Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

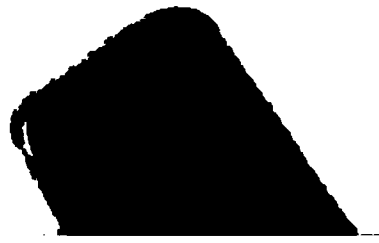

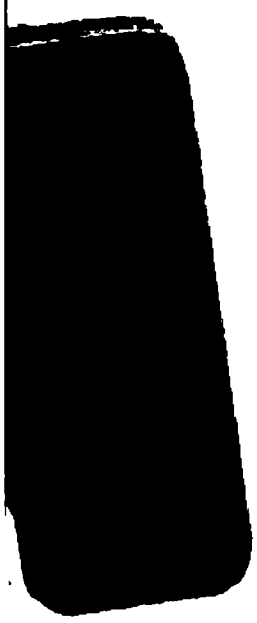

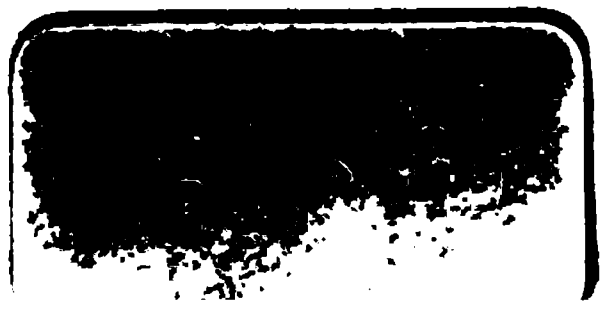

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

CONSTANTINE. — TYPOGRAPHIE L. ARNOLET.

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

7e VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

DIX-SEPTIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1875

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

CONSTANTINE.
L. ARNOLET, Libraire-Éditeur, rue du Palais

ALGER
JOURDAN, Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS
CHALLAMEL aîné, Éditeur
30, rue des Boulangers

1876

Soc. 24721 2. 1875

AVANT-PROPOS

Ce volume est le dix-septième des *Notices* et *Mémoires de la Société archéologique* de Constantine. Son importance, nous aimons à le croire, ne le cède pas à celle des précédents et nous conservera les suffrages des hommes considérables, des érudits, des Sociétés savantes qui suivent nos travaux avec un si bienveillant intérêt et qui nous ont déjà donné tant de marques d'encouragement.

La plus flatteuse est la récompense qui nous a été accordée dans la dernière *réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne*, par la section d'Archéologie. Notre Société a reçu une des trois médailles d'or distribuées « aux Sociétés savantes des Départements dont les travaux auront contribué le plus efficacement aux progrès de l'Histoire et de l'Archéologie. »

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques passages du discours de M. Chabouillet, secrétaire de la section d'Archéologie, et qui s'était chargé d'exposer les titres des Sociétés récompensées.

« ..... Nous ne faisons pas l'histoire de la conquête scientifique de l'Algérie, nous ne devons nous occuper que des travaux de la compagnie à laquelle la section d'Archéologie décerne aujourd'hui une de ses médailles. Le sujet est tellement considérable que je l'effleurerai à peine. Dans l'espace de vingt-deux années, la Société archéologique de la province de Constantine a publié seize volumes, dans lesquels, indépendamment de nombreuses descriptions de monuments, illustrées par de bonnes reproductions, figure une armée de textes épigraphiques. Rien n'est plus éloquent que les chiffres, dit-on. En parcourant ces seize volumes, j'y ai compté, le croirait-on, plus de 2,500 inscriptions, c'est-à-dire un incomparable trésor historique..... »

M. Chabouillet cite et discute ensuite quelques-uns des travaux les plus importants de notre *Recueil*, et il termine ainsi :

« ..... Je dois encore rappeler que la Société de Constantine est loin de négliger les inscriptions écrites dans les langues libyque, berbère, phénicienne, arabe, etc. Plusieurs de ses membres, M. Judas, M. Cherbonneau, celui-là même à qui l'on doit des inscriptions latines par centaines, M. Féraud, M. Pont, M. Vayssettes, ont enrichi ce *Recueil* de savants travaux sur l'Archéologie et la Philologie orientales. Mais un rapport adressé, il y a

quelques années, par M. Renan à la Société asiatique de Paris, me dispense d'allonger celui-ci. Dans ce travail (1), l'éminent écrivain a si excellemment apprécié les services rendus par la Société archéologique de Constantine dans cet ordre d'études, qu'il n'y a plus à y revenir. »

En parcourant le volume publié aujourd'hui, on verra que notre Société s'efforce de demeurer fidèle à son passé, et l'on reconnaîtra peut-être que ses efforts ne sont pas stériles. Les travaux et les découvertes de MM. Reboud, Poulle, Goyt, Costa, etc., apportent à l'épigraphie un nouveau trésor d'inscriptions soit nouvelles, soit corrigées. M. de Sainte-Marie, le savant archéologue à qui l'on devra peut-être la restitution complète de l'ancienne Carthage, nous a donné une *Bibliographie carthaginoise* qui épargnera bien du temps et des recherches à ceux de nos confrères qui s'occupent de l'Afrique septentrionale ancienne ou moderne; l'intérêt que présente le travail du regretté M. Ragot sur le *Sahara* nous excusera d'avoir donné à l'histoire proprement dite une part plus considérable dans ce volume que dans les précédents. Les noms de MM. Baudot, Parisot, Goyt, etc., qui viennent s'ajouter à ceux de nos anciens collaborateurs, nous rassurent sur l'avenir des études archéologiques dans notre pays.

(1) Voyez *Journal asiatique*, 6e série, t, xx, p. 10, 43, 44, etc.

Quelque considérables que soient les découvertes faites jusqu'ici, elles sont encore loin de nous fournir les matériaux nécessaires pour connaître d'une manière suffisante ce que la civilisation et la barbarie ont fait tour à tour de l'Afrique septentrionale; c'est de nos nouveaux collaborateurs, de ceux à qui leur exemple donnera le goût de l'exhumation du passé, que nous attendons les dernières découvertes. C'est là une question de science, de patience, de dévouement et d'argent.

Nous insérons dans ce volume les nouveaux statuts et règlements de notre Société. Ils s'écartent peu de ceux qui nous ont régi dès le commencement, et les modifications qui y ont été introduites ont toutes été dictées par les leçons de l'expérience ou par les convenances du temps présent.

Nous sommes heureux de pouvoir, cette année comme les précédentes, remercier M. le Ministre de l'Instruction publique, M. le Général de Division, M. le Préfet, MM. les membres du Conseil général et de la municipalité de Constantine, de l'aide qu'ils continuent de prêter si généreusement à nos travaux, et par les subsides qu'ils nous accordent, et par les autres moyens qu'ils mettent à notre disposition pour faciliter nos recherches et nos découvertes.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Composition du Bureau pour 1876

Président : M. POULLE.
1er *Vice-Président :* M. MERCIER.
2e *Vice-Président :* M. LUC.
Secrétaire : M. CAHEN.
Secrétaire-Adjoint : M. PHILIPPE.
Trésorier : M. CHAMBIGE.

Commission des manuscrits

MM. POULLE, président.
CAHEN.
MERCIER.
HINGLAIS.
CECCALDI.

PRÉSIDENTS HONORAIRES :

MM. CARTERET-TRÉCOURT, C. ✱, général de division, commandant la division de Constantine.
DESCLOZEAUX, préfet du département de Constantine.
BRUNACHE, aîné, maire de Constantine.

MEMBRES HONORAIRES

MM. CREULY, C. ✻, général de division.

DESVAUX, G. O. ✻, général de division.

DULAURIER (E.), ✻, professeur à l'école nationale des langues orientales.

DURET (le docteur), ✻, maire de Nuits.

RENIER (Léon), O. ✻, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne.

ROMEGUÈRE, homme de lettres, à Toulouse.

TEXIER, ✻, membre de l'Institut.

MEMBRES TITULAIRES

MM. ARNOLET, imprimeur-libraire, à Constantine.
BERGOT (le docteur), médecin de colonisation, à El-Arrouch.
BRUNON, O. ✱, colonel du Génie, à Montpellier.
BOISSIÈRE, inspecteur d'Académie, à Alger.
CAHEN, grand-rabbin, à Constantine.
CECCALDI, notaire, à Constantine.
CHALLAMEL (A.), libraire-éditeur, à Paris.
CHAMBIGE, notaire, à Constantine.
COSTA, antiquaire, à Constantine.
DAROLLES, ✱, capitaine au 1er Zouaves, à Alger.
DONNIER, ✱, chef de bataillon à la Légion étrangère à Tiaret (province d'Oran).
FERRIÉ (l'abbé), chanoine d'Oran.
GILLOTTE, ✱, avocat-défenseur, à Constantine.
HINGLAIS (U.), principal du Collége mixte de Constantine.
JOFFRE, ancien magistrat, à Constantine.
LAMOUROUX, ✱, conseiller de préfecture honoraire, à Constantine.
LANNOY (de), O. ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite, à Jemmapes.
LAUDY, archiviste du Département.
LUC, avocat, premier adjoint au maire de Constantine.
MARIE-LEFÈVRE, sous-préfet, à Bougie.

MM. MEISTER, architecte, à Constantine.

MERCIER (E.), interprète-traducteur assermenté, à Constantine.

MEURS, ✻, architecte en chef en retraite, à Jemmapes.

MOLL, O. ✻, lieutenant-colonel du Génie.

MOURLAN, ✻, chef d'escadron d'état-major, à Arras.

OPPETIT, ✻, conseiller de préfecture, en retraite.

PAYEN, O. ✻, chef de bataillon, en retraite, à Sétif.

PHILIPPE, interprète militaire, attaché à la Subdivision de Constantine.

PONT, ✻, capitaine, chef du bureau arabe de Sétif.

POULLE, inspecteur des Domaines, à Constantine, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

RAMBERT, curé d'Aïn-Beida.

VASSEUR, inspecteur d'Académie, à Constantine.

VAYSSETTES, ancien interprète-traducteur assermenté, à Constantine.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Barnéon, directeur de la Maison centrale, à la Maison-Carrée, près Alger.

Baudot, capitaine d'état-major.

Bertherand (Dr), directeur de la *Gazette médicale de l'Algérie.*

Boissonnet (le baron), C. ✱, général de division.

Bonvalet, C. ✱, général d'artillerie.

Bourgogne (Geslin de), capitaine commandant au 3e régiment de Chasseurs d'Afrique.

Brosselard, ancien préfet.

Chabassière, géomètre.

Chabouillet, conservateur des antiques à la bibliothèque nationale.

Cherbonneau (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut, ancien directeur du collége arabe-français d'Alger.

Creuzat, ancien directeur de l'institution de Ben-Aknoun.

Deloche, ✱, chef de bureau au ministère des travaux publics.

Dewulf, O. ✱, chef de bataillon du Génie, à Porquerolles.

Dunant (Henri), ✱, homme de lettres, à Genève.

Duveyrier (Henri), ✱, secrétaire de la Société de géographie, à Paris.

Faidherbe, C. ✱, général de division.

MM. Féraud (L.-C.), O. ✱, interprète principal, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

Fourtier, homme de lettres.

Frohner, ancien conservateur-adjoint des musées nationaux, à Paris.

Ginsburg, missionnaire évangélique.

Goyt (Augustin), géomètre.

Grellois (le docteur), O. ✱, ancien secrétaire du comité de santé des armées.

Harambourе, ✱, inspecteur général des prisons, à Paris.

Héron de Villefosse, ✱, attaché au musée du Louvre.

Jobert, juge, à Oran.

Lac de Bosredon, ✱, capitaine au 3e régiment de Chasseurs d'Afrique, chef du Bureau arabe de Tébessa.

Langlois (Victor), secrétaire de la Société orientale.

Letourneux, ✱, conseiller à la Cour d'appel d'Alexandrie.

Lebiez, ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Constantine.

Leclerc (L.), ✱, médecin-major en retraite.

Litchlin, ✱, conservateur des eaux et forêts, en retraite.

Lory, avoué, à Dijon.

Mangiavacchi, maire de Messaoud, conseiller général.

Maréchal, ✱, commandant du Génie.

Meulemans, homme de lettres, à Bruxelles.

MM. MÉLIX, ✱, capitaine au 3e Zouaves, chef du bureau arabe de Batna.

MŒVUS, ✱, ingénieur en chef des Mines, en retraite.

NEYRON, curé de Oued-Athménia.

O. MAC-CARTHY, ✱, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger.

REBOUD, O. ✱, médecin-major au 3e régiment de Tirailleurs algériens.

RÉMOND, architecte en retraite.

ROUSSET, curé de Oued-Séguin.

ROGER (J.), conservateur du musée de Philippeville, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les monuments historiques.

ROY, agent consulaire, au Kef.

SACHOT (Octave), homme de lettres.

SAINTE-MARIE (Pricot de), drogman au consulat de France à Tunis, chargé d'une mission scientifique.

SAURET, vérificateur des Domaines, à Aix.

VIVIEZ, ✱, directeur des Domaines, à Pau.

YANVILLE (d'), ✱, colonel.

ZOTENBERG, attaché à la bibliothèque nationale.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.
AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
ALEXANDRIE (ÉGYPTE). — Institut égyptien.
ALGER. — Société historique.
Id. — Société de climatologie algérienne.
AMIENS. — Société médicale.
Id. — Société des Antiquaires de Picardie.
ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.
ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.
ANNECY. — Société florimontane.
AUTUN. — Société éduenne.
AVESNES. — Société archéologique de l'arrondissement.
AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
BÔNE. — Académie d'Hippône.
BORDEAUX. — Société archéologique.
BOURGES. — Société historique du Cher.
BREST. — Société académique.
CAEN. — Société des antiquaires de Normandie.
CASTRES. — Société scientifique et littéraire.
Id. — Société historique.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Id. — Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.

CHATEAU-THIERRY. — Société historique et archéologique.

DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques.

ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

LANGRES. — Société historique et archéologique.

LE CAIRE. — Société khédiviale de géographie.

LILLE. — Société des arts et d'agriculture.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LONDRES. — Société des Antiquaires.

LYON. — Société de géographie.

Id. — Société littéraire, historique et archéologique.

Id. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

MARSEILLE. — Union des arts.

Id. — Société de statistique.

MELUN. — Société d'archéologie du département de Seine-et-Marne.

METZ. — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MULHOUSE. — Société industrielle.

NANCY. — Académie de Stanislas.

Id. — Société archéologique et comité du musée Lorrain.

NANTES. — Société d'archéologie.

NARBONNE. — Commission archéologique.

NICE. — Société de littérature, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
NIMES. — Académie du Gard.
ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS. — Institut de France.
Id. — Société archéologique.
Id. — Société nationale des Antiquaires de France.
Id. — Société d'ethnographie orientale et américaine.
Id. — Société de géographie.
Id. — Société française de numismatique et d'archéologie.
Id. — Comité d'archéologie américaine.
Id. — Société philotechnique.
Id. — Société d'anthropologie.
Id. — Société bibliographique, 35, rue de Grenelle.
Id. — Comité flamand de France.
Id. — Revue de l'art chrétien.
Id. — Indicateur archéologique.
PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
POITIERS. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
PONT-A-MOUSSON. — Société philotechnique.
RAMBOUILLET. — Société archéologique.
REIMS. — Académie.
RENNES. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
ROME. — Institut archéologique.
Id. — Cosmos.
ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-OMER. — Société des Antiquaires de la Morinie.
SAINT-PÉTERSBOURG. — Société impériale archéologique.
SENS. — Société archéologique.
SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.
STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
TOULON. — Société des sciences, belles-lettres et arts du Var.
TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Id. — Société d'archéologie du Midi de la France.
TOURS. — Société archéologique de la Tourraine.
Id. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts.
VANNES. — Société polymathique du Morbihan.
VIENNE (AUTRICHE). — Société impériale de géographie.

STATUTS

TITRE Ier

But de la Société

ARTICLE PREMIER. — La Société archéologique du département de Constantine a été fondée en 1852 dans le but de recueillir, de conserver et de décrire les monuments antiques du département; elle a aussi pour but de favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie algériennes; elle peut accueillir également des communications intéressant l'Afrique septentrionale.

TITRE II

Composition de la Société. — Fonctions des membres du Bureau

ART. 2. — La Société se compose de membres titulaires, de membres honoraires et de membres correspondants.

ART. 3. — Le nombre des membres titulaires est illimité. On en fait partie après en avoir fait la demande

par écrit, avoir été présenté par deux membres et admis au scrutin secret et à la pluralité des voix dans la séance qui suit celle de la présentation.

ART. 4. — Les membres du Bureau sont : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, chargé de la bibliothèque et des collections et un trésorier.

ART. 5. — Le président a la direction des travaux de la Société; il se met en relation avec les sociétés savantes; il reçoit les ouvrages, imprimés ou manuscrits, adressés à la Société et les demandes d'admission.

Il maintient l'ordre dans les assemblées; il a voix prépondérante, en cas de partage, dans les délibérations.

Il écarte toute communication sur des objets étrangers au but de la Société.

Il règle l'ordre des lectures. Il signe la correspondance et autorise, dans les cas d'urgence, les dépenses au-dessous de vingt-cinq francs, à charge par lui d'en rendre compte, dans la plus prochaine séance, à la Société, qui seule aura le droit d'ordonner les dépenses s'élevant à un chiffre supérieur.

Il est membre-né de toutes les commissions; il porte la parole, en toute occasion, au nom de la Société.

ART. 6. — Lorsque, par un empêchement quelconque, le président ne peut assister aux réunions, il est remplacé par l'un des vice-présidents, suivant l'ordre déterminé par l'article 7.

ART. 7. — Les vice-présidents prennent rang d'après le nombre des suffrages obtenus lors de leur élection, ou

par ancienneté de titre ou par ancienneté d'âge, en cas d'égalité dans le nombre des suffrages.

ART. 8. — Le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances et les signe avec le président. Il peut signer aussi la correspondance par délégation du président. Il tient les registres relatifs aux travaux de la Société en la forme arrêtée par le Bureau. Il présente chaque année, en assemblée publique, le compte-rendu des travaux de la Société.

ART. 9. — Le secrétaire-adjoint chargé de la bibliothèque et des collections présente chaque année à la Société un état détaillé des ouvrages et objets déposés aux archives et à la bibliothèque.

ART. 10. — Le trésorier est chargé du recouvrement des cotisations et du paiement des dépenses de la Société; il ne peut effectuer aucune dépense sans le *visa* du président. Il tient un registre des recettes et des dépenses; il rend des comptes tous les ans et plus souvent, si le cas l'exige, au Bureau, qui les vérifie et les arrête.

ART. 11. — Le Bureau a la gestion de toutes les affaires intérieures de la Société. Il règle les recettes et les dépenses, reçoit et arrête les comptes du trésorier. Il a la haute surveillance des archives, de la bibliothèque et des collections. Il forme le tableau annuel des membres de la Société et se réunit une fois par mois et plus souvent, s'il y a lieu, sur la convocation du président.

ART. 12. — Le Bureau ne peut délibérer si quatre membres, au moins, n'assistent à la séance.

TITRE III

Commission des manuscrits

ART. 13. — La Commission des manuscrits se compose, indépendamment du président et du secrétaire de la Société, de trois membres élus.

ART. 14. — La Commission des manuscrits examine tous les travaux qui sont présentés à la Société pour être publiés dans son *Recueil*. Par l'organe de l'un de ses membres, elle fait à la Société un rapport snr les travaux soumis à son examen et en propose la publication ou le rejet.

TITRE IV

Des élections

ART. 15. — La Société nomme au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages le président, les vice-présidents, le secrétaire, le secrétaire-adjoint et le trésorier, et, à la majorité relative, les membres de la Commission des manuscrits. Aucune de ces élections n'est valable si la moitié, au moins, des membres titulaires résidant au chef-lieu de la Société n'a pris part au vote.

ART. 16. — Les fonctions du président et celles des vice-présidents durent un an.

ART. 17. — Les fonctions des autres membres du Bureau et de ceux de la Commission des manuscrits durent deux ans.

ART. 18. — Les membres du Bureau et ceux de la Commission des manuscrits sont rééligibles sans intervalle.

ART. 19. — Les élections ordinaires ont lieu dans la première séance du mois de janvier; les élus entrent immédiatement en fonctions.

TITRE V

Des membres honoraires et des membres correspondants

ART. 20. — La Société peut, sur la présentation du Bureau et à la pluralité des voix, conférer le titre de membre honoraire à des personnes notables par leur position, leurs travaux ou qui lui ont rendu des services.

Le nombre des membres honoraires est fixé à dix.

ART. 21. — Sont présidents honoraires de droit : le Préfet du département, le Général commandant la division et le Maire de Constantine.

ART. 22. — Les membres correspondants, sur leur demande écrite et sur leur présentation par deux membres titulaires, sont admis à la pluralité des voix dans la séance qui suit celle de leur présentation. La Société peut aussi conférer d'office ce titre à des personnes qui lui adressent des travaux pour son *Recueil* ou des communications utiles.

Le nombre des membres correspondants est illimité.

ART. 23. — Après six mois de séjour au chef-lieu de la Société, les membres correspondants, autres que les officiers et assimilés appartenant aux corps de troupes, deviennent, de droit, titulaires. Tout membre titulaire qui quitte la résidence de Constantine reste titulaire ou devient correspondant à son choix.

TITRE VI

Séances et travaux de la Société

ART. 24. — La Société se réunit dans le courant de la première semaine de chaque mois; le président peut, en outre, la convoquer extraordinairement lorsqu'il le juge utile.

ART. 25. — Les membres honoraires, les membres correspondants et les membres des Sociétés savantes en correspondance avec la Société ont droit d'assister aux séances, lorsqu'ils sont à Constantine, et de prendre part, avec voix consultative, aux travaux de la Société.

ART. 26. — La Société tient annuellement une séance publique dont elle détermine l'époque.

ART. 27. — Cette séance est consacrée au résumé des travaux de la Société pendant l'année, à la nécrologie de ses membres décédés et à la lecture de mémoires ou de documents archéologiques ou historiques préalablement désignés par la Société.

ART. 28. — La Société publie tous les ans, sous le titre de : *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, un volume contenant les travaux qui lui auront été présentés et dont elle aura autorisé l'impression, conformément aux prescriptions de l'art. 14.

ART. 29. - La Société laisse aux auteurs la responsabilité des faits et déductions historiques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés dans les mémoires imprimés dans son *Recueil.*

ART. 30. — Tous les membres titulaires reçoivent gratuitement le volume de l'année.

ART. 31. — La Société fixe le prix moyennant lequel le volume sera délivré aux membres correspondants qui le demanderont, et le prix moyennant lequel il sera vendu en librairie.

TITRE VII

Des cotisations

ART. 32. – Chaque membre titulaire de la Société doit une cotisation annuelle de douze francs, payable intégralement dans le courant du mois de janvier.

Le prix du diplôme est fixé à cinq francs.

ART. 33. — Quelle que soit la date de la réception d'un membre, sa cotisation court du commencement de l'année pendant laquelle il a été admis.

Tout membre démissionnaire est tenu au paiement de sa cotisation de l'année courante.

ART. 34. — Les membres honoraires et les membres correspondants sont affranchis de toute cotisation.

Le prix du diplôme des membres correspondants est fixé à cinq francs.

ART. 35. — Les membres titulaires et les membres correspondants ne prennent rang dans la Société que du jour où ils ont retiré leur diplôme.

ART. 36. — Les diplômes sont signés par le président, le secrétaire et le trésorier.

TITRE VIII

Des exclusions

ART. 37. — La Société peut, au scrutin secret et à la majorité des voix, la moitié, au moins, des membres titulaires résidant au chef-lieu de la Société prenant part

au vote, prononcer l'exclusion d'un membre soit pour cause d'indignité, soit pour refus de paiement de sa cotisation pendant deux années.

TITRE IX

Dispositions particulières

ART. 38. — Les membres qui cessent de faire partie de la Société pour une cause quelconque, ne peuvent réclamer aucune part dans ses propriétés.

ART. 39. — En cas de dissolution de la Société, sa bibliothèque, ses collections et ses archives seront déposées à la Mairie de Constantine; les fonds disponibles seront déposés à la Banque de l'Algérie ou à un autre établissement de crédit.

Si dans le délai de cinq ans de la dissolution une autre Société scientifique ou littéraire se fonde à Constantine, elle pourra, si bon lui semble, se faire remettre ces dépôts dans le courant de la deuxième année de son existence.

A défaut de constitution d'une nouvelle Société scientifique ou littéraire, la bibliothèque, les collections et les archives seront acquises à la commune de Constantine; les fonds déposés lui seront également acquis et elle pourra les retirer à la seule condition de justifier au dépositaire de leur emploi en achat de livres pour la bibliothèque publique de la ville.

ART. 40. — Aucune proposition tendant à modifier les statuts ne pourra être soumise à la Société que si elle est signée par le tiers des membres titulaires. Il sera décidé dans une assemblée extraordinaire de la suite à y donner.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

DANS LES CERCLES

DE GUELMA, DE SOUK-AHRAS ET DE LACALLE

PAR

le Docteur V. REBOUD,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE CONSTANTINE

I

Dans les premiers jours du mois de février 1868, M. Dubourg, propriétaire à Hippone, nous invita à passer quelques jours au bordj de la Cheffia, dans l'espoir de nous faire trouver la nécropole libyque, signalée par MM. Mauche et Letourneux, que nous cherchions en vain depuis plusieurs années.

Après de nouvelles et infructueuses recherches, nous allions rentrer à Bône, complétement découragé, quand survint M. Mohammed-ben-Mahmoud-Cheikh, qui, plus d'une

fois, avait accompagné M. Letourneux dans ses excursions scientifiques sur la frontière de la Tunisie (1). Informé du but de notre voyage à la Cheffia, il voulut bien nous conduire à la nécropole introuvable. Une heure après, nous étions dans l'antique cimetière du Chabet-el-Mekous ; aidé de quelques Arabes, nous avons copié et estampé à la hâte deux importantes inscriptions, dont la vue produisit, le soir même, à Bône, une vive impression sur l'esprit de plusieurs lettrés et érudits de cette ville (2).

Les fouilles de la nécropole du Chabet-el-Mekous et de celle, non moins importante, du Kef des Beni-Feredj, commencèrent en avril 1868 ; reprises en octobre de la même année et en janvier 1869, elles nous ont permis de relever quarante-six inscriptions libyques ou latino-libyques sur des pierres grossièrement taillées ou des blocs de pierre, tirés du sol ou debout et alignés.

Dans le but de faire connaître ces nouvelles épitaphes, nous avons profité de notre séjour à Paris, en 1870, pour réunir dans un Mémoire, publié sous le patronage de la Société française de numismatique et d'archéologie :

1° Les quarante-six inscriptions de la Cheffia ;

2° Tous les textes qui nous avaient été communiqués par MM. Cherbonneau, Darolles, Gay, Faidherbe, Letourneux, Mercier, Mougel, Poulle, Roger, de Salles et de Vigneral ;

3° Les inscriptions contenues dans les ouvrages spéciaux, dans les publications scientifiques de France et d'Algérie, et dans le Mémoire inédit de M. le docteur Mauche, déposé au ministère de la guerre.

(1) Monuments funéraires de l'Algérie orientale.

(2) Voyez notre Lettre à M. Letourneux. — *Revue africaine*, n° 71, p. 391.

Le nombre des textes connus, qui ont échappé à nos recherches, ne peut être considérable. Nous citerons :

1° L'inscription de la Péninsule sinaïtique de Lottin de Laval et de Lepsius (1) ;

2° L'inscription de l'amphithéâtre d'El-Djem, entrevue par le docteur Barth et publiée par M. Tissot.

Un estampage, que notre confrère M. A.-H. de Villefosse a bien voulu nous envoyer d'El-Djem même, nous a permis de vérifier l'exactitude du texte publié dans la *Revue africaine* et dans l'*Annuaire* de la Société de Constantine (2) ;

3° L'inscription portant le n° 1106 du *Catalogue général des camées,* gravée sur une pierre attribuée à l'Afrique. — (Cavalier, l'épée nue, suivi de trois femmes ; en haut, le soleil et la lune ; au revers, inscription libyenne en trois lignes.)

Nous possédons de cette inscription une empreinte sur cire, que nous devons également à l'obligeance de M. de Villefosse. Les lettres qui la composent offrent une grande ressemblance avec celles d'une autre pierre gravée, appartenant à notre confrère M. Cahen, secrétaire de la Société, où, d'un côté, on voit Horus assis au milieu d'un cercle composé d'ateuchus, d'éperviers, de béliers et de crocodiles ; de l'autre, une inscription de quatorze ou quinze lettres formant quatre lignes de texte.

Dans les premiers jours de l'année 1871, une série nouvelle, comprenant toutes les inscriptions relevées par M. le capitaine Bosc dans le cercle de Lacalle, a été autographiée par nos soins.

(1) Halévy. — *Études berbères*, p. 101, n° 7.
(2) Années 1854-55, pl. III.

Chargé de l'application du sénatus-consulte, cet officier s'est fait un devoir de visiter pas à pas toutes les parties de cette région accidentée, comprises entre la frontière de la Tunisie et le Djebel Bou-Abed. La découverte des inscriptions de la nécropole de Sidi-Arrat a largement récompensé le zèle de cet explorateur.

Chacune des inscriptions de M. Bosc est renfermée dans un croquis de la pierre sur laquelle elle est gravée. Ces monuments présentent des figures symboliques : croissant, disque solaire, personnages, etc. Deux stèles offrent une étrange particularité : le personnage dresse vers le ciel l'avant-bras droit tenant, à la place de la main absente, une palme rameuse qui semble sortir de l'extrémité du membre (1).

Tous ces textes nouveaux, en nombre déjà considérable, furent copiés par des personnes plus ou moins étrangères à l'étude de l'alphabet et de la langue libyque; les monuments sur lesquels on les trouva sont des pierres dégrossies ou de simples blocs de pierre, dont les inégalités et les fissures peuvent être prises pour des parties de lettres, ou, du moins, être confondues avec elles? Aussi, nous pensions qu'ils ne présentaient pas toujours une exactitude suffisante. Pour ce qui nous concerne, et malgré de nombreuses lectures faites, le matin et le soir, après de grandes pluies, lectures appuyées d'estampages passablemént réussis, nous étions convaincu de l'inexactitude de plus d'une inscription contenue dans notre recueil ; il était donc urgent de revoir ces pierres et de comparer les textes publiés avec les originaux. Depuis longtemps déjà,

(1) Voyez : *Annuaire de Constantine*, année 1860-61, tome 4, pl. II, fig. XXIV.

nous formions le projet d'entreprendre une partie, au moins, de ce travail de vérification, quand l'occasion, impatiemment attendue, de le réaliser, est enfin venue combler nos désirs.

M. le général de Lacroix, commandant la province de Constantine et président honoraire de la Société archéologique, avant de quitter l'Algérie, a bien voulu nous donner une preuve nouvelle de sa bienveillance et de l'intérêt qu'il porte aux études africaines, en nous offrant lui-même tous les moyens nécessaires pour entreprendre, avec quelques chances de succès, des fouilles sérieuses dans la partie de la province que nous jugerions la plus favorable.

Le choix ne pouvait être douteux et nous prîmes la direction de la Cheffia.

II

Cimetière des Chorfa. — Parti de Constantine le 7 novembre 1873, nous suivons la route indigène de Constantine à Guelma, qui longe le flanc méridional du Djebel Ouach. Parvenu au cimetière des Chorfa, nous inaugurons la série de nos découvertes épigraphiques par la rencontre d'une grande stèle libyque, étendue le long du sentier, à côté d'une tombe couverte de drapeaux multicolores.

Près de là, sur le plateau de Guechgach, qui forme la rive gauche de l'Oued Chabet-el-Kram, nous prenons un estampage de la grande figure radiée de l'auguste *Ifru* — IFRV AVG SACRVM — *qui orne le fond d'une cavité disposée en forme d'autel* (1).

(1) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1868, p. 455.

Satisfait de notre début, nous dressons nos tentes près de la ferme d'El-Aria, qui domine une immense étendue de hauts plateaux; nos regards se portent involontairement dans la direction du Djebel Taïa que nous allons bientôt visiter.

Nécropole a dolmens des Medjaled. — Le 8. — Notre première station a lieu près du village d'Aïoun Dehen, situé au nord des crêtes rocheuses d'où sortent quelques sources abondantes. On y compte cinq ou six dolmens, dessinés par M. Letourneux, en 1869. D'Aïoun Dehen, on découvre, sur la rive gauche de l'Oued Meridj, la maison forestière des Beni-Medjaled, isolée, à mi-côte, au milieu des terres fertiles de l'azel de ce nom. Au bas de cette plaine qui descend en pente douce vers la rivière, le sentier traverse une des plus belles nécropoles à dolmens que l'on puisse voir en Algérie. Elle couvre une vaste surface de terrain accidenté. De nombreux dolmens, assis sur les points culminants, se dessinent admirablement sur le fond bleu du ciel. Ces innombrables tombes conservent presque toutes la grande dalle supérieure qui les caractérise; un grand nombre d'entre elles s'élèvent au milieu d'enceintes circulaires; malheureusement, des mains profanes ont fouillé ces majestueux tombeaux dont l'origine nous est encore peu connue.

Pendant que nous visitons les différentes parties de cette nécropole, nos ordonnances nous apprennent qu'*ils sont assis* sur une pierre à inscription libyque. En effet, quelques coups de pioche mettent hors de terre un bloc de pierre plus long que large, dont les grandes faces opposées offrent deux inscriptions où l'on trouve le même nom plusieurs fois reproduit : Dasla, fils de Dasla (nos 195-196).

Au-delà des terres de l'azel, la route, qui n'est plus qu'un étroit sentier, suit les sinuosités de la rivière et s'engage bientôt au milieu de vastes forêts dont le chêne-liége est l'essence principale. On chemine sous de grands arbres, à l'abri du soleil, tout en contemplant le vaste panorama qui se déroule à notre droite, et les trois têtes décharnées du Taïa qui s'élèvent devant nous à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le soir, nos feux s'allument à cent mètres d'un village kabile, formé de gourbis épars dans une vallée humide, ornée çà et là de quelques bouquets d'arbres fruitiers. Les habitants de cette *dechera* font partie des fractions de tribus berbères, qui, au siècle dernier, abandonnèrent les environs de Collo pour s'établir sur le Djebel Taïa et les rives du Bou-Hamdan. Ces fractions forment aujourd'hui de véritables tribus dont les noms rappellent celles des Beni-Foughal, des Beni-Kaïd et des Beni-Amran de Djidjeli et de Collo.

Grotte du Taïa. — Le 9. — Nous abordons le Djebel Taïa. Les alentours sont découverts et formés de coteaux rocailleux et ravinés, où les Beni-Amran trouvent encore quelques parcelles de terre cultivable. Après avoir contourné le flanc S.-O., le sentier longe, à notre droite, un talus verdoyant, disposé en gradins, qui atteint la base des rochers taillés à pic. C'est à la hauteur du dernier gradin que nous apparaît, béante, l'entrée de la célèbre grotte du Taïa, le Dahmous-Djama des indigènes. C'est par là que l'on pénètre dans les entrailles de la montagne, laquelle renferme de vastes excavations en forme de nef. M. le commandant Rouvière a eu le courage de pénétrer fort loin dans l'abime, et d'en contempler les belles horreurs à la lueur

des torches. C'est ainsi qu'il est parvenu à dresser le plan des diverses parties de la caverne.

La roche calcaire, dans laquelle la nature a creusé cette entrée grandiose, est ornée de nombreuses touffes de plantes vivaces, où l'on remarque une fougère aux formes peu communes. Les surfaces unies des parois intérieures sont couvertes d'inscriptions latines, jetées au hasard et serrées les unes contre les autres ; une partie des lettres disparaît sous d'épais lichens à teinte gris-verdâtre. Ce sont des inscriptions votives en l'honneur d'une divinité locale, l'Auguste Bacax, — AVGVSTO BACACI SACRVM (1). — Elles sont presque toutes suivies de noms de consuls ; aussi connaît-on la date de chacune d'elles : elles appartiennent au IIIe siècle. Les personnages, qui ont accompli leurs vœux, *votum solvit libens animo,* appartiennent à différents ordres de fonctionnaires de Calama et de Tibilis, prêtres, magistrats, etc. Parmi les noms gravés, nous remarquons celui de *Temarsa*, qui se trouve dans nos textes libyques. C'est aussi le nom d'une ville de la Tunisie placée à l'est de Négrin.

La grotte du Taïa n'est plus un sanctuaire. En été, les troupeaux des Beni-Amran viennent s'y reposer, à l'abri de la chaleur ; la nuit, ils y trouvent un refuge contre les bêtes fauves.

Le Djebel Taïa et ses cavernes ont été l'objet d'importantes recherches. Fournel, l'ingénieur archéologue qui les visita en 1840, s'en est occupé surtout au point de vue minéralogique. M. Letourneux a dressé le catalogue des espèces qui en constituent la flore ; MM. Léon Renier et

(1) Léon Renier. — *Inscriptions romaines*, nos 2583 à 2597.

Bourguignat ont publié les inscriptions de Bacax ; M. Bourguignat, et après lui, M. le général Faidherbe (1867) ont tiré du sol de la caverne une quantité considérable d'ossements d'animaux aujourd'hui perdus, parmi lesquels M. Lartet a reconnu trois espèces d'ours (1).

La découverte d'ossements, relativement frais, ayant appartenu à une espèce de ce genre, est en plein accord avec la tradition encore si vivace dans les tribus des Zardezas. A l'époque où il remplissait à Jemmapes les fonctions de chef du bureau arabe, M. le capitaine Sergent a recueilli, au sujet de la disparition récente de l'ours, des renseignements du plus grand intérêt :

« Au commencement de ce siècle, l'ours était très-
« répandu dans les montagnes situées au nord d'Azeba,
« entre le Saf-Saf et l'Oued el-Kebir. Il a peu à peu dis-
« paru de la contrée, jusqu'alors inhabitée, à la suite du
« refoulement des Ouled-Skikda vers Azeba, et des Ra-
« djeta sur l'Oued el-Kebir, par les Beni-Mehenna des-
« cendus de Collo sur le Saf-Saf. Les Beni-Mehenna ont
« gardé le souvenir d'un grand nombre de chasseurs qui
« ont passé leur vie à poursuivre le cerf et l'ours sur
« les crêtes couvertes d'arbousiers, comprises entre le
« Djebel ben-Alia et le Bou-Kseïba. Le plus célèbre
« d'entre eux est Ali-en-Nehal, des Ouled-Atïa ; on cite
« encore Ali-el-Tacha, des Ouichaoua ; Mohammed-ben-
« Chioukh et Taïeb-ben-bou-Renan, des Radjeta.

« Il existe plusieurs dictons populaires qui rappellent
« le souvenir de l'ours : Un tel est grossier comme un
« ours ; il grogne comme un ours ; il vit d'arbouses

(1) Voyez aussi : *Ruines romaines de l'Algérie*, par le capitaine de Vigneral. 1er volume, page 77.

« comme un ours ; des rivières, des rochers, des sources « et même des arbres ont conservé le nom de cet ani- « mal : Oued-Deb, Guelaât-ed-Deb, Belout-ed-Debboub, « Aïn-ed-Debba, etc., etc. »

Du reste, l'ours vit encore dans les montagnes du Maroc (1).

Au point de vue archéologique, l'ours appelle également notre attention. Comme tous les grands animaux de l'Afrique connue des anciens, il figure dans nos mosaïques et sur des lampes en terre de nos musées d'Algérie.

Nécropole de Rouknia. — Après une longue pause à l'entrée de la grotte, notre petite troupe descend, par des sentiers extrêmement difficiles, les pentes abruptes qui séparent le Djebel Taïa du Bled-Mezied. Ce petit canton, dont la célèbre nécropole mégalithique de Rouknia occupe le centre, est entouré de tous côtés par des montagnes plus ou moins élevées. Il n'est accessible que par quatre parties de son enceinte. Aussi, chacun de ses passages est-il barré par une traînée de pierres, appelée *Selsela* par les indigènes, et qui, çà et là, est jalonnée par quelques grands dolmens. M. le capitaine Sergent les a suivies dans tout leur développement et a dressé la carte des points qu'elles traversent.

« Les véritables habitants du Bled-Mezied sont les « Hadadja, que les Beni-Ahmed ont refoulés sur les pentes « du Bou-Asloudj et du Djebel Debagh. Ils assurent que « tous leurs ancêtres ont habité Rouknia ; mais ils ne « savent rien de particulier sur les grottes et les tombes

(1) Peysonnel, Poiret, Loche. — *Histoire naturelle des mammifères de l'Algérie*, page 52. — Bourguignat : *Notice prodromique sur les ursidæ de l'Algérie*.

« de la nécropole. Aucun caractère physique ne les dis-
« tingue des autres habitants du pays.

« Des quarante tribus qui forment les Zardezas, une
« seule se prétend autochtone, comme les Hadadja. C'est
« la tribu des Denhadja, dont le nom diffère peu de celui
« des Senhadja, d'origine berbère, qui sont représentés
« dans la subdivision de Bône par d'assez nombreuses
« fractions.

« En 1866, les Denhadja se composent de sept familles
« qui habitent l'Oued Aïn-el-Halleb, affluent du Saf-Saf.
« Ils s'intitulent fièrement : fils de païens, Ouled-el-Djou-
« hala. Dans la contrée qu'ils ont occupée, on voit
« encore des rochers et des dolmens qui sont appelés
« Guelaât-el-Djouhala, Guebar-el-Djouhala. Leurs traditions
« remontent au commencement du XVIIe siècle, époque
« où ils avaient la puissance et où vivait le plus célèbre
« de leurs ancêtres, Gassem-ben-Chabbi.

« Ce qui distingue surtout les Denhadja, c'est l'habi-
« tude qu'ils ont conservée d'élever sur leurs tombes des
« pierres d'un certain volume, appelées *snob*. Il y a cin-
« quante ans, on voyait encore six snob alignés sur les
« hauteurs qui séparent l'Oued Aïn-el-Halleb de l'Oued
« Khemis.

« Refoulés en 1835 dans la vallée de l'Oued Haddarat,
« ils virent leurs snob détruits par les Ouled-Messaoud.

« En 1838, l'occupation de Skikda par les Français
« leur rendit le calme et la liberté. A peine revenus sur
« leur territoire, les Denhadja s'empressèrent d'ériger
« dans leur cimetière un snob qui existe encore aujour-
« d'hui et qui porte le nom de *Snob Gassem*. C'est une
« pierre qui provient d'une construction romaine du voi-

« sinage ; elle est enfoncée en terre de 0m30 et s'élève « au-dessus du sol de 1m20 environ.

« Les Denhadja sont aujourd'hui aussi bons musulmans « que leurs voisins, sans cesser cependant d'attacher « encore une idée superstitieuse à leur snob.

« Avant l'occupation française, l'état de guerre cons- « tant les forçait à se marier entre eux. Ils étaient alors « totalement blonds, à yeux bleus. Un espion denhadja « était immédiatement reconnu et mis à mort. Aujour- « d'hui, aucune famille n'est de sang pur ; la couleur pri- « mitive des yeux et des cheveux est devenue rare. On ne « la trouve plus que chez trois individus : une vieille « femme, un homme adulte et une petite fille de dix « ans (1). »

Nos fouilles de Rouknia ont été sans résultat au point de vue épigraphique. L'ouverture de quelques tombes, formées de blocs épais de travertin, nous fait constater la présence de nombreux ossements, au milieu desquels nous avons trouvé un bracelet en bronze et deux vases en terre grossière. La visite des grottes est moins fructueuse (2).

Le 11, notre caravane monte lentement, par une pluie battante, la rive droite de la vallée de Rouknia, hérissée de dolmens qu'isolent de nombreux pieds d'oliviers sauvages. Sur le plateau formé par la roche nue, elle retrouve quelques sillons de la route de Guelma, longe le Djebel Debagh, plusieurs vallons presque incultes, et

(1) Extrait d'un manuscrit de M. le capitaine Sergent.

(2) Voyez : *Recherches anthropologiques, etc., sur Roknia*, par M. le général Faidherbe, avec cartes et planches. — *Histoire des monuments mégalithiques de Roknia*, par Bourguignat, Paris, Challamel, 1868.

franchit la Seybouse à trois kilomètres de la ville.

Inscriptions libyques des environs de Guelma. — Guelma renferme de vieux monuments dont les débris servent à de nouvelles constructions. Ceux qu'il nous importe de voir font partie d'un musée en plein vent, situé sur la place publique dont le sol, entre-ouvert pour les travaux de la fontaine, réserve encore de belles trouvailles aux archéologues du pays. Ce petit musée contient des stèles ornées de figures symboliques d'un grand intérêt. On y remarque surtout une belle inscription chrétienne sur marbre blanc, trois stèles puniques et une inscription libyque, encore inédite, gravée sur un bloc grisâtre, dont la colonne du milieu renferme le nom de Dabar, personnage numide.

Les environs de Guelma ont fourni dix-huit épigraphes libyques, relevées par MM. De la Marre, Grellois, Kremer et Cherbonneau dans le Djebel Mahouna et dans la riche nécropole d'Aïn Nechema, sur les bords de l'Oued Skhoun (1).

Sur une stèle publiée par le docteur Grellois, M. Halévy a pu découvrir le nom du dieu Gurzil — *Gurzil saxa cava resultant* (2) — sur lequel M. le docteur Judas a fait autrefois une dissertation digne d'être lue encore aujourd'hui (3).

Autel de Guelaat-bou-Sba. — Le 12. — En se rendant aux ruines d'Ascours, on traverse le vallon de

(1) De Vigneral : *Ruines romaines de l'Algérie.* 1er vol. planche 1, pages 6, 89, 90. 91.

(2) *Poème de la Johannide, l.* 3, v. 683.

(3) *Sur l'écriture et la langue berbère dans l'antiquité et de nos jours,* par A.-C. Judas, page 39.

Guelaât-bou-Sba, à l'extrémité duquel on découvrit jadis un autel dédié à une autre divinité indigène, Baldir, — *Baldiri argento sacrum.* — C'est sur ce point, c'est-à-dire un peu à l'est du col de Fedjous, que débouche l'antique voie romaine d'Hippo Regius à Calama. Sa bonne conservation la rend encore praticable aux cavaliers et aux piétons ; nous la suivons jusqu'aux ruines qu'elle laisse à gauche pour aller se perdre plus loin, vers le nord.

Ruines d'Ascours (Ascurus). — Les ruines d'Ascours sont à deux kilomètres de distance, au sud-est de Nechmeïa, village habité par des colons d'origine allemande, en grande partie du moins. Elles couvrent le versant oriental d'une colline qui, vue d'en bas, paraît couverte de pieds droits. Un beau massif de maçonnerie en pierres de grand appareil, admirablement conservé, se dresse au bas du coteau sur la rive gauche d'un ravin où naissent les sources qui alimentent les fontaines de Nechmeïa.

Nécropole. — La nécropole, but de notre course, est aujourd'hui à peu près complétement détruite ; elle fait partie du domaine de M. Jean Fontan. Ce propriétaire a mis un empressement digne d'éloge à communiquer à M. le Sous-Préfet de Bône les objets antiques qu'il découvrait chaque année en labourant son champ. Ils consistent en monnaies, poteries et quinze stèles, de petites dimensions, ornées de personnages plus ou moins grossièrement taillés, tenant le plus souvent à chaque main un poisson ou un chevreau. Nous avons été assez heureux pour y trouver un fragment d'inscription libyque. Ce n'est pas la première fois qu'on y découvre des inscriptions. Déjà,

en 1868, M. Fontan fit parvenir à M. le vicomte de Gantès une petite stèle avec inscription punique; le mauvais état des lettres empêcha M. le docteur Judas d'en publier la traduction; quant à la pierre elle-même, elle doit faire partie des collections de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1).

Mines du Nador. — Le 13. — De retour à Guelma, nous faisons nos préparatifs pour l'excursion du lendemain qui doit avoir lieu dans la plaine de Guelma et dans les montagnes escarpées des Ouled-Dhan. Nous avons pu fouiller, en passant, il est vrai, les alentours des sources chaudes de Hammam-Medjenouna et de Hammam-Roumia. Cette dernière source est plus chaude (45°) et ne renferme aucune des algues que l'on a observées à Hammam-Meskhoutin (2). Les habitants des villages, formés de gourbis, se rapprochent visiblement, par les traits et le langage, des Zenatia de l'Aurès. Ils ne peuvent nous fournir aucun renseignement sur les vieux Kebour des environs. En dehors des ruines romaines, un seul objet antique nous est montré ; c'est une lampe en terre trouvée dans les galeries anciennes que l'on exploite de nouveau pour l'extraction du minerai de zinc.

Rien ne peut donner une idée exacte de l'aspect terne, calciné et triste des collines légèrement teintées de violet que traversent les galeries exploitées. Comme souvenir de notre passage, nous acceptons quelques beaux échantillons

(1) Nous n'avons point remarqué sur le massif de maçonnerie l'inscription d'Adrien, signalée par M. de Laporte, — Dureau de la Malle. Renseignements, etc , etc.

(2) *Promenades et herborisations dans l'est de l'arrondissement de Bône* par M. Letourneux. — *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1868.

de cristaux de *nadorite*, que veut bien nous offrir un des employés supérieurs de la mine.

Voie romaine du Nador. — Le 14. — Après avoir longé la voie romaine, qui se dirige vers les ruines de Khemissa et de Tiffèche, si riches en monuments funéraires et autres, nous atteignons de bonne heure un des sommets du Djebel Nador; il est transformé en cimetière qu'entourent de jeunes cyprès tordus par le vent. Malgré l'air frais du matin, nous contemplons à notre aise le spectacle grandiose que présente le bassin de Guelma, fermé à l'ouest par les massifs de la Mahouna, du Djebel Debagh et du Taïa, qui se confondent à l'horizon. A nos pieds, et sur une plate-forme artificielle, s'élève le bordj du kaïd Si-Taïeb-ben-Zerguin, qui domine une immense étendue de terres cultivées. Cette hospitalière et confortable demeure est en grande partie entourée de jardins plantés d'arbres fruitiers qui l'abritent contre la violence du vent. Des troupeaux de bœufs et de chevaux gagnent les maquis, conduits par des bergers aux vêtements relativement propres, dont les gourbis, couverts de diss, n'ont pour entrée qu'une ouverture circulaire où le corps d'un adulte a de la peine à s'engager. Le maître lui-même vient donner des ordres. C'est un vieillard, à barbe blanche, dont la belle tête indique une grande intelligence et une grande énergie.

Il ne peut nous désigner aucun point de son commandement qui renferme des inscriptions semblables à celles de notre album que nous lui montrons.

La route qui sert au transport du minerai de zinc descend le versant septentrional du Nador, et longe le domaine de Dibidib, avant de franchir l'Oued el-Melah.

Inscriptions de Dibidib. — La ferme de Dibidib, bâtie sur les ruines d'une villa romaine, s'élève entre la Seybouse et l'Oued el-Melah, à peu de distance de leur confluent, sur une éminence dont le sol est pavé de pierres de taille.

M. le colonel Flogny, qui en est le propriétaire, veut bien nous montrer les parties qu'il a déblayées et les objets antiques découverts dans les petites chambres réservées aux bains. Il nous autorise à copier une inscription libyque, trouvée par lui au pied des murs de la villa. La stèle est une belle pierre en grès jaunâtre; les lettres, gravées profondément, forment quatre lignes verticales ; en nous servant de l'alphabet de M. Halévy, nous lisons sans peine le nom de Bogud à la première ligne de droite.

De là, nous descendons dans la vallée de l'Oued el-Melah, près du moulin et des jardins de figuiers de Barbarie, entourés d'un mur en pierres sèches. M. E. Mallet, d'Aïn-Tehamimine, ancien sous-officier d'artillerie, a relevé deux nouvelles inscriptions sur des dalles qui font partie de cette enceinte.

Inscriptions de Duvivier. — Le soir, nos tentes se dressent près du modeste presbytère de Duvivier, petite bourgade traversée par la route de Bône à Souk-Ahras. M. l'abbé Mougel, qui l'habite depuis plus de quinze ans, en a exploré les alentours et nous a communiqué de nombreux textes libyques provenant de Monéchema, de Tsorba, de Duvivier même et du Koudiat el-Batoum. Ce mamelon rocheux, qu'ombragent de grands pistachiers de l'Atlas, est surtout remarquable par sa nécropole, où l'on trouve des inscriptions tumulaires latines et libyques, des sarcophages, des

lampes et des vases en belle terre rouge, etc. Les pierres tumulaires portent généralement deux épitaphes, ornées de la croix, du croissant, du disque solaire.

SWASTIKA OU CROIX BOUDHIQUE. — Nous y avons rencontré, pour la première fois, le Swastika ou *Croix boudhique,* à laquelle on donne aussi le nom de croix gammée. Cette forme de croix remonte à la plus haute antiquité. Le Ramayana la place sur le navire de Rama; les sectateurs de Wichnou la tracent sur leur front; dans l'Inde, elle est sur une foule d'édifices. L'auteur des fouilles de la Troade l'a observée sur un grand nombre de Fusaïoles (1); en Italie, en Grèce, on l'a trouvée également sur des monnaies et des urnes antiques. Plus récemment, M. Stazof (2) l'a vue figurer parmi les broderies qui ornent les chemisettes, les tabliers des paysannes de la Grande-Russie; elle existe aussi, brodée dans les mêmes conditions, dans les villages de la Finlande, où elle fut apportée par des missionnaires boudhistes. Suivant M. de Rossi, cette forme de croix était fort en vogue chez les chrétiens, vers la fin du IVe siècle; les fidèles l'appliquaient sur leurs tuniques; on l'a trouvée sur celle du fossoyeur Diogène au cimetière de Calixte; enfin, elle serait venue après le signe de l'ancre 3).

La Swastika ou Croix gammée s'observe bien rarement en Algérie. De la Mare l'a vue reproduite trois fois sur le

(1) *Revue des Deux-Mondes*. — 1er janvier 1874.

(2) *Revue des Deux-Mondes*. — Congrès archéologique de Kief, 1874.

(3) DE ROSSI. — *Rome souterraine*. — Bulletin d'Archéologie chrétienne, n° 6, 1868 — *Revue archéologique*, 1874. — *Sépultures à incinération*, par A. Bertrand.

même fût de colonne à Ras-el-Oued, entre Setif et Bordj-bou-Arréridj. La figure du *Recueil de Constantine* (1857-1858), citée par M. de Rossi, se trouvait placée au-dessus d'une inscription latine des jardins de Tébessa.

Au Koudiat el-Batoum, deux croix gammées figuraient à côté du disque solaire, sur la partie supérieure d'une large stèle destinée à recevoir deux épitaphes. Cette pierre frappa nos regards, lors de notre passage à Duvivier en 1864 ; elle était alors placée à la porte du presbytère ; aujourd'hui, elle fait partie du Musée archéologique de la pépinière de Bône.

On trouve également plusieurs textes libyques sur quelques pierres des bords de la Seybouse, en aval de Duvivier.

M. Eugène Mallet, colon d'Aïn-Tehamimine, nous montre, à notre passage, deux inscriptions qu'il vient de découvrir à El-Guentra, dans une clairière de la forêt des Beni-Salah ; il croit à l'existence d'une nécropole qu'il fouillera bientôt.

Inscriptions des environs du Fedj el-Makta. — Nous engageons fortement M. Mallet à visiter dans tous les sens la forêt des Beni-Salah, ainsi que la ligne de faite située au nord du col où nos cartes signalent des Hadjera-Mektouba et le Kebour Soula [1]. Nous faisons des vœux pour qu'il y découvre quelque inscription libyque ou latine importante.

15 novembre. — La route de Souk-Ahras, après avoir dépassé l'auberge de La Verdure, traverse quelques plis de terrain plantés de merisiers sauvages, et longe le nord

(1) Carte topographique des environs de Bône, publiée par le Dépôt de la Guerre — Paris, 1851

de la montagne à travers de belles forêts de chênes-liége en pleine exploitation. Vers Aïn Sennour, l'horizon s'élargit ; l'œil plonge dans la verte et profonde vallée dont le torrent va se jeter dans la Medjerda, en aval de Souk-Ahras. Puis, la route décrit ses courbes sinueuses au milieu de grandes pelouses où l'on voit çà et là quelques fermes de colons savoisiens ; enfin, au dernier détour, on découvre la petite ville de Souk-Ahras dans une dépression de la rive droite de l'Oued Zerga, au milieu de vergers et de coteaux plantés de vigne.

Inscriptions de Souk-Ahras. — Souk-Ahras est bâti sur l'emplacement de Thagaste, patrie de saint Augustin. Plusieurs inscriptions latines, que l'Administration conserve, nous en donnent la certitude.

Les premiers commandants supérieurs du cercle réunirent autour du bureau arabe tous les débris trouvés dans les ruines de Thagaste, sarcophages, chapiteaux, pierres de taille ornées de dessins ou d'inscriptions. C'est là que nous vîmes pour la première fois, en 1864, la pierre où se trouvent gravés les trois mots suivants :

Ordo splendidissimus Thagastensium.

Le digne successeur de M. le capitaine Lewal, auteur de publications intéressantes sur l'archéologie locale et en particulier sur le champ de bataille de Zama (1), M. de Salles enrichit cette précieuse collection de toutes les stèles libyques, recueillies par ses soins dans les environs de Souk-Ahras. Deux d'entre elles provenaient de la maison

(1) *Revue africaine*, 2e vol. page 111. — Le beau sarcophage représentant la mort de Penthésilée, reine des Amazones, a été transporté à Bône.

du kaïd, située sur les bords de la Medjerda ; six autres lui furent vendues par un colon qui les découvrit en creusant un puits, et qui se disposait à les briser comme il en avait détruit plusieurs autres.

Toutes ces pierres libyques, dont l'examen était le but de notre visite à Souk-Ahras, toutes ces inscriptions que nous voulions relever, afin de vérifier l'exactitude des copies publiées antérieurement, avaient disparu, et nos efforts pour les retrouver sont demeurés sans résultat.

M. de Salles nous avait communiqué onze textes libyques des bords de la Medjerda; ils figurent tous dans notre Recueil d'inscriptions libyco-berbères.

Col de Refda. — Le 16. — Nous allons coucher au col de Refda, qui sépare le Djebel Mecid du Djebel Makouda. C'est par là que la route de Souk-Ahras à La Calle franchit cette ligne brisée de crêtes continues, dont l'altitude est de 1261 à 1405 mètres, et qui séparent le bassin de la Medjerda de celui de la Mafrag.

Hammam des Ouled-Zid. — La route descend d'abord dans le fond de la vallée qu'on entrevoit d'Aïn Sennour; puis elle remonte, suit les inflexions des corniches élevées que viennent égayer çà et là quelques bouquets d'amandiers sauvages, et atteint ensuite les plateaux et le Hammam des Ouled-Zid. Les eaux sulfureuses de cette source thermale viennent sourdre, au niveau du chemin, dans quelques grottes profondes que l'on a transformées en salles de bains. Ces grottes sont creusées dans le côté sud-ouest d'un plateau calcaire, taillé à pic, dont la partie supérieure et le versant oriental sont couverts de pierres de taille.

Les eaux chaudes gagnent la vallée, où elles arrosent quelques jardins à peu près incultes, après avoir laissé sur leur passage un dépôt blanchâtre caractéristique. M. l'abbé Pougel, en explorant, en 1866, les environs de ce hammam, y trouva quelques pierres ornées de personnages et des fragments d'inscriptions libyques. Aussi, nous avait-il recommandé de visiter en détails les murs en pierres des jardins et les ruines voisines. Nous n'avons retrouvé aucune des stèles dessinées par lui, soit au Hammam, soit au Fedj el-Haout. La seule stèle intéressante que nous ayons remarquée, pendant notre exploration, est une pierre sculptée, à personnage, que M. Mercier, commandant supérieur, se proposait de faire enlever, à notre passage.

Au-dessus du Hammam, le chemin s'élève en serpentant au milieu de vastes surfaces dénudées, moitié prairies, moitié collines ; on se croirait transporté au milieu des Alpes, dans la région où la neige fond tardivement. Arrivés au point culminant qui domine le col de Refda, nous voyons se dérouler derrière nous une très-grande partie du cercle de Souk-Ahras : plaines, vallées, montagnes, pics décharnés, forêts verdoyantes. Près de nous, vers la frontière, s'élèvent les hautes futaies des Ouled-Dhia, qui servent de refuge aux plus belles hordes de cerfs (1) que l'on trouve dans la région comprise entre La Calle et Négrine. Par l'échancrure du col de Refda, nos regards plongent au loin dans la vallée de la Mafrag, la plaine de Bône et jusque sur la ligne jaunâtre des dunes qui bordent la mer.

(1) Le cerf est représenté sur une monnaie de Bogud. (H. Muller.)

Un poste, composé de trois tentes arabes, garde le défilé, qu'on ne franchit point sans danger à l'époque des neiges et des brouillards, et que fréquentent les maraudeurs tuni-iens. C'est près de là que se trouve la nécropole explorée par M. Baxu en 1853 et par M. Mauche en 1857. Quelques inscriptions libyques, relevées par ces explorateurs, figurent dans l'*Annuaire de Constantine* (1853, planche XVI) et dans notre Recueil (1). La journée du lendemain devait être consacrée à la recherche de la nécropole et à la révision des textes ; mais de gros nuages, amoncelés sur les flancs du Djebel Mecid, vinrent fondre sur nous ; à l'aube, toute la région montagneuse était enveloppée d'épaisses brumes. Nos projets furent changés, et notre caravane descendit dans la plaine.

17 novembre. — Ce n'est pas sans quelques chutes plus ou moins graves que notre troupe, bêtes et gens, se laisse glisser sur l'argile du sentier humide et incliné à 45° ; enfin, on atteint, non sans peine, la base du Djebel Mecid, et on prend un instant de repos sur les bords de l'Oued Zitoun, un des principaux torrents qui en descendent. Nous remarquons, au milieu de bouquets d'oliviers couverts de fruits, des restes de construction qui s'étendent sur les deux rives et remontent assez loin dans la vallée. Dans une rapide exploration de cette ruine, nous relevons l'inscription suivante, gravée sur une stèle *élégante* en calcaire blanchâtre :

D. M. S.
APRONIA
VINDEMI
A. VIX AN
NIS XXXXV. H. S. E.

(1) N°s 78, 79, 99.

Bir Moussa. — Un peu au-delà de l'Oued Zitoun, nous avons la bonne fortune de rencontrer M. Videau-Laperrière, maréchal-des-logis de la smala de Bou-Hadjar. Apprenant que nous devons rester quelques instants au bordj, il veut bien revenir sur ses pas et nous conduire, chemin faisant, au puits de Moïse, Bir Moussa. Depuis longtemps, M. Videau-Laperrière avait remarqué, sur la margelle de cet ancien puits, une série de pierres portant des inscriptions dont les caractères lui avaient paru étranges; un médecin de la smala les avait copiées avec soin, dans le but de les envoyer en France, afin d'en connaître l'alphabet. Nous ne tardons pas à arriver sur les bords du Bir Moussa, qui est situé à droite de la route de Souk-Ahras à La Calle, sur le versant nord d'un mamelon éloigné de la smala d'environ quatre ou cinq kilomètres. Nous voyons, en effet, et avec un bien vif plaisir, une série de pierres, couchées les unes sur les autres, à demi-enfoncées dans ce puits, comprenant :

1° Une grande stèle couverte de dessins d'ornements et d'animaux ;

2° Une vaste pierre tumulaire, avec inscription latine placée au-dessus d'une série de personnages tenant les mains dressées vers le ciel :

AMASTRA
PACRUSIS
FIL. VIXIT
ANNIS LXX
H. S. E.

3° Trois stèles libyques, dont une offre deux inscriptions ; à la partie supérieure, on voit un personnage, et,

au-dessus de l'inscription inférieure, un cheval tourné à gauche. (Nos 206, 207, 208.)

Smala de Bou-Hadjar. — Des hauteurs de Bir Moussa, nous voyons au loin le bordj de la smala s'élever au milieu d'un massif de verdure. Cet établissement fut construit en 1853 dans un centre assez riche en débris antiques. Il est placé non loin du confluent de deux torrents qui reçoivent les eaux du Djebel Mecid avant de former l'Oued el-Kebir. Des coteaux berbeux le dominent à l'est; entre ces rivières et le bordj s'étend une vaste plaine qui se couvre au printemps d'une riche végétation.

La smala de Bou-Hadjar est séparée d'environ dix kilomètres de la frontière tunisienne, qui fait dans notre territoire un angle rentraut, habité par les Oucheteta, tribu de maraudeurs toujours disposés à faire des incursions dans les cercles voisins et jusque dans la plaine de Bône. Des spahis sillonnent, nuit et jour, les routes de Souk-Ahras, de La Calle et de Bône ; c'est à ces patrouilles continuelles que les indigènes doivent leur sécurité.

M. le docteur Mauche a fait un assez long séjour à Bou-Hadjar. En dehors de ses occupations officielles, il a pu se livrer à des recherches épigraphiques dans les nécropoles du col de Refda et de la Cheffia méridionale, et faire une étude spéciale des sources thermales des environs de la smala :

Hammam Sidi-Trad ;
— des Ouled-Zid ;
— — Messaoud ;
— Sidi-Djaballah.

De toutes ces fontaines chaudes, c'est la source ther-

male des Ouled-Messaoud qui a le plus fixé son attention. Elle coule dans un ravin encaissé, à une petite distance de la *smala*, sur la route de Duvivier par Bab-el-Kef. Les eaux, d'une température élevée, forment un véritable ruisseau, à leur sortie même du rocher. Les spahis de la *smala* leur attribuent une grande efficacité et en font un fréquent usage.

Il existe autour de ce Hammam de larges pierres plates, creusées à leur bord d'une rainure circulaire, et qui ont autrefois servi de pressoirs à huile. On en voit aussi un nombre très-considérable sur le coteau qui domine le Tarf, où chaque pierre est placée entre quatre murs dont les ruines couvrent le sol; à l'extrémité de chaque rainure circulaire correspond un vase en pierre, grossièrement taillé, destiné à recevoir le liquide.

C'est en aval du Hammam des Ouled-Messaoud, et presqu'en face du bordj, que M. Letourneux place les deux chambres sépulcrales, taillées dans le roc, le Dar el-Hadjar (la maison de pierre) et le Habs el-Kelb (la prison du chien), si célèbres dans le bassin de l'Oued el-Kebir (1).

Nous ne pouvons prendre congé de nos hôtes sans donner à la mémoire de notre jeune et aimable confrère, le docteur Beaugran, tué dans un combat pendant la récente insurrection de Keblouti, un souvenir de regret en allant déposer quelques fleurs tardives sur sa modeste tombe, creusée à mi-côte, au-dessus du bordj.

Bordj des Senhadja. — A trois heures, nous reprenons la route de La Calle. Le chemin franchit bientôt un ravin

(1) Monuments funéraires de l'Algérie orientale.

bordé de frênes séculaires, s'engage dans une vallée ouverte du nord au sud, monte insensiblement la côte du Djebel Senhadja et vient déboucher devant le bordj du kaid Bou-Larès, en plein territoire des Chiebna.

Ce bordj n'occupe qu'une faible partie de la plate-forme taillée dans le flanc oriental du Kef des Senhadja, dont le plateau supérieur le domine de cinquante à soixante mètres. Par sa position, il commande toute la vallée qui nous sépare de la Tunisie et la route de Souk-Ahras à La Calle.

Cette maison de commandement, de forme carrée, ne comprend qu'un rez-de-chaussée. Les chambres, occupées par la famille du maitre, prennent jour sur une vaste cour intérieure ; c'est là qu'on réunit le soir des poulicches, des chèvres, des vaches laitières et un troupeau de moutons. Une maison des hôtes, *Dar ed Dauff,* attenante aux constructions principales, reçoit les voyageurs surpris par la nuit ou le mauvais temps.

Entre la maison et l'escarpement, s'étend un espace assez considérable de terrain, clos de murs en pierres sèches, où l'on cultive nos légumes d'Europe, la vigne et des arbres fruitiers.

Les ruines d'une ancienne bourgade couvrent la partie méridionale de la plate-forme; on voit encore des pans de murs se dresser au milieu d'amoncellements de pierres de taille. A quelques mètres de ces ruines, existent sept grands sarcophages, creusés parallèlement dans la partie supérieure d'un rocher isolé, sur deux rangées de niveau différent.

Au-dessous du chemin, entre la ruine et le bordj, les eaux de quelques sources, à demi-encombrées par la

vase, coulent dans un pli du sol, planté de figuiers de Barbarie. C'est là que se trouvent les gourbis des serviteurs et des cavaliers du kaïd.

Bas-reliefs. — On voit, dans le mur extérieur du café maure, un bas-relief dont nous avons pris un estampage (n° 299). A la partie supérieure, on remarque trois pommes de pin ; au-dessous, deux personnages, homme et femme, tiennent chacun de la main droite, le long du corps, un poisson verticalement suspendu par la tête. La main gauche est appuyée sur la poitrine ; chez l'un de ces personnages, la main gauche supporte le *triangle* que sur des stèles puniques l'on retrouve isolé ou surmonté du croissant et du disque solaire (1).

Le triangle se voit encore sur un second bas-relief (n° 258), conservé à la maison des hôtes ; au sommet, le disque lunaire ; à droite, une autre figure dont la forme est celle d'un petit pain ; au-dessous, un personnage, fortement en relief, qu'à la forme des vêtements on reconnaît pour une femme ; la main droite est posée sur un autel en forme de sablier ; la gauche, appuyée sur la poitrine, porte le *triangle* qui présente ici une légère échancrure au côté droit. Au-dessous du personnage, est un agneau grossièrement indiqué au trait.

Nous aurons l'occasion de revoir le *triangle* sur une stèle libyque de la Cheffia, que nous avons déjà publiée d'après un croquis de M. Letourneux.

La djemaâ ou lieu consacré à la prière est située à un des angles de la plate-forme, au nord et au-dessus du

(1) *Annuaire de Constantine*, 1860-61, planche II, figure XXIII, tirée du Bas-Hab, de l'abbé Bourgade.

café maure. Elle est délimitée par une couronne de grosses pierres qui ne dépassent point le niveau du sol. Nous y reconnaissons une ancienne enceinte circulaire dont la tombe centrale ou le dolmen a été détruit.

L'absence d'inscriptions latines et libyques nous montre que le moment favorable à l'exploration des ruines du Djebel Senhadja, au point de vue épigraphique, est passé depuis longtemps déjà. Entreprise avant les travaux de construction du bordj et des murs qui servent de clôture aux jardins et à toute parcelle de terre pouvant produire un peu d'herbe, cette exploration aurait pu donner d'excellents résultats. A cette époque, les stèles, remarquées par le kaïd Si-Saïd-ben-Brahim, existaient encore, et il eût été facile de prendre de nouvelles copies des cinq inscriptions que ce chef indigène communiqua à M. de Mirbeck, commandant supérieur de La Calle. Berbrugger, qui les vit en 1840, à son passage dans cette petite ville, en garda le souvenir et signala plus d'une fois à notre attention *le lieu appelé Senhadja, situé près de la Cheffia*.

Bassin de la Cheffia. — Le chemin, qui conduit dans cette petite vallée si riche en inscriptions libyques, est une simple route stratégique. Il passe au nord du Djebel Senhadja qu'il contourne, franchit l'Oued Ouledja qui, plus bas, deviendra l'Oued Zitoun, et gagne, au-delà de grands maquis d'arbousiers, une clairière, où l'on reconnaît les restes de quelques dolmens. Un peu plus loin, après avoir traversé l'Oued el-Mekous, le sentier se trifurque ; nous suivons la branche du milieu qui nous conduit sur les mamelons d'Aïn el-Hofra, d'où l'on peut, en un instant, se faire une idée exacte de la configuration des deux petits bassins de la Cheffia.

Les montagnes ou collines, qui ferment de tous côtés ce canton aujourd'hui célèbre, sont :

1° A l'ouest, le Djebel bou-Abed ;

2° Au sud, le massif des Beni-Salah ;

3° A l'est, la ligne mamelonnée du Regouba ;

4° Au nord, les contre-forts du Bou-Abed et du Regouba, qui se rapprochent pour former le défilé de Sidi-Djaballah.

Plateau de Sidi-bou-Aoun. — Le mamelon d'Aïn el-Hofra, qui nous sert d'observatoire, se relie au Bou-Abed par le plateau inférieur et étroit de Sidi-bou-Aoun, que le rocher à pic (Kef) des Beni-Feredj, vient barrer dans toute sa largeur (1). C'est par ce fertile plateau que la Cheffia est divisée en deux bassins inégaux, ayant chacun son système hydrographique.

Cheffia méridionale. — Le bassin méridional est plus long que large et se trouve compris entre le plateau de Sidi-bou-Aoun et l'Oued el-Kebir, dont le vaste lit le sépare du massif des Beni-Salah. Cette petite plaine est traversée du nord au sud par l'Oued Semsem, déversoir des eaux du Bou-Abed méridional, l'Oued Benada, qui naît au-dessous d'Aïn-el-Hofra, et par l'Oued Mekous, qui prend sa source au loin vers le nord, sur le versant oriental du Regouba. Les eaux de ces torrents, d'une abondance variable selon les saisons, se jettent dans l'Oued el-Kebir.

La route de Bône à Bou-Hadjar, descendant les rampes du Bou-Abed, longe tout ce bassin et traverse des champs cultivés, des pâturages et des parties incultes que de

(1) Voyez la carte de notre *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, dressée par M. Gallas.

nombreux bouquets de rarour transforment en un véritable verger.

Les *Mecheta* ou *Mechta* des Beni-Salah sont généralement établies sur la rive droite de l'Oued Semsem, non loin du pont, sur les bords de l'Oued el-Kebir et au nord d'Aïn Guigba ou fontaine de l'érable.

On voit çà et là quelques substructions en pierre de taille, au milieu desquelles il n'est pas rare de trouver des fragments de stèles ornées de sculptures grossières.

CHEFFIA SEPTENTRIONALE. — Le bassin septentrional constitue la Cheffia proprement dite. Il est plus étendu que l'autre et a son grand diamètre dirigé du sud au nord. Mille petits ruisseaux, descendus des montagnes de l'est et de l'ouest, ainsi que des Chaâb-el-Hanencha, se réunissent en deux Oued principaux qui forment l'Oued Cheffia. Cette rivière s'engage bientôt dans la gorge de Sidi-Djaballah, et va se jeter dans l'Oued el-Kebir du Tarf, au-dessus du point de jonction de ce torrent et de la Bou-Namoussa, qui forment la Mafrag.

Les *Mechta* occupent les parties inférieures des collines, presque au niveau de la plaine, et s'élèvent à côté de quelques *Enchirs* ou amas de pierres de taille plus ou moins étendus. Les habitants cultivent le fond de la vallée, dont le sol est d'une fertilité proverbiale. Ils se livrent également à l'élevage du bétail qui, en été, abandonne la plaine desséchée pour les pâturages des montagnes voisines.

On ne peut traverser les deux bassins de la Cheffia sans remarquer de nombreux jardins de figuiers de Barbarie, entourés de hauts murs en pierres sèches, provenant des ruines voisines. Le cactus atteint de belles

dimensions et forme des massifs impénétrables. Cette culture donne aux habitants une quantité considérable de fruits savoureux, qui entrent pour une grande part dans leur alimentation et deviennent, pendant l'automne, un véritable objet de commerce.

Les Beni-Aïssa et les Beni-Amar habitent la région du nord et de l'ouest.

Les Ouled-Aziz et les Hanencha, fractions descendues des hauteurs d'Aïn Beïda et de l'Aurès, occupent le sud-est.

Bordj de la Cheffia. — De l'observatoire d'Aïn el-Hofra, on aperçoit au loin le bordj de la Cheffia ; on le dirait placé à l'entrée de la vallée de Sidi-Djaballah. C'est dans cette maison hospitalière que nous établissons notre quartier général. Son propriétaire a bien voulu nous en faire parvenir la clef; elle nous est remise par le sergent qui commande nos travailleurs, choisis dans la garnison de Bône. Nous trouvons dans le bordj : cour, écurie, cuisine et, au premier étage, deux chambres confortables, s'ouvrant au soleil levant sur une terrasse qui domine la plaine.

Il a été bâti par un kaïd de la Cheffia vers 1850, et s'élève sur le bord d'un plateau dont le sol est formé par les restes d'anciennes constructions. La seule partie encore debout est le fortin démantelé que protégent les koubba de Sidi-Chorka et de Sidi-Smeïda.

Exploration des Enchirs. — La journée du 20 est consacrée à la visite des murs de clôture des jardins et à celle des *Enchirs,* qui jalonnent les parties basses des montagnes et la plaine elle-même. Nous commençons par celui des Oum-Chegala, situé à l'ouest du

bordj. M. Gelas, auteur de la carte de la Cheffia, nous y avait signalé la présence d'une pierre libyque. Nous la cherchons en vain. Celui des Beni-Flah, au dire de quelques chasseurs, devait nous offrir une abondante collection de textes latins et autres. Notre espoir est complétement déçu, et, pendant un instant, nous pensons que les stèles ont été cachées dans les gourbis voisins par des indigènes, qui les considèrent sans doute comme d'anciens titres de propriété.

Dans la plaine, au jardin de Si-Mohammed-ben-Ramdan, l'un de nous retrouve une inscription libyque déjà vue par M. Letourneux (1).

L'Énchir Kennedil ou Guenadil ne nous offre qu'un petit nombre de pierres sans intérêt. Peut-être, en fouillant le sol à cinquante ou soixante centimètres de profondeur, aurions-nous pu trouver quelques dalles inscrites ; nous nous contentons de relever sur une stèle, qui mesure près de deux mètres de longueur, l'inscription suivante :

D. M. S.
VICTOR
INVS VI
XIT ANNIS
XXXIII

Le personnage, gravé au-dessus de cette épitaphe, est vêtu d'une ample tunique flottante ; de larges manches descendent jusqu'aux mains et les recouvrent en partie.

Vers le soir, à un kilomètre environ du bordj, une pierre debout, large, isolée au milieu de la plaine, et obli-

(1) *Recueil*, n° 75.

quement éclairée par les rayons du soleil couchant, attire de loin nos regards. Les lettres, disposées en trois colonnes verticales, se détachent noires et profondes sur le fond jaunâtre du grès. La couche extérieure du vieux monument, battu depuis des siècles par le vent et la pluie, se détache à la pression des doigts. Sa vue nous inspire un sentiment..... nous dirons presque de respect et de vénération (nº 210).

Hammam Sidi Djaballah. — Le 21. — Nos recherches, portées vers le nord, ont pour but l'exploration de la gorge de Sidi-Djaballah. Une puissante végétation et des flaques d'eau nous arrêtent bientôt ; obligés de suivre le chemin, nous visitons en passant la source thermale de Sidi-Djaballah et la grande construction circulaire que surmonte un dôme à demi effondré. Notre reconnaissance, favorisée par une température admirable, est poussée jusqu'aux jardins de Ghedir-el-Their et à l'entrée du Khanguet-bou-Redim, sur la route du Tarf. Nous rentrons le soir au bordj, sans avoir rencontré une seule pierre tumulaire.

Rochers des Beni-Feredj. — Le 22. — On gagne directement les Rochers des Beni-Feredj en passant par l'Enchir des Beni-Flah. Arrivés à la hauteur de l'angle nord du Kef, nous nous arrêtons devant le fronton d'une stèle à demi enfouie dans le sol et dont l'épitaphe est illisible. Tout le talus, compris entre la base du Kef et un massif de cactus, occupe l'emplacement d'une nécropole latine. Malgré une pluie fine et glacée, des fouilles commencent sur toute son étendue. On tire du sol quinze ou vingt stèles longues, étroites et grossièrement taillées ; quelques-unes seulement présentent des inscriptions ; toutes

sont ornées de personnages qui, par la pose et la forme des vêtements, rappellent ceux que nous avons observés sur les stèles libyques. Comme eux, nos personnages tiennent à chaque main un objet dont la forme ne peut être reconnue. Nous remarquons surtout une femme, au vêtement court et disposé d'une façon particulière, dont la main droite porte, à la hauteur de la tête, un verre à pied d'un modèle relativement gracieux.

Comme emblêmes, ces pierres tumulaires n'offrent que le croissant lunaire; la palme, si fréquente dans la nécropole libyque voisine, n'est observée sur aucune des stèles que nous venons de déterrer.

Nous reproduisons les inscriptions suivantes qui ne sont pas sans intérêt, soit à cause de l'âge avancé des défunts, soit à cause des noms au milieu desquels on remarque de suite celui d'AMASIRIS qui figure dans les épitaphes libyques de la Cheffia.

1

D M. S. AV
RELIA FORTV
NATA PIA VIX
ANNIS XLIIII

2

D M. S.
C. IANVARIA
VIXIT ANNOS
XLI. M. VI.

3

D M. S
[illegible]OSSIA S.A
TVRNINA PI
A VIXIT AN
NIS LX. MESVIII
D. VIII. H. S. E.

4

D M. S
VICTORIA
VICTORIS
FIL. VIX AN
LXXV

6

D M. S
BACCHVS
DONATVS
P. VIXIT AN
LXXXX.

5

DIS M. S
VICTOR VIX
ANNIS LXXV

7

ROGATVS AMA
SIRIS VIX
IT ANNIS
XXVIII

Nous continuons notre exploration du Kef en visitant, pas à pas, le vaste gradin qui longe la base des rochers à pic. Quoiqu'une végétation épaisse en défende l'accès, on constate la présence de substructions couvertes de pierres de grand appareil, d'un travail médiocre. Cette partie importante de la ruine ne renferme aucun fragment digne d'être cité. En aval, sur un espace assez étendu, le sol est formé de débris et de pierres d'un moindre volume.

Nécropole du Kef des Beni-Feredj. — A deux cents pas de là, la nécropole libyque s'étend sur toute la largeur du plateau de Sidi-bou-Aoun. Une épaisse broussaille en cache les monuments ; on rencontre d'abord un grand sarcophage et plusieurs dolmens à demi-renversés ; puis on aperçoit çà et là quelques-unes des pierres découvertes en 1868-1869. Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous revoyons les belles stèles du Vétéran, de Nabdhsen, de Sactut, etc. La stèle de Sactut

était enfouie au milieu d'une touffe de jujubier sauvage, et on ne voyait au-dessus du sol que l'extrémité du fronton. Son extraction nous donna une peine infinie. Il est vrai que nous fûmes largement payés de nos sueurs et de nos ampoules, nous et notre compagnon, le capitaine Henri, tué depuis à Sedan, lorsque le soleil vint éclairer le fronton d'abord, puis les anaglyphes et enfin l'inscription bilingue latino-libyque (1).

Le nom de Sactut nous rappelle notre bien regretté confrère et ami le docteur Judas. Pendant longtemps ce savant maître refusa de croire à l'exactitude de notre copie de l'inscription latine. D'après l'alphabet libyque alors usité, le texte libyque donne Nactut ; dans le texte latin, l'N est remplacé par un S et nous avions lu Sactut au lieu de Nactut ; le lapicide s'était trompé sans doute ; deux bons estampages prouvèrent au docteur Judas que notre copie était fidèle, sans toutefois le satisfaire entièrement (2 .

La connaissance de l'emplacement de cette riche nécropole, dont nous avait parlé M. Martin, capitaine du Génie, est due à M. Jayer, qui faisait construire le pont de l'Oued Semsem et utilisait pour ses travaux la pierre taillée de la ruine romaine qui longe la base orientale du Kef.

Les fouilles, que nous avions entreprises en 1868-1869, avaient eu pour résultat la découverte de vingt-cinq inscriptions libyques ou latino-libyques, relevées sur des stèles debout ou plantées dans le sol et formant une rangée orientée nord-sud ; d'autres pierres étaient étendues par

(1) *Recueil*, nº 24.
(2) Voyez : Halévy, *Etudes berbères*, page 111.

terre, au milieu des broussailles ; d'autres, enfin, ont été déterrées par nous-mêmes, nos ordonnances et nos muletiers.

M. le général Faidherbe et M. le capitaine Bosc visitèrent les ruines du Kef des Béni-Feredj et la nécropole à la fin de 1869 et y découvrirent vingt-cinq inscriptions nouvelles.

On connait donc aujourd'hui quarante-neuf textes libyques provenant de cette intéressante station, qui doit renfermer encore bien d'autres richesses épigraphiques.

Nécropole d'Aïn-el-Hofra. — En face du Kef des Beni-Feredj et de l'autre côté du plateau de Sidi bou Aoun, s'élèvent les coteaux des Hanencha, dont nous avons déjà parlé plus haut. Près du sommet, dans une dépression demi-circulaire ouverte au nord, jaillissent les eaux limpides d'Aïn el-Hofra ou fontaine du Trou. Un épais rideau de cactus et d'arbres fruitiers, que la ronce et la vigne sauvage entourent de leurs rameaux grêles et allongés, abrite contre le vent du nord et la source et les gourbis de la Mechta.

La nécropole, située plus bas, occupe une plate-forme de quarante-cinq ou cinquante mètres de longueur. A notre arrivée, plusieurs stèles en grès jaunâtre étaient étendues sur le sol. La grande stèle de Chinidial restait debout, quoique fortement déchaussée par les pioches de nos prédécesseurs, MM. Letourneux, Bosc et Faidherbe. Bientôt, à travers les fissures du sol, nos travailleurs distinguent quelques lettres libyques ; ils se mettent à l'œuvre sur le champ, et, après trois heures d'efforts continus, ils parviennent à déterrer six nouvelles inscriptions entières d'une belle conservation. Plusieurs d'entr'elles

sont les épitaphes des enfants d'Ira (nos 213, 214, 215, 216, 217, 218 et 219).

Les dessins et les copies achevés, on procède à l'estampage de la bilingue de Chinidial, fils de Misectri ou Misiciri, dont on ne possède encore aucune reproduction satisfaisante. Malgré la brise qui soulève le papier, et la profondeur inouïe des lettres, nous obtenons deux bonnes empreintes qui serviront à justifier notre leçon n° 216. Nous croyons qu'il est également utile de prendre un estampage de la grande stèle à personnage de M. Bosc (1) ; nous pourrons ainsi donner, avec plus de détails, un dessin du personnage lui-même, de ses vêtements et des anaglyphes qui l'accompagnent (2).

La nécropole d'Aïn-el-Hofra n'a produit, jusqu'à ce jour, que douze inscriptions libyques, dont une latino-libyque, celle de Chinidial. Depuis longtemps déjà, M. Letourneux a fait le rapprochement de ce nom avec celui de Kennedil ou Guenadil que porte encore un des Enchirs de la Cheffia que nous venons de fouiller. Nous croyons, comme lui, que cet ancien nom est bien celui qui sert à désigner la petite ruine de Kennedil.

Mechta de Si-Mohamed-ben-Resgui. — Avant la nuit, nous allons visiter une autre station, connue dans la contrée sous le nom de Mechta de Si-Mohamed-Resgui ou Aresgui. Cette Mechta est située à l'est et à deux kilomètres de distance d'Aïn-el-Hofra, au-delà de la Kouba de Sidi-Bekri.

On n'y voit ni sources, ni plantations qui puissent faire

(1) *Recueil*, 3e Série, n° 32.
(2) N° 255.

croire à un ancien campement indigène. Sur deux ou trois gradins taillés dans le sol incliné en pente douce, s'élèvent des pans de murs en pierres de grand appareil, reliés par des substructions formées des mêmes éléments. On trouve dans ces murs des pierres ornées d'inscriptions tumulaires latines et libyques, ce qui porte à croire que ces fermes isolées, construites à une époque relativement récente, furent bâties avec des matériaux pris dans les ruines et les cimetières voisins. Il est probable que les épitaphes de la Mechta proviennent de la nécropole d'Aïn-el-Hofra.

La stèle que vit le premier explorateur est étendue à quelques pas et à l'est de la ruine, sur un des côtés de la plate-forme. Elle mesure deux mètres de long sur cinquante centimètres environ de large ; d'épais lichens la couvrent d'un enduit verdâtre. Elle offre, à sa partie supérieure, deux personnages semblables à ceux du Djebel Sanhadja, par la forme des vêtements et par la présence du triangle symbolique porté par l'un d'eux sur la main gauche, à la hauteur du sein.

Quoique les lettres soient assez petites, il est possible de les voir sans difficulté, si l'on veut se donner la peine de brosser la pierre et d'enlever les lichens. En examinant les trois lignes verticales, nous n'avons pas tardé à reconnaître que le texte publié diffère notablement de l'original et que plusieurs lettres des deux lignes de droite ont été reproduites avec inexactitude. Ces deux lignes, que nous signalons, renferment un nom bien répandu en Algérie, celui de Matmat ou Matmata (n° 112).

Afin d'établir cette nouvelle leçon sur une base irrécusable, nous essayons de prendre plusieurs empreintes,

après avoir lu de nouveau le texte libyque, éclairé par le soleil couchant.

M. Letourneux a relevé, à la Mechta de Si-Mohamed-Resgui, l'inscription suivante :

DISMANIB
VS SACRIS
AMAIA VIX
IT AN LV. IX.

MM. Bosc et Faidherbe ont publié quelques bonnes inscriptions, recueillies par eux à cette Mechta. La plus importante est le nº 71 de notre Mémoire.

El-Kseir. — Les ruines d'El-Kseir, placées au-dessus de la Kouba de Sidi-bou-Beker, à l'entrée d'une gorge escarpée, nous offrent peu d'intérêt ; cependant, on y a trouvé quelques pierres tumulaires et une inscription libyque. Nous croyons que les coteaux voisins méritent d'être explorés plus complétement.

Béima. — Il en est de même de la station de Béïma, située au-dessous de Sidi-bou-Bekr, sur la rive droite de la vallée. Le sol est couvert çà et là de débris de murs en pierres sèches et d'anciens pressoirs à huile. Béïma est connu depuis 1869. MM. Faidherbe et Bosc y ont recueilli une inscription. Pendant que nous en prenons une copie, le cheik Si-Amara-ben-Brahim, des Bou-Asis, déterre un fragment que nous relevons avant de gagner Aïn-el-Hofra.

Nécropole du Chabet el-Mekous et de l'Oued Beïada. — Le 26. — Nous descendons par le versant opposé dans la Cheffia méridionale. Notre campement occupe une vaste clairière entre l'Oued Beïada et l'Oued el-Mekous. Ces deux ravins limitent, à l'est et à l'ouest, la nécropole dont nous allons bientôt fouiller le sol.

La nécropole du Chabet el-Mekous fut découverte en 1852 ou 1853 pendant les travaux de la route de Bône à Bou-Hadjar. M. Dumont, sous-lieutenant au 16e Léger, et M. Baxu, officier de Spahis, attaché à la smala, remarquèrent, dans la partie du cimetière coupée par la route, quelques inscriptions en caractères inconnus, dont ils prirent des copies. La Société archéologique de Constantine les publia dans l'*Annuaire* de 1853 qui renferme également deux inscriptions de Tiffèche et deux autres du col de Refda. MM. Mauche et Letourneux visitèrent le Chabet en 1857. M. Letourneux prit un croquis de l'enceinte circulaire, dont la pierre principale offrait une épitaphe libyque, croquis qui fut publié dans les *Monuments funéraires de l'Algérie orientale*. Le médecin de Bou-Hadjar releva quatre inscriptions que nous avons retrouvées, en 1869, dans le manuscrit de sa *Topographie médicale de la smala*, déposé dans les archives du Conseil de santé des armées, au ministère de la guerre.

Quoique nous ayons traversé plus d'une fois cette partie de la Cheffia dans nos tournées de vaccination chez les Beni-Salah, c'est à Si-Mohamed-ben-Mahmoud-Cheik que nous sommes redevable de connaître l'emplacement de cette nécropole. Dans les premiers jours de février 1868, nous y passâmes quelques instants, et, secondé par lui et quelques-uns de ses administrés, nous prîmes à notre tour la copie et un estampage de deux inscriptions, que MM. Dumont, Baxu et Mauche avaient déjà relevées en 1853 et 1857 (1).

Revenu à la nécropole du Chabet el-Mekous à la fin de

(1) *Recueil*, nos 30 et 32.

l'année 1868 et au commencement de 1869, nous y avions entrepris des fouilles et découvert un bon nombre d'inscriptions nouvelles; quelques-unes ont été copiées sur de grandes dalles frustes qui forment une rangée de pierres debout enfoncées dans le sol près des bords du ravin.

A la fin de l'année 1869, MM. Letourneux, Faidherbe et Bosc visitèrent la nécropole ; ces deux derniers explorateurs furent assez heureux pour y trouver une dizaine d'inscriptions nouvelles.

Le 27. — La journée est consacrée à revoir, livre en main, chaque inscription douteuse. Tout en faisant nos corrections, nous cherchons à nous expliquer nos premières erreurs. L'état fruste de beaucoup de pierres, leurs nombreuses fissures, l'usure des lettres, une couche épaisse de lichens et notre inexpérience sont les causes principales de l'inexactitude de quelques-uns des textes que nous avons publiés. La constatation des points dans les lettres rondes ou carrées est souvent bien difficile. En effet, la moindre dépression circulaire de la pierre, placée au centre de la lettre, peut facilement être prise pour un point ; la lettre prend alors une signification différente ; au lieu d'être un R, elle devient un B.

Pendant ce temps, notre petite troupe, fractionnée en trois bandes, se partage le champ à fouiller ; les uns visitent les collines voisines, les vieux dolmens et leurs enceintes circulaires ; les autres continuent les travaux commencés les années précédentes. Les plus favorisés par le hasard, après avoir renversé quelques blocs sans intérêt épigraphique, découvrent successivement, dans un espace restreint, situé sur la rive gauche de l'Oued Beïada, huit

stèles en parfait état de conservation, ornées du fronton triangulaire, du croissant, du disque lunaire et enfin d'un personnage placé debout entre deux palmes (nos 220, 221, 223, 224, 225, 226, etc.). La plus remarquable, sinon par la grandeur de l'inscription, au moins par la beauté relative de l'image du défunt, frappe d'étonnement et de surprise les indigènes que la curiosité avait réunis autour de nous.

C'est une femme ! disent-ils.

Vois la ceinture qui maintient les plis de sa robe !

Vois les anneaux de la chevelure qui descendent au-dessous des tempes comme des boucles d'oreilles ! !

A ceux qui portent les caractères de la race berbère, nous ne manquons pas de dire que ces pierres, âgées peut-être de 2,000 ans, ornaient les tombes de leurs ancêtres dont les noms sont reproduits en lettres de leur antique alphabet.

C'est en vain que nous cherchons à les renseigner ; ils se retirent persuadés que nos travaux ont pour but la découverte d'un trésor. C'est à leurs yeux l'unique raison qui puisse expliquer la présence, sur leur territoire, d'un aussi grand nombre d'hommes (douze armés de pelles et de pioches.

Le 28. — D'autres recherches ont lieu en aval de la route, sur la même rive de l'Oued Beïada, dans un point déclive, où le fronton d'une stèle faisait saillie au-dessus des alluvions. Après six heures de travail, nous avons la satisfaction de contempler, étendues sur les bords de l'excavation, neuf autres pierres portant des inscriptions en lettres d'une belle grandeur et nettement apparentes.

On découvrait, en même temps, plusieurs blocs dé-

grossis, ornés d'inscriptions, dans la partie de la nécropole déjà fouillée en 1869 (nos 236, 237, 238, 240).

Nous faisons prendre immédiatement un estampage de chaque texte et un croquis du monument.

Pendant que le papier sèche aux rayons du soleil couchant, nous allons reconnaître Dar-el-Ghoula (la maison de la goule), près de laquelle une pierre inscrite a été signalée par M. le capitaine Bosc.

C'est une chambre carrée, de petite dimension, creusée dans le flanc occidental d'un rocher hémisphérique d'environ deux mètres de haut, qui sort de terre au milieu d'un champ labouré, non loin de deux petites ruines isolées. La porte rectangulaire, par laquelle elle reçoit le jour, s'ouvre dans la direction de l'ouest. Du sommet de Dar-el-Ghoula on domine l'Oued el-Kebir, qui vient contourner la pointe méridionale du Bou-Abed, au-dessous de Ras-el-Aïoun. La nuit nous empêche de nous livrer à la recherche du tombeau phénicien, *encore intact,* découvert par M. Letourneux, en 1869, dans cette partie reculée de la Cheffia.

Pour regagner le camp, nous passons au pied du mamelon du Dir, et, à deux cents mètres de l'Oued Beïada, nous trébuchons sur trois blocs couverts d'inscriptions remarquablement conservées.

Dans une reconnaissance de la route de Bou-Hadjar, poussée jusqu'aux ruines du Djebel Souani ou Assouani, on ne rencontre que les deux grandes stèles déjà connues de MM. Mangin et Lenoble (1).

Les résultats des fouilles, trop rapidement exécutées,

(1) *Recueil*, nos 51 et 53.

des bords de l'Oued el-Mekous et de l'Oued Beïada, ont dépassé nos prévisions. Sans parler des lectures nouvelles de textes déjà publiés, elles nous ont permis de relever environ vingt-quatre inscriptions inédites, entières et d'une belle conservation : en ajoutant à ce nombre déjà élevé d'épitaphes libyques toutes celles (vingt-trois) de nos explorations de 1868-1869, et les onze autres que M. le général Faidherbe a découvertes, après nous, dans le même endroit, on voit que cette riche nécropole a fourni à l'épigraphie cinquante-huit inscriptions libyques ou latino-libyques. Il est bien entendu que, dans cette énumération, nous comprenons toutes celles, au nombre de sept, que MM. Dumont, Baxu, Mauche ont fait connaître et dont nous avons publié les textes beaucoup plus exactement que nos prédécesseurs.

Le tableau suivant indique le nombre des inscriptions trouvées dans chaque nécropole, et donne une idée exacte des richesses épigraphiques de la Cheffia.

Aïn-el-Hofra	12
Environs du Bordj	1
Dar-el-Ghoula	1
Djenan de Si-Mohammed-ben-Ramdan	1
Kef des Beni-Feredj	49
Kseïr et Beïma	2
Mechta de Si-Mohammed-ben-Resgui	5
Oued el-Mekous et Beïada	58
	129

Nous compléterons les renseignements qui précèdent en disant que, dans nos dernières fouilles, on n'a trouvé

ni ossements, ni fragments de poterie plus ou moins grossière; nous constatons de nouveau que les nécropoles de la Cheffia ne renferment aucune inscription punique, ni monnaies ni médailles, ni objets d'art soit en bronze soit en fer, ni armes en silex ni armes en pierre polie.

On a mis autant de soin à la reproduction des figures symboliques qu'à la copie des textes. Si les épitaphes nous fournissent de nouveaux matériaux pour l'étude de l'alphabet et de la langue libyques, nous pensons que les anaglyphes nous permettront de connaître le culte que professaient les anciens habitants de la Cheffia. Nous espérons aussi que certaines lettres des inscriptions latino-libyques et quelques formes de vêtements fixeront, d'une manière précise, l'âge de nos monuments funéraires.

Quant aux formes des stèles et aux anaglyphes en général, nous nous contenterons d'en faire une simple énumération :

Bloc de pierre plus ou moins informe;

Pierre grossièrement taillée avec ou sans fronton;

Croissant et disque lunaire ne couronnant jamais le triangle;

Disque solaire à rayons;

Triangle (cône) porté sur la main gauche devant la poitrine;

Petites colonnettes placées de chaque côté du croissant;

Palme simple tenue de la main gauche;

Palme double placée à droite et à gauche de l'image du defunt;

Couronne de laurier;

Pyramide (monument funéraire);

Arbre noueux à trois feuilles (caducée ?) ;

Tête d'homme dessinée au trait ou sculptée grossièrement dans une niche;

Figure anthropomorphe sans pieds ni bras;

Personnage, entre deux palmes, les bras pendants, légèrement écartés de l'axe du corps, portant souvent de chaque main un objet informe; ou bien tenant la main gauche appuyée sur la poitrine, pendant que la droite est armée d'une palme ou se dresse vers le ciel, avec ou sans cet emblême;

Colombe ;

Lion ;

Cheval.

III

Le temps s'est écoulé rapidement et le terme de notre congé approche : il nous faut regagner Constantine.

Le 30. — Notre caravane suit la route de Bône; des hauteurs du Bou-Abed, nous jetons un dernier regard sur le panorama que nous offre la vallée de l'Oued el-Kebir. A dix heures, on longe les escarpements où le caïd Bou-Larès, en 1864, avait placé les sentinelles chargées de la garde du défilé. Il nous semble entendre encore les coups de sifflet aigus et prolongés, qui retentissaient dans toute la vallée sans inspirer une grande confiance aux voyageurs.

Plus loin, dans les bois d'oliviers qui ombragent la rive droite de la rivière, notre marche est un moment suspendue. Un cavalier à barbe rousse barre le chemin, portant devant lui le cadavre de son frère, enveloppé d'un linceul et placé entre de longs batons de tente solidement

attachés les uns aux autres ; il va le déposer dans le cimetière de sa tribu.

Le petit bassin des Merdès, que nous traversons pour atteindre le gué de la Bou-Namoussa, renferme quelques pierres libyques. Elles ont été découvertes par MM. de Vigneral et Faidherbe en 1866 et 1869. Dans les ruines voisines de la maison du kaïd, en amont du gué, on lit sur un fragment de marbre, ayant servi de seuil de porte, l'inscription suivante : SPES IN DEO, avec palmettes aux deux bouts et le monogramme du Christ au milieu.

La route franchit ensuite la Bou-Namoussa et traverse le vallon où s'engage la rivière avant de pénétrer dans la plaine de Bône. Nous laissons à gauche, aux pieds du Djebel Naorah, la ferme de M. Amaoui, un beau puits romain, un grand sarcophage servant d'abreuvoir et, sur les dernières pentes des collines, la kouba de Sidi-Abd-el-Aziz, qui s'élève au milieu de cinq ou six dolmens.

A trois heures, notre caravane s'arrête un moment sur les bords du Khelidj, près d'une haute butte qu'on n'a point encore fouillée. Les indigènes donnent le nom de Khelidj au vaste canal qui se détache de la Seybouse au-dessus de Sidi-Denden, serpente au milieu de la plaine et vient se jeter dans la mer un peu à l'ouest du marabout de Sidi-bou-Nechmeïa. Est-ce un simple canal de dessèchement ou un ancien lit de la Seybouse? Pour quelques-uns, cette dernière opinion se fonde sur ce que la Table de Peutinger place Hippo Regius à cinq milles romains au nord-ouest de l'Ubus.

Quoiqu'il en soit, six grandes fermes, véritables oasis, s'élèvent aujourd'hui sur les bords du Khelidj, au milieu des ruines d'anciens établissements agricoles où l'on

recueille chaque jour monnaies, lampes, vases en terre, fragments de plomb, de marbre blanc conservant encore quelques restes d'inscriptions. Près de la ferme de Bel-Amar, existe une nécropole où l'on n'observe que des pierres tumulaires d'esclaves des deux sexes : *Servus, Serva, Conservus, Conserva*. On y voit également l'épitaphe du *Villicus,* mort à l'âge de soixante-dix ans. La mention d'un *Villicus,* dit M. F. Calmettes (1), indique à Bel-Amar l'existence d'immenses *prædia*. Nous reproduisons ci-dessous les plus intéressantes des inscriptions copiées par nous en 1869 :

1

[illegible]INIA PRIM
A. VIX ANNIS.
C. FEC[illegible]
[illegible]
CONSER HSE

2

[illegible]ENAIT
VILICVS
V. A. LXX
CERIALIS
VXOR
F. C.

3

FELICVLA
VIX. A. XXXV
ETRVSCVS
CONS EIVS
B. M. D. S.

4

FELIX SEC
TOR. SER. VIX
ANNIS LXX. FEC
FILII
H. S. E.

Nous croyons devoir joindre à ces quatre épitaphes celle d'un autre *Villicus,* dont M. A. Goyt, membre de la Société, nous a fait parvenir de Khenchela un excellent estampage :

(1) Comptes-rendus de la *Société française de numismatique et d'archéologie,* 1870.

SATVRNO AVG
SACRVM ADI
ECTVS VILICVS DE
PECORIBVS V. S. L. A (1)

C'est au-dessus de la naissance du Khelidj, sur les bords de la Seybouse, à Guebar-bou-Aoun, qu'on a trouvé la double inscription : Lucio Postumio Felici Celerino. (L. Renier, 2871.)

La ville de Bône prend chaque jour de l'accroissement depuis la démolition des vieux remparts et la création du port. Les travaux exécutés, soit dans la ville, soit dans la banlieue, n'ont amené aucune découverte épigraphique. Les inscriptions d'Hippo Regius que l'on trouve dans l'ouvrage de M. L. Renier sont au nombre de trente, et ne renferment que des épitaphes ou des fragments de dédicaces à des empereurs, à Dioclétien, par exemple.

Pendant notre séjour dans cette ville (1863-69), nous avons recueilli un assez grand nombre d'inscriptions nouvelles, à Bône même, au faubourg, près du pont d'Hippone, dans les jardins situés autour des grandes citernes et enfin à la ferme de M. Lacombe. Les deux inscriptions principales sont : 1° celle dédiée à NÆVIO FLAVIO JVLIANO, gravée sur un beau marbre blanc provenant du jardin de M. Jean Attard, situé aux pieds du versant oriental du mamelon d'Hippone, et 2° l'épitaphe de MARCUS CIARCIUS PUDENS, dont la septième ligne, *Centuria Silani* etc., a longtemps embarrassé les épigraphistes. Cette pierre tumulaire se trouvait dans la cour du bureau arabe civil; elle y aurait été apportée de la

(1) *Revue africaine*, n° 103, 1874.

ferme de M. Lacombe (1). Aucun autre monument d'Hippo Regius ne renferme le nom de cette ville qu'on voit cité, une ou deux fois, il est vrai, sur des monnaies à exergue punique, attribuées par Müller à cette cité royale. Celle qui porte le nº 63 nous intéresse à un autre point de vue; en effet, on y voit : « Tête barbue de Melkart surmontée de l'astre du soleil; au revers, tête d'Astarté voilée, surmontée du croissant, renfermant le disque de la lune. » Or, ces emblèmes d'Astarté, *surtout vénérée en Numidie et à Carthage comme déesse de la Lune,* se retrouvent à chaque pas sur les stèles libyques de la Cheffia (2).

Les monuments arabes de Bône renferment un grand nombre d'inscriptions encore inédites. Nous avons, autrefois, envoyé à la *Revue africaine*, le texte et la traduction de celle de la porte de la Kasba dont le rédacteur en chef nous accusa réception. On n'a point encore publié le texte arabe gravé sur une des parois de la porte voisine de l'hôpital civil. D'après la légende, cette inscription aurait suffi pour mettre la ville de Bône à l'abri d'une invasion de scorpions dont elle était menacée.

L'inscription, qui fait connaître la date de la restauration du Fort-Génois, se trouve dans un des numéros de la *Revue africaine.*

Nous profitons de notre passage à Bône pour faire une excursion vers ce fort, dans l'espérance de recueillir, sur ces rochers qui bordent la mer, des fragments de *Belima.* C'est une substance bitumineuse, citée par beaucoup

(1) *Revue africaine*, 1864, page 394; 1865, page 168-169. — *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1865, pages 166-168.

(2) *Numismatique de l'ancienne Afrique : Numidie, etc.* VIe vol., page 52.

d'auteurs arabes de matière médicale, qui lui donnent aussi le nom de *Moumia* du Moghreb. Ils prétendent qu'elle est rejetée par un grand poisson, appelé Behim-el-Bahr, sur la partie de la côte comprise entre Tabarca et Bougie. Les femmes arabes font usage du Belima qu'elles mâchent pour se blanchir les dents. On trouve dans les boutiques des Mozabites cette substance peu connue.

Avant de quitter notre bivouac d'Hippone, il nous reste à remercier M. Dubourg de l'hospitalité qu'il nous a offerte à son bordj de la Cheffia. Après s'être informé des résultats de notre excursion, il veut bien nous montrer les nombreux fragments d'une inscription qu'il vient de trouver près des grandes galeries romaines aujourd'hui transformées en caves; de plus, il nous indique deux inscriptions chrétiennes inédites :

† REPARATA	MARCELLVS
FIDELIS VIX ANNVM	FIDELIS VIXIT
VNVM. MENSES VI	ANNOS XXVIII
DIES XIIII	QVIEBIT IN PA
QVIEBIT IN PACE	CE SVB DIE
SVB DIE QVINTV	QVINTV KL. A
IDVS FEBRVARIAS	PRILES INDIC.
INDICTIONE QVAR	
TA DECIMA	

Le 6 décembre. — Nous rentrons à Constantine, satisfait des résultats de nos fouilles dans les cercles voisins de la Tunisie.

Notre butin scientifique comprend cinquante inscriptions libyques inédites, entières, des copies nouvelles de

textes déjà publiés et quelques bons estampages destinés à justifier nos lectures.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à la Société archéologique la primeur de ces inscriptions, qui figureront plus tard, avec la collection entière, dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*. « Grâce à vous, nous écrit M. Renan, secrétaire de la Commission, notre chapitre libyque sera d'une richesse exceptionnelle. »

Constantine, le 1er juin 1874.

ERRATA

Pag. 5, lig. 3. — *Supprimez* la virgule après le mot réaliser.

Pag. 9, lig. 1 et 2. — *Lisez :* M. Bourguignat et, après lui, M. le Général, etc.

Pag. 14, lig. 3. — *Lisez :* AVGVSTO, *au lieu de :* ARGENTO.

Pag. 28, lig. 5 et 6. — *Supprimez :* de la smala.

Pag. 28, lig. 6. — *Lisez :* 259, *au lieu de :* 299. — Lig. 13. — *Lisez :* lunaire, *au lieu de :* solaire.

Pag. 30, lig. 4. — *Supprimez* la virgule, après : Beni Feredj.

Pag. 31, lig. 1. — *Lisez :* zarour, *au lieu de :* rarour.

Pag. 40, lig. 28. — *Lisez :* 212, *au lieu de :* 112.

Pag. 47, lig. 4. — *Lisez :* monnaies ou médailles. — Lig. 5. — *Lisez :* ni armes en silex ou en pierre polie.

ORDRE DES INSCRIPTIONS

NOUVELLES OU DÉJA CONNUES

REPRODUITES DANS LES PLANCHES

Nous nous faisons un véritable plaisir de reconnaître que la plus grande partie de nos monuments funéraires est reproduite d'après les croquis originaux de notre excellent ami et compagnon de voyage, M. Gaston du Martray, Capitaine d'État-Major au 3e régiment de Tirailleurs. Cet officier distingué a bien voulu nous donner tout le temps qu'il pensait d'abord consacrer à la chasse et à l'exploration de la frontière de la Tunisie.

Nous le prions d'agréer l'expression bien sincère de notre reconnaissance.

ENVIRONS DE CONSTANTINE.

N° 194. — Cimetière des Chorfa, dans l'Oued Chabet-el-Kram, route de Guelma par le Djebel Taïa.

AZEL DES MEDJALED.

Nos 195 et 196. — Nécropole dolménique, au-dessous de la maison forestière, sur la rive gauche de l'Oued Meridj; route de Guelma par le Taïa.

ENVIRONS DE GUELMA.

N° 197. — Jardin public; — de provenance inconnue.

N° 198. — Nécropole d'Ascours (Ascurrus); route de Guelma à Bône.

ENVIRONS DE DUVIVIER.

N° 199. — Ferme de Dibidib, au-dessus du confluent de la Seybouse et de l'Oued El-Melah (Général FLOGNY).

N^os^ 200 et 201. — Murs en pierres sèches des jardins de l'Oued El-Melah; domaine Flogny (MALLET).

N° 202. — Coudiat-el-Batoum, nécropole latine et libyque (MOUGEL).

N° 203. — Tsorba (MOUGEL).

ENVIRONS DE TEHAMIMINE.

N° 204. — Nécropole d'El-Guentra, dans la forêt des Beni-Salah, en face du village (MALLET).

ENVIRONS DE TÉBESSA.

N° 205. — Aïn-Chabrou (EMPÉRAUGER, sous-lieutenant au 3^e^ Tirailleurs).

SMALA DE BOU-HADJAR.

N^os^ 206, 207 et 208. — Bir-Moussa, à cinq kilomètres, au sud du bordj, à gauche de la route de Souk-Ahras (VIDEAU-LAPERRIÈRE).

VALLÉE DE LA CHEFFIA.

N° 209. — Nécropole du Kef des Beni-Feredj.

N° 210. — Champs au sud-est du bordj.

N° 211. — Murs en pierres de Beïma, au-dessous de la kouba de Si-Bou-Beker.

N° 212. — Mechta de Si-Mohamed-ben-Resgui ; lecture nouvelle (n° 72 du Recueil).

N°s 213 à 217. — Nécropole d'Aïn el-Hofra.

Obs. : Le n° 216 est le n° 73 du Recueil ; lecture nouvelle.

N°s 217 à 244. — Nécropole du Chabet el-Mekous et de l'Oued Beïada.

ENVIRONS D'EL-MILIA (OUED EL-KEBIR).

N° 245. — Fragment de calcaire noirâtre, trouvé près du poste (EMPÉRAUGER).

ENVIRONS DE DJIDJELI.

N° 246. — Territoire des Djimla ; route du Col de Fedoulès (DE VERNEUIL, capitaine d'état-major).

ENVIRONS DE SÉTIF.

N° 147. — Ruines de Khorbet-es-Salah ; copie de M. A. GOYT, géomètre.

LECTURES NOUVELLES.

N° 248. — Recueil, n° 47.
N° 249. — id. n° 45.
N° 250. — id. n° 56.
N° 251. — id. n° 42.
N° 252. — id. n° 40.
N° 253. — id. n° 35.
N° 254. — id. n° 69.
N° 255. — id. n° 32 (Bosc) 3e série.

N° 256. — Recueil, n° 74.
N° 257. — id. n° 30 (Bosc) 3e série.
N° 260. — id. n° 46.
N° 261. — id. n° 48.
N° 262. — id. n° 38.
N° 263. — id. n° 58.
N° 265. — id. n° 99.

BAS-RELIEFS.

Nos 258 et 259. — Bordj du caïd Bou-Larès, dans le Djebel Sanhadja.

N° 264. — Dessin au trait trouvé sur une pierre de taille à Aïn-Guigueba, dans la Chellia méridionale ; croquis de M. le Conseiller LETOURNEUX.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES LOCALITÉS

où l'on a découvert des inscriptions libyques

ASIE.

PÉNINSULE SINAÏTIQUE. — HALÉVY : Études berbères.

AFRIQUE.

1° CYRÉNAÏQUE : Derna, grotte de Cyrène.

2° TUNISIE : Thugga, Macter, Ksar-Chellik.

3° ALGÉRIE. — *Cercle de Lacalle :* Nécropole d'Aïn-Arnat, Aïn el-Kebir (Ouled-Ali), bordj d'El-Guitoun, Selem-Mta-Bougine, hammam Sidi-Trad, Bir-Moussa, Remel-el-Djedri, Mocta-el-Hadid (chez les Sanhadja); vallée de la Cheffia : Nécropoles du Chabet el-Mekous et de l'Oued-Beïada, d'Aïn el-Hofra et du Kef des Beni-Feredj, etc.

Cercle de Souk-Ahras : Nécropole du Djebel Mecid, Fedj-el-Haout, hammam des Ouled-Zid, territoire des Ouled-Driss et des Maïas, ruines de Taoura, de Fedj-Merao, de Khemissa, nécropole du Coudiat el-Batoum, Medjez-Sfa, Djebel Fekrina, Monèchema, Dibidib à la ferme du général Flogny.

Cercle de Tébessa : Aïn-Chabrou.

Cercle d'Aïn-Beïda : Ruines de Tiffèche, plaine de Temlouka.

Djebel Aurès : Col de Tisi-Rioul.

Environs de Bône : Plaine du Merdès, ruines des bords de la Bou-Namoussa; Djebel Thala, barraque de Dréan.

Cercle de Guelma : Nécropole d'Ascours à Néchemeia, Djebel Mahouna, nécropole d'Aïn-Néchma sur l'Oued Skoun.

Environs de Philippeville : Jemmapes, dans la ferme Alby; Robertville (Roger).

Environs de Constantine : Nécropole à dolmens des Beni-Medjaled, cimetière des Chorfa, Aïn-el-Bey, Djebel Chettaba aux ruines d'Arsacal.

Cercle d'El-Milia : Environs du poste, sur la rive droite de l'Oued-el-Kebir.

Environs de Sétif : Ruines de Kessaria, Bir-Babouch, Aïn-Temouchen, Khorbet-es-Salah.

Cercle de Bordj-bou-Arreridj : Khorbet Ouled-Dahmane.

Plaine du Hodna : Msila.

Environs d'Aumale : Substructions anciennes.

Kabylie : Abisar.

Cercle de Tizi-Ouzou : Caravansérail des Issers.

Environs d'Alger : Taouche Serkadji, Ouled-Fayed près de Douéra.

Cercle de Ténès : Territoire de Montenote.

Cercle de Lalla-Marnia : Environs du poste.

Iles Canaries.

NOTE

SUR LES VESTIGES D'UN MONUMENT

DÉCOUVERT A CONSTANTINE

dans la rue Combes, auprès de la Mosquée de SI HAMOUDA

PAR

M. LE COLONEL BRUNON

Directeur du Génie

Le 15 octobre dernier, l'actif et intelligent chercheur d'antiquités de Constantine, notre zélé collégue, M. Costa, vint nous informer que, dans les fouilles que l'on exécutait aux abords de la rue Combes, pour les fondations de la mosquée de Si Hamouda, riche propriétaire de Constantine, on venait de mettre à découvert les restes d'un arceau en pierre de taille qui, étant complétement enfoui sous le sol, était dans un bon état de conservation. Nous nous rendîmes immédiatement sur les lieux et nous pûmes constater, d'une part, que cet arceau avait, en effet, une certaine importance, tant au point de vue de ses dimensions qu'à celui de l'appareil des pierres entrant dans sa construction ; d'autre part, que son plan horizontal affectait la forme d'une courbe et qu'il se reliait, à droite

et à gauche, à un système d'arceaux analogues. Comme ces restes sont destinés à disparaître à bref délai, dès le jour même, nous priâmes M. Beauchard, garde du Génie, attaché à nos bureaux, et qui est habile dessinateur, d'aller en faire le lever complet, afin d'en pouvoir conserver un spécimen, au moins comme dessin.

Deux jours après, M. Costa nous conduisit à nouveau sur les lieux, et nous montra, dans l'une des boutiques arabes de la rue Combes, une autre partie d'arceau, appartenant au même système que celui dont il vient d'être parlé, et qui en est éloigné de cinq mètres. En même temps, comme on avait continué les fouilles, on avait mis à découvert un autre mur également circulaire, et exactement concentrique à celui qui porte le système d'arceaux.

Malheureusement, il est à regretter qu'aucune inscription n'ait été mise à jour par les fouilles; de sorte que nous ne pouvons que conjecturer ce que pouvait être ce monument, d'après ses vestiges.

Il convient d'ailleurs, en outre, de faire connaître qu'il y a environ six mois ou un an, lorsqu'on a abaissé, dans la partie qui correspond à Dar-el-Bey, le niveau de la rue Combes, on a mis à découvert, à peu près au niveau du seuil du monument dont nous nous occupons, le dallage parfaitement conservé d'une voie romaine, qui devait y donner accès.

Quoiqu'il en soit, ainsi que l'indique la figure 3, pl. XIII, du dessin qui accompagne cette note, l'écartement et les dimensions des vestiges du monument que l'on venait de découvrir, permettaient d'obtenir, sans trop d'erreur, une corde et une flèche suffisamment exactes, malgré l'irrégu-

larité de la taille, qui appartient évidemment à la basse époque, pour determiner le plan horizontal du monument qui était circulaire, et dont le rayon, du centre à l'extérieur, est d'environ quatorze mètres.

N'ayant pas d'autres éléments de vérification que ceux indiqués sur le dessin, il est difficile de déterminer exactement si le monument était un cirque ou un théâtre. Toutefois, si l'on considère que les arceaux étaient très-rapprochés et que le mur concentrique était plein et peu élevé, on peut admettre que ce mur remplaçait la balustrade qui existe aujourd'hui dans nos cirques, et que le public, qui pouvait entrer par toutes les ouvertures, se plaçait entre cette balustrade et le mur extérieur. Ce que nous avançons là n'est, bien entendu, qu'une simple hypothèse de notre part, car nous ne possédons pas les données suffisantes pour affirmer qu'il en était ainsi. Peut-être, d'ailleurs, ce monument pouvait-il n'être destiné qu'aux combats de gladiateurs. Peut-être, aussi, est-ce le monument dont parle Édrisi, géographe du XII^e^ siècle, à la suite du roi Roger de Sicile, et sur lequel il s'exprime ainsi, en faisant la description de Constantine :

« On y voit également un édifice romain, jadis destiné « aux jeux scéniques, et dont l'architecture ressemble à « celle de l'amphithéâtre de Termet en Sicile. »

Quelle qu'ait, du reste, été son affectation à l'époque romaine, il y a un immense intérêt à en relever les vestiges, ainsi que tout ce que l'on pourra encore trouver de l'ancienne Cirta ; et, à cet égard, nous ne pouvons que déplorer que l'on ait négligé de le faire, car il est plus que probable que, si l'on eût eu cette précaution, on serait aujourd'hui en situation de faire un plan, à peu près

complet, d'une cité que Hirtius, compagnon de César, place au rang des plus riches de la Numidie : *Oppidum ejus regni opulentissimum,* et qui a été occupée tour à tour par Syphax, par Massinissa et Micipsa, qui y fonda une colonie grecque, et à qui elle est redevable de ses plus beaux monuments, par Jugurtha et par Juba I^er^, qui sont, avec Juba II, les personnages les plus illustres de l'Afrique du Nord.

A propos des vestiges dont nous nous occupons, nous ne pouvons étendre indéfiniment cette notice déjà trop longue peut-être, en raison des faibles éléments dont nous disposons. Nous ne terminerons cependant pas sans donner les dimensions principales du monument, et qui sont les suivantes :

Du centre au parement extérieur, le rayon est, comme nous l'avons dit, de 14 mètres. L'épaisseur du mur extérieur est de 2 mètres. Les arceaux ont 2^m^45 d'ouverture à l'extérieur, et, leurs piédroits, une épaisseur moyenne de 1^m^90. La hauteur de ces piédroits, du sol à la naissance des voûtes, est de 2^m^50. Les voûtes sont en plein cintre; elles se composent de dix voussoirs et de la clef. La corniche, qui surmonte les piédroits, se rapproche de l'ordre toscan; elle comprend un filet, une doucine, un réglet et un congé. Sa hauteur est de 0^m^22. La hauteur totale des arceaux, du sol à l'extrados, est de 4^m^30.

La distance, du mur concentrique au mur extérieur, est de 1 mètre, et, sa hauteur, de 1^m^50 au-dessus du sol.

Enfin, nous terminerons en faisant connaître que les murs, extérieur et intérieur, sont entièrement en pierres de taille, et que le mur extérieur a un appareil très-

régulier. Les voûtes des arceaux ayant un rayon moindre à l'intérieur qu'à l'extérieur, la directrice engendre un tronc de cône.

Ces données pourront être complétées dans l'avenir, lorsque, pour édifier de nouvelles constructions, on démolira les vieilles maisons voisines qui entourent la mosquée de Si Hamouda.

Constantine, le 27 novembre 1874.

VESTIGES D'UN MONUMENT

DÉCOUVERT A CONSTANTINE

dans la rue Combes, auprès de la mosquée SI HAMOUDA

Pour faire suite à la note précédente

SOUVENIR

PAR

M. MEISTER, ARCHITECTE

Dans les premiers mois de l'année 1868, lorsque je faisais exécuter, comme architecte-voyer de la ville de Constantine, les fouilles nécessaires à la construction du fondouk aux huiles, les ouvriers mirent à découvert des vestiges de maçonnerie en pierre de taille.

Ces vestiges se composaient d'assises réglées et proprement taillées : ils paraissaient avoir appartenu à un édifice important.

Le plan de la partie découverte formait un arc de cercle dont la flèche, autant que mes souvenirs me favorisent, pouvait avoir quinze à dix-huit centimètres sur une corde de cinq mètres.

La longueur de la partie découverte était d'environ trente mètres qui partaient de la mosquée d'Hamoudah, longeaient les écuries actuelles du fondouk aux huiles et se perdaient sous les premières constructions du bazar Jaïs, près du premier passage.

Il y avait deux murs concentriques séparés l'un de l'autre par un passage de un mètre à un mètre vingt de largeur. Le premier mur formait parapet : il était d'une épaisseur de vingt à vingt-cinq centimètres sur une hauteur de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix centimètres. Le dessus était arrondi comme les mains courantes de galerie. L'appareil et la taille de ce parapet étaient parfaitement traités. Le second mur avait bien l'épaisseur indiquée par M. le colonel Brunon dans sa notice, c'est-à-dire un mètre.

Si, comme il est probable, les vestiges trouvés un peu plus tard dans la mosquée de Si-Hamoudah faisaient partie, comme ceux du fondouk aux huiles, du même édifice, les dimensions de ce dernier paraîtraient circonscrites dans le périmètre des rues Combes, premier passage Jaïs près du fondouk aux huiles, rue Vieux et une partie des terrains de l'ancienne prison civile.

J'ai remarqué également que la première assise des vestiges du fondouk aux huiles était un peu au-dessus de l'ancienne cour, c'est-à-dire sensiblement de niveau avec l'extrémité des vestiges trouvés chez Si-Hamoudah.

Les dessins exécutés sous la direction de M. le colonel Brunon seront une indication et un guide précieux au

moment où l'on continuera les fouilles sur l'emplacement de l'ancienne prison civile. Dès aujourd'hui on a les traces de cet édifice, auquel sans doute on arrivait par la voie romaine découverte dernièrement lors de l'abaissement du sol de la rue Combes.

Constantine, le 1er. février 1875.

BIBLIOGRAPHIE CARTHAGINOISE

par

E. de SAINTE-MARIE

PREMIER DROGMAN DU CONSULAT DE FRANCE A TUNIS

Chargé d'une mission épigraphique à Carthage,
Membre de la Société archéologique de Constantine,
des Sociétés géographique et asiatique de Paris, etc.

Carthage a partagé un moment l'empire du monde avec Rome; elle a vu tour à tour Didon, Annibal, Scipion, Marius, Bélisaire, saint Louis; ses basiliques ont souvent retenti des accents chrétiens de saint Augustin, de saint Cyprien, etc.; cependant cette grande ville punique, capitale d'une république fameuse, n'a pas encore eu, jusqu'à nos jours, un historien digne de sa grandeur militaire et commerciale. Il reste à peine quelques fragments d'auteurs carthaginois, tels que Magon et Hannon; d'autre part, lorsque les écrivains latins ont parlé de Carthage, ils l'ont toujours fait en termes secs ou écourtés. Si les Pères de l'Église occidentale mentionnent la ville de Didon, ce n'est qu'en passant et presque incidemment. Avec ces matériaux incomplets, épars et tronqués, il était bien difficile aux auteurs modernes d'écrire quelque chose de précis sur cette puissance, dont la rivale a détruit les manuscrits aussi bien que les monuments. Quoiqu'il en soit, les ouvrages sur Carthage n'ont pas

manqué, depuis le dix-septième siècle surtout; mais, en général, ces ouvrages ne sont que des notices ou des éclaircissements particuliers, dans lesquels le lecteur ne trouve ni suite ni ensemble; souvent même, il est difficile d'accorder entre eux certains auteurs. En cet état, où conviendrait-il de s'adresser pour trouver un ouvrage satisfaisant, par lui seul, sur Carthage? Nulle part, et partout! Nulle part, parce qu'aucun auteur n'a pu écrire, de nos jours, une histoire générale sur cette grande colonie de Tyr; partout, parce qu'il faut compulser nombre de documents pour les compléter l'un par l'autre et pour retrouver une partie des récits fragmentaires qui n'ont pas encore été reliés entre eux.

L'histoire littéraire de Carthage pourrait se diviser en trois périodes :

La période punique a été de beaucoup la plus glorieuse (880-146 av. J.-C.); elle a été écrite par des auteurs nationaux dont tous les manuscrits sont perdus depuis longtemps. Salluste, pendant son séjour en Afrique, avait retrouvé chez le roi Hiempsal divers manuscrits puniques. Je rappellerai seulement, pour cette première période, Hannon et son *Périple*, dont il existe des traductions latines. C'est donc, par suite de sacs et de pillages, aux historiens grecs et latins, que l'on doit s'adresser, dès le commencement, pour suppléer à la perte presque totale des ouvrages indigènes sur Carthage. Polybe, compagnon de Scipion l'Africain, a écrit l'histoire de la chute de Carthage; Tite-Live et Appien ont raconté les guerres puniques; Nævius a traité le même sujet; Strabon, Hérodote, Ptolémée, Scylax, ont laissé des renseignements géographiques d'un grand intérêt.

La période romaine, c'est-à-dire la seconde période, commence à la prise de Carthage en 146 avant J.-C., et finit en 439 après J.-C.; elle offre un plus grand nombre d'auteurs païens et chrétiens. Parmi les auteurs païens, je citerai Apulée, Ammien Marcellin, Aurelius Victor, l'empereur Claude, Cassiodore, Félix, Léon l'Africain, Hérodien, Salluste. Les écrivains chrétiens sont très-intéressants à consulter pour la topographie de Carthage: ce sont principalement saint Cyprien, saint Augustin, Eusèbe, Orose, etc.

La troisième période, c'est-à-dire la période chrétienne proprement dite, commence pour moi en 439 après J.-C., à la prise de Carthage par les Vandales, et elle finirait en 698 après J.-C., lorsque Hassan, l'Arabe, conquiert Carthage et l'incendie. Désormais le christianisme est triomphant; le paganisme s'éteint : l'évêque de Carthage pénètre dans le temple de Junon Astarté, la grande déesse punique; il consacre ce lieu si redouté autrefois, et le ministre chrétien s'assoit, en maître définitif sur la chaise sacerdotale du pontife de la déesse africaine. Pendant cette dernière période, on ne trouve plus que des écrivains ecclésiastiques; les auteurs profanes ont disparu, ainsi que les historiens auxquels les temps de tourmente ne sont pas toujours favorables. Les écrivains de l'Église triomphante fournissent seuls, à cette époque, des renseignements sur l'histoire de Carthage (439-698 après J.-C.). Ce sont eux que les auteurs modernes consulteront avec le plus de fruit pour retrouver les lignes topographiques de la cité didonique, trois fois détruite et successivement gouvernée par ses premiers maîtres, par les Romains, par les Grecs, par les Vandales, etc.

Après la prise de Carthage par Hassan en 698 après J.-C., il faut recourir aux historiens arabes pour trouver quelques détails, non plus sur l'histoire de Carthage, mais simplement sur sa topographie : El-Bekri, Édrissi, Ibn-Alouardi, Ibn-Ayas, Ibn-Khaldoun, Novaïri renferment des éclaircissements épars sur les anciens monuments situés dans Byrsa et autour d'elle. La croisade de saint Louis (1270) et la prise de Tunis par les Espagnols (1535), fournissent plus tard à divers auteurs européens l'occasion d'écrire sur Carthage. Quant aux écrivains ecclésiastiques des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, je citerai le bénédictin Ruinard, Bochart, Baronius, Balduinus, Morcelli, Münter.

A côté de ces divers écrivains profanes et sacrés, on doit donner une large place aux auteurs modernes. Ceux-ci ont fait de patientes et fructueuses recherches sur les guerres de Carthage avec Rome, sur son emplacement, sur son histoire païenne, ainsi que sur les origines du christianisme dans le nord de l'Afrique. Les trois principaux écrivains que l'archéologue devra consulter avec le plus de fruit sur la topographie de Carthage, sont Dureau de la Malle, Falbe et Beulé. La lecture attentive de ces trois ouvrages facilitera beaucoup les recherches des lecteurs studieux; mais cependant, seule, elle serait insuffisante.

Enfin, dans des temps plus rapprochés, de nombreux écrivains ont commenté les travaux de leurs prédécesseurs, et ils ont apporté des documents nouveaux à l'histoire de Carthage. Les titres de ces ouvrages sont difficiles et longs à trouver.

C'est dans le dessein de faciliter les recherches de ce genre que j'ai publié la présente bibliographie dans la-

quelle j'ai fait figurer indistinctement tous les auteurs anciens et modernes, ayant traité de Carthage punique, romaine, byzantine, vandale, arabe et chrétienne. Je n'ai pas été exclusif dans le choix des ouvrages dont on trouvera ici la nomenclature, car j'ai étendu mes recherches à tout ce qui pouvait, de loin comme de près, se rattacher à cette grande cité, sur l'emplacement de laquelle on a même été incertain pendant un temps. La numismatique, l'épigraphie et l'archéologie ont une part dans cet essai avec lequel on pourra suivre plus aisément les diverses phases historiques de Carthage.

En terminant, il me reste à souhaiter que le lecteur, comprenant le but que je me suis proposé, veuille bien excuser la sécheresse d'un travail mentionnant les noms et les ouvrages de près de deux cent quarante auteurs.

Tunis, le 29 juin 1875.

E. DE SAINTE MARIE.

A

1. ABOU-OBAÏD-BEKRI, écrivain arabe du XI^e^ siècle, traduit par M. E. Quatremère. (Voir Bekri, El-Bekri)
2. *Acta primorum martyrum* : édition Ruinart, Paris, 1689.
3. ADDISON (Joseph) : *Histoire de la rivalité de Rome et de Carthage*, traduit par Dampmartin. Strasbourg, 1789, 2 vol.

4. Agathémère (Othon), auteur grec. Il a écrit un livre intitulé : *Hypotyposis geographicæ.* (Voir l'édition donnée en 1670 par Samuel Tennulius.)
5. Ameilhon (H. Pascal) : *Mémoire sur un fragment d'inscription sur une plaque de cuivre trouvée à Tunis.* (Mémoires de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1789, t. 2, chap. xlix, p. 501.)
6. Ammien Marcellin. Il vivait au iv^e^ siècle après J.-C. *Rerum Gestarum libri* xxxi, de 98 à 378 après J.-C. (Voir l'édition de Deux-Ponts, 1785, 3 vol. in-8°.)
7. Anonyme : *De promissis et prædictionibus.* Se trouve à la suite des Œuvres de Saint-Prosper d'Aquitaine. Shaw (voyez ce nom), en a reproduit une bonne partie.
8. *Anthologia veterum latinorum.* Edidit Burmann, Amsterdam, 1759-1773, 2 vol. in-8°.
9. Antonin (Auguste) : *Itinéraires dans l'empire romain.* (Voyez Éthicus, n° 74.)
10. Anville (d') (Jean-Baptiste Bourguignon), 1697-1782 : *Géographie ancienne,* 1782, 3 vol. in-12. Il parle de l'emplacement de Carthage, t. iii, page 83 du même ouvrage.
11. Appien d'Alexandrie, historien grec du ii^e^ siècle après J.-C. *De Rebus Punicis* : à consulter pour l'histoire de Carthage. (Voir la traduction de M. Dübner, dans la collection Firmin-Didot.)
12. Apuleius, né à Madaure en Afrique, vers 130 après J.-C. Il vécut longtemps à Carthage : *De Magia, Florida.* (Voir la traduction Bétolaud, 4 vol. in-8°, 1835-1838.) Je citerai notamment son livre intitulé : « *Punica.* »

13. ARISTOTE : *De politica Carthaginiensium*. (Voir principalement le deuxième livre, où il traite de Carthage.) Consulter la collection de Didot pour les œuvres d'Aristote.
14. ARTÉMIDORE le géographe. Il est cité par Strabon, et il vivait un siècle avant J.-C. Ce qui reste de son *Periple* a été inséré dans les *Geographici veteres*, Oxford, 1703.
15. ATHÉNÉE, compilateur grec de Naucratis, en Égypte : « *Deipnosophistes* ». Cet ouvrage contient de nombreuses citations tirées des grands auteurs anciens (Voir l'édition donnée en 1597 par Casaubon.)
16. AUGUSTIN (Saint), né à Tagaste en Numidie (354-430) : *De Consensu Evangel.* (Voir également ses lettres et ses sermons, où il parle souvent de Carthage et de sa topographie.) Comme on le sait, il a passé dans cette ville une grande partie de sa vie. (Voir l'édition publiée par les Bénédictins, 1679-1700.)
17. AURÉLIUS (Victor-Sextus). Il vivait au IVe siècle : *De viris illustribus. Vita Annibalis.* (Voir l'édition Gruner, Cobourg, 1757, et la traduction Dubois, de la bibliothèque Panckoucke, 1 vol. in-8°.)
18. AVECIO (Léonard de) : *Livre des batailles de Carthage*, traduit en français en 1542. C'est plutôt une curiosité littéraire que des documents à consulter sur l'histoire de Carthage.
19. AVEZAC (d'), membre de l'Institut, mort en 1875 : *Description de l'Afrique ancienne.* Cet ouvrage se trouve dans la collection géographique de l'*Univers pittoresque* publiée par Firmin-Didot.

B

20. Balduinus : *Historia Carthaginiensis.* Paris, 1566, in-8°. Cet ouvrage ne se rapporte guère à l'histoire ancienne de Carthage ; il relate plutôt une partie de l'histoire de l'église chrétienne en Afrique.
21. Banduri (Anselme), 1671-1743, savant bénédictin : *Numismatica imperatorum romanorum,* 1718, 2 vol. in-folio.
22. Bargès (l'abbé J.-J.-L.) : *Mémoire sur deux inscriptions puniques,* découvertes dans le port Coltion à Carthage. Paris, 1849. — Id. *Mémoire sur trente-neuf inscriptions puniques expliquées,* Paris, 1852, in-4°. — Id. *Examen d'une nouvelle inscription découverte à Carthage,* 1868, Paris.
23. Baronius (1538-1607). Voir *Annales ecclesiastici.* Rome, 1588-1607, 12 vol. in-folio.
24. Barth (Docteur) : *Wanderungen durch die küsten-lænder des Mittelsmeers in* 1845-1847, Berlin, 1849.
25. Beffroy de Reigny. (Voir le n° du 22 nov. 1860, de la *Revue de l'Instruction publique,* au sujet des fouilles faites à Carthage par M. Beulé.)
26. Bekri (Abou-Obaïd), historien arabe. Il vivait au XI^e^ siècle. (Voir la traduction complète de M. de Slane dans le *Journal asiatique,* 1858-1859. Voir aussi les notices et les extraits de M. Quatremère : *Notice des manuscrits de la Bibliothèque impériale.*
27. Bélidor, architecte hydrographe (1697-1761) : 1° *Sommaire d'un cours d'architecture militaire, civile et hydraulique,* 1720, in-12; 2° *Architecture hydrau-*

lique, 1737, 4 vol. in-4° avec planches, Paris. Dans ces deux ouvrages, il s'est occupé de l'emplacement de Carthage, des ports, etc.

28. Berbrugger : *Itinéraires archéologiques en Tunisie.* Ils ont été publiés dans la *Revue africaine* de 1857 à 1858, et le voyage a été exécuté en 1850.

29. Berriat (Jacques Saint-Prix) : *Annibal à Carthage après la bataille de Zama.* (Voir le *Magasin encyclopédique* de l'an 1806.)

30. Beulé, membre de l'Institut, mort en 1874 : *Fouilles à Carthage,* Paris, 1861. — Id. Voir l'extrait d'une lettre adressée par lui à l'*Academie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Cette lettre a été publiée dans les *Nouvelles Annales des Voyages,* 1859, tome II, page 259. — M. Beulé est, avec Dureau de la Malle et Falbe, l'auteur qui nous a le plus donné de détails topographiques sur Carthage. Il s'est surtout occupé de rechercher les emplacements des fortifications puniques, des ports et de la nécropole.

31. Blakesley : *Four Months in Algeria,* London. L'auteur y parle de Carthage et du plan imaginé par M. Davis (voir ce nom), plan que, du reste, M. Beulé a pris soin de réfuter dans presque toutes ses parties.

32. Blanquière : *Letters,* t. I, page 168.

33. Bochart (Samuel) (1599-1667) : *Géographie sacrée,* 1646, première édition, Paris et Leipzick, 1793-96, 3 vol. in-4°.

34. Boetticher (Charles-Auguste) (1760-1835), né en Saxe, savant archéologue. (Voir sa carte sur l'emplacement de Carthage : elle est reproduite à la

planche I du livre des *Recherches sur la topographie de Carthage,* par Dureau de la Malle.) (Voir ce nom).

35. Bollandistes. Cette collection de vies des saints est à consulter pour les martyrs et les confesseurs de Carthage. Les divers volumes de la collection ont été publiés de 1643 à 1845.

36. Borgia (Camillo). A écrit sur Carthage des travaux qui n'ont été publiés qu'en partie. (Voir le *Bulletin de la Société géographique italienne.* Florence, 1869, 3e fascicule.)

37. Bourgade (abbé), chapelain de Saint-Louis de Carthage : 1° *Toison d'or de la langue phénicienne.* C'est un recueil d'inscriptions phéniciennes. Paris, 1856; 2° *Baal Hah,* maître de l'anneau. Paris, 1857. Contient deux inscriptions phéniciennes.

38. Bruni (L.), écrivain italien (1339-1444) : *De Bello Punico, lib.* 2, 1490, in-folio. — Id. Publié à Paris en 1512.

39. *Bulletin de l'Atheneum français :* juillet 1855.

40. Burmann : *Anthologia vet. latin,* 1759-1773. Amsterdam.

C

41. Campomanès (Pedro Rod), ministre espagnol (1723-1802). Son livre intitulé : *Antiquité maritime de Carthage,* contient une traduction du *Periple* d'Hannon, avec des recherches sur Carthage. Madrid, 1756.

42. Canina : *Amfiteatro di Tisdro* (Thysdrus, entre Sousse et Sfax. Il existe là un amphithéâtre au moins aussi grand que le Colisée de Rome; il fut élevé par Gordien l'Africain. (Voir *Annale dell' Instituti archit. di Roma,* 1852.)

43. Capella Martianus, grammairien latin du v^e^ siècle, né en Afrique. Dans son œuvre on trouve quelques détails sur Carthage. (Voir l'édition Kopp. Francfort, 1836.)

44. Capitolinus. (Voir les vies de Pertinax, de Macrin, etc., traduits dans la collection Panckoucke, 1844, in-4°, Paris.)

45. Caroni (Bernabita) : *Ragguaglio del viaggio di un dilettante nella Barbaria Milano,* 1805.

46. Cassiodore (Marcus) 468-562 après J.-C. : *Histoire des Goths.* (Voir l'édition de Dom Garet, bénédictin. Rouen, 1679, in-folio.)

47. César : *De bello civili.* Consulter le livre des guerres d'Afrique; il est attribué à A. Hirtius. Il en existe de nombreuses éditions. (Voir celle de la collection Panckoucke.) César a passé trois ans dans l'Afrique septentrionale.

48. Chateaubriand. Dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem,* t. III, page 180 et suivantes, in-8°, troisième édition, 1812. Chateaubriand s'occupe de l'emplacement de Carthage.

49. Chaux (Paul) : *Rapport sur les fouilles faites à Thysdrus,* par sir Grenville Temple. (Voir *Bulletin de la Société de Géographie,* troisième série, 1847, tome VII.)

50. Claude, quatrième empereur des Romains. A composé une histoire de Carthage, aujourd'hui perdue.

51. Columelle, agronome romain du premier siècle. A transporté, dans son *Livre sur l'agriculture,* les vingt-huit livres de Magon l'africain. Voir l'édition Panckoucke, 3 vol. in-8°, 1845-46.)

52. Coveletto (Pierre . A décrit la croisade de saint Louis à Carthage.

53. *Corpus inscriptionum semiticarum.* Dans sa séance du 17 avril 1868, l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* a décidé de publier une collection complète de toutes les inscriptions sémitiques. Les inscriptions phéniciennes, puniques et néo-puniques seront contenues dans le premier livre et seront divisées en douze chapitres. Le chapitre VI contiendra par localités, les inscriptions néo-puniques de Carthage et de l'Afrique.

Le 23 mars 1874, M. de Fourtou étant ministre de l'Instruction publique, M. E. de Sainte-Marie, premier drogman du consulat général de France à Tunis, reçut, de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* la mission de faire des fouilles à Carthage, afin de retrouver le plus grand nombre possible de textes épigraphiques néo-puniques. Dans l'espace d'un an, ce délégué a découvert au forum, contre la voie céleste, contre les ports, etc., plus de deux mille inscriptions néo-puniques destinées à enrichir le « *Corpus.* » Cette mission continue encore.

C'est au « *Corpus* » que l'on devra désormais recourir pour avoir toute la série des inscriptions

néo-puniques de Carthage et de l'Afrique : cette publication entreprise sous les auspices de MM. Renan, de Longpérier, Mohl, de Saulcy, de Rougé, de Slane, etc., est destinée à faire le plus grand honneur à ce corps savant, grâce auquel Carthage renaîtra de ses cendres.

54. Cousinéry (Esp. Marc), numismate : *Essai historique et antique sur les monnaies d'argent de la ligue achéenne,* accompagné de *Recherches sur les monnaies de Carthage.* Paris, 1825, in-4°.

55. Creuly (général) : *Sur diverses inscriptions romaines de Tunisie.* (Voir la *Revue archéologique,* 1858, t. xv, page 285.)

56. Cubisol (Charles), vice-consul de France à La Goulette. Voir à la suite de sa *Notice abrégée sur la Régence de Tunis.* 1 vol. Paris, 1807, Challamel, seize planches d'inscriptions néo-puniques.

57. Cyprien (Saint), né à Carthage et martyrisé en 258. Évêque de Carthage, il eut la tête tranchée dans l'*Ager Sixti,* à Carthage, en bas de Mégara. Consulter ses ouvrages « *Contre les spectacles, Sur l'unité de l'Église.* » (Voyez l'édition donnée par Baluze et Maran, 1726.)

D

58. Daun, ingénieur français, envoyé en Tunisie par l'empereur Napoléon III : *Les emporia phéniciens.* Paris, Plon. *Notice sur Utique,* insérée dans le *Tour du monde* de Charton. Hachette.

59. Davis Nathan : *Carthage and her remains; being an account of the excavations and researches on the site of the Phenician metropolis of Africa.* London, 1866, in-8°, p. 640. — Id. *Inscriptions in phenician characters now deposited in the British museum discovered on the site of Carthage.* London, 1863. — Id. *Ruined cities within Numidian and Carthaginian territories* London, 1863.

60. Dedreux architecte : *Plan restauré de Carthage*, 1839, Paris. — Id. *Esquisse de la restauration de la ville de Carthage.*

61. Delisle de Sales J.-B. Ch., membre de l'Institut, 1743-1816 · *Histoire de Carthage.* Elle se trouve dans le *Recueil de l'histoire de tous les peuples*, Paris, 1779, 53 vol. in-12 et 3 vol. d'atlas.

62. Derenbourg, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Inscriptions de Carthage sur les offrandes de prémices,* notice avec planche insérée dans le *Journal asiatique*, février-mars 1874, p. 204 à 227. — Id. *Sur une inscription néo-punique de huit lignes,* trouvée à M'deïna en Tunisie, près du Kef, par M. de Sainte-Marie, chargé de mission en Tunisie. Séance de l'*Académie des Inscriptions*, 2 octobre 1874.

63. Desfontaines & Peyssonnel : *Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, publiés par Dureau de la Malle, 2 vol. in-8°, 1838. — Id. *Lettre adressée le 15 avril 1784*, à M. Lenormant, de l'*Académie des Inscriptions*, insérée dans les *Nouvelles annales des Voyages*, t. xlviii, 1830. — Id. *Détails archéo-*

logiques sur Sbilla, Suffetuli, Cilsa, Kairouan, en Tunisie.

64. Diodore de Sicile, contemporain de César et d'Auguste. (Voir la traduction Miot, 1834, 7 vol. in-8°.) Il a puisé ses renseignements dans Philinus, Uximée et Sositus. Neque donne des détails à ce sujet dans un livre intitulé : *De fontibus Diodori siculi.* (Voir l'édition de Deux-Ponts, 1793-1800, 11 vol. in-8°.)

65. Dion Cassius, né en 155 après J.-C. Il commanda en Afrique en qualité de proconsul, et écrivit une histoire romaine en quatre-vingts livres, dont il ne reste que dix-neuf livres (36 à 54). (Voir Reimar qui en a donné un excellent texte.)

66. Dotwell : *Sancti Cypriani passio.* 1700, Amsterdam, édition Ruinart.

67. Dugaste. A ajouté des notes au livre de Dureau de la Malle, sur la topographie de Carthage. Didot, 1 vol. in-4°, 1835.

68. Dupuis (1657-1719) : *Munum vet. ad Donat.* et *Bibliothèque universelle des Historiens,* 1716, 2 vol. in-12.

69. Dureau de la Malle : *Recherches sur la topographie de Carthage.* Paris, 1835, in-8°, Didot. — Id. *Histoire de Carthage jusqu'à la seconde guerre punique.* (Voir dans la collection de l'*Univers pittoresque,* une *Histoire de Carthage,* publiée avec Yanoski. Paris, 1844, in-8°, Didot.) — Id. *Traduction de Tite-Live et de Tacite* (voir ces noms). Dureau de la Malle est l'auteur qui s'est le plus occupé de la topographie de Carthage; à côté de lui, il convient de placer Beulé et Falbe. Le premier de ces trois

auteurs a reconstitué, par les livres anciens, les divers emplacements des monuments de la Carthage punique et romaine ; avec Falbe, il a aidé à trouver la position de Byrsa, des ports, du forum, etc. M. Beulé, qui est venu le dernier, n'a fait que continuer cette œuvre en relevant les plans des ports, de Byrsa, etc. Dureau de la Malle a ce mérite d'être le seul écrivain qui ait traité l'ensemble topographique de Carthage ; les jalons plantés par lui sont précieux pour l'archéologue, et j'ai eu, quant à moi, maintes fois l'occasion, dans mes fouilles, de reconnaître la justesse de ses recherches.

E

69. Edrisi, (Abou-Abdallah-Mohammed), géographe arabe du XI^e^ siècle. Voir le livre intitulé : *Edrisi africa*, par Hartman. Gœttingue, 1796 in-8°. — Id. Edrisi a été traduit par A. Jaubert. Voir *Géographie d'Edrisi* dans le *Journal asiatique*, t. I, p. 375.
71. El-Bekri voir Abou-Obaïd et Bekri.
72. Espina, vice-consul de France à Sousse. Voir une notice de lui dans la *Revue africaine*, sur les antiquités de la Régence (3^e^ année.
73. Estrup : *Lineæ topographicæ Carthaginis Tyriæ in Miscell., Hasn.*, T. II, ed. Münter, fascicule 1, 1821, avec un plan de Carthage. Id. *Die Erdkunder oder Allgemeine vergleichende Géographie*, Berlin, 1822.
74. Ethicus, géographe latin né en Istrie. Il a publié *l'Itinéraire d'Antonin* à Bâle en 1535, in-12.

75. Eusèbe : *Histoire ecclésiastique depuis Jésus-Christ jusqu'à la défaite de Licinius.* Paris 1639.

76. Euting : *Punische Steine.* Saint-Pétersbourg 1871. Publié dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences.* — C'est un recueil de quatre-vingt-dix inscriptions néo-puniques dont soixante-dix-huit ont été achetées en 1871 à La Goulette (Tunisie), par M. Euting lui-même, au R. P. Félix de Ferrare. Ces inscriptions n'ont donc pas le mérite de la découverte, comme certains pourraient le croire; c'est le produit d'un achat fait à un père franciscain mieux intentionné qu'éclairé. — M. le docteur O. Blan, consul général d'Allemagne à Odessa, a publié une analyse de ce recueil. Berlin 1875.

77. Eutrope, historien latin du IVe siècle : *Breviarum historiæ romanæ,* en dix livres. Voir l'édition de Leipsick, 1804, et la traduction de la bibliothèque Panckoucke.

78. *Excursion dans l'Afrique septentrionale par les délégués de la Société établie à Paris pour l'exploration de Carthage,* 1838.

79. Eyriès. A publié un ouvrage intitulé : « *Sammlung Kleiner Reisen* » Berlin et Leipzick 1780; en 1830, il a donné, dans les *Nouvelles Annales des voyages,* quatre lettres d'Hebenstreit au roi de Pologne sur ses voyages dans l'Afrique septentrionale. Id. — Eyriès : *Détail sur l'amphithéâtre de Thysdrus* (El-Djem entre Sousse et Sfax).

F

80. Falbe C. T, capitaine de vaisseau et consul du Danemarck à Tunis, mort noyé à la Marsa, près de Tunis : 1° *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, Paris 1833, imprimerie royale, avec un grand atlas. Il existe une traduction allemande de cet ouvrage sous le titre de : *Plan des ruines de Carthage*; 2° *Excursion dans l'Afrique septentrionale*; 3° *Tracé des côtes de la Régence de Tunis*, en collaboration avec M. E. de Sainte-Marie, chef d'escadron d'État-Major; dépôt de la Guerre. Avec Beulé et Dureau de la Malle, Falbe est le meilleur auteur topographique à consulter sur Carthage : son plan est le meilleur et le premier ouvrage topographique d'une valeur réelle sur Carthage. Le petit volume qui accompagne le grand atlas est loin d'avoir le mérite de l'atlas lui-même; le capitaine Falbe était un excellent géographe, mais ses qualités archéologiques sont restées au-dessous du travail à entreprendre pour recomposer, d'après les auteurs anciens, les divers emplacements des monuments de la ville d'Annibal. Son plan a une valeur incontestable; Dureau de la Malle n'a fait que le reproduire en le modifiant très-légèrement, mais seulement dans des indications de détail.

81. Faultrier voyez Godard.

82. Félix, poète latin. *Voir Anthologia vet. latinor.*, t. III, p. 479-483, ed. Burmann. Ce poëte parle notamment d'un palais et de thermes construits à Carthage par le roi Vandale Tharasmond.

83. Festus, cité par Bochard. (Voir ce dernier nom.)
84. Finotti (Gugliemo) : *La Reggenza di Tunisi.* Cet ouvrage contient des détails archéologiques, historiques, etc. Malte, 1857.
85. Florus : *Abrégé historique de l'histoire romaine,* en quatre livres. (Voir l'édition *Ad usum Delphini,* 1674, Paris, in-4°
86. Franck : *Afrique moderne; Tunis.* Voir l'*Univers pittoresque,* en collaboration avec Marcel. Paris, 1850, Didot.
87. Freppel (Monseigneur), évêque d'Alger : *Saint-Cyprien et l'Eglise d'Afrique au* III^e^ *siècle.* Paris 1873, in-8°, 474 pages.

88. Gay Oscar de Tunis : *Notice historique sur la Tunisie.* Paris 1871, in-8°.
89. Gesenius, 1785-1842, orientaliste allemand : 1° *Monumenta scripturæ linguæque Phéniciæ quatquot supersunt,* 1837, in-4°; 2° *Études paléographiques sur l'écriture phénicienne* 1837. Leipzick.
90 Godard-Faultrier : *Étude sur un vase de plomb trouvé dans les ruines de Carthage.* Angers, 1867, in-8°
91. Gori (Antoine-François), né à Florence 1691-1757 : *Inscriptions africaines.*
92. Grenville-Temple (Sir) : *Excursion in Mediterraneon, Algiers and Tunis,* 2 vol. in-8°. London, 1835.
93. Guiter (A.) : *Les ruines de Tiboursouk en Tunisie* (Voir *Nouvelles Annales des Voyages,* 1862, t. II,

p. 115. Tiboursouk s'appelait dans l'antiquité Tibursicum Bure.

94. Guérin (Victor) : *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, 2 vol. Paris, Henri Plon, 1862. Voir au premier volume la description de Carthage. — Id. *Kairouan*. Article inséré dans le *Bulletin de la Société de géographie*, quatrième série, t. xx, p. 425.

95. Gruter (Jean., 1560-1627 : *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*. in-folio, 2 vol. Heidelberg, 1601.

96. Guys (Charles) : *Lettre insérée dans le Bulletin de la Société de géographie*. Première série, t. v, p. 548. Note sur l'île de Gerba.

97. Hamaker (Henri, orientaliste d'Amsterdam, 1789-1835 : 1° *Diatribe philologique et critique sur l'interprétation de différents monuments phéniciens*. Cet ouvrage est écrit en latin. Lyon, 1823; 2° *A propos de divers cippes publiés par M. Humbert*, ouvrage latin ordinairement publié avec le précédent. Lyon 1822.

98. Hannon, auteur carthaginois. *Son Periple* a été traduit en grec par divers auteurs. Il a été traduit en français par Chateaubriand dans son *Essai sur les Révolutions*.

99. Hebenstreit : *De antiquitatibus romanis per africam repertis*. Leipzick, 1733, in-4°.

100. Heeren (1760-1842), historien allemand : *Idées sur*

la politique et sur le commerce des peuples anciens. Traduit en français par W. Suckau, (1830-1834), 6 vol. in-8°.

101. Heinsius (Daniel), 1580-1655. A donné une édition de Silius Italicus (voir ce nom).

102. Heindrich. A écrit des recherches sur Carthage : *Carthago sive carthaginiensium respublica.* Francfort, 1604, in-8°.

103. Hennebert (E.) : *Histoire d'Annibal.* L'auteur est capitaine de Génie. Paris imprimerie impériale 1870, t. I, p. 540. L'ouvrage est divisé en trois livres : *Temps de Carthage antérieur à Annibal; Carthage au temps d'Annibal; Annibal en Espagne.*

104. Hérodien. Historien grec (170-240 après J.-C.) Voir l'édition H. Estienne, Paris, 1581, in-4°.

105. Hérodote : A recueilli en Libye des renseignements précieux. (Voir la *description des côtes d'Afrique aux colonnes d'Hercule.)* Edition Bœhr, Leipzick. 1835, 4 vol.

106. Heyne (Christian-Gottlob), né en Saxe (1729-1812) : *De fimtibus Diodori Siculi* au sujet de Tisnée. (Voir la collection de Deux-Ponts, 1790-1806, 11 vol. in-8.)

107. Humbert (Major, J.-E.), officier hollandais : *Notice sur quatre cippes sépulcraux découverts en* 1817, *sur le sol de l'antique Carthage.* La Haye 1821, in-folio. Il a aussi reproduit, d'après Dureau de la Malle, le plan de Carthage.

I

108. Ibn-Alouardi, historien arabe mort en 1350. Mss. orient. Bibliothèque royale anciens fonds, nº 594, folio 26, verso. Il a été traduit par M. Reynaud; la publication est de Dureau de la Malle.

109. Ibn-Ayas, historien arabe du XVIe siècle. Mss. arabes de la Bibliothèque royale, supplément arabe, nº 904.

110. Ibn-Haukal : *Description de l'Afrique. Journal asiatique*, 1842. Traduit par M. de Slane, membre de l'Institut.

111. Ibn-Khaldoun, historien arabe né à Tunis en 1332 : *Histoire des Arabes et des Berbères*. Publié en arabe et traduit en français par MM. de Slane et Desvergers, 1841-1843. — Id. (Voir *Notice des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, par Quatremère.)

Les historiens arabes sont précieux à consulter pour se rendre compte, à diverses époques, de l'état des ruines de Carthage et de la digue de destruction; de plus, certains d'entre eux ont décrit fidèlement les citernes, l'aqueduc de Carthage, l'amphithéâtre, etc.

112. Isidore (Saint) de Séville, né en 570. Consulter ses *Origines* et son *Histoire* des rois Goths, Vandales, etc. Edition de Rome, 1797-1803, 7 vol. in-4º.

La capitale des rois Vandales, en Tunisie, était à Hamamat, sur la côte Est. Selon Sir Grenville-Temple, Hamamat serait la Putput antique; V. Guérin qui combat cette opinion.

J

113. Jackson, né en 1680 à Senscy : *Antiquités chronologiques*, 1753, 3 vol. in-4°.

114. Jal (A.) : *L'antique port de Carthage et les navires antiques*. Article inséré dans le *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*. Paris, 1867. C'est une critique des fouilles faites à Carthage par M. Beulé.

115. Jaubert : *Géographie d'Edrisi*. Traduction de l'arabe, 1836. — Id. Article sur *les ruines de Carthage : Journal asiatique*, première série, t. 1er.

116. Joinville (Jean, sire de). (1224-1318). Il ne voulut pas suivre le roi Louis IX dans sa croisade contre Tunis. (Voir l'édition Ducange, 1688, in-folio.)

117. Jouault : *Les ruines de Carthage et la chapelle de Saint Louis*. *Revue de l'Orient*, deuxième série, t. xiv, 1853, p. 123.

118. Judas : *Sur un tarif des taxes pour les sacrifices*, en langue phénicienne, trouvé à Carthage. In-8°, Paris, Pillet fils aîné, 1861.

119. Justin, historien latin : *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*. (Voir la traduction française de MM. Pierrot et Boitard, dans la collection Panckoucke. Paris, 1827, 2 vol. in-8°.) Justin n'est que l'abréviateur de Trogue Pompée.

L

120. Lacroix : *Numidie et Mauritanie*, dans l'*Afrique* de la collection de l'*Univers pittoresque*. Firmin Didot, Paris, 1844.

121. LAJARD, membre de l'Institut, XIXe siècle : *Mémoire sur le culte de Vénus.* Mémoire lu à l'*Académie des Inscriptions,* les 13 et 20 décembre 1833.

122. LAMPRIDE (est, dit-on, le même que Spartien). Voir la vie de Commode. Leyde, 1671, 2 vol. in-8°.

123. LE BLANT (Edmond), membre de l'Institut : *Communication à la Société des Antiquaires, sur un vase de plomb trouvé à Carthage.* 1867, Paris.

124. LÉON L'AFRICAIN, géographe : *Description de l'Afrique.* (Voir la traduction latine donnée à Anvers en 1556, par Florius. — ID. *Édition Elzevir,* in-18, 1632. — ID. *Traduction française.* Lyon, 1556.

125. LETRONNE : *Observations historiques et géographiques sur une inscription de borne militaire qui existe à Tunis, et sur la voie romaine de Carthage à Theveste.* 1845, Paris.

Le même auteur a publié dans le *Journal des savants,* en 1837, deux articles critiques, p. 641 et 727, sur Falbe et Dureau de la Malle.

126. LEWAL (capitaine). Voir ses travaux sur les antiquités tunisiennes, dans la *Revue algérienne,* avril 1857.

127. LINDBERG Jacques-Christian, numismate danois, 1797 : *Mémoire sur les monnaies carthaginoises.*

128. LONGPERRIER (de), membre de l'Institut, a publié, dans le livre intitulé : « *La Régence de Tunis à l'exposition de 1867,* » une notice sur la collection d'antiquités provenant de Carthage et appartenant à Sidi Mohammed, fils de l'ex-premier ministre de Tunisie.

129. Lucain, né en 39 après J.-C. Il a écrit la *Pharsale*, où l'on trouve des détails sur Carthage et sur les provinces romaines du nord de l'Afrique. Voir l'édition Naudet dans la bibliothèque Lemaire.

M

130. Maffeï (Paul-Alexandre, 1653-1716 : *Gemme antiche figurate*. 1707, 4 vol. grand in-4°, avec des notes précieuses.

131. Magon (de Carthage, 130-160 avant J.-C.). A écrit un ouvrage en phénicien sur l'agriculture. Vingt-huit livres de cet ouvrage ont été traduits en latin par Silanus. Varron, *De re rustica;* Pline, dans son *Histoire naturelle ;* Columelle, *De re rustica;* Palladius, etc., contiennent des extraits de Magon. Dyonisius d'Utique l'a traduit en grec. Magon est un des très rares auteurs carthaginois dont partie des œuvres nous soit parvenue; il est intéressant de le citer à titre de rareté littéraire. Si les Romains, en abattant la puissance de Carthage, n'avaient pas détruit par tous les moyens la langue écrite de sa rivale, nous aurions aujourd'hui des monuments précieux pour témoigner de l'histoire intérieure des Carthaginois, tandis que nous en sommes réduits aux récits partiaux et tronqués des historiens latins. Il est naturel que ces derniers aient écrit l'*Histoire romaine* selon les convenances nationales; mais ce qui est encore à écrire, c'est l'histoire des peuples vaincus par Rome. En publiant cette courte bibliographie, je

me propose seulement de mettre sous les yeux du lecteur, les ouvrages ayant trait à Carthage, et cependant, je n'ose pas espérer qu'avec ces matériaux insuffisants, on puisse jamais écrire une histoire de Carthage.

132. MAHUDEL. *Lettres sur une médaille de la ville de Carthage.* Paris, 1741.

133. MANNERT, géographe allemand, 1756-1836 : 1° *Géographie raisonnée des Grecs et des Romains.* Nuremberg et Leipzick, 1798-1825, 15 vol. in-8°, avec un plan de Carthage ; 2° *Géographie ancienne des Etats barbaresques,* traduction de MM. Marcus et Duesberg. Paris, 1842, 1 vol. in-8°.

134. MARMOL Y CARVAJAL, né en 1520, historien espagnol. Il accompagna Charles-Quint dans l'expédition contre Tunis : *Description générale de l'Afrique,* etc., etc. Traduite en français par P. d'Ablancourt, 1667, 3 vol. in-4°.

135. MARCEL & L. FRANCK. *Afrique moderne, Tunis.* Publié dans l'*Univers pittoresque* par la maison Didot. Paris, 1850. Cet ouvrage contient des détails sur la géographie ancienne du nord de l'Afrique.

135. MARCELLUS CAPELLA (Voyez ce dernier nom).

137. MAZZOCCHI Alexis, 1684-1771 : *Opuscula de antiquitate,* etc. Naples, 1772, 2 vol. in-4°.

138. MENU DE SAINT-MESMIN : *Les ruines de Carthage et d'Utique.* (Voir le *Moniteur universel* des 9, 10 et 31 octobre 1868.)

139. *Monumenta vetera ad Donatist.* Ces schismatiques du IVe siècle ont joué un certain rôle dans l'histoire religieuse de Carthage ; c'est avec Cécilien

évêque de Carthage, qu'ils eurent les plus grandes querelles. En outre, les donatistes causèrent des troubles politiques.

140. Morcelli (Étienne-Antoine), archéologue, 1737-1821, né à Chiari : *Africa christiana*. 3 vol. in-8°, Brescia, 1817-1818.

141. Movers. *Das phœnische alterthum*. 3 vol. Rome, 1841 à 1856, in-8°.

142. Münter (Frédéric) : 1° *Linea topographica carthaginis Tyriæ*, 1821 ; 2° *Die Religion der Karthager*. Copenhague, 1821, in-4°, t. 71, p. 5; 3° *Beilage zu der Religion der Karthager*. 1822, Copenhague et nouvelle édition en 1827 ; 4° *Primordia ecclesiæ africanæ*. Hasn, 1829. Se trouve chez Baer and C°, 2, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

143. Muratori (1672-1750). (Voir ses œuvres complètes publiées à Arezzo, 1767-80, 36 vol. in-4°.

N

144. Naevius d'Utique, poète latin du III^e siècle. Il reste de lui des fragments d'un poëme épique sur la première guerre punique.

145. Nangis (Guillaume de), chroniqueur du XIII^e siècle. Il a écrit une vie de saint Louis, publiée par Pithon en 1596, où il décrit les environs de Tunis. (Voir aussi *Collectio ad Hist. santi Ludovici*. Édition Paris, 1761, et Schwarduis.

146. Nepos (Cornelius) : *Vita annibalis*. (*Aïn-Baal*, l'œil de Dieu.) (Voir le texte de la collection Panckoucke).

147. Newe : *Zeitung wie die Romisch Kayserlich majestat unser allergnedigester.* (Voir *Tunis, auf Affrica.* 1536, in-4°).

148. *De sépulcris Hebræorum.* Je n'ai pas pu retrouver le nom de l'auteur. Contient des rapprochements utiles au sujet de la nécropole carthaginoise située à Gammart.

149. Noah : *Travels in Europa and Africa.* New-York, 1819, in-8°.

150. Noel des Vergers, traducteur de Novaïri. (Voir ce dernier nom).

151. Novaïri, historien arabe : *Manuscrits de la bibliothèque impériale,* n° 702. Traduction de M. Noël des Vergers.

O

152. Optatus (Saint), né en Afrique, évêque de Numidie, vivait au IVe siècle. Dupin en 1700, à Paris, a donné une édition de ses œuvres sous le titre d'Optati (sancti) : *Africi libri septem.* On y trouve surtout des détails sur l'Afrique chrétienne.

153. Orose, historien latin, né en 414, en Catalogne. Arrivé en Afrique il se plaça auprès de Saint Augustin. Il a écrit *Historiarum adversus paganos, libri* VII. Édité en 1741, à Augsbourg, in-folio. Il existe une traduction française publiée en 1491, in-folio, à Paris, et attribuée à Claude de Seyssel. Orose est un des auteurs latins chrétiens précieux à consulter pour l'histoire religieuse et pour la topographie de Carthage.

P

154. Palladius, agronome romain, mais au reste compilateur de Columelle : *De re rustica*. Il a traduit en latin les vingt-huit livres de Magon le Carthaginois sur l'agriculture. Voir la traduction donnée dans la bibliothèque Panckoucke. Paris, 1845, 1 vol. in-8°.

155. Pamélius. (Jacques de Bruges), né en 1587 : Il a donné une édition des œuvres de Saint-Cyprien et de Tertullien, 1676.

156. Parmentier (Jean, de Dieppe) : *Histoire catilinaire*, composée par Salluste, translatée par forme d'interprétation en français. Paris, Denys Jouot, 1539.

157. Pausanias, historien et géographe grec du IIe siècle après J.-C. : Il fait mention de la restauration de Carthage. (Voir la bibliothèque des auteurs grecs de Didot).

158. Pélissier, officier d'État-major, puis Consul général de France à Tripoli de Barbarie. Il fut d'abord envoyé en mission en Tunisie. Il a publié, dans la grande collection de la *Description de l'Algérie*, une *Description de la Régence de Tunis* en 1 vol. in-8°. Paris, 1853, où le lecteur trouvera un chapitre très-intéressant sur les antiquités de la Régence. Je citerai également du même auteur trois lettres adressées à M. Hase, sur les antiquités de la Régence; on les trouve dans la *Revue archéologique* de 1847-1848.

159. Perrot d'Ablancourt : *Afrique de Marmol*. Voyez ce dernier nom.

160. PEUTINGER (Conrad), archéologue allemand, né à Augsbourg (1465-1547). Il composa, sous le nom de *Carte de Peutinger,* une grande carte routière de l'empire romain, d'après une carte antique découverte à Spire en 1500; l'original se trouve à la Bibliothèque de Vienne. (Voir l'édition donnée en 1845, à Paris, par Fortia d'Urban.) Voir sur cette carte les parties de l'Afrique septentrionale occupées par les Phéniciens.

161. PEYSSONNEL & DESFONTAINES : *Voyages dans les Régences de Tunis et de Tripoli.* Cet ouvrage a été publié en deux volumes en 1838, par Dureau de la Malle.

162. PHILIPPE CAILLAT, ingénieur au service du bey de Tunis : *Notice sur l'ancien aqueduc de Carthage.* Paris, 19, passage Verdeau, 1873. — La *Revue archéologique* a donné un extrait de cette notice.

163. PHILOSTORGE, historien grec ecclésiastique, né vers 364, en Cappadoce : *Histoire ecclésiastique de Constantin à Honorius.* Genève, 1642, in-4°.

164. PINART (Michel), orientaliste, né à Sens (1659-1717) : *Mémoire sur le nom de Byrsa, donné à la citadelle de Carthage.* (Voir le *Recueil* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, première série, t. 1er.

165. PLINE L'ANCIEN : voir les VIe et VIIe livres de son *Histoire naturelle.* Il a visité deux fois Carthage. (Voir la traduction de M. Littré, dans la collection Nisard, 1848, 2 vol. gr. in-8°, ainsi que le texte latin de Lemerre, 1827, 13 vol. in-8°.)

166. PLUTARQUE : voir ses *Vies,* notamment celle de Marius, et consulter la traduction Ricard.

167. Polybe, grand historien grec, 200 à 120 avant J.-C. Il vint en Afrique en 146 avant J.-C. A son retour à Rome, il écrivit une *Histoire générale* dont il ne reste que des fragments. Polybe a assisté à tous les événements militaires de la dernière guerre punique. (Voir la traduction de M. Bouchot. Paris, 1847, 3 vol. in-12.) Schweighœauser a donné en 1790-95, une édition de Polybe en 9 vol. in-8°. Polybe a conservé un traité de Carthage avec Philippe de Macédoine. Dans son ouvrage, qui était divisé en quarante livres, il parle au 1er et au IIe livres, des raisons qui engagèrent les Romains à disputer la mer aux Carthaginois; il fait ensuite connaître l'état de Carthage avant la venue en Afrique de Scipion l'Africain. Au livre VIe on trouve un fragment précieux sur les constitutions de Rome et de Carthage. Au XXXIVe livre, des fragments dus à Strabon sur la *Géographie de la Libye;* au XXXVIe livre, des détails sur la déclaration de guerre avec Carthage, en 149 avant J.-C., et au XXXIXe livre, la chute de Carthage.

168. Pomponius Méla. Cet auteur vivait dans le premier siècle. *De situ orbis in* III *lib.* (Voir le texte donné dans la bibliothèque Panckoucke, 1843. Paris, 1 vol. in-8°, deuxième série.

169. Poole : *Histoire de la vie et des temps de Saint Cyprien,* traduit de l'anglais. Lyon et Paris, 1842.

170. Procope, historien grec, mort vers 565 après J.-C. Dans les IIIe et IVe livres de son *Histoire,* cet auteur décrit la guerre des Vandales en Afrique.

(Voir l'édition d'Orelli. Leipzick, 1827, in-8° : *Bellum Vandalorum.)*

171. Prosper d'Aquitaine (Saint), 403-465 : *De Prædict. et Promiss.* (Voir l'édition donnée à Paris en 1711 : *Sancti Prosperi Tironis Aquitani opera omnia, ed.* in-folio.)

172. Ptolémée : *Géographie.* Édition donnée par Noble. Leipzick, 1843-1845, 3 vol. in-18.

173. Purchas (Samuel), 1577-1628 : *His Pilgrinages or relations of the world,* 1613 et 1626, 5 vol. in-folio.

Q

174. Quatremère Étienne, membre de l'Institut. A traduit l'historien arabe El-Bekri (voir ce nom) : *Notice des manuscrits* de la Bibliothèque impériale, contenant une traduction et des extraits de l'historien susdit, dans lequel on trouve des détails importants sur les ruines de Carthage. Voir aussi ce que M. Quatremère a publié dans le *Journal des savants* en 1857 sur Carthage. — Id. *Mémoire sur quelques inscriptions puniques* publié dans le *Journal asiatique,* 1828.

175. Quinte Curce. Il a été traduit notamment par Vaugelas, en 1646. (Voir le texte latin donné en 1545 à Bâle.)

R

176. Rabusson : *Carthage retrouvée.* « C'est à Bougie de l'Algérie qu'a existé Carthage. » Paris, J. Corréard, 1856. Grâce à Dieu, l'archéologie a fait justice de

cette trompeuse assertion, et personne ne doute aujourd'hui de la position de la Carthage antique au bout de la Tœnia entre la mer et le lac de Tunis.

177. Reade (Sir Thomas), consul d'Angleterre à Tunis. Il a fait de nombreuses fouilles à Carthage; le produit de ces fouilles a été envoyé au Musée britannique à Londres, de 1836 à 1850.

178. Reimar, 1694-1768 : A donné une bonne édition de Dion Cassius. Hambourg, 1751-1752, 2 vol. in-folio.

179. Renier (Léon), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Note sur quelques noms puniques.* (Voir la *Revue archéologique,* t. VIII, p. 702.) — Id. *Sur quelques inscriptions de Thugaste et Madaure;* 1857. — Id. *Sur diverses inscriptions romaines, communiquées à l'Académie par M. de Sainte-Marie. Mémoires* de l'Académie, 1874.

180. Ricque (Dr Camille) : *Les dieux de Carthage,* article publié dans la *Revue de l'Orient,* troisième série, t. XVI, 1863, p. 370.

181. Ritter (Charles), savant danois : *Die erdkunde oder allgemeine vergleichende géographie.* Berlin, 1822, in-8°.

182. Robiano (Abbé de), comte, né à Bruxelles, 1739 : *Essai sur la langue punique,* imprimé à la suite des *Études sur l'écriture.* Paris, 1834.

183. Rochas (Aimé) : *Excursion à Carthage et à l'amphithéâtre d'El-Djem.* (Voir le tome IX, p. 87, de la *Revue archéologique.*

184. Rossi (de), savant archéologue italien : *Secchia di piombo trovator nella Regenzza di Tunisa.* (Voir *Bolletino d'architectura cristiana,* 1867, Rome). Il en existe une traduction de Campion, dans le *Bulletin monumental,* publié à Caen. — Id. *De christianis titulis carthaginiensibus.* Paris, 1858.

185. Rousseau (Alphonse), ancien premier drogman du consulat général de France à Tunis. (Voir, dans la *Revue algérienne,* ce qu'il a publié en janvier 1858, sur les antiquités Tunisiennes. — Id. *Lettre à M. Jaubert sur la découverte d'une mosaïque à Oudnor.* (Uthina Zeugitana), *Revue archéologique,* 1846, p. 142. — Id. *Lettre à l'éditeur* de la *Revue archéologique sur une mosaïque trouvée à Carthage.* (Voir *Revue archéologique,* t. VII, p. 200. — Id. *Annales Tunisiennes,* Alger, 1864.

186. Ruinart (Thierry), bénédictin : *Sancti Cypriani passio ex vet. ant.* Édition in-folio, H. Dodwel, 1700, Amsterdam. — Id. *Historia persecutionis Vandalicæ,* 1 vol. in-8°, 1694. Les *Actes* de Ruinart ont été traduits en français par Maupertuis : *Acta primorum martyrum sincera.* Paris, 1689.

S

187. Saint-Augustin. (Voyez Augustin.)

188. Sainte-Marie Pricot (de), chef d'escadron d'État-major, auteur de la *Carte de la Régence de Tunis* publiée en 1857 par le dépôt de la Guerre : 1° *Lettre publiée dans le Bulletin* de la Société de Géographie, troisième série, t. IX, p. 49 : *Excur-*

sion à la ville des Troglodytes; 2° Id. *Antiquités de la Régence de Tunis*. (Voir le *Bulletin* de la Société de géographie 1847, troisième série, t. VIII).

189. Sainte-Marie (Évariste Pricot de), en mission du Gouvernement français en Tunisie : *Note sur l'emplacement d'un édifice antique situé à Carthage contre le Forum et contre la mer*. Cette notice est accompagnée d'un plan partiel de Carthage et de dessins réprésentant l'édifice susdit tel qu'il existait avant les fouilles et tel qu'il a pu être restauré après les fouilles. (Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1875. — Id. *Notice sur Utique*. (Voir le *Bulletin* de la Société de numismatique. Paris, 1875. — Id. *Communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur deux mille inscriptions puniques* trouvées par M. de *Sainte-Marie à Carthage*. (Voir le *Bulletin trimestriel* de ladite académie, 1873 à 1875.)

190. Saint-Marc Girardin : *De la domination des Romains et des Carthaginois en Afrique. Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1841.

191. Saint-Gervais, consul de France à Tunis au XVIIIe siècle : *Mémoires historiques du royaume de Tunis*, 1736. Il traite de la Carthage ancienne.

192 Sakakini : *Notices* publiées en 1845 dans le *Bulletin de la Société de géographie*, t. XIX, p. 128 et 175 sur les fouilles de M. Hanagger, professeur allemand, envoyé en mission en Tunisie.

193 Salluste. A trouvé quelques manuscrits phéniciens de la bibliothèque du roi Hiempsal : *Bellum Jugurthinum et Catilinarium*. Venise, 1470. (Voir

la traduction française du P. Croiset. Hachette, 1861, in-12.

194. Salvianus. Il vivait de 420 à 491 apr. J.-C. : *De Gobernatione Dei.* Voir la traduction donnée par Baluze. Paris, 1684, in-8°.

195. Saulcy de, Louis-Félicien-Joseph, membre de l'Institut, XIXe siècle : 1° *Histoire de l'art judaïque;* 2° *Recherches sur la numismatique punique.* Paris, imp. royale, 1843. Voir les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions, nouvelle série t. XV, 2e partie ; 3° *Nouvelles inscriptions votives trouvées à Carthage et à Constantine.* Paris, 1848; 4° *Lettre à M. Lenormant sur un point de l'épigraphie phénicienne. Revue archéologique,* 1846, p. 629; 5° *Recherches sur les inscriptions votives phéniciennes.* Paris, 1846; 6° *Rectification de la valeur alphabétique d'un caractère de l'écriture punique. Revue archéologique,* 1846, p. 565; 7° *A propos de deux inscription bilingues trouvées à Septis Magna* et publiées dans le *Journal asiatique.*

195. Sauvagner (Frédéric-Charles) et du Rozier : *Abrégé de l'histoire de Carthage.* Paris, 1843.

197. Schelstrate : *Ecclesia africana subprimate Carthaginiense.* Paris, Léonard, 1679, in-4°. Il était bibliothécaire du Vatican.

198. Schweighœauser Jean), Philologue de Strasbourg (1742-1830). Cet auteur se rattache à la *Bibliographie carthaginoise* par une édition de Polybe, 1789-1795, 9 vol. in-8°, et par une édition d'Appien, 1782-1785, 3 vol. in-8.

199. Scylax, navigateur grec. Il a écrit un *Périple* dans

lequel il décrit sommairement les côtes de la Méditerranée ainsi que les côtes libyques hors du détroit de Gabès jusqu'à l'ile de Cerné. (Voir l'édition donnée par E. Muller. Paris, 1839). Scylax a été publié dans les petits géographes d'Herschel, 1600.

200. Seran de Latour (Abbé de) : *Histoire de Scipion l'Africain,* avec les observations du chevalier de Folard sur la bataille de Zama. Paris, 1738. — Id. Paris, 1752, in-8°.

201. Shaw (1692-1751), Anglais, chapelain du comptoir d'Alger : *Travels or observations relating the river and ports of Barbary and levant.* Oxford, 1738, in-folio avec cartes et figures. Supplément en 1746. Ses ouvrages ont été traduits en français à La Haye en 1743, 2 vol. in-4°. — Id. *Description et plan de Carthage, animaux, plantes, etc.* Shaw est un des auteurs les plus consultés que Carthage ait eu bien que ses descriptions soient écourtées et quelquefois faites sur des renseignements pris un peu à la légère. Il s'occupe, du reste, des antiquités d'une partie de la Régence de Tunis.

202. Selden, publiciste anglais : *Excursion dans l'Afrique septentrionale.* 1838, Paris.

203. Settala (Liugi) : *Ragguеglio del viaggio compendisso di un dilettante antiquario.* Milano, 1805, 2e partie.

204. Servius (Maurus Honoratus), grammairien du Ve siècle : *Commentaires sur Virgile.* (Voir l'édition de Paris, 1532, in-folio).

205. Silanus. A traduit les livres de Magon sur l'agriculture.

206. Silius Italicus, né vers l'an 25 de J.-C., mort vers 100. Il a écrit la seconde guerre Punique : *Silii italici punicorum*. Rome, 1471, in-folio. (Voir la traduction de Lefèvre et Villebrune, 1781, Paris, et celle de Carpet dans la bibliothèque Panckoucke, 1836-1838, 3 vol. in-8°.)

207. Slane (A. de). A traduit l'ouvrage de Bekri, dans lequel il est beaucoup parlé des anciens monuments de Carthage : *Description de l'Afrique septentrionale.* (Voir *Journal asiatique,* 1858-1859. — Id. A traduit Ibn-Haucal (voir ce nom).

208. Stanley : *Observations on the city of Tunis and the adjacent country*. London, 1786, in-4°.

209. Société de Carthage : *Excursion dans l'Afrique septentrionale.* Paris, 1838.

210. Solinus (Julius) : *De memorabilibus Mundi.* (Voir la traduction contenue dans la collection Panckoucke. Paris, 1847, in-8°.)

211. Spartien. Il a écrit une vie d'Hadrien, lequel empereur a construit l'aqueduc s'étendant entre Laghouan et Carthage, sur un développement de quatre-vingts kilomètres. Hadrien était lui-même venu en Afrique présider à ces travaux.

212. Spon (Jacob), 1645-1685, né à Lyon : *Recherches curieuses d'antiquités*. Lyon, 1683. — Id. *Miscellanea eruditæ antiquitatis*. 1688. Cet ouvrage est intéressant à consulter pour les médailles et les inscriptions.

213. Strabon, géographe grec, né en 50 avant J.-C. (Voir la traduction française de Laporte du Theil. 1805-1819, 5 vol. in-4°.)

214. Suidas. Pour la lecture des auteurs anciens qui ont écrit sur Carthage, il sera utile, parfois, de consulter Suidas dont le *Lexicon* est précieux. (Voir le texte donné par Gaisford. Oxford, 1834, 3 vol. in-folio.)

T

215. Tacite. Consulter l'édition de Dureau de la Malle. 1700, 1808 et 1817, 6 vol. in-8°. C'est la plus remarquable de toutes. (Voir Dureau de la Malle.)

216. Tertullianus (Quintus), né à Carthage en 160, mort en 247 après J.-C. : *Apologétique*. (Voir la traduction française de Meunier 1822, in-12.)

217. Tillemont, 1637-1698 : *Histoire de saint Louis*, publiée en 1847 dans le *Recueil* de la Société de l'Histoire de France.

218. Tissot, ministre plénipotentiaire de France au Maroc : 1° *Article sur les routes romaines du sud de la Byzacène*, publié dans la *Revue africaine*, t. I, p. 184; 2° Voir une autre notice du même auteur dans l'*Annuaire* de la Société de Constantine. Il a publié en 1854, 1855 et 1857, divers articles dans ce dernier recueil; 3° *Archéologie tunisienne*. (Voir la *Revue africaine*, t. I, p. 286; 4° Id. Dans le même recueil : *Inscriptions de l'amphithéâtre d'El-Djem*, 1856 (voir Sainte-Marie); 5° *Notice sur Tuburbo majus (colonia Julio Aurelio Commoda)*, aujourd'hui Tebourbo. (Voir *Revue africaine*, p. 424.

219. Tite-Live : *Titi Livii historiarum libri ex recensione F. Gronovii Lug. Batav.* Elzevir, 1645. Tite-Live

a été traduit par Dureau de la Malle et Noël, 1812, 15 vol. in-8°.

220. Torrès (L'abbé) : *Letteratura dei Numidi.* Venise, 1789.

221. Trogue Pompée. Voyez Justin, qui a abrégé cet historien dont les œuvres sont perdues.

222. Tzetsès, grammairien et poète grec, 1120-1183 : *Les Chiliades,* en six livres. (Voir l'édition de Kiesling, donnée à Leipzick en 1826, in-8°.)

U

223. Ulpianus (Domitius), mort en 240 après J.-C. : *Cod. Theol. de Hæred.* — Id. *Fragmenta Ulpianis* publiés en 1549 par du Tillet.

V

224. Varron. Contient des extraits épars de Magon, écrivain carthaginois : *De re rustica.* Bibliothèque Panckoucke.

225. Vibius Sequester, géographe latin. Il vivait au vi^e^ siècle : *De fluminibus in Africa.* Édition Oberlin, Strasbourg, 1778.

226. Victor Vitensis episcopus : *De persecutione Vandalorum.* Édition in-18, 1537, donnée par Ruinart (voir ce nom).

227. Virgile : Ses *Fictions poétiques* sont à consulter pour divers éclaircissements; le lecteur s'en servira plutôt pour comparer la Carthage de Didon avec la description du poète.

228. Vivien : *Le nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine.* Paris, 1864. Gr vol. in-8°.

229. Vogué (comte de) : *Fragments d'un journal de Voyage en Orient.* Paris, 1859.

230. Vossius (1577-1649) : *De Idolatria* 1641. Cet ouvrage n'a pas été fini, mais il n'est pas très clair, il est bon à consulter sur les divinités de Carthage. Voir *Œuvres complètes* de Vossius. Amsterdam, 1701, 6 vol.

W

230. Wallon, Secrétaire perpétuel de l'Académie des descriptions : *Histoire de Saint-Louis.* Hachette, Paris 1875.

232. Winkelsmann (1717-1776) : *Histoire de l'art chez les anciens.* Dresde, 1764, 2 vol. in-8°. Traduit en français par Sellius et Robinet. Paris, 1766, 2 vol. in-8°.

Y

233. Yanoski et Dureau de la Malle : *Histoire de Carthage dans l'Univers pittoresque.* Paris, 1844, Didot. — Id. Yanoski, seul : *Afrique chrétienne* et *Domination des Vandales en Afrique.* Paris, 1844.

Z

234. Zotemberg (Hermann) : *Inscription phenicienne de Carthage.* (Voir la *Revue archéologique* de 1866:

233. ZONARAS, auteur byzantin du XII^e^ siècle. Il s'est servi du livre d'Appien pour écrire sur les attaques de Mancinius et de Scipion contre Carthage. (Voir ses annales en 2 vol. in-folio, insérées dans la collection byzantine du Louvre.

ÉTUDE

SUR L'OASIS DE NÉGRINE

ET LES

RUINES DE BESSERIANI

(Ad Majores)

I

Négrine, l'oasis la plus orientale du Sahara algérien, est intéressante à bien des titres. Elle est un des points les moins contestés de la ligne si indécise qui sépare la Tunisie de nos possessions africaines; elle est aussi un point militaire important, qui, avec l'oasis de Ferkane sa voisine, commande au loin le Sahara et les routes par lesquelles les tribus nomades passent de leurs terres de parcours d'hiver à leurs campements d'été. La position exceptionnelle de Négrine, la sauvagerie de son site, les difficultés d'accès que présentent les rares sentiers qui viennent y déboucher, en ont fait, jusqu'à ce jour, un repaire de brigands analogue à celui de Tamerza en Tunisie. De Négrine, partaient des bandes organisées qui, par leurs hardis coups de main, jetaient la terreur dans le

Sahara. et qui, au retour, jouissaient tranquillement dans ces gorges inaccessibles du produit de leur rapine. Aussi, dans toutes les insurrections, Négrine est-il le point où il faut aller étouffer les derniers restes de ces rébellions. C'est aussi un lieu de rendez-vous pour tous ces fanatiques qui viennent prêcher la guerre sainte sur la frontière du Sahara En 1871, c'est-à-dire tout récemment, les gens de Négrine ont payé de plus d'un dattier coupé et de plus d'une maison détruite l'hospitalité accordée aux révoltés de l'est. Ces conditions sont loin d'être tout-à-fait à l'avantage des habitants de l'oasis; trop faibles, *peut-être,* pour se faire respecter de leurs voisins, ils sont obligés en maintes circonstances de subir leur volonté. Le pays, occupé tour à tour par les insurgés et les pacificateurs, est rançonné par les uns, châtié par les autres, et paie en toute occasion les frais de la guerre aux deux partis.

Notre domination a chassé de Négrine le ramassis de pillards qui désolaient le pays et rendaient extrêmement dangereuse toute cette partie de la frontière. Négrine entrerait peut-être dans une ère de prospérité, si, par une occupation permanente de la contrée, on parvenait à empêcher les incursions des maraudeurs et des fanatiques venant de la Tunisie. Les indigènes, à l'abri des attaques et des sollicitations, jouiraient en pleine sécurité des fruits et des légumes de leurs jardins. Cette occupation pourrait avoir d'autres avantages. En temps de guerre, Négrine est le point où stationnent fatalement les troupes qui opèrent sur cette frontière aride et nue, qui s'étend de Tebessa à la région des dunes; c'est dans les environs de l'oasis, soit au nord, dans la plaine de Sou-

krès, soit au sud, aux pieds du Djebel-Madjour, que se sont terminés tous les petits mouvements insurrectionnels, politiques ou religieux, dont l'importance plus ou moins grande avait nécessité l'envoi de colonnes militaires tunisiennes ou françaises.

Avant d'entrer dans quelques détails sur l'oasis de Négrine, nous allons essayer de donner une idée de l'aspect général et de la constitution du pays.

II.

Du massif élevé de Tebessa, qui est un point de la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Méditerranée et celui de la région des sables, descendent vers le sud d'immenses plateaux qui se succèdent comme une série de gradins gigantesques et viennent, par une suite de ressauts successifs, aboutir au Sahara. Négrine se trouve sur le dernier degré de cet escalier colossal de deux à trois cents mètres de hauteur, que l'on franchit pour contempler cette plaine immense, unie, sans végétation et sans bornes, qui paraît être la fin du monde habité. Ce dernier ressaut est le Djebel-Madjour, massif aux tons blanchâtres, dont les couches rocheuses se dressent verticalement : c'est au pied du versant méridional, qui s'élève comme une muraille, que vient mourir cette mer sans vagues à laquelle on donne le nom de Sahara. Nulle part ailleurs la nature n'est plus étrange et plus sauvage que sur les confins extrêmes du désert; nulle part les contrastes ne sont aussi frappants, les transitions moins ménagées. *D'un côté,* la vue embrasse une région tourmentée de mille façons : des montagnes dénudées et déchiquetées, revêtant au soleil les tons les plus chauds,

les teintes les plus variées; des ravins abrupts aux berges profondément déchirées; des pentes vertigineuses, des découpures béantes. — *De l'autre,* une plaine immense, unie, aux horizons sans bornes, à l'aspect vague et bleuâtre; l'œil éperdu cherche vainement à en sonder les profondeurs; pas un accident de terrain, pas un bouquet d'arbres où il puisse un instant se reposer. Il cherche en vain un horizon qui fuit toujours, et, quand il croit encore voir la terre, son regard est déjà perdu dans le bleu du ciel.

Ici, le chaos terrestre, la collision des forces; là, la quiétude et l'immobilité infinie, — absolue. — Rien n'est plus grandiôse qu'un pareil spectacle! rien ne frappe plus vivement l'imagination et ne trouble l'âme plus profondément.

Le soulèvement du Djebel-Madjour est récent et contemporain de celui qui a formé les Alpes. Il renferme les deux étages les plus récents du terrain tertiaire. Le squelette de la montagne est formé de couches puissantes de sulfate de chaux cristallin anhydre; on y trouve aussi du calcaire, mais en masses moins considérables.

La majeure partie des hauteurs qui se prolongent entre Négrine et l'oasis de Ferkane, et au-delà de Ferkane, sont formées de marnes multicolores, dont les teintes varient du rouge vif au vert clair et au brun le plus foncé, de sables blancs ou jaunes plus ou moins solidement concrétionnés, et enfin d'épaisses couches d'alluvions.

Toute cette région est étrangement pittoresque et singulièrement bouleversée; d'immenses failles se sont produites; des fissures profondes se sont ouvertes. Les eaux ont *fait rage* dans ces terrains meubles et faciles à en-

traîner; il en est résulté des érosions, des arrachements gigantesques dont rien ne peut donner une idée.

Tous les torrents des montagnes, passant subitement des plateaux supérieurs dans les plaines basses, se sont creusé de vastes lits sinueux aux berges à pic, de quatre-vingts à cent mètres de profondeur, et viennent rejeter au seuil du Sahara leurs flots comprimés, qui s'échappent mugissants par les grandes coupures béantes auxquelles les Arabes ont donné le nom caractéristique de *foum* (bouche) : *foum el-Méchera, foum ed-Dohr.*

Le pays compris entre Négrine et Ferkane, et au-delà, est coupé de ravins profonds, sortes de vomitoires qui, à des époques reculées, alors que, sous un climat différent, des pluies abondantes fertilisaient le sol des hautes plaines si arides aujourd'hui, lançaient dans le désert d'énormes masses d'eau dont on ne peut se figurer la puissance que par les bouleversements qu'elles ont produits et que nous avons encore sous les yeux, terribles, quoique bien effacés par le temps.

Aujourd'hui, au fond de ces vastes canaux d'érosion, on voit, pendant quelques mois de l'année, de petits ruisseaux serpenter au milieu des témoins d'époques passées.

III

A l'ouest du Djebel-Madjour, au milieu de cette région tourmentée, existe une large coupure dirigée du nord-est au sud-ouest. Sa longueur est de trois kilomètres environ, et sa plus grande largeur de sept à huit cents mètres; ses berges se dressent comme des murs verticaux, taillés dans des couches de sable blanc solidifié, entrecoupés d'assises horizontales de marnes grises compactes.

L'oasis de Négrine occupe entièrement cette dépression qui forme divers étages. Elle peut se diviser en trois parties : l'oasis haute, l'oasis moyenne, l'oasis basse. Une petite rivière, l'Oued Négrine, naît à quelques kilomètres en amont, tombe de cascade en cascade à la hauteur de chaque étage, irrigue les jardins et va se perdre dans le sable.

1° *L'oasis haute* est comprise entre la tête de la vallée et la cascade principale, à la hauteur du village. Elle est assez étroite, resserrée qu'elle est entre deux berges de sable rouge qui la dominent. La lumière solaire y arrive moins abondante qu'ailleurs ; aussi n'est-ce point la partie la plus fertile et la mieux cultivée. Les jardins sont arrosés, les plus élevés, par une petite chute de la rivière qui se produit avant son entrée dans la vallée ; les plus bas, par la rivière elle-même. La partie supérieure des jardins n'est formée que de terres rapportées, soutenues par des murs en glaise. Ces murs, construits avec assez de soin, ne peuvent résister à la poussée des terres et à l'action de l'eau d'irrigation. Aussi faut-il, chaque année, recommencer le travail pénible et ingrat qui consiste à remonter les terres et reconstruire les murs ;

2° *L'oasis moyenne,* beaucoup plus étendue que les deux autres, est située dans la partie la plus large de la vallée. Un grand nombre de *séguias,* qui sont amorcées à différentes hauteurs de la cascade, donnent de l'eau aux divers étages des jardins ; les eaux passent d'un étage à l'autre au moyen de rigoles creusées dans des troncs de palmiers. Quant au sol lui-même, il est retenu par un système de murs semblables à ceux de l'oasis supérieure. Rien n'est plus frais et plus pittoresque que ces jardins, étagés sur une longueur de plusieurs centaines de mètres.

3° *L'oasis basse* ne renferme que de rares cultures ; en voyant les traces d'anciennes plantations, des palmiers rabougris, des troncs d'arbres morts, il est facile de reconnaître combien elle est dégénérée : ce n'est plus aujourd'hui qu'un vaste cloaque où d'épaisses couches de débris végétaux et animaux se décomposent au milieu des eaux de la rivière qui croupissent faute d'écoulement. Rien ne serait plus facile que de faire disparaître ce marais pestilentiel, qui mesure au moins cinq cents mètres de longueur sur une largeur de trois cents ; en enlevant les couches de détritus qui forment un véritable barrage, on rendrait la fertilité aux jardins et la santé aux habitants que mine la fièvre paludéenne ; on pourrait prévenir ces accidents en donnant un peu plus de profondeur au lit de la rivière.

Les bords de la coupure, ou de la dépression, se rapprochent ensuite de manière à ne laisser qu'un étroit passage à l'oued, qui bientôt, en aval, disparaît dans la plaine.

La végétation de l'oasis est des plus puissantes et la flore très-variée. Le palmier-dattier forme la base des cultures ; on recueille des dattes fort estimées, quoiqu'elles ne soient pas comparables à celles des oasis de l'Oued Souf. On y voit aussi des oliviers qui, en général, ne présentent que des individus fort âgés (1).

Le figuier et l'abricotier y prennent un développement très-considérable. On regrette de ne pas y voir un plus grand nombre de pieds de vigne ; il est certain que nulle

(1) Cette essence remarquable est l'objet d'une culture plus sérieuse dans l'oasis de Ferkane, où le dattier cède le pas à l'olivier.

part elle ne montre des ceps aussi remarquables par leur grosseur que par l'activité de leur végétation; quelques-uns de ces pieds de vigne roulent sur le sol nu leurs troncs sinueux, comme d'énormes boas qui se redressent bientôt pour s'enrouler autour du palmier qu'ils étreignent de leurs mille replis.

Le *ricin* et diverses espèces de *tamarix* forment, dans quelques points de l'oasis haute, de véritables bosquets impénétrables. On assure que des graines d'*eucalyptus* ont été semées dans les diverses parties de l'oasis.

L'orge y est cultivée comme dans toutes les oasis que l'on trouve au pied de l'Aurès; mais, soit négligence, soit manque d'espace, les habitants n'en récoltent que pour leur consommation et sont obligés souvent d'en acheter à Ferkane, qui en fournit non-seulement à Négrine, mais encore aux nomades (1).

Les jardins proprement dits sont l'objet de soins particuliers, quoique aménagés avec peu d'intelligence. En général, ils sont trop petits, et beaucoup de terrain susceptible de culture se perd. — Ajoutez à cela le peu de résistance des murs de soutènement, formés de terre glaise et ne présentant pas plus d'épaisseur à la base qu'au sommet, et vous aurez une idée du travail qui incombe aux propriétaires à la moindre pluie, ou après des irrigations un peu prolongées.

On assure que les habitants de Ferkane et de Négrine

(1) Le fait suivant peut donner une idée de l'abondance qui règne à Ferkane.

Nous eûmes besoin, en arrivant à Négrine, de quelques mesures d'orge pour nos chevaux; l'oasis put à peine nous en fournir une, tandis qu'un seul habitant de Ferkane nous envoyait sur-le-champ les charges demandées.

ont l'habitude de brûler la partie inférieure de leurs dattiers pour les faire grossir. Nous ignorons ce que peut avoir de fondé cette coutume, qui nous semble barbare; mais nous avons remarqué plus d'un palmier dans toute sa force dont le pied portait au-dessus des racines de véritables traces de feu.

Le village de Négrino est bâti sur un bloc de marne et de sable qui a glissé de manière à barrer presque complétement la vallée, laissant un passage étroit pour la rivière. On y compte une centaine de maisons, en partie détruites. Ce qui reste est assez propre; mais on ne cherche pas à l'augmenter, au contraire.

La décadence semble encore plus évidente si on considère les habitants; un air de misère pèse sur eux; pâles, décharnés, faméliques, minés par les fièvres ou d'autres maladies, ils ont l'air profondément démoralisé et semblent ne vouloir faire aucun effort pour sortir de l'état précaire où de malheureuses circonstances les ont placés.

Les animaux domestiques n'ont pas l'air moins misérable; leur nombre en est du reste peu considérable, c'est à peine si on compte quelques moutons et quelques petits ânes. Il y a quinze ans, la tribu possédait encore six chevaux. — Nous allions oublier les chiens : — ils sont efflanqués, sans voix et bien inoffensifs. Ils semblent implorer la pitié des passants plutôt que de chercher à leur nuire; la misère a dompté leur caractère agressif; au moindre regard, au moindre geste, ils fuient, la queue basse, et vont se cacher dans les maisons dont ils ne peuvent plus être les gardiens.

Comme on le voit, il reste beaucoup à faire, pour ren-

dre à l'oasis de Négrine l'importance qu'elle avait comme centre de population, de commerce et de culture; ce n'est pas qu'elle puisse s'étendre considérablement et devenir un vaste marché; mais il serait possible, cependant, d'en faciliter l'accès aux nomades, en améliorant les sentiers, surtout, ceux qui relient Négrine au Sahara.

Une occupation permanente, quelque faible qu'elle fût, ferait renaître la sécurité, et quelques travaux d'assainissement pourraient rendre la santé aux habitants, et à l'oasis la prospérité dont elle a perdu le souvenir.

III.

Les Romains, comprenant la nécessité de garder les frontières méridionales de la Numidie, firent élever, aux pieds de la chaîne de l'Aurès et du Djebel-Hong, une série de postes avancés que reliait une route impériale (1).

Le poste qu'ils placèrent dans les environs de l'oasis actuelle de Négrine portait le nom d'*Ad Majores,* et ses restes sont aujourd'hui connus sous celui de *ruines de Besseriani*. En raison de son importance militaire et de sa position remarquable, cet établissement ne dut pas tarder à prendre un certain développement, si nous en jugeons par les vestiges qui subsistent encore de nos jours. — Malheureusement, ces ruines ne permettent, ni de restituer par la pensée l'antique cité, ni même de faire des déductions

(1) *Mesar Fillæ* à Tolga;
Gemellæ à Mlili;
Ad Piscinam à Biskra:
Thabudeos à Thouda;
Station anonyme sur l'Oued Cedeur;
Badias à Badès;
Ad Medias à Enchir-Taddert;
Ad Majores à Besseriani. (RAGOT).

sur ce qu'elle a pu être autrefois, sur le mode de construction de ses édifices, sur les mœurs et les coutumes de ses habitants; il eût été curieux pourtant de se rendre compte de leur manière de vivre en ce brûlant climat, dans un pays aride et sans eau, en un mot sur un point qui, aujourd'hui, ne serait plus susceptible de recevoir une garnison européenne. La description que nous allons en donner n'est qu'une constatation de ce qui existe aujourd'hui, de ce que nous avons vu en passant rapidement; nous n'essaierons point d'en tirer des conclusions, laissant à de plus autorisés que nous le soin d'écrire l'histoire de l'ancien Ad Majores.

Le Djebel-Madjour forme un massif blanchâtre au pied duquel la plaine saharienne commence sans transition du côté du sud. Entre la montagne et son prolongement marneux dans la direction de Ferkane, s'est formé un ravin profond, au lit désordonné, aux berges déchirées, que traverse un petit ruisseau, affluent de l'Oued Kesserane. Ce dernier oued, en sortant de la petite vallée de Négrine, fait un coude brusque, et son cours, dirigé du nord-est au sud-ouest, prend ensuite la direction nord-ouest sud-ouest. — L'Oued-Madjour, le ravin et l'Oued-Kesserane forment un trapèze, au sommet duquel se trouvent comprises les ruines de l'antique Ad Majores (1).

La ville devait être beaucoup plus étendue; on retrouve, en effet, dans le lit du petit ravin dont nous venons de parler, des traces nombreuses de constructions, des murs en briques, de nombreux fragments de poterie incrustés dans le sol : peut-être, s'étendait-elle jusque sur le versant méridional de la montagne. Sur la rive droite

(1) Voir planche n° XIV.

du ravin, près du col où passe le sentier qui mène à Négrine, on trouve des vestiges analogues; il faudrait alors admettre que, depuis la conquête romaine, le climat de cette région a subi de singulières transformations, et que des pluies insolites ont ravagé de la manière la plus terrible cet infortuné pays. Ce changement, que certains indices paraîtraient confirmer du côté de Tébessa, est rendu cependant improbable par la présence, dans le lit même de l'Oued el-Hatar, d'un puits romain qui eût été détruit ou comblé si de pareilles crues avaient eu lieu depuis sa construction.

Le centre de la ville est occupé par une citadelle ayant la forme d'un rectangle allongé dans la direction nord-sud. Sur chacune des faces s'ouvre une porte; celles de l'est et du sud paraissent avoir été plus importantes que les autres; ce sont les seules qui conservent des traces d'inscriptions. La porte de l'est est debout, bien que dans un état de conservation très-imparfait.

Quatre tours formaient les angles de la citadelle; des amas de ruines, des éboulements plus considérables sur ces points semblent faire croire qu'elles étaient élevées. Les murs sont en pierre du Djebel-Madjour, c'est-à-dire en sulfate de chaux cristallin et en galets reliés par du ciment; ils mesurent de quatre-vingts centimètres à un mètre d'épaisseur.

Les portes et les murs adjacents aux portes sont construits en calcaire jaunâtre dur, qui a très-bien résisté aux intempéries et qui ressemble, à s'y méprendre, à celui qui forme les monuments si connus de Tébessa (1) :

(1) On devait l'extraire du Djebel-Hong ou du Djebel-Madjour, où existent des bancs de calcaire, mais sans traces d'exploitation.

toutes ces parties sont appareillées avec le plus grand soin.

Dans l'intérieur de l'édifice, on voit des traces assez nettes de constructions; un *aqueduc* voûté, de un mètre vingt de hauteur avec vingt centimètres d'épaisseur à la clef, paraît le traverser du nord au sud; il est bâti en ciment et petits matériaux, et devait sans doute amener les eaux des sources de la montagne. Le sol de la citadelle s'élève au-dessus de la plaine environnante de cinquante à soixante centimètres.

La porte de l'est, la seule qui existe encore, est une voûte ronde, basse, formée de voussoirs énormes, taillés très-exactement et posés simplement les uns sur les autres, sans interposition de ciment. Elle n'a pas de pieds-droits; le plan de naissance est au niveau du sol, à trois mètres cinquante au-dessous de la clef. Un pan de mur en retour est encore debout.

Une grande inscription, en magnifiques capitales, la surmontait. Malheureusement, des quatre pierres qui la composaient, une seule, la deuxième est encore en place. La première est tombée à l'intérieur de l'édifice et mesure soixante centimètres de hauteur. Les autres ont été retrouvées, mais mutilées, dans un trou creusé sous la voûte.

a	*b*	*c*	*d*
IMP v CAE	ARDIVI.....		AIANVS
AVGVST	VS GERMA	.....	...SPO
MAXIM	VSTRIBPOTV..	OSV̄ v P v	.....
L MINIC	IONATALE L	EGITIAV	.....

La porte du sud, entièrement démolie, nous a offert un

certain intérêt par les fragments d'inscriptions qu'elle renferme. Les lettres sont en capitales plus grandes encore que celles de l'inscription de la porte de l'est.

FILIV . . . TRAIA
STRIB . . . .
LEG. . . . . .

Les deux autres portes ne présentent ni voussoirs, ni inscriptions.

En sortant par la porte du nord et en se dirigeant vers la montagne, on marche au milieu de débris confus de murs dont on ne devine la direction que par les restes de fondations qui, çà et là, affleurent le sol. La terre est parsemée de débris de poterie, dont quelques-uns sont vernissés et très-fins. Au bout de trois cents mètres, on arrive à une petite porte qui ne conserve plus qu'un de ses côtés; les pieds droits fort larges, hauts de deux mètres cinq, sont construits en belles pierres de taille remarquablement appareillées; de chaque côté est incrusté un pilastre corinthien qui supporte une corniche assez simple; la largeur de la porte est de trois mètres cinquante entre les pieds-droits, soit cinq mètres entre les pilastres; du sol à la clef de voûte, la hauteur est de quatre mètres. Cette porte monumentale, qui était peut-être un arc de triomphe comme l'assurent quelques voyageurs, était ornée d'une inscription dont nous avons recueilli trois fragments :

a	*b*	*c*
PRO SALVTE DD NN. . . . V	N HOC. . .	CIPION . .
POMPONIVS MAGIA. . .	QVODIN. . .	EPAT . . .
ARCESILAOCOSHORANOC. . .	VPFLAV. . .	D FLAVIAN
FLAVIVS PAVLINIANVS F. .	FECERVNT CVRANTE. .	OCCEIC . .

Le fragment *a* est bien conservé; la pierre est dure, à grain résistant; le suivant (*b*) est gravé sur pierre molle, blanche dans les cassures; les lettres sont fort nettement gravées sur le troisième (*c*).

A côté de cette porte, se dresse un fragment de mur de quatre mètres, en pierre du Djebel-Madjour, bâti avec beaucoup de soin. Le reste de la construction est écroulé; la masse considérable des ruines paraît indiquer qu'elles sont les restes d'un monument.

La porte ouest de la citadelle donne accès dans une enceinte indiquée par des restes de murs fort nets, sur le trajet desquels sont deux massifs de ruines assez importantes. — Dans l'intérieur de cette enceinte, qui semble être une dépendance de la citadelle, on voit, à demi renversé, un arc de triomphe semblable à celui que nous avons décrit plus haut. La similitude des pierres, des voussoirs, de la corniche et du type des inscriptions, ne permet pas d'en douter. Nous avons recueilli l'inscription suivante sur trois pierres :

a	*b*	*c*
PRO SALVTE DD NN	C N H C . . .	. . . .
QVEM CLODIVS VICTOR . . .	RATVS PROMISER . .	. . . . . EMO . . .
TVM QVOD PATRIAE PATER NOE	ESSIS CONTIGIT DEDI	ANTE VP FLAVIO FLA
ANO PN CLODIVS VICTOR F . .	CCEIO DONATIANO T_R	CREIP

En dehors de ces trois massifs principaux, la ville ne présente qu'un fouillis inextricable de murs entre-croisés. Des deux côtés de la porte du sud du grand bâtiment militaire, partent deux longs murs parallèles, espacés de trois mètres, qui semblent indiquer l'existence d'une rue. Ils se prolongent sur une longueur de deux cents mètres,

et sont coupés par d'autres murs perpendiculaires qui sont probablement les restes d'anciennes maisons. Au delà, la confusion recommence. Vers l'est, on trouve des débris de construction jusqu'à la distance de près de cinq kilomètres.

La ville d'*Ad Majores* aurait donc occupé une superficie d'environ trois quarts de kilomètre carré.

Tels sont, dans leur ensemble, les renseignements que nous avons recueillis sur les environs de Négrine (1) et les ruines de Besseriani. Bien que réunis et mis en ordre à la hâte, ils pourront contribuer à mieux faire connaître cette région si pittoresque et si peu explorée, tout en servant de cadre aux fragments d'inscriptions encore assez importants pour qu'on puisse y trouver l'époque de la fondation d'*Ad Majores* et de la restauration de ses monuments.

Voyez Léon Renier : *Inscriptions romaines de l'Algérie*. Poulle : *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1872, pag. 424. — Ragot : *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1874, page 298.

BAUDOT,

Lieutenant d'État-Major au 3e Chasseurs d'Afrique.

(1) Voir la carte du pays, pl. n° xv

RUINES ROMAINES

DE

BIR-MOHAMMED-BEN-IOUNES

SITUÉES AU SUD-OUEST DE NÉGRINE

Par M. PARISOT

Capitaine d'État-Major

On croit généralement que les ruines de Besseriani *(Ad Majores)* marquent le point extrême de l'occupation romaine dans le Sahara oriental de la province de Constantine.

Cette opinion n'est pas fondée. Pendant la récente exploration du bassin des chott (1) situés au nord de la région sablonneuse du Souf, nous avons reconnu et relevé avec précision les restes d'un poste moins important que celui de Besseriani, mais bien plus avancé que ce dernier dans les terres basses où se réunissent les eaux de l'Aurès, du Chechar, du Bou-Doukan, du Djebel-Hong, etc.

(1) Chott-Melrir, Sellem, Aslondj, Khalia, etc.

Les indigènes du Zab et du Souf donnent à ces ruines le nom d'Enchir-el-Bir-Mohammed-ben-Iounes, à cause du puits de ce nom, qui a dix-huit mètres de profondeur, dont l'eau est chaude, amère et sulfureuse, et qui est situé à trente mètres au nord du poste.

C'est en 1873, pendant l'expédition de M. le général de Galliffet, que nous en avons entendu parler pour la première fois. Le *khebir* Hamida-ben-Abdallah (1), qui nous servait de guide à travers l'immense dédale de dépressions et de saillies du sol caractérisant la région située au nord du Souf, nous en a souvent entretenu. Ne leur trouvant aucune ressemblance avec les ruines de constructions indigènes, il soutenait que le poste de Bir-Mohammed-ben-lounes devait être romain; de même, il croyait que les nombreux fragments de poterie plus ou moins fine qu'on y rencontrait, n'étaient pas arabes. Plus tard, en 1875, le 21 mars, nous avons profité d'une journée de repos à Bir-et-Tine, pour explorer le pays situé à l'ouest de ce puits, reconnaître le cours inférieur de l'oued-Djerech (2) et visiter le puits de Mohammed-ben-Iounes et ses ruines.

Cet *Enchir* est situé au sud-ouest de Négrine, au nord du chott Asloudj, entre le Bir de Sméa, à l'ouest, et la rive droite de l'Oued-Djerech, à l'est, sur un terrain blanchâtre, composé de gypse, connu sous le nom de terrain de Debdéba. Il forme un carré qui mesure cinquante-cinq mètres de l'ouest à l'est, sur trente-trois du sud au nord.

(1) Il a pris part à l'assassinat du caïd du Souf, Mohammed-el-Arbi, officier de Spahis, génois ou piémontais de naissance.

(2) C'est le canal par lequel s'écoulent dans le chott Asloudj, les eaux des hauts plateaux du sud de Tébessa, de l'Oued-Tlemcine, de l'Oued-Hallall, etc., etc.

Aucun pan de mur ne fait saillie; on reconnaît à peine les murs des fondations qui ne dépassent pas le niveau du sol. Leur épaisseur est de soixante-dix à quatre-vingts centimètres; ils sont formés de deux rangées de moellons carrés de trente-cinq centimètres sur cinquante, taillés régulièrement en pierre dure, assez résistante à la pointe du couteau (sulfate de chaux cristallin compacte). Ces moellons sont appareillés avec soin.

Le côté Nord du carré a disparu, le côté Est est le plus riche en vestiges qui sont remarquables par leur belle conservation. On y reconnaît d'abord trois grands carrés mesurant chacun neuf mètres de long sur six de large; ils sont contigus et dirigés du Sud au Nord. Leur côté Ouest s'appuie sur le mur oriental d'un grand rectangle de trente-trois mètres de longueur.

Entre ce grand rectangle et le mur du côté occidental, existent deux longues lignes de fondations parallèles au mur extérieur de la face Sud, et séparées l'une de l'autre par une distance de six mètres.

Dans l'intérieur du poste, on remarque l'orifice d'un puits à demi comblé; à trente mètres au Sud, on trouve les fondations d'une maison dont les côtés ont cinq mètres de longueur.

Les dimensions de ces ruines, la régularité uniforme des murs, la taille des pierres, le parfait jointoiement des matériaux, prouvent d'une manière évidente que l'Enchir de Mohammed-ben-Iounès occupe l'emplacement d'un ancien poste romain chargé de surveiller les passages qui pouvaient exister entre le chott Sellem et le chott Asloudj.

Nous avons également constaté la présence de quelques pierres de taille pouvant cuber soixante centimètres dans

le petit *Enchir d'Hamadja*. Cette ruine sans importance est située à l'est d'El-Faïdh, entre Zeribet-Ahmed et le puits de Baadja, creusé sur le bord oriental du chott Sellem.

Nous ne la citons que pour mémoire.

Nous avons joint la carte de ce point géographique à celle que nous avons dressée de Besseriani et de Négrine pour le travail de M. Baudot (1).

Constantine, le 3 août.

(1) Voir Pl. n° XIV.

NOTICE

sur l'emplacement

D'UN ÉDIFICE ANCIEN A CARTHAGE

(Temple de Baal, Curie, Couvent de Salomon

Basilique « restituta » et divers thermes)

PAR

E. DE SAINTE-MARIE

Premier drogman du consulat de France à Tunis

Si Mustapha-ben-Ismaïl, ministre de la marine et garde des sceaux, fait construire en ce moment, à Carthage, sur le bord de la mer, contre le port militaire et en face du forum, une maison de campagne qui sera bientôt achevée et dont les fondements ont été jetés sur l'emplacement d'un vaste édifice ancien. Par un rare bonheur, je suis arrivé sur les lieux au moment où l'on finissait de déblayer le terrain et où l'on allait commencer les fondations. A ce moment, j'ai pu relever les dimensions de cet édifice, porté sous le nº 68 sur le plan du capitaine Falbe. Comme l'indique le plan que j'ai soin de joindre à cette notice (1), cette construction antique mesurait 62 mètres 25 de longueur sur 33 mètres 30 de

(1) Voir Pl. nº XVI.

largeur, et elle se composait de trois pièces, chacune de 17 mètres 75 de largeur sur 28 mètres 81 de longueur.

La pièce du milieu était élevée de 3 mètres 40 au-dessus du niveau des deux autres pièces de droite et de gauche; au fond, c'est-à-dire, du côté opposé à la mer, elle formait un hémicycle parfait. Aucune ouverture n'était apparente dans cette salle centrale, séparée des deux autres par deux murs épais de 2 mètres 25 chacun. J'ai cru cependant pouvoir constater vers le côté de la mer deux petites ouvertures latérales : mais le travail du temps a été si destructeur, que j'ai bien pu prendre pour des portes ce qui n'était que démolitions. Les deux pièces latérales, égales en superficie à celle du centre, étaient en contrebas de 3 mètres 40 chaque, et aucune, excepté les deux ouvertures dont j'ai parlé plus haut, ne m'a semblé présenter trace de portes extérieures. Les voûtes des deux salles étaient soutenues par trois rangs de colonnes, chaque rang étant de six colonnes. La hauteur de ces colonnes devait être considérable, à en juger par un chapiteau que j'ai pu retrouver. Ces deux salles étaient ornées de fenêtres intérieures, au nombre de six dans le sens de la longueur et au nombre de deux et trois dans le sens de la largeur. Ces ouvertures avaient 2 mètres 20 de large et un écartement de 2 mètres 55.

Enfin, du côté de la mer, une jetée avait été construite devant le monument en question; elle se composait de murs en maçonnerie de façon punique, ayant 12 mètres environ de long avec un écartement de 4 mètres entre chaque mur. Du reste, les figures ci-jointes (1), la

(1) Voir Pl. n° xvii.

coupe, l'élévation et le plan apparent avant le déblai suppléeront à tous les détails techniques que je suis obligé d'abréger ici.

Le lecteur se posera maintenant, sans aucun doute, cette question : quel était ce monument? Par qui a-t-il été construit et à quelle destination avait-il été affecté? C'est ce que je vais tâcher de rechercher avec le secours des auteurs qui ont écrit sur la topographie de Carthage.

Était-ce le temple de Baal ou d'Apollon dans lequel la curie siégait, ou les bains de Gargilius, ou bien encore la basilique *Restituta* dite aussi *Ad majorum,* ou enfin le couvent de Salomon? La proximité du forum permet, au premier abord, à toutes ces hypothèses de se faire jour et de se poser à l'esprit. C'est par une comparaison attentive que je tâcherai d'élucider cette question.

Dans son livre des *fouilles à Carthage,* M. Beulé dit page 81 : « Je ne puis rien dire du forum et des monu-
« ments qui touchaient à ce grand centre de la vie publi-
« que. C'était, au printemps dernier, une plaine couverte
« de riches moissons, et je n'ai pu y faire aucune explora-
« tion. M. Davis, jadis, a fouillé l'emplacement supposé
« du temple de Baal, et n'a trouvé que des débris de cons-
« tructions romaines. Mais cette première épreuve ne
« doit décourager personne, puisque l'on sait que les
« temples de l'ancienne Carthage, refaits scrupuleuse-
« ment par les Romains, n'ont pas dû laisser de traces. »

Ainsi, ce n'est pas dans ce passage qu'il convient de chercher des éclaircissements relatifs à la destination de l'édifice décrit plus haut. Voyons ce que M. Beulé dit encore (page 44) au sujet d'une autre hypothèse possible :
« Le temple de Baal? Ses ruines subsistent en partie à la

« tête du forum; on n'y voit que des pans de mur en bloca-
« ge romain, et le sol quand il est retourné, n'amène que
« des débris romains : » Serait-ce donc l'emplacement du temple de Baal sur lequel Mustapha-ben-Ismaïl fait en ce moment construire sa maison de campagne? C'est en effet à la tête du forum et contre le rivage de la mer que se trouvait l'édifice décrit ci-dessus.

D'autre part, page 82, le même savant rapporte que Salomon, par ordre de Justinien, fit construire contre le port appelé *mandracium* (port militaire) un monastère fortifié. L'examen des lieux ne semble pas permettre de supposer qu'au nº 68 du plan de Falbe il y ait eu un monastère chrétien (1). La disposition des lieux ne semble pas autoriser cette supposition, et ce serait plutôt un temple païen, romain, à n'en pas douter, qui aurait existé à cet endroit.

Le capitaine Falbe de son côté, veut placer le temple de Baal au nº 35 de son plan, c'est-à-dire bien au-dessus et dans la partie sud-ouest du forum. Beulé revient (page 95), sur ce qu'il a déjà dit du couvent de Salomon, gouverneur de Carthage sous Justinien, et il indique ce couvent au bord de la mer.

Ainsi, d'une part, Beulé prétend que le couvent de Salomon était au bord de la mer, et Falbe de son côté place le temple de Baal assez loin de la mer et dans un coin du forum. Ces assertions différentes ne trouvent, du reste, aucun appui dans l'examen des lieux. Quant à moi, en voyant la disposition des trois pièces décrites plus haut, je croirais plutôt que le temple de Baal était au bord de

(1) Voir Pl. nº XVIII.

la mer et que le couvent de Salomon était situé plus haut, contre le port militaire.

Dureau de la Malle (page 205), confirme mon opinion et cite à ce propos le passage suivant de Procope : « C'est « ce temple (celui de Baal), près de la mer *(neôs)*, mais « sur le bord intérieur de l'enceinte de Carthage. » D'après ce qui précède, le temple de Salomon n'est pas au bord de la mer, mais près de la mer; non pas contre l'enceinte extérieure, mais bien sur le bord de l'enceinte intérieure. Or, il convient de se rappeler que l'emplacement sur lequel Mustapha-ben-Ismaïl fait construire est tout-à-fait contre le bord de la mer et contre le mur extérieur de Carthage. De l'autre côté de l'édifice, était le forum. Procope lui donne le nom de forum maritime. Cela ne fait pas supposer, on le voit, que le couvent de Salomon ait été construit sur cet emplacement. Les fouilles pratiquées pour jeter les fondations de la maison ne présentent aucune trace de ce couvent; au contraire, le plan mis à découvert rappelle un temple païen.

Qui sait cependant si, bien plus tard, le couvent de Salomon n'aura pas été édifié sur une ruine païenne qui, autrefois, aurait été le temple de Baal?

Lorsque le christianisme occupa les édifices des dieux païens, il est probable, comme le démontre Dureau de la Malle (page 216), que le temple de Baal ou d'Apollon a été consacré au vrai culte, sous le nom de *Basilica restituta*. En effet cette basilique était, au dire des anciens auteurs, située sur le forum maritime. Cette église aurait aussi porté le nom de *Majorum*. Les historiens latins rapportent que, dans le temple de Baal, était la Curie : cet édifice devait sans doute communiquer avec le forum

puisqu'il est dit à maintes reprises que, du forum, les sénateurs entraient directement dans la Curie. Cependant le plan donné par moi ne semble pas autoriser cette supposition. Il faudrait alors croire que les sénateurs longeaient le petit côté de l'édifice pour entrer par la façade donnant sur la mer.

Je suis certain que l'édifice en question doit être placé au point 68 du plan de Falbe, qui indique là une maison sûr le môle. Mais il ne faut pas s'étonner de cette désignation, parce que Falbe a erré souvent dans ses suppositions, comme l'a montré M. Beulé, et cela, parce que cet officier danois n'a voulu en somme que lever un plan topographique. Il a moins cherché à retrouver l'emplacement particulier de chaque édifice, qu'à donner un plan d'ensemble des ruines existantes en 1836. Du reste, ce n'est pas une maison, mais bien un immense édifice qui existait autrefois au nº 68; les ruines imposantes, gisant çà et là sur le sol, prouvent surabondamment ce que nous avançons.

Pour en revenir à l'emplacement dont nous parlons, il nous semble plutôt indiquer la place du temple de Baal au nº 68 que le nº 55 du plan de Falbe, et voici pourquoi. Aucun historien ne dit que le temple en question ait été construit dans un coin du forum, c'est-à-dire au nº 55. Il me paraît plus logique et plus rationnel de le retrouver dans un endroit au bord de la mer, en face des rayons du soleil levant, au milieu du forum et vis-à-vis de Byrsa, au centre de laquelle s'élevait le temple d'Esculape.

Quant à Dureau de la Malle, il convient d'ajouter que, dans son plan de Carthage punique et romaine, il place le temple de Baal au même point que le capitaine Falbe.

Je ne veux pas prouver absolument que le temple de Baal ait été situé dans l'endroit où Mustapha-ben-Ismaïl fait construire maintenant; mais je tiens, pour éclaircir mes recherches, à discuter pied à pied les hypothèses de chaque écrivain.

Dureau de la Malle dit (page 19 de son livre intitulé « *Recherches sur la topographie de Carthage*), » que le temple d'Apollon était situé sur le forum, ou du moins très près, car « Scipion passe la nuit sous les armes sur « l'agora (forum) avec ses troupes qui, au point du jour, « entrent, de là, dans le temple d'Apollon. » Plus bas, le même auteur cite encore le passage précédent pour bien établir que le temple en question était situé contre le forum. On remarquera à ce sujet que c'est du Cothôn que Scipion pénétra dans le forum et delà dans le temple d'Apollon. Quant à l'emplacement du forum et de la curie, il convient de relire Appien. (*Punic.* VIII, XCI, XCII,, où l'on voit que ce dernier monument touchait à l'agora.

Si l'on doit rejeter toutes les hypothèses précédentes sur le temple de Salomon, sur la basilique Restituta et sur le temple d'Apollon dans lequel siégeait la curie, il convient alors de rechercher si, sur l'emplacement qui nous occupe, il n'y avait pas quelques bains thermaux. En ce cas, seraient-ce les thermes Maximianœ, ou ceux de Gargilius, ceux de Theodora, épouse de Justinien, ou ceux de Tharasmond? La disposition des lieux autoriserait à placer dans l'ancien édifice dont il est ici question des thermes; car les deux pièces basses de droite et de gauche auraient pu, par exemple, servir de salles de bains, tandis que celle du milieu aurait pu servir de salle d'attente ou même de temple à une divinité quelconque. Il ne faut pas oublier

non plus que, parfois, dans l'antiquité, les thermes ont servi de salles de délibérations à des assemblées nombreuses. Valère Maxime dit que Carthage avait des bains publics séparés pour les sénateurs et pour le peuple : chacune des pièces latérales de cet édifice n'aurait-elle pu être consacrée séparément aux deux classes, pauvres et riches; tandis que, dans la salle du milieu, on aurait placé une statue d'Esculape, de Vénus, ou de toute autre divinité protectrice? Enfin, si l'on consulte le récit de certains martyrs, on peut supposer que les eaux chaudes de l'Hammam-es-Sif étaient conduites à Carthage par un aqueduc, et venaient se déverser dans l'édifice dont j'ai relevé le plan. Quoiqu'il en soit, je rechercherai maintenant lequel des thermes que nous avons énumérés aurait pu être placé dans le monument en question.

Les auteurs anciens ne donnent aucun détail sur les bains Maximianœ. Procope mentionne les bains construits par l'empereur Justinien : ils portaient le nom de Theodora; mais lui non plus n'en donne aucun détail topographique. Quant aux thermes de Tharasmond, Félix n'est pas plus explicite. Il ne reste donc que les bains de Gargilius : Saint-Augustin les place au milieu de la ville, et il ajoute que c'est un vaste édifice où se tint, en 411 (7 juin), le second concile provincial appelé à juger la querelle des donatistes.

Aucun passage ne peut faire reconnaître à quel endroit de Carthage était situé tel ou tel therme; mais, d'après ce qui précède, on peut supposer assez aisément que des thermes ont pu exister dans le monument sur lequel Mustapha-ben-Ismaïl élève en ce moment sa nouvelle résidence d'été.

En résumé, quel édifice ancien avait été construit sur le dit emplacement? Convient-il d'y placer le temple de Baal, ou le couvent de Salomon, la basilique Restituta, ou bien les thermes de Gargilius? Ce qui me fait hésiter à affirmer que là était le temple de Baal avec la curie, c'est que, comme on se le rappelle, je n'ai pas trouvé de portes extérieures; c'est aussi la différence de niveau entre la salle centrale et les deux pièces latérales. La nature des lieux ne peut pas faire supposer facilement que le couvent de Salomon ait été là, à moins qu'il n'ait été construit plus tard sur les ruines de cet édifice. Si le temple de Baal a jamais trouvé place en cet endroit, on peut supposer sans efforts que ce même monument a pu être consacré plus tard sous le nom de basilique Restituta ou Majorum. Enfin, il ne reste plus que les thermes, et encore est-il difficile de préciser lequel d'entre eux a été bâti à cette place. Selon moi, et d'après la nature même des dispositions architecturales, des thermes ont dû exister au point nº 68 du plan de Falbe.

Tel est le sujet que j'ai voulu traiter dans tous ses développements, parce qu'après moi, il sera impossible à qui que ce soit de rien constater *de visu* sur le sol, à cause des constructions modernes qui dès ce moment, cachent, le plan de l'édifice ancien.

Tunis, le 20 avril 1875.

LE SAHARA

DE

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

Par W. RAGOT

Capitaine au 3e Bataillon d'Afrique

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER.

Aperçu général sur la situation des anciennes populations de l'Afrique septentrionale. — Deux races distinctes. — Situation de l'Afrique sous les Romains : marche lente et progressive de leur occupation.

L'étude de la vie des peuples est toujours intéressante; mais elle est, parfois, bien triste, puisque, après les avoir suivis dans leur formation, leurs progrès, leurs guerres, leurs révolutions, on arrive, quelle qu'ait été leur grandeur, à une décadence fatale.

Le récit des diverses phases par lesquelles sont passées les populations de la partie de l'Afrique septentrionale

occupée par les Français, constitue, à cet égard, une des pages les plus navrantes de l'histoire du monde, car on y voit les conquérants paraître et disparaître comme par enchantement.

Toutefois, à côté d'eux, on remarque, à toutes les époques, un peuple autochtone, intelligent et guerrier, presque continuellement soumis à ces étrangers.

Cette population mérite, au point de vue de son origine, d'être envisagée d'une manière toute spéciale.

Nous avons déjà fait observer que, dans les temps anciens, elle se divisait en deux catégories (1).

L'une, fixée depuis un temps immémorial dans le Tell, remuée, mitigée, s'est trouvée apte à la colonisation, a puissamment contribué, en adoptant les mœurs des Romains et en se mélangeant avec eux, à créer une race créole qui arriva à une grande prospérité à l'époque de la décadence romaine; l'autre, placée sur les hauts plateaux et dans les régions sahariennes, a pu subir la loi des vainqueurs, mais s'est toujours tenue en dehors d'un contact réel avec eux. Bien qu'appelée, pendant des siècles, à apprécier les bienfaits de la civilisation, elle est restée sans unité, a conservé ses habitudes nomades, ses instincts particuliers, et a toujours été réfractaire à toute idée de progrès.

Cette séparation de la population en deux parties, ne devait pas provenir seulement du climat, de la nature du pays qu'elles habitaient : elle a sa source dans la différence des races.

(1) Voir notre étude sur la géographie ancienne du sud de la Numidie, chap. I. *Sahara de Constantine*, 1re partie. *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, tome XVI.

Nous ne sommes pas loin d'admettre, en effet, avec de savants ethnographes, que les Berbères du Tell ont pour ancêtres ces Libyens aborigènes que les anciens placent toujours le long de la côte, de Carthage à l'Océan, et qui descendaient des diverses branches de la race Indo-Européenne; d'où la tendance naturelle à la civilisation et la possibilité d'une assimilation.

Quant aux peuplades situées plus au sud, que nous avons désignées sous le nom de Gétules (bien que le nom de Maures prévale chez les auteurs anciens) et qui forment aujourd'hui la majeure partie des tribus berbères et arabes, elles seraient d'origine chamite et sémitique; d'où obstacle reconnu infranchissable à un rapprochement complet, à toute fusion avec l'élément européen.

Rien n'a changé dans les coutumes, les mœurs, l'organisation, l'administration, le fanatisme de la population. Nous sommes encore à l'époque des Libyens et des Gétules, et aucune des dominations qui se sont succédé, romaine, vandale, byzantine, arabe, berbère, espagnole, turque, française n'a laissé la trace d'une transformation quelconque dans la race primitive.

Les insurrections se fomentaient autrefois de la même manière qu'aujourd'hui (1). Les rivalités, les luttes, les pillages entre tribus, entre soff, étaient tout aussi fréquents, et les traités ou conventions de paix n'étaient pas plus durables.

A part certaines fractions du territoire complétement occupées par les vainqueurs, le gouvernement s'exerçait,

(1) La révolte du roi Firmus (voir Ammien Marcellin, *Histoire*, XXIX, chap. v), présente des analogies frappantes avec celle du bach-agha de la Medjana en 1871.

comme de nos jours, par l'intermédiaire de chefs originaires du pays même, et les rois, les optimates ou les chefs indigènes recevaient un manteau rouge ou blanc, comme les aghas, les caïds ou les cheïkhs reçoivent de nos jours le burnous (1).

Aussi, on se trompe étrangement lorsqu'on suppose que, même au moment où les Romains étaient les plus puissants en Afrique, l'administration romaine régnait depuis l'Océan jusqu'aux Syrtes. De faibles étendues de territoire pouvaient être italianisées de la même manière que nous essayons de franciser ce que nous sommes convenus d'appeler le territoire civil; mais, en dehors de ces territoires, la domination romaine n'a jamais été certainement plus assise que ne l'est la nôtre, bien que nous ayons à lutter contre un obstacle alors inconnu, la religion.

Les différences que l'on peut citer sont les suivantes; elles ont d'ailleurs leur importance et caractérisent les temps.

L'Afrique fournissait des soldats; mais c'était par un recrutement forcé. Elle fournissait de l'argent; mais cet argent n'était pas restitué sous des formes diverses par la métropole, comme la France l'a fait si souvent depuis 1830. On y déplaçait les tribus; mais c'était pour donner leurs territoires, qu'on choisissait parmi les meilleurs, aux Italiens qui ne pouvaient plus vivre dans leur pays. On y trouvait des apanages considérables, maintenus ou créés en faveur des chefs indigènes; mais on y voyait

(1) Voir Ammien Marcellin (*Histoire*, XXIX, chap. v) et Procope (*Histoire de la guerre des Vandales*, livre Ier, § XXIV).

aussi d'immenses concessions où de grands personnages avaient, au dire de Pline, de très nombreux esclaves.

En définitive, la domination effective des Romains a été lente en même temps que restreinte, si on la compare à l'état de choses actuel.

Pendant un siècle, ils se sont bornés à occuper le nord et les côtes de la Tunisie, pays que leurs rivaux cultivaient et colonisaient depuis plusieurs centaines d'années.

César, en s'emparant de la Numidie l'an 46 avant J.-C., prit possession d'un pays qui, depuis un siècle et demi, était placé sous l'autorité de rois vassaux; et la population agricole et sédentaire qu'il y trouva, n'occupait qu'une faible partie du territoire tellien.

Sous Tibère, la colonisation, en s'étendant le long des plateaux, arriva jusqu'à l'Aurès : mais ce ne fut qu'au commencement du IIe siècle, que les Romains franchirent cette barrière naturelle et portèrent la limite méridionale de leurs possessions à l'Oued-Djedi. Ils n'eurent jamais au-delà aucun établissement. Du reste, c'est à peine si, dans les Mauritanies, ils ont accidentellement, sous les Sévères, dépassé le versant sud des hauts plateaux.

Pour nous mettre à même de suivre pas à pas la marche progressive des Romains, nous devons jeter un coup d'œil rapide sur la situation de Carthage avant l'époque de sa lutte avec Rome, sur la rivalité de ces deux puissances et sur la part que prit l'Afrique aux guerres, réellement formidables, qu'elles soutinrent l'une contre l'autre.

CHAPITRE II.

Coup d'œil sur la période carthaginoise. — Action des Carthaginois sur les populations du nord de l'Afrique. — Caractères de leur politique : ses conséquences. — Guerres puniques. — Relations entre les Romains et les rois numides pendant cette période. — Destruction de Carthage (146 avant J.-C.).

Les Carthaginois n'ont jamais exercé une action directe sur les populations de la Numidie.

Fondée vers le milieu du IXe siècle av. J.-C., Carthage fut d'abord tributaire des Libyens environnants; puis, après une lutte de deux siècles contre ces indigènes, lutte dans laquelle, d'après Justin (1), elle eut alternativement des succès et des revers, elle les soumit à son tour dans le courant du IVe siècle.

A ce moment, elle aurait pu tirer parti de ses richesses, pour asservir toutes les tribus libyennes : les rivalités qui existaient entre elles, leurs discordes intestines, lui auraient, d'ailleurs, facilité la conquête du pays. Elle se contenta de la Zeugitane et de la Bysacène jusqu'aux Syrtes : à l'ouest, elle ne dépassa réellement pas le fleuve Tusca.

N'ayant pour objet que le commerce, elle s'attacha, avant tout, à créer le long de la côte des comptoirs fortifiés qui assuraient un asile à ses vaisseaux sur la route de l'Espagne.

Les habitants des villages qui l'entouraient furent réduits

(1) Justin, XIX, 1 et 2.

à l'état de fellahs, donnant une partie de leur récolte; plus loin, sur les terres restées libres par le refoulement des nomades, de riches Carthaginois organisèrent d'immenses exploitations au moyen d'esclaves (quelques-uns en avaient jusqu'à vingt mille); enfin les différentes peuplades du sud, quoique peu dévouées, étaient maintenues dans une sorte de vasselage : elles servaient d'intermédiaires pour les relations commerciales de Carthage avec l'intérieur de l'Afrique, et, parmi elles, on peut principalement citer les nomades Nasamons et les Garamantes, qui devaient être longtemps encore les seuls possesseurs de chameaux en Afrique.

Pendant ce temps, un grand nombre de petits peuples ou tribus se partageaient la Numidie : chacun d'eux avait son souverain. Il résulte de plusieurs passages de Diodore que, lors du débarquement en Afrique, d'Agathocle, tyran de Sicile, vers 310 av. J.-C., quelques-uns de ces souverains reconnaissaient l'autorité de Carthage; mais que, profitant de l'embarras dans lequel se trouva alors cette république, ils se groupèrent pour se rendre entièrement indépendants. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter l'origine des royaumes Massylien et Massesylien.

Les peuples qui, comme les Carthaginois l'ont fait autour de leur ville, ne cherchent qu'à exploiter un pays, sans y asseoir leur domination sur des bases solides, sans s'y fortifier, sans l'organiser, sans lui donner des institutions conformes à sa nouvelle situation, ont souvent, tant que la fortune sourit, l'avantage de ne pas voir leurs ressources et leurs forces disséminées par les exigences d'une occupation combinée, méthodique, et, en s'endormant, pour ainsi dire, sur le prestige que donnent les succès,

d'avoir toute liberté pour porter au loin leurs efforts ; mais les tributaires restent des ennemis, et le jour où le peuple vainqueur décline, où il est attaqué sur son propre territoire par une puissance étrangère, il se voit isolé, menacé, et, parfois, ruiné par ceux-là mêmes qu'il croyait abaissés, trop humbles pour pouvoir lui nuire.

Telle a été jusqu'à présent la destinée de tous les conquérants de l'Afrique septentrionale; telle a été surtout celle de Carthage ; et, pour cette dernière puissance, pouvait-il en être autrement, lorsque l'on songe qu'elle ne faisait pas la guerre par elle-même, mais bien par des mercenaires qu'elle recrutait où elle pouvait, et principalement chez les peuples ou les tribus qui l'avoisinaient?

A peine Agathocle avait-il mis le pied en Afrique, que deux cents villes se donnaient à lui.

Cinquante-quatre ans plus tard 256 av. J.-C.), il en fut de même à l'arrivée de Régulus, et l'armée de ce dernier, bien que réduite à quinze mille fantassins et cinq cents cavaliers avait soumis déjà tout le pays, lorsqu'il succomba aux portes de Carthage, devant l'énergie d'un étranger, le lacédémonien Xantippe.

Après la première guerre punique « après avoir été exposés à de si grands périls, » nous dit Polybe, les Carthaginois coururent le risque d'être chassés de leur propre pays par des soldats révoltés, joints aux Numides et Africains. Utique et Hippo-Zarytos donnèrent le signal pour le massacre des soldats de Carthage : cet exemple fut suivi par tout le pays ; les femmes libyennes n'hésitaient pas à vendre leurs bijoux pour permettre de soutenir la lutte, et Amilcar n'étouffa la révolte qu'en affamant une des deux armées mercenaires au point de forcer les sol-

dats à se manger les uns les autres, et en exterminant l'autre dans une grande bataille (241-238 av. J.-C.).

Ces faits démontrent assez combien les Carthaginois pressuraient le pays, jusqu'à quel point ils y étaient peu aimés, et tous les dangers que pouvaient leur faire courir, à un moment donné, leurs propres armées.

Dans la dernière guerre punique, ils eurent encore, plus que dans la première, recours à des contingents indigènes.

Les troupes d'Afrique qu'emmenait Annibal, comprenaient à peine deux mille cinq cents Carthaginois. On y voyait non-seulement des Liby-Phéniciens, des Numides, des Massyliens et des Mauritaniens, cités par Polybe; mais aussi des troupes recrutées parmi les peuplades du sud. Silius Italicus cite deux chefs gétules. Les Gétules sont encore désignés comme s'étant trouvés en compagnies et, d'ailleurs, des Nasamons, des Garamantes et des Ethiopiens avaient été appelés à constituer l'armée (1).

La diversité de ces éléments nuisit beaucoup à Annibal et, pour ne citer que quelques exemples, il céda à leurs exigences lorsqu'après la victoire de Cannes (216 av. J.-C.), il hésita à marcher sur Rome, lorsqu'après une tentative contre la ville de Nole (215 av. J.-C.), une partie de ses Numides ayant fait défection, il s'enfuit jusqu'à Arpi au-devant de Philippe, roi de Macédoine; enfin, lorsqu'après la prise d'Arpi par les Romains, d'autres cavaliers Numides, mille environ, ayant passé encore à l'ennemi, il dut se rejeter sur Tarente (112 av. J.-C.).

Durant cette période, la Numidie était indécise, et les deux fractions principales qui la composaient passaient de

(1) Tite-Live, XXII.

l'alliance romaine à l'alliance carthaginoise, suivant le caprice ou les intérêts des deux rois qui les gouvernaient.

Dès l'année 213, Syphax, roi des Massésyliens, entrait en relation avec Rome, et ses troupes, façonnées à la discipline et à la tactique des Romains, auraient suffi pour renverser Carthage, s'il avait été possible de les faire appuyer par quelques légions. De son côté, Carthage traitait avec Gula, roi des Massyliens. Syphax, chassé momentanément de ses états, en reprit possession en 210.

Bientôt, Massinissa, successeur de Gula, gagné à la cause de Rome par Scipion, qui lui avait envoyé sans rançon un de ses neveux fait prisonnier en Espagne, se déclara pour Rome, pendant que Syphax, qui avait épousé Sophonisbe, fille d'Asdrubal, général Carthaginois, renonçait à cette alliance.

Lorsque Scipion débarqua en Afrique (204 avant J.-C.), Syphax avait perdu de nouveau son royaume. Il n'en réunit pas moins cinquante mille hommes avec le concours d'Asdrubal; mais il perdit successivement deux armées, fut fait prisonnier par Massinissa près de Cirta et conduit à Rome.

La bataille de Zama (202 avant J.-C.), en mettant fin à la deuxième guerre punique, permit de réunir la Numidie sous un seul chef : ce chef fut Massinissa. Certain que toutes les entreprises contre les Carthaginois seraient approuvées par les Romains, il s'empara en 193, du riche territoire d'Emporia, au sud de la Bysacène, sur la petite Syrte, et, plus tard, occupa les grandes plaines de la rive droite du Bagradas et un grand nombre de villes entre autres Tysca.

Loin de le désavouer, les Romains, à qui les Cartha-

ginois réclamaient parce que, en vertu des clauses du dernier traité, ils ne pouvaient sans l'autorisation de leurs vainqueurs entreprendre aucune guerre, même en Afrique, attribuèrent en 160, en toute propriété, à Massinissa, la majeure partie de ses nouvelles conquêtes.

En présence de pareilles usurpations, Carthage se décida à repousser les attaques de Massinissa (152-149) ; mais c'était là que les Romains l'attendaient. Ils prétendirent que le traité avait été violé, et la troisième guerre punique commença.

Une armée de quatre-vingt mille hommes débarqua à Utique. Carthage succomba après une résistance héroïque de trois années ; ses ruines fumantes furent livrées au pillage et son territoire, réduit à l'ancienne Zeugitane et à une partie seulement de la Bysacène, par les empiétements du roi Numide, devint une province romaine de l'Afrique (146 av. J.-C .

CHAPITRE III.

Jugurtha : guerre de sept ans entre les Indigènes et les Romains : rôle des Gétules. — Marche probable de Jugurtha par les Ziban et le Hodna, et marche de Marius de l'Oued-Moulouia à Constantine. — Première extension donnée au territoire romain (106 av. J.-C.). — Conséquences, en Afrique, des guerres civiles de Rome. — Juba I. — Défaite de Curion. — La Numidie est le refuge du parti de Pompée. — Guerre de César : son importance; rôle des Gétules. — Réunion de la Numidie à l'Afrique romaine (46 av. J.-C.).

L'historien Mommsen fait remarquer que le nom Afrique, donné par les Romains aux derniers débris de la puissance de Carthage, est significatif et prouve qu'ils avaient le dessein de poursuivre leur conquête.

Pour nous, nous nous en rapportons, sans commentaires, à la délibération que tint le Sénat après la bataille de Zama, lorsqu'il cherchait le meilleur moyen de profiter de la victoire (1), et nous pensons que les Romains, en luttant contre Carthage, n'avaient pas plus rêvé la conquête du nord de l'Afrique que les Français, en débarquant à Sidi-Ferruch, en 1830, n'avaient rêvé la conquête de l'Algérie.

Anéantir une rivale détestée, voilà quel avait été leur but; et ce ne fut que pour l'empêcher de se relever et pour ne pas rendre redoutable à eux-mêmes la puissance numide, qu'ils détruisirent Carthage et firent de son terri-

(1) Appien, *Punic.*, lib. VIII.

toire, en le limitant autant que possible, une province romaine. Peu à peu, ils furent fatalement entraînés par les événements à étendre leur domination ; et, d'ailleurs, les guerres des esclaves, les guerres civiles, les distributions de terre faites aux soldats par Sylla, César, Octave, etc., en dépeuplant les campagnes italiennes et en ruinant l'agriculture, leur firent de plus en plus apprécier les ressources que la province d'Afrique, puis la Numidie, offraient pour l'alimentation publique.

Dès le début, ils tirèrent un excellent parti des aptitudes agricoles et industrielles de la race liby-phénicienne qui avait, dans les colonies fondées par Carthage, remplacé ou refoulé les nomades ; et cette population, jusque-là écrasée d'impôts et en butte à d'effroyables dépradations, s'estima très-heureuse de rester en possession de ses terrains de culture moyennant une légère redevance.

Tout le pays, à l'exception de la province romaine, compris entre la Mulucha (Oued-Moulouia) jusqu'à l'extrémité de la petite Syrte, fut partagé entre Gulussa, Manastabal et Micipsa, fils de Massinissa. Une fin prématurée ayant enlevé les deux aînés, Micipsa devint l'unique possesseur de cet immense héritage. Fidèle à la politique de son père, il entretint les meilleures relations avec Rome, chercha à fixer au sol les populations numides et y réussit. Si l'on en croit Salluste, son règne dura trente ans et, pendant cette période, la paix ne fut pas troublée dans ses états.

Avant de mourir, il divisa son royaume entre ses deux fils, Adherbal et Hiempsal, et un fils naturel de Manastabal, Jugurtha.

La réputation de courage et d'énergie de Jugurtha ; la

vaillance dont il avait fait preuve, comme chef d'auxiliaires, devant Numance; les témoignages de sympathie que lui avait donnés à cette occasion Scipion Emilien, avaient fait craindre à Micipsa que Jugurtha ne devint le compétiteur de ses fils, et il avait préféré lui donner lui-même une part dans sa succession.

A peine a-t-il disparu, que Hiempsal est assassiné; Adherbal implore le secours de Rome : la corruption sur laquelle s'appuie Jugurtha l'emporte, et le malheureux prince est, à son tour, mis à mort, après avoir résisté pendant une année dans Cirta (112 av. J.-C.). Le massacre des Italiens renfermés dans la ville, force enfin les Romains à prendre les armes. Jugurtha, cité à Rome, y fait assassiner un descendant de Massinissa, Massiva, fils de Gulussa, et reçoit l'ordre de quitter l'Italie (110 av. J.-C.). Une armée le suit en Afrique; mais le propréteur Aulus est battu près de Suthul (1), ses troupes passent sous le joug et la Numidie est évacuée en dix jours. Le Sénat ne ratifie pas le traité; le consul Albinus part pour venger la défaite de son frère Aulus, mais n'ose rien entreprendre. Enfin la Numidie échoit à Métellus, consul désigné. Ce grand capitaine rétablit l'ordre et la discipline dans l'armée, occupe Vacca (2), livre près du Muthul une grande bataille où il rivalise avec Jugurtha de prudence, d'adresse et d'audace, oblige son adversaire à la fuite, répand la

(1) Suthul n'est autre que Calama, Guelma. C'est au même point que s'arrêta, pour concentrer ses forces, en 1836, le maréchal Clauzel dans sa marche de Bône à Constantine. On ne peut s'empêcher, à cette occasion, de remarquer que le désastre d'Aulus arriva au mois de janvier, et que la première expédition contre Constantine, en 1836, ne fut pas entreprise à une meilleure époque de l'année.

(2) Vacca, aujourd'hui Badja, Bagia.

terreur en ravageant les plus riches cantons de la Numidie, livre plusieurs combats sous les murs de Zama dont il essaie vainement de s'emparer, surprend, par une marche de nuit, Vacca, dont les habitants avaient massacré la garnison romaine, livre cette cité à la vengeance et au pillage, et fait périr sous la hache le commandant de la place, Turpilius, qui, seul, avait échappé au massacre des Romains.

Par des négociations habiles, il obtient que Jugurtha livre ses armes, son argent, ses chevaux, ses éléphants; puis, le roi hésitant à se livrer lui-même, il le poursuit jusqu'à Thala (1), au milieu d'un pays dénué de toutes ressources, s'empare de la ville après quarante jours de siége et fait occuper Leptis.

Jugurtha, fuyant toujours, s'allie avec Bocchus, roi de Mauritanie, dont il avait épousé la fille. Métellus revient alors près de Cirta (2), qui avait dû se soumettre aux Romains, bien qu'aucun historien ne mentionne cette soumission. Il apprend alors que Marius était arrivé par ses intrigues à se faire nommer consul et à se faire déférer le commandement en Numidie. Découragé, il ne chercha plus qu'à gagner du temps par des pourparlers infructueux avec l'ennemi.

A l'arrivée de Marius (107 av. J.-C.), Bocchus et Jugurtha se retirèrent dans des lieux difficiles. Le consul harcèle Jugurtha, est sur le point de s'emparer de sa

(1) Grenville-Temple, Dureau de la Malle, Guérin, Nau de Champlouis, placent cette ville sur l'emplacement où se trouvent des ruines qui portent encore aujourd'hui le nom de Thala.

(2) Métellus avait fait de Cirta le centre de ses opérations en Numidie. Salluste, LXXXII.

personne près de Cirta, et, désireux d'éclipser la gloire que Métellus a acquise par la prise de Thala, il s'élance sur Capsa (1); il s'en empare sans perdre un seul homme et, ne pouvant conserver cette ville mais voulant en priver Jugurtha, il la livre aux flammes après avoir fait passer au fil de l'épée tous les habitants en âge de porter les armes.

L'année suivante (106 av. J.-C.), Marius soumet la Numidie occidentale et, par une marche des plus hardies, s'empare d'une forteresse sur le fleuve Mulucha. A son retour, il est harcelé par Bocchus et Jugurtha, livre plusieurs combats, le dernier près de Cirta, entre en négociations avec Bocchus et obtient que Jugurtha lui soit livré enchaîné (105 av. J.-C.). Les Romains se vengèrent de ce roi, qui les avait fait trembler, en le jetant dans le Tulliamem et en l'y laissant mourir de faim (104 av. J.-C.) (2).

La lutte de sept années que Jugurtha soutint contre Rome, remua profondément les populations du sud de la province de Constantine. Jusqu'à son avénement, les Gétules semblent être restés dans une indépendance à peu près complète : Massinissa lui-même n'exerça sur eux qu'une très-faible autorité. Jugurtha recruta parmi eux la majeure partie de ses soldats : « Il accoutuma peu à peu « ce peuple farouche et barbare qui, alors, ne connaissait « même pas le nom romain, à garder les rangs, à « suivre les drapeaux, à observer le commandement, « à pratiquer enfin tous les exercices militaires. » Il est

(1) Capsa, aujourd'hui Gafsa.
(2) Plutarque, vie de Marius. (Traduction d'Amyot.)

le créateur de cette tactique si bien appropriée au caractère et aux ressources des indigènes, et que suivent encore les Arabes : « Ne jamais attendre le choc, s'éparpiller, envelopper les troupes ennemies, profiter de toutes les difficultés du terrain, en un mot, harceler et fuir (1); » pour lui, il attaquait presque toujours et évitait de se laisser attaquer.

Bref, son génie et sa valeur surent tirer parti du caractère belliqueux des peuplades du sud. C'est chez elles qu'il alla constamment chercher les moyens de poursuivre ou de recommencer les hostilités, qu'il reconstitua ses armées. Après la perte de Thala nous dit Salluste (2), il traversa de vastes déserts et se retira chez les Gétules. Cet auteur nous dit encore :

« § 91. Dès que Jugurtha et Bocchus apprirent l'arrivée de Marius, ils se retirèrent dans *des endroits difficiles* (3).

« § 92. Marius attaqua et battit Jugurtha et les Gétules au moment où ils venaient de piller les alliés des Romains.

« § 93. Marius se borna d'abord à s'emparer des places les moins importantes, dans la pensée que Jugurtha, pour défendre ses sujets, en viendrait aux mains. Mais, quand il sut que ce prince *était éloigné et occupé à d'autres soins,* il jugea que le moment était venu de tenter des entreprises plus importantes et plus difficiles. »

(1) Voir dans Salluste, Guerre de Jugurtha, les instructions que le roi donne à ses troupes.

(2) Salluste, Guerre de Jugurtha.

(3) Voir plus haut, page 155.

C'est alors que Marius marcha sur Capsa.

Les lieux difficiles où se retira Jugurtha étaient certainement l'Aurès (1) et le Hodna, et c'est de ces régions qu'il dirigeait des expéditions jusque près des murs de Cirta. Du reste, lors du partage de l'héritage de Micipsa, Jugurtha avait eu tout le pays à l'est de l'Ampsaga ; il avait donc dans ses possessions la région gétule du Hodna : lorsqu'il eut dépouillé Adherbal, il lui fut encore plus facile de recruter des contingents gétules.

Le pays éloigné dont parle Salluste ne peut-être que le Djerid et le Zab, qui offraient à Jugurtha de grandes ressources en hommes, en vivres et en argent ; cette situation, et la crainte de le voir revenir avec de nouvelles forces, expliquent la marche de Marius sur Capsa, la destruction de cette ville et les ravages qu'il fit dans le pays des Gétules (2).

M. Marcus (3), dans une étude fort intéressante sur la guerre contre Jugurtha, pense que ce prince indigène, après la destruction de Capsa, se retira vers l'ouest par le sud de la Tunisie ; que, « de Capsa, Marius pénétra dans « le Zab ou dans la partie occidentale de la *Gétulie numide*, poursuivit Jugurtha jusqu'au fleuve El-Abiod et

(1) L'Aurès a été, jusqu'à nos jours, un refuge où les vaincus ont pu prolonger la résistance. El-Hadj-Ahmed, bey de Constantine, passa, après la prise de cette ville (1837), onze années dans cette région ; il ne fit sa soumission que dans les premiers jours de juin 1848.

(2) Salluste parle à cette occasion de villes numides : mais il désigne souvent sous le nom numide une partie de la Gétulie, parce que ce pays gétule faisait partie du royaume numide appartenant à Jugurtha.

(3) Marcus, Suite à la géographie ancienne de Mannert. Parallèle entre les opérations militaires de Métellus et de Marius contre Jugurtha ; les premières invasions des Arabes et les exploits des Français en Algérie.

« au lac Melgig (1), et le rejeta vers les bords du marais « El-Chot (Salinæ Nubonenses) par les terrains de Bisca- « rah (Presidium) et de Thubuna (Tubonæ). » De là, il se serait rendu sur le Mulucha par Mascara et Tlemcen.

Ces conjectures doivent être fondées en ce qui concerne Jugurtha : elles ne le sont pas en ce qui concerne Marius.

Après la prise de Capsa, comme après la prise de Thala, Jugurtha ne pouvait se retirer vers l'ouest par le nord de l'Aurès : la présence de l'armée romaine lui interdisait cette route ; il ne lui restait donc ouvert que le chemin des Ziban et du Hodna.

Mais supposer que Marius a pu suivre par cette voie Jugurtha, ce serait admettre que, plus d'un siècle avant J.-C., les Romains avaient traversé les Ziban, pays où ils ne se sont pas installés avant le règne d'Antonin.

D'ailleurs, ainsi qu'il est dit plus haut, la prise de Capsa est tout à fait indépendante de la marche de Marius vers le Mulucha : près d'une année d'intervalle sépare ces deux opérations et, bien que Salluste prête à Marius l'intention d'enlever, par cette entreprise, les trésors du roi numide, il est probable que ce général avait surtout pour but d'empêcher Bocchus de se déclarer contre les Romains (2). Ce n'est qu'ainsi qu'on peut justifier cette expédition aventureuse dans laquelle, nous dit Salluste, la découverte tout accidentelle d'un passage du côté de la forteresse qu'on considérait comme inaccessible, et qui n'était pas défendu, permit seule à Marius de triompher ;

(1) C'est là une erreur qui s'explique par l'ignorance dans laquelle on se trouvait sur la géographie du pays, lorsque M. Marcus écrivait.

(2) Dureau de la Malle, l'Algérie.

de telle sorte que « le hasard répara sa témérité et qu'une faute ajouta à sa gloire (1). »

Après la mort de Jugurtha, les Romains reculèrent devant les difficultés que pouvait entraîner pour eux la prise de possession de leur nouvelle conquête. Ils se contentèrent d'annexer à la province d'Afrique quelques territoires limitrophes, donnèrent à Bocchus le pays des Massésyliens, et partagèrent le reste de la Numidie entre deux princes de la famille royale, de manière à pouvoir toujours les opposer l'un à l'autre.

Dans les guerres civiles entre Marius et Sylla, entre César et Pompée, chaque fois qu'un des deux rois se prononçait pour un parti, l'autre se déclarait pour le parti opposé ; aussi, nous dit Florus, « la guerre s'acharna sur l'Afrique (2). »

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces luttes sanglantes ; nous ne nous arrêterons qu'aux faits les plus saillants.

Le roi Hierbas, partisan de Marius, dépouille le roi Hiempsal (88 av. J.-C.).

Pompée, le père du grand Pompée, défait, dans une grande bataille, Hierbas et Domitius Ænobarbus que Sylla avait chassé d'Italie et, après leur mort, donne à Hiempsal tous les états numides. Attius Varus, un des chefs du

(1) Salluste, Guerre de Jugurtha, XCVIII. Il y a lieu de consulter l'intéressant travail de M. Poulle, sur la Mauritanie sitifienne. *(Recueil de la Société archéologique de Constantine*, année 1863). On y trouve de précieux détails sur la marche de Marius à son retour sur Constantine, et sur les grands combats qu'il livra à Jugurtha et à Bocchus. D'après lui, le premier aurait eu lieu près de Sétif, entre Aïn-Lanasser et l'Oued-Guemour ; le second près du Djebel-Tnotit. Ces positions sont indiquées sur la carte de l'État-major au 1/400 000.

(2) Florus, *Histoire romaine*.

parti Pompéien s'allie à Juba II, fils de Hiempsal, et fait essuyer près d'Utique, à Curion (1), lieutenant de César, une défaite telle, que « quelques cavaliers seulement « purent s'échapper, et que toute l'infanterie fut taillée « en pièces jusqu'au dernier homme (49 av. J.-C.) » (2).

Cette victoire donne une telle force au parti Pompéien en Numidie, qu'après Pharsale, Pompée se demande s'il n'ira pas continuer la lutte (3) dans ce pays et que Caton, Scipion, Labiénus, tous ceux qui soutiennent sa cause, s'y réfugient.

Napoléon (4) parle de cette situation en ces termes : « Les deux campagnes d'Afrique et d'Espagne, où il fallut à César son génie et sa fortune pour en sortir vainqueur, n'auraient point eu lieu si, après Pharsale, il se fût rendu de suite sur les côtes d'Afrique, y eût prévenu Caton ou Scipion ; » et Florus (5) pour la résumer, s'exprime ainsi qu'il suit :

« En Afrique, César eut à livrer à ses concitoyens des « batailles plus sanglantes qu'à Pharsale. La fureur de la « guerre civile avait, comme la vague, poussé sur ces « rivages les débris du naufrage de Pompée ; que dis-je, « des débris ? C'était l'appareil de toute une guerre nou- « velle. Les forces des vaincus avaient été plutôt disper- « sées que détruites. »

En effet, les forces pompéiennes réunies sous les ordres

(1) Velleius-Paterculus, *Histoire romaine*.
(2) César, *Guerre civile*.
(3) Velleius-Paterculus.
(4) Napoléon, *Précis des guerres de César*.
(5) Florus, *Histoire romaine*.

de Scipion, en se joignant à celles de Juba (1), pouvaient anéantir le parti de César, et les destinées du monde pouvaient encore changer (2).

César, débarqué à Leptis (46 av. J.-C.), est forcé de rester sur la défensive; il recherche l'alliance du roi de Mauritanie (Bocchus suivant les uns, Bogud suivant les autres), et attache à sa cause un ancien complice de Catilina, aventurier plein d'audace, Sittius.

Le roi de Mauritanie et Sittius s'emparent de Cirta et de deux villes gétules et ravagent le pays. Bientôt, César prend l'offensive. Juba, parti pour rejoindre Scipion, est alors arrêté dans sa marche, et Scipion, complètement battu à Thapsus (3), se donne la mort. Juba, ne sachant plus où se retirer, se tue à son tour, et Caton agit de même à Utique pendant que les autres chefs pompéiens gagnent l'Espagne. La guerre était finie : elle avait duré cinq mois et demi.

Il importe de remarquer dans cette guerre, au point de vue de l'histoire du sud de la province, le rôle qu'y jouèrent les Gétules, rôle tout particulier et qui mérite de fixer l'attention.

Nous ne rechercherons pas quelles sont les deux villes gétules qu'enlevèrent à Juba le roi de Mauritanie et Sittius : Salluste ne donne aucun détail à ce sujet. Il n'est pas à supposer que ces chefs se soient beaucoup éloignés

(1) Juba avait, au début des hostilités, quatre légions armées à la romaine, et le nombre de ses cavaliers numides était très considérable. On sait que beaucoup de Romains avaient pris du service dans son armée et que César, après sa victoire, confisqua leurs biens.

(2) Napoléon, *Précis des guerres de César*.

(3) D'après M. Guérin, l'emplacement de Thapsus serait l'endroit appelé Dimas, sur les côtes de Tunisie, au sud du golfe de Hammamet.

de Cirta avec leurs armées et l'on peut, dès lors, admettre qu'à cette époque le pays gétule commençait très près du territoire de cette ville.

Ce qu'il faut observer, c'est que les Gétules étaient en grand nombre dans l'armée de Scipion : ils y formaient quatre cohortes régulières et des corps d'auxiliaires. Dans les IVe et VIe légions, il y en avait beaucoup dont les pères avaient servi du temps de Marius : pour eux, César était son héritier, et le prestige dont le nom de Marius jouissait parmi eux devait lui profiter. Exploitant par des émissaires habiles les sentiments de ces indigènes ainsi que la haine que Juba s'était attirée par ses cruautés, il entraîna les uns à abandonner le parti de Scipion, les autres à se tourner contre le roi numide, à menacer ses frontières.

César cite, entre autres, un millier de cavaliers gétules, parmi lesquels on comptait des préfets de cavalerie, qui abandonnèrent le camp numide pour venir se ranger sous ses drapeaux (1). Ces défections, ces hostilités, ne contribuèrent pas peu à hâter le dénouement de la lutte engagée, à exalter le courage et la confiance des soldats de César, à paralyser Juba et à l'empêcher d'amener à Scipion, sous les murs de Thapsus, des contingents capables de disputer la victoire.

César, avant de partir pour la Sardaigne, donna à Sittius la ville de Cirta et son territoire (2), et ajouta au royaume de Mauritanie la partie de la Numidie comprise entre l'Ampsaga et Saldæ (Bougie). Tout le reste du pays, de Saldæ aux Syrtes, forma une immense province « à

(1) César, *Guerre d'Afrique.*
(2) Lefranc, *Histoire romaine.*

« laquelle César imposa comme proconsul Salluste, sous « prétexte de la gouverner, mais, en réalité, pour la « piller et la rançonner; car Salluste (1) y commit des « actes de corruption et de violence si nombreux, qu'il « fut traduit en justice et couvert de honte et d'infamie. »

Cette appréciation de Dion Cassius ne fait que confirmer celle qu'avait émise avant lui Florus (2), lorsqu'il suppose que « César, en chargeant Salluste de l'adminis- « tration de la Numidie, compta que l'avidité du procon- « sul achèverait d'épuiser le pays de manière à l'empê- « cher de se révolter. » Triste, bien triste théorie, qu'on entend parfois répéter encore aujourd'hui en Algérie près de dix-huit siècles après Florus; mais qu'heureusement pour l'humanité, la France réprouve par ses actes en appelant, par tous les moyens possibles, les indigènes à profiter des avantages et des bienfaits de la civilisation.

(1) Dion Cassius, *Histoire romaine*.
(2) Florus, *Histoire romaine*.

CHAPITRE IV.

Situation de la Numidie après sa réunion au territoire romain. — Troubles et luttes à l'occasion des guerres civiles. — Accumulations de troupes en Afrique. — Nombreuses insurrections. — Juba II. — Arabion. — Recherches sur la partie de la Numidie donnée à Juba II. — Annexion de toute la Numidie à la province d'Afrique. — Révolte des Musulames et des Gétules (20 av. J.-C., 6 ap. J.-C.). — Cornélius Cossus. — Tacfarinas. — La guerre a presque constamment pour théâtre le sud de la province de Constantine et de la Tunisie. — Résumé des principales insurrections.

La France, tout en persévérant dans la lutte qu'elle avait entreprise en 1830 dans le nord de l'Afrique, a été longtemps indécise sur le but qu'elle devait poursuivre, et ce n'est pas sans éprouver un certain sentiment de tristesse, que l'on peut songer aux incertitudes qu'ont eues les gouvernements qui se sont succédé dans la mère patrie, sur la conduite à suivre et le parti à tirer de l'Algérie.

Toutefois, ce mélange de persévérance et d'indécision n'a duré qu'un quart de siècle.

Pour les Romains, le doute a été autrement durable : de la destruction de Carthage à la réunion de la Numidie aux possessions romaines, il s'était écoulé 100 ans, et cependant Florus écrivait sous Trajan (1) : « Je ne sais pas « s'il eût été plus avantageux au peuple romain de se « contenter de la Sicile et de l'Afrique (territoire de Car-

(1) **Florus**, *Histoire romaine*.

« thage) ou, sans même avoir conquis ces provinces, de « se borner à la domination du pays. »

C'est que les guerres civiles, les concussions des gouverneurs en Afrique, leurs rivalités, empêchèrent les Romains d'entreprendre sérieusement et de poursuivre l'œuvre patiente et continue d'assimilation ou d'initiation progressive à laquelle la France s'est définitivement vouée et qui, seule, peut empêcher le sentiment national de se réveiller instantanément chez les indigènes, aplanir les barrières que la différence des préjugés, des croyances, des lois, des vertus mêmes, établit entre les conquérants et les vaincus, et faire sortir ces derniers de la résistance passive et active qu'ils ont de tout temps opposée aux étrangers.

Nous ne saurions trop le répéter : la conquête française a été laborieuse ; mais il n'y en a jamais eu de plus prompte, de plus humaine, de plus complète, et les faits que nous avons à raconter montreront combien la France sait se montrer supérieure à toutes les puissances qui ont été entraînées à faire la guerre sur cette partie de l'Afrique.

La profonde agitation qui continua à régner à Rome jusqu'à l'empire, les luttes de César et Pompée, d'Octave et Marc-Antoine, occasionnèrent de grandes secousses dans tout le nord de l'Afrique. Lors des divers partages qui eurent lieu pendant la période des triumvirats, la province romaine passa tour à tour entre les mains d'Octave, d'Antoine et de Lépide. Elle fut parfois partagée entre les différents rivaux, les uns ayant l'Afrique, les autres, la Numidie.

La guerre civile dut y amener des collisions sérieuses,

en raison du déploiement des forces qu'on y rencontre à plusieurs reprises. Ainsi, en l'an 40, Lépide y arrive avec six légions, afin de s'emparer de cette contrée. Il l'occupe pendant quatre ans, et il la quitte en 36, avec douze légions à peu près complètes (1), pour rejoindre en Sicile Octave, qui y faisait la guerre à Sextus Pompée.

Lépide, dépouillé peu de temps après du triumvirat, fut remplacé par Statilius Taurus, envoyé par Auguste avec le titre de proconsul. Pendant son commandement, ce dernier obtint des succès militaires qui lui valurent les honneurs du triomphe. Il y eut probablement une insurrection après la chute de Lépide, et les populations indigènes durent y prendre une part active.

On n'a pas de détails à ce sujet; mais on sait qu'à partir de la mort de César, les Musulames et les Gétules firent constamment des incursions sur le territoire romain. Ces révoltes et ces actes d'agression semblent avoir eu une certaine gravité, puisque en l'an 19 et en l'an 21, on accorda le triomphe à deux autres proconsuls d'Afrique (Lucius Antronius Petus et Lucius Sempronius Atratinus).

Les révolutions de Rome avaient troublé encore plus les Mauritanies que l'Afrique orientale. Plusieurs fois, nous voyons les rois de la Tingitane se porter en Espagne, comme défenseurs de Sextus Pompée, puis d'Antoine. De son côté, le roi de la Mauritanie césarienne, Bogud (2), n'avait pas quitté le parti de César et avait embrassé celui d'Auguste, qui lui donna les possessions de son voisin (37 av. J.-C.).

(1) Velleius Paterculus, *Histoire romaine.*

(2) Voir plus haut, page 162.

Si, par suite de cette adjonction, la Mauritanie de Bogud, comprenait alors la Tingitane, elle avait perdu dans l'Est une des plus riches contrées de son territoire, c'est-à-dire le pays compris entre l'Ampsaga (Oued-el-Kebir) et Saldæ (Bougie). Lorsque cette partie de la Numidie avait été abandonnée à Bogud par César, elle était gouvernée par un parent de Juba, nommé Manassès.

Le fils de ce prince, appelé Arabion, après avoir soutenu, en Espagne, le parti de Pompée, revint avec une petite armée de Numides instruite à la romaine. — Il expulsa le Massésylien et reprit possession de ses états (44 av. J.-C.). Il fit de suite alliance avec Sextius, lieutenant d'Antoine, qui cherchait à établir la domination de son maître dans l'Afrique romaine, et qui combattit successivement le préteur laissé par César et un second qu'avait nommé Octave.

L'opinion générale veut que, deux ans plus tard, Sextius, méconnaissant les services qu'Arabion lui avait rendus, le fit assassiner et joignit ses états à la province d'Afrique.

La réunion de ce territoire aux possessions romaines ne dura qu'une dizaine d'années.

En l'an 31, Octave, seul chef réel de la République et maître de l'Afrique, constitua un royaume numide en faveur de Juba II, fils du roi Juba, élevé à Rome par les soins de César, et dont les tendances étaient vers la civilisation.

Ici se pose une question qui mérite de fixer l'attention. La Numidie entière a-t-elle été, oui ou non, enlevée à l'administration romaine, et replacée sous les ordres d'un roi indigène, ou bien Juba II ne gouverna-t-il réellement

que la partie occidentale de la Numidie occidentale, qui n'avait pas été rattachée définitivement à la province d'Afrique?

Dion Cassius et Strabon sont très affirmatifs et disent tous deux que César rendit à Juba le royaume de son père; or, ce royaume était formé par la totalité de la Numidie.

Cette opinion a été très longtemps partagée par les historiens qui se sont occupés de l'histoire romaine de l'Afrique. Notamment la Commission des Inscriptions et Belles-Lettres écrit ce qui suit (1) :

« La Numidie, pillée et ruinée par Salluste, menaçait « de se soustraire au joug imposé par César : Auguste « lui rend la liberté, un gouvernement national, un roi « issu du sang de Massinissa. Mais ce roi a été élevé à « Rome : c'est le modèle de ces *Reges inservientes*, de « ces rois esclaves si bien peints par Tacite. Juba est « chargé de façonner son peuple à la crainte de Rome et « à la soumission. »

Nous admettons parfaitement la Numidie pillée et ruinée, non-seulement par Salluste, mais aussi par ses successeurs; et nous nous rangeons volontiers à l'opinion de M. Marcus (2) qui, le premier, a dit qu'il était peu probable qu'Auguste ait abandonné à Juba II la totalité des états de son père, c'est-à-dire un territoire réuni par César, et depuis quinze ans en la possession du peuple romain; on aura confondu la partie pour le tout. Il paraît plus normal d'admettre que Juba n'aurait reçu que la

(1) *Recherches sur l'histoire de l'Afrique septentrionale*, par une commission de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(2) Marcus, note 142, à la suite de la *Géographie ancienne de Mannert*.

région occidentale de la Numidie, c'est-à-dire celle qu'avait possédé Arabion, et qui forma plus tard la majeure partie de la Mauritanie sitifienne. Ce fut, du reste, un royaume provisoire, que Juba ne garda que quelques années.

Sur ces entrefaites, Bogud, roi de la Mauritanie, étant mort, Auguste ne donna pas de roi à cette immense contrée : il la garda sous son autorité, la faisant administrer par des gouverneurs romains et y établissant des colonies. Mais, en l'an 25, voyant sans doute le peu de résultats qu'il obtenait en régissant directement ces régions, il donna les deux Mauritanies et quelques pays gétules à Juba II, en échange des territoires numides qui lui avaient été attribués. Il pensait que ce prince descendant de Massinissa, ayant conservé l'influence de sa famille, dévoué à la cause des Romains, pacifierait et romaniserait ce pays encore bien arriéré.

A partir de cette époque, la Numidie occidentale fut réunie définitivement à l'empire romain. Par suite de prises faites sur Bogud, son territoire avait dépassé Bougie et comprenait la Kabilie actuelle.

Si on connaissait l'étendue de la Numidie à l'Ouest, on n'a encore aucun détail sur les limites de l'occupation romaine au Sud : elles devaient être encore très rapprochées de Constantine et ne pas dépasser la ligne des plateaux. Ce qui le prouve, c'est que parmi les populations gétules données à Juba, se trouvaient les Musulames, dont la situation au nord de l'Aurès est bien connue.

D'après Dion Cassius, ces populations gétules, mécontentes de se voir assujetties à Juba, se révoltèrent quelque temps après. Cette révolte prouve le peu de liens

qui rattachaient les Gétules à la famille de Massinissa, puisqu'ils repoussèrent Juba comme un prince étranger. Ils paraissent même être restés toujours complètement en dehors du royaume numide, qui n'aurait pas dépassé la ligne des chott au sud de Constantine.

Néanmoins, leur attachement aux Romains est très douteux, car Orose les peint « vaguant librement en Algérie, » et, suivant plusieurs historiens, leur turbulence, leurs courses sur le territoire donné à la colonisation, n'avaient pas cessé depuis le départ de César. Afin d'assurer la sécurité de la frontière, Auguste, après avoir repris la Numidie à Juba, aurait laissé provisoirement deux légions pour la défense du territoire romain.

Ce soulèvement des Gétules produisit à Rome l'effet que cause en France une insurrection en Algérie ; c'est-à-dire que d'abord on s'en préoccupa peu et qu'on le considéra comme présentant peu de danger. Florus donne, dans son *Épitome,* le résumé de l'opinion générale : « Au midi, il « y eut plutôt des tumultes que des troubles, César (Au- « guste) réprima les Musulaniens et les Gétules (voisins « des Syrtes), par les armes de Cassius, qui en reçut le « nom de Gétulique. Il étendit plus loin ses triomphes ; « il chargea Curinius de subjuguer les Marmarides et les « Garamantes. Ce général pouvait aussi revenir avec le « nom de Marmarique ; mais il fut plus modeste apprécia- « teur de sa victoire. »

En réalité, cette révolte fut des plus graves : le théâtre de l'insurrection s'étendit depuis le Hodna jusqu'aux Syrtes. Les Garamantes y jouèrent un grand rôle ; il y eut soulèvement général de toutes les populations gétules qui limitaient au Sud le territoire romain. Il est difficile d'ad-

mettre, eu égard à leurs mœurs, que les gens de l'Aurès et des Ziban n'y aient pas participé. La guerre commença à devenir sérieuse vers la cinquième année du règne de Juba II, et elle ne se termina qu'après une période de plus de vingt-cinq ans (an 6 de J.-C.). Les armées de Juba furent plusieurs fois battues, les Gétules envahirent son territoire, et la situation devint telle, qu'Auguste dut envoyer des légions. Dion Cassius parle des difficultés que les Romains eurent à vaincre. Plusieurs expéditions infructueuses semblent avoir été dirigées contre les révoltés.

Velleius Paterculus cite un nommé Patienus, homme de mérite, qui obtint les honneurs du triomphe. Ce fut, ainsi que l'indique Florus, un des meilleurs généraux d'Auguste, Cneus Cornelius Cossus, qui amena la soumission des Gétules. Les Garamantes ne furent pas les seuls à se joindre aux Gétules dans cette insurrection : les Nasamons s'étaient également soulevés et, grâce à leur proximité des possessions romaines du côté de la petite Syrte, ils y firent plusieurs incursions, divers dégâts. L'expédition sur les Garamantes, commandée par Carinius, semble surtout avoir eu pour objectif la destruction des Nasamons, qui furent chassés momentanément de leur pays et en partie exterminés.

Si complets qu'eussent été les succès de Cossus, ils n'amenèrent qu'une pacification passagère pendant une dizaine d'années. Les Romains semblent en avoir profité pour s'étendre du côté du Sud, ou au moins pour y établir, le long de la frontière, quelques petits postes définitifs du genre de celui que Tacite signale sur le Pagyda, c'est-à-dire un château-fort renfermant une cohorte.

Ainsi que nous l'avons dit (1), ce fleuve, dont la position semble être chez les Musulames ou à proximité, doit être le Pagyda, c'est-à-dire le ruisseau de Lambèse, mentionné dans les actes de Saint-Mammarius.

Après cette guerre, la frontière ne devait être occupée que par une partie de la IIIe légion, la seule restée en Afrique. Une révolte du genre de celle que nous allons raconter d'après les annales de Tacite (2), n'aurait pas atteint si rapidement les proportions qu'elle a prises, si on avait pu disposer de forces suffisantes pour la comprimer à ses débuts. Ce fut dès la troisième année du règne de Tibère (17 de J.-C.), qu'un aventurier numide, nommé Tacfarinas, ancien déserteur de la légion romaine, arriva dans la partie de la région gétule qui s'était révoltée récemment contre Juba II.

Tacfarinas est le type primitif du cherif, tel qu'il s'est présenté si souvent sous les Berbères, sous les Turcs et sous les Français. Il débuta par le pillage; ses succès augmentèrent rapidement la force de ses bandes. Il sut en discipliner une partie, qu'il arma et organisa à la romaine. En même temps, il exploita la haine, l'esprit d'indépendance et le sentiment belliqueux des populations du Sud. La grande tribu des Musulames, qui semble avoir été déjà le noyau de la première insurrection, le reconnut comme son chef. Les révoltés entraînèrent les Maures (leurs voisins), c'est-à-dire les populations du Hodna, et forcèrent les Cinithiens à faire cause commune avec eux. Ptolémée (3)

(1) Voir le *Sahara de la province de Constantine*, première partie. — Géographie comparée du sud de la Numidie, chap. III, § 2.

(2) Tacite, *Annales*, II, 52; III, 20, 73, 74; IV, 23.

(3) Ptolémée, *Géographie*.

place ces Cinithiens sur le Triton, du côté où ce fleuve forme le lac de Libye. L'insurrection s'étendait donc jusqu'aux Syrtes : il est certain, du reste, que si ce n'est alors, plus tard au moins, elle a compris tous les Gétules de l'Est.

En présence de l'extension que prenait si rapidement ce soulèvement, le proconsul d'Afrique, Marcus Furius Camillus, rassembla sa légion et ses auxiliaires : c'était des forces bien minimes à côté de celles de Tacfarinas. Néanmoins, il prit l'offensive ; les Gétules, qui attendirent son choc, furent défaits assez complètement pour être obligés de se réfugier dans le désert, où ils restèrent deux ans sans tenter de nouvelles entreprises. Camille reçut les honneurs du triomphe. En l'an 18, ils recommencèrent la guerre par des courses rapides, dans lesquelles Tacfarinas saccagea les bourgades et fit un butin considérable. Puis, il mit en fuite une cohorte romaine, qui était installée dans une forteresse située près du fleuve Pagyda. Étant sortie pour livrer le combat, cette cohorte plia au premier choc et se débanda.

Si l'on admet, comme nous l'avons fait, que le fleuve Pagyda soit le Pagyde de Lambèse, il en découle que c'était l'Aurès qui servait de base d'opérations à Tacfarinas ; que la position de Lambèse était déjà occupée à cette époque par une force militaire ; que pendant les dix années de calme dont on avait joui, la colonisation s'était beaucoup avancée vers le Sud ; car ces bourgades, que le chef indigène pille dans de simples excursions, n'étaient pas probablement voisines de Constantine. Elles avaient dû être créées sur le territoire des Musulames, où, d'après Tacite, il n'existait aucune ville.

Le nouveau proconsul Apronius, successeur de Camille, fit décimer les soldats de l'infâme cohorte. Cette sévérité fut d'un excellent exemple : peu de temps après, une autre cohorte de cinq cents cavaliers tomba sur les troupes de Tacfarinas, qui assiégeaient la ville de Thala, en Tunisie, et les obligea à s'éloigner; mais ce dernier revint, et, employant très habilement le système de tactique de Jugurtha, il harcela l'armée romaine qui le poursuivait sans l'atteindre. Bientôt l'immense butin qu'il traînait avec lui, l'ayant obligé à prendre des campements fixes, Apronius en profita pour le rejoindre, le battre et le rejeter dans le désert (20 de J.-C.). Ce consul reçut à son tour les honneurs du triomphe.

Cependant ces succès étaient si peu complets, que Tacfarinas osa envoyer une ambassade à Tibère, pour lui offrir la paix, à la condition de lui donner des terres pour lui et son armée. L'empereur indigné de cette insolence, fit choix, comme proconsul d'Afrique, de Blœsus, parent de Séjan, et renforça sensiblement ses forces par la IXe légion de Pannonie, qui lui fut envoyée en l'an 21.

La conduite de Blœsus fut des plus habiles. Il promit l'amnistie à tous ceux qui abandonneraient le parti de Tacfarinas, puis il partagea son armée en trois; il en envoya une fraction du côté de Leptis pour couper aux insoumis leur retraite chez les Garamantes : une seconde fut chargée de protéger les bourgades dépendant de Constantine, et lui-même, avec un corps d'élite, battit l'intérieur du pays, *créant des postes fortifiés,* chassant Tacfarinas de retraite en retraite. Ce qu'il y a de remarquable dans ces opérations, c'est que Blœsus ne laissa aucun répit à Tacfarinas. Contrairement à l'usage, il ne fit pas

rentrer ses troupes dans leurs quartiers d'hiver et il continua la campagne. Il les divisa en plusieurs bandes qui, s'appuyant sur des forteresses, purent poursuivre les Gétules presque dans leurs campements, avec des détachements connaissant le pays. L'ennemi fut rejeté dans le désert; on s'empara d'un frère de Tacfarinas, et la guerre fut considérée comme terminée (22 de J.-C.). On accorda non-seulement à Blœsus les honneurs du triomphe comme à ses prédécesseurs; mais il fut proclamé *Imperator*. C'est le dernier général qui ait été honoré de ce titre.

Tacfarinas était loin d'être abattu. Appuyé par le roi des Garamantes qui lui envoyait des troupes, voyant ses contingents grossis par tous les mécontents, il se remit à piller l'Afrique. Un événement fort heureux pour lui se produisit : Juba II venait de mourir (an 23); son fils Ptolémée lui succéda. Les peuples de la Mauritanie, mécontents de sa soumission passive aux Romains, prirent une part active à la révolte.

Le départ de la IXe légion, opéré la même année, fut savamment exploité par Tacfarinas, qui représenta Rome comme attaquée par diverses nations et retirant ses troupes. Dolabella, qui avait remplacé Blœsus comme proconsul d'Afrique, « n'avait point osé retenir la IXe légion : il « appréhendait, dit Tacite (1), les ordres de César encore « plus que les périls de la guerre. »

La lutte qu'il dut soutenir semble avoir eu également ses débuts dans le Sud. Ce serait vers le commencement de l'an 24 que Tacfarinas, serré de près par les troupes romaines, se serait porté dans le sud de la Mauritanie

(1) Tacite, *Annales*.

césarienne, alors soulevée, et aurait essayé de s'emparer de la ville de Tubuscum (Tubusuptus, aujourd'hui Tiklat). C'était un coup hardi; et, s'il avait réussi à prendre cette place, située vers l'Oued-Sahel, l'insurrection du nord aurait été reliée à celle du sud.

Dans cette circonstance difficile, Dolabella installa quelques postes sur la ligne du sud, châtia plusieurs chefs des Musulames qui menaçaient de se révolter, rassembla tous ses soldats et marcha sur Tacfarinas. Ce dernier n'osa l'attendre et prit la route du sud. Le général romain, comprenant les difficultés d'une poursuite avec un unique corps de troupes, demanda à Ptolémée, dont, du reste, on défendait les états, quatre divisions qu'il mit sous les ordres de ses lieutenants. Par une marche rapide, il surprit de nuit les rebelles près d'Auzia (Aumale). L'armée indigène fut battue, et Tacfarinas resta au nombre des morts.

Telle fut la fin de cette guerre, dont le théâtre fut presque constamment la province de Constantine.

Les populations qui y prirent part furent surtout celles placées au nord de l'Aurès, celles de l'Aurès, les Gétules du Zab et des Ziban. Ce fut une conséquence de leur position et de leur caractère. Du reste, c'est toujours dans le Sahara *(per intima Africæ)* que Tacfarinas se retira pour en revenir avec de nouveaux contingents. Pendant sept ans, il brava ainsi la puissance de Tibère, en dépit de l'importance qu'on chercha à donner aux victoires remportées par les proconsuls, malgré les trois triomphes dont ils furent honorés, les trois statues qui leur furent élevées à Rome et le titre d'*Imperator* donné à Blœsus. Il est à remarquer que Dolabella qui, réellement,

termina la guerre et amena la pacification de l'Afrique romaine, fut le seul qui ne reçut aucune récompense. « A Blœsus, ami du Prince, dit Tacite, on envoya des lé- « gions; puis on laissa Dolabella avec ses troupes ordi- « naires. »

Nous avons donné notre opinion sur l'emplacement du théâtre de la guerre; mais comme beaucoup d'écrivains l'ont placé presque exclusivement en Mauritanie, nous allons revenir sur cette question, en nous servant des rares indications de Tacite.

Aux débuts des opérations, on trouve, avec le chef indigène, les Musulames, population du nord de l'Aurès. Les Gétules de l'ouest se joignent à lui; ce sont les tribus du Hodna. L'insurrection s'étend dans les Ziban, le Djerid et même jusqu'aux Syrtes, puisque nous voyons y figurer les Garamantes. Après ses défaites, le Sahara, comme il est dit plus haut, est constamment le refuge de Tacfarinas.

M. Marcus (1) place la ville de Thala, non pas dans le sud de la Tunisie, mais entre Cirta (Constantine) et Saldæ (Bougie). M. Henri Fournel (2) a fort bien fait ressortir l'impossibilité de cette supposition : quand, après son échec de Thala, Tacfarinas s'est dirigé vers les côtes maritimes, c'est vers le désert qu'il se trouve, et lorsqu'il est embarrassé de son butin, c'est le roi des Garamantes qui recueille ce butin, participe à ses pillages, à ses ravages. D'un autre côté, M. Marcus reconnaît dans le Thala de Tacfarinas la ville de même nom dont parle

(1) Marcus, Notes à la suite de la *Géographie de Mannert*.

(2) Henri Fournel, *Richesses minérales de l'Algérie*. — Notes sur Thala.

Salluste dans la guerre de Jugurtha. M. Henri Fournel en déduit que s'il est admissible que les gens de Leptis soient venus demander à Metellus, pendant qu'il assiégeait Thala, une garnison et un gouverneur, il est bien peu probable qu'il s'y serait rendu, si cette ville s'était trouvée en Kabilie.

La troisième guerre se passa également dans la même région, puisque nous voyons Blœsus envoyer une de ses armées pour couvrir Leptis, c'est-à-dire le sud de la Tunisie, une seconde pour protéger Cirta, et lui-même opérer entre les deux. Nous pensons, en résumé, qu'il ne peut plus y avoir de doutes au sujet de l'emplacement du théâtre de la guerre : sauf la dernière campagne, elle eut lieu dans le sud de la province de Constantine et de la Tunisie.

D'après le résumé qui précède, il est facile de voir que la conquête de cette province a exigé de longues guerres, et qu'il a fallu soixante-dix ans pour arriver à une pacification presque complète. Nous ne croyons pas qu'il y ait un autre territoire de l'Algérie où la lutte se soit jamais prolongée autant que dans le sud de la province de Constantine.

Le tableau ci-après des guerres dans lesquelles les Romains eurent à lutter contre les indigènes, depuis la réunion de la Numidie à la province romaine, rappelle parfaitement les débuts de notre conquête.

ANNÉES.	ÉVÉNEMENTS DE GUERRE.	DURÉE.
46 av. J.-C.	Annexion de la Numidie orientale à la province d'Afrique.	
44 à 42	Guerre entre le parti d'Auguste et d'Antoine. (Légions auxiliaires indigènes et Indigènes)	3 ans.
40	Guerre de Lépide contre le parti d'Antoine.	1 an.
35	Le proconsul d'Afrique Statilius Taurus reçoit les honneurs du triomphe.	1 an.
29	Le proconsul d'Afrique Autronius Petus reçoit les honneurs du triomphe.	1 an.
21	Le proconsul d'Afrique Lucius Sempronius Atratinus reçoit les honneurs du triomphe.	1 an.
19	Le proconsul d'Afrique Cornelius Balbus reçoit les honneurs du triomphe.	1 an.
20 av. J.-C. à 6 ap. J.-C.	Guerres des Musulames et des Gétules. Expédition des Garamantes. Triomphes de Patienus et de Cossus.	26 ans.
17 à 24 de J.-C.	Guerre de Tacfarinas. Triomphes de Camillus, d'Apronius et de Blœsus.	6 ans.
		40 ans.

Ainsi, il y a eu une période de quarante ans de combats dans un espace de soixante-dix ans, et encore ces soulèvements ont été certainement bien plus nombreux que nous ne l'avons indiqué. Nous n'avons cité que ceux qui sont notoirement connus ou qui ont été signalés par des triomphes.

Les historiens ont dû passer sous silence les insurrections partielles dont la répression n'a pas procuré un pareil honneur aux généraux vainqueurs.

CHAPITRE V.

Organisation de l'armée en Numidie. — Séparation des pouvoirs civil et militaire. — Situation du pays. — Réunion des Mauritanies à l'empire. — Participation de l'Afrique aux révolutions de l'empire romain (68-69). — Grandes expéditions dans l'extrême sud sous Vespasien et Domitien. — Troubles en Afrique durant l'apogée de la puissance romaine. — Invasion des Nomades dans le Tell, sous Hadrien et Antonin. — Les empereurs africains.

A partir de la révolte de Tacfarinas, un calme général s'établit dans les provinces romaines; quelques soulèvements, surtout en Mauritanie, exigèrent des mouvements de troupes; mais la Numidie entra dans une ère de tranquillité qui permit à l'occupation romaine de s'étendre rapidement, et à la colonisation de se porter jusqu'à l'Aurès.

En quittant l'Afrique, César y avait laissé deux légions qui paraissent y avoir été conservées jusque sous Juba II (1), c'est-à-dire jusqu'à l'an 25 av. J.-C., époque à laquelle Auguste organisa les légions permanentes, et décida qu'il n'y en aurait qu'une seule en Afrique. Ce fut la IIIe légion Auguste; elle résida dans la Numidie pendant trois siècles.

Jusqu'à présent, on n'a trouvé, en Algérie, aucune ins-

(1) Berbrugger, *Revue africaine*, t. v, p 83. — *Histoire universelle*, par une Société de gens de lettres, t ix, p. 470. — D'Avezac, *Afrique ancienne*.

cription sur laquelle soit citée une autre légion comme y ayant séjourné d'une façon permanente.

La région des plateaux dans la Numidie se trouvait dans des conditions trop favorables pour que les Romains ne s'empressassent pas de l'occuper. Son altitude élevée, son climat sain, ses excellentes terres, en faisaient un pays des plus avantageux pour la colonisation. Ses limites devaient fatalement avancer jusqu'à la chaîne de l'Aurès. Comme on l'a vu, ces montagnes renfermaient une population turbulente et belliqueuse, et servaient de refuge à tous les hommes de désordre de la province. Il est très probable que, dès les débuts de la conquête, on échelonna le long de cette frontière plusieurs cohortes; nous avons déjà admis que celle que Tacite place sur le fleuve Pagyda était à Lambèse. Le soulèvement des Gétules, la révolte de Tacfarinas, durent singulièrement appeler l'attention des Romains sur cette partie si remuante de leur conquête; et on se rend, dès lors, compte du choix qu'ils firent de Lambèse, pour y placer la IIIe légion. D'ailleurs, de ce point on couvrait Constantine et une grande partie de la Numidie, et on pouvait pénétrer dans la montagne, chez les Gétules du Hodna et des Ziban. Auguste avait tellement compris combien la soumission de ces populations indigènes était précaire, qu'il avait donné à la province d'Afrique une organisation spéciale. Le proconsul était à la fois investi des pouvoirs civil et militaire. Il avait sous ses ordres directs la légion et les nombreuses troupes auxiliaires qui lui étaient adjointes.

Le titre de proconsul d'Afrique était un des plus éminents; il était particulièrement destiné à un ancien consul, et souvent occupé par un parent de l'empereur.

D'après Tacite, en l'an 37, Caligula aurait enlevé à son beau-père Silanus, alors proconsul, le commandement des troupes, qu'il aurait donné à un lieutenant indépendant.

« Chacun des deux, écrit-il, eut la moitié des nominations aux grades militaires et, en confondant leurs droits, on jeta entre eux les germes d'une discorde qui s'accrut dans de malheureuses difficultés » (1).

La même année, Caligula fit ordonner à Silanus de se donner lui-même la mort. Plusieurs historiens, Suétone, Philon, Dion Cassius, qui témoignèrent de ses vertus, regardaient sa disgrâce comme un acte de vengeance.

L'opinion générale est que l'éloignement de la province d'Afrique, qui formait un groupe séparé à une extrémité de l'empire, la richesse de ce pays, devenu le grenier de Rome, le caractère des habitants, avaient inspiré à Caligula la crainte de voir un de ces puissants proconsuls tenter un soulèvement s'il leur laissait tous les pouvoirs.

Déjà, cette appréhension avait dû préoccuper Auguste, puisqu'il trouva en Afrique deux légions et qu'il n'en laissa qu'une, bien que le pays fut en butte aux incursions des Gétules qui, sous son règne, tentèrent de s'insurger.

Suétone (2), en parlant des cruautés d'Auguste, rapporte qu'ayant soupçonné Quintus Gallus, son ancien collègue au consulat, d'avoir voulu l'assassiner dans une entrevue, lui fit appliquer la question comme à un esclave; et, comme il n'avouait rien, il le condamna à mort après lui avoir arraché les yeux de sa propre main. Ce qui

(1) Tacite, *Histoire*.

(2) Suétone, *Auguste*.

peut-être expliquerait cette barbarie, c'est une note de l'historien Lefranc (1) qui fait de ce Quintus Gallus, un proconsul d'Afrique qui aurait inspiré des craintes à Auguste.

Cette crainte des empereurs de voir, soit l'Afrique entière, soit deux légions dans une même main, était si réelle, que nous avons vu, sous Tibère, le proconsul Dolabella, malgré un danger imminent, ne pas oser retenir la IXe légion pour lutter avec avantage contre Tacfarinas.

D'après Dion Cassius, ce ne serait qu'un peu plus tard (an 39), mais pour le même motif, que Caligula aurait également enlevé à Caïus Pison, successeur de Silanus, la puissance militaire.

Le texte de Dion a donné lieu à diverses interprétations. Lenain de Tillemont (2) traduit : « Caius (Caligula), « qui craignait Pison, divisa la province en deux, donnant « à un autre la légion et la Numidie. »

M. d'Avezac (3) envisage la chose différemment : « L'em- « pereur, pour diminuer la puissance de Lucius Pison, « homme de cœur, qui avait à sa disposition de nom- « breuses troupes, soit nationales, soit étrangères, par- « tagea en deux la nation, pour attribuer à une autre « personne l'armée et les Nomades qui en dépendaient »; et il en déduit : « qu'il y avait eu partage, non du ter- « ritoire, mais de ses habitants. » Ce qui paraît certain, c'est que, pour diminuer les pouvoirs du proconsul d'Afrique, Caligula fit deux provinces, l'Afrique propre et la Numidie. La première resta sénatoriale et la deuxième

(1) Lefranc, *Histoire romaine*.
(2) Lenain de Tillemont, t. I.
(3) D'Avezac, *Afrique ancienne*.

forma une province spéciale placée sous les ordres d'un légat-propréteur, jouissant des pouvoirs civil et militaire et résidant à Lambèse.

Pendant la fin du règne de Tibère et le commencement de celui de Caligula, toute l'Afrique jouit d'un grand calme; mais Caligula ayant fait venir Ptolémée à Rome, le fit assassiner (an 40), soit pour s'emparer de ses richesses, soit par jalousie.

Cette mort amena une révolte dans la Mauritanie; comprimée immédiatement, elle reprit avec plus de force sous Claude (an 42). C'est alors qu'eut lieu la fameuse expédition de Suetonius Paulinus qui, du côté du Maroc, traversa pour la première fois l'Atlas avec des troupes romaines.

Cette expédition saharienne produisit une grande sensation à Rome. L'année suivante, l'armée de Cneus Sidius Geta faillit périr de soif au milieu d'une région complétement aride. D'après Dion Cassius, elle aurait été sauvée par une pluie diluvienne, obtenue par les enchantements d'un indigène. Ce fait est à noter, si puéril qu'il paraisse: l'Afrique a été de tout temps le pays des enchanteurs, et l'histoire nous montre l'influence qu'ils eurent auprès de plusieurs empereurs.

Les Maures, commandés par Salabus, furent deux fois battus; les Mauritanies se soumirent. Claude les annexa, en 42, à l'empire, et en forma deux provinces sous les noms de Mauritanie césarienne et de Mauritanie tingitane. Rome possédait donc tout le territoire des états barbaresques; mais, ainsi que le prouve son installation militaire, elle ne fut réellement maîtresse que de la région tellienne. Les pays que nous avons désignés sous le nom de

Gétulie, restèrent toujours réfractaires à sa domination et, bien longtemps, si ce n'est toujours, il s'y trouva des chefs indépendants.

Il est très probable que la IIIe légion et une partie des troupes auxiliaires ont pris part à la guerre, car, pendant que les opérations militaires avaient lieu dans la Mauritanie, plusieurs parties de la Numidie, rapporte Dion Cassius, furent attaquées par les barbares du voisinage; mais ceux-ci furent bientôt vaincus et chassés.

Ce soulèvement semble avoir eu beaucoup plus d'importance que ne l'indique Dion Cassius. Tacite rapporte, en effet, que, en l'an 43, le Sénat, voyant l'Afrique troublée par des séditions et les incursions des barbares (1) voisins, désigna, comme proconsul à y envoyer, à cause de ses qualités militaires, Galba, qui devint plus tard empereur. Galba mit deux ans pour pacifier le pays, et fit construire par ses troupes une ville qu'on appela le camp de Galba *(castrum Galbæ)* (2). A sa rentrée à Rome, on lui accorda les honneurs du triomphe.

On ne trouve nulle part l'indication des troupes permanentes qui occupèrent les Mauritanies, et cependant aucune fraction importante de la IIIe légion ne paraît pas avoir été jamais envoyée à poste fixe en dehors de la Numidie. Comme nous l'avons indiqué, ce corps semble

(1) Nous nous demandons si ces barbares (nom par lequel les auteurs cités plus haut désiguent souvent les indigènes révoltés, ne seraient pas déjà les Barbares, Babares, Baouares, qui, à la fin du IIIe siècle, habitaient les Babor, près d'Auzia (Aumale) et sur divers autres points des Mauritanies, et qui se signalèrent dans le grand soulèvement de 297. — Ne faut-il pas même voir dans ce mot l'appellation qui devait plus tard se changer en celui, plus général, de Berbers ?

(2) Lenain de Tillemont, *Histoire des empereurs romains*, t. I.

avoir été affecté spécialement à cette province, et ce qui le prouverait, c'est que Dion Cassius dit, dans la nomenclature des trente-deux légions existantes à l'époque de Septime Sevère : « De ces trente-deux légions, il y en « avait, une en Italie, une en Espagne, *une dans la Nu-* « *midie.* » Il n'est pas possible de voir dans ce mot Numidie employé par Dion Cassius, qui avait été proconsul d'Afrique et avait commandé le pays, la désignation de toute l'Afrique romaine, surtout si l'on considère que tous les géographes et les historiens avaient depuis longtemps établi une distinction entre la partie et le tout.

Ainsi que le fait judicieusement observer Lenain de Tillemont (1), « dans les pays où on n'indique pas des « légions entières, il devait y avoir des cohortes ou des « troupes auxiliaires. »

Evidemment, c'est ce qui existait pour diverses provinces, principalement pour l'Égypte, où, précédemment, il y avait deux légions, et où on n'en comptait plus.

On dut donc, sans détacher des troupes de la IIIe légion, assurer la défense des Mauritanies, fort peu romanisées, nous le croyons, malgré les règnes de Juba et de Ptolémée.

On y envoya des détachements d'autres légions, notamment de la IIe, et des cohortes formées de contingents de diverses nations, qui furent échelonnées le long de la frontière et dont de nombreuses inscriptions nous ont indiqué les noms et l'origine étrangère. Enfin, on y forma beaucoup de corps avec des éléments indigènes, et c'est là une question sur laquelle nous reviendrons.

(1) Lenain de Tillemont, *Histoire des empereurs romains*, t. I.

Tout le pays, grâce aux succès de Galba, semble avoir joui d'une grande tranquillité sous les règnes de Claude et de Néron.

En Numidie, le rôle des troupes se borna à protéger les frontières contre les incursions des nomades.

Mais, ensuite, les révolutions politiques qui agitèrent Rome eurent leur contre-coup en Afrique. Dans l'espace d'un an et vingt-et-un jours, depuis la mort de Néron (11 juin 68), on compte cinq empereurs : Néron, Galba, Othon, Vitellius et Vespasien.

En l'an 68, tandis que Vindex, dans les Gaules, et Galba en Espagne, se soulevaient contre Néron, Clodius Macer, propréteur d'Afrique, en faisait autant et se déclarait prince souverain. Il fut entraîné, d'après Tacite, par Galvia Crispinella, intendante des plaisirs de Néron. Cette femme passa en Afrique et l'engagea à affamer l'Italie en retenant les vaisseaux chargés de grains à destination de cette contrée. En même temps, il leva de nouvelles troupes et créa, entre autres, une légion qu'on appela de son nom la Macrienne. Galba, craignant les entreprises de ce chef militaire, ne tarda pas à s'en débarrasser en le faisant assassiner ; puis il licencia la légion Macrienne. Il fut reconnu empereur par les autres troupes de la Numidie et par celles de la Mauritanie césarienne et de la Tingitane, que Néron avait placées sous les ordres du procurateur Lucius Albinus.

Les événements se succédèrent rapidement. Galba fut assassiné au mois de juin 68, et remplacé par Othon, qui se tua (15 avril 69) peu de temps après la bataille de Bédriac. Vitellius prit la direction de l'empire.

A la mort d'Othon, Lucius Albinus essaya de se dé-

clarer indépendant. Il disposait de forces suffisamment imposantes; elles comprenaient dix-neuf cohortes, cinq ailes de cavalerie, avec un grand nombre de Maures.

D'après Tacite, ce général se parait des marques de la royauté et avait pris le nom de Juba, ce qui semble montrer son intention de reconstituer un royaume de Mauritanie.

Il se préparait à envahir l'Espagne, lorsque le gouverneur de cette province provoqua des désertions chez les nomades, le fit tuer, et remit les Mauritanies entre les mains de Vitellius.

L'Afrique avait à choisir entre Vitellius et Vespasien qui y avaient exercé tous deux les fonctions de proconsul; l'un y avait été aimé, l'autre, au contraire, s'y était fait de nombreux ennemis : elle n'hésita pas à se prononcer pour Vitellius.

Son chef militaire, Valerius Fœstus, après s'être déclaré ouvertement en faveur de Vitellius, entra en relation avec Vespasien qui était en Égypte, cherchant à affamer l'Italie; puis, comme les mauvais temps arrêtaient les arrivages d'Afrique, il accusa de trahison le proconsul Lucius Pison, gouverneur de la province, et le fit assassiner, soit par vengeance, soit pour se débarrasser d'un rival qui aurait pu dévoiler sa conduite.

Dans tous les cas, il ne fut pas inquiété pour ce crime et put, en toute facilité, se porter avec ses troupes chez les Garamantes, qui avaient aidé les gens d'Œa (aujourd'hui Tripoli) à piller les habitants de Leptis.

Déjà, sous César, Cornelius Ballus était allé à *Cydamus (Ghadamès);* mais il n'avait pu pénétrer jusqu'à Garama, la capitale des Garamantes. Fœstus s'en empara et se

rendit directement d'Œa à Garama, en passant par la route montagneuse appelée par Pline « *prœter caput saxi.* »

Ptolémée parle d'un Septimus Flaccus qui, chef militaire de la Libye, se rendit à Augila par Garama, et fit chez les Éthiopiens une marche de trois mois dans le sud.

Le même général que nous retrouvons peu de temps après (an 68) propréteur de la Numidie, fut chargé de réprimer une insurrection des Nasamons qui, exaspérés par les impôts exorbitants que les Romains leur imposaient, avaient massacré les collecteurs. Il paraît qu'ils surprirent Flaccus et s'emparèrent de son camp; mais ils y trouvèrent une grande quantité de vin avec lequel ils s'enivrèrent, et le général romain en profita pour revenir à la charge et les massacrer tous, même « ceux qui n'étaient « pas en état de porter les armes. » Tel est le récit que fait, dans ses annales, un écrivain du XII^e^ siècle, Zonaras.

Il ajoute que Domitien annonça l'anéantissement des Nasamons au sénat.

Quoiqu'il en soit, il en restait un assez grand nombre, et on croit que c'est des débris de cette tribu que descend la population actuelle de Nefzaoua. Mannert (1) rapporte que, soit avant, soit après ce désastre, le roi des Nasamons, Marsys, se rendit dans les Gaules pour s'y rencontrer avec l'empereur Domitien; il suppose, non sans raison, que c'est après avoir appris par lui qu'il existait en Éthiopie de grandes quantités d'or, que l'empereur prescrivit une nouvelle expédition. Junius Maternus (2), qui la commanda, se rendit de Lèptis à Garama;

(1) Mannert, *Géographie ancienne des États barbaresques*.
(2) Ptolémée, I, 8 et 10.

il s'y réunit au roi des Garamantes et à ses contingents, et arriva dans le pays d'Agysimla, après sept mois de marche dans le Sud.

Il nous paraît utile d'insister sur ces immenses opérations dans le Sud. Les descriptions d'une partie de ces régions par M. Henri Duveyrier et par d'autres voyageurs, les difficultés qu'a présentées l'expédition d'Ouargla à El-Goléa en 1873, nous amènent à nous demander s'il serait actuellement possible de conduire dans ce pays, non pas un corps d'armée, mais seulement une troupe un peu forte. Et cependant, qu'est-ce que la marche d'Ouargla à El-Goléa à côté de ces marches prodigieuses, de ces expéditions si aventureuses et si lointaines que firent les Romains, sous les règnes de Vespasien et de Domitien (69 à 96).

Pendant que ces opérations militaires avaient lieu dans le Sud, il n'y avait aucun désordre ni dans la Numidie ni dans le reste de l'Afrique.

Trajan aima beaucoup la guerre, et il y employa une grande quantité d'Africains. L'extension considérable qu'il donna à ses conquêtes en Europe et en Asie, porta un coup fatal à la sage organisation des frontières déterminées par Auguste.

En Afrique, il commença l'occupation du Sud. Jusqu'à lui, la frontière n'avait pas dépassé la ligne de Tébessa à Lambèse, et il semble qu'elle se prolongeait à l'Est jusqu'à Adrumète.

Il la fit descendre jusqu'au Djerid. Diverses inscriptions indiquent que, pendant les premières années du IIe siècle, un établissement militaire très-important fut créé par ses ordres à Ad Majores (au nord de Négrin). De ce point,

rayonnaient plusieurs grandes routes stratégiques sur Gabès, Tébessa et Biskra.

L'avènement d'Hadrien (117) fut signalé par des révoltes qui éclatèrent dans toutes les provinces du sud de l'empire, en Palestine, en Egypte, chez les Juifs en Libye, enfin chez les Maures.

Lorsque ce dernier soulèvement eut lieu, les Mauritanies étaient sous les ordres de Lucius Quiétus qu'Eusèbe (1) considère comme un des plus grands généraux de l'époque. Maure de nation, Lucius Quiétus avait servi dans une cohorte romaine et en avait été chassé. Plus tard, il avait amené des contingents de Maures à Trajan dans sa guerre contre les Daces, et il montra tant de talent dans la guerre contre les Parthes, que l'empereur le nomma consul et manifesta, à diverses reprises, l'intention d'en faire son successeur. Ce fut probablement là le motif pour lequel, dès son avènement au trône, Hadrien lui enleva son important commandement. Cette mesure fut, sans doute, la cause d'une insurrection des Maures.

Le soulèvement devint si menaçant, que l'empereur rappela de la Libye, où il cherchait à apaiser une épouvantable insurrection des Juifs, un autre général des plus distingués, Marcius Turbo, qui rétablit la paix dans le pays.

On ne décernait plus le triomphe; mais, en raison des services qu'il avait rendus dans cette circonstance, une statue fut élevée à Marcius Turbo et, bien qu'il ne fût que chevalier et qu'il ne pût, par suite, être nommé propréteur, Hadrien le désigna, l'année suivante, comme gou-

(1) Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*.

verneur de la Dacie. Nous citons ces détails parce qu'ils nous semblent donner une idée de l'importance que l'on attachait, à Rome, à la répression de ces insurrections indigènes.

Sous le règne d'Hadrien, en 122, il y eut encore une deuxième révolte des Maures; l'empereur vint lui-même les combattre.

A cette occasion, on frappa une médaille sur laquelle il est appelé *Restitutor Mauritaniæ*.

Dans ses divers voyages en Afrique, Hadrien laissa beaucoup de traces de son passage; il y fit faire des routes, notamment, en 122, celle de Carthage à Tébessa, à la construction de laquelle il employa la IIIe légion. Il donna des priviléges à plusieurs villes.

La paix si profonde qui régna dans tout l'empire sous Antonin-le-Pieux, fut cependant troublée par un soulèvement à peu près général des populations gétules. Nous avons fort peu de renseignements au sujet de cet événement. Mais ce qui ressort du récit de Pausanias (1), c'est que les territoires romains furent envahis par les Gétules voyageant en tribus, avec leurs femmes, sur des chevaux.

Les populations de l'Aurès et des Ziban durent prendre une part des plus actives à ce mouvement; car une inscription (2) nous prouve que, l'année 145, la septième du règne d'Antonin, une fraction *(vexillatio)* de la VIe légion traçait à travers l'Aurès, par les défilés les plus abrupts, une route stratégique de Lambèse à Thouboutis (Thouda).

(1) Pausanias, *Arcadiques*.

(2) Voir l'étude sur la *Géographie ancienne du sud de la Numidie*, chapitre VI, Inscription de Tighanimine.

Or, cette VI^e^ légion était complètement étrangère à l'Algérie, puisque son cantonnement était en Syrie.

Il y a donc lieu d'admettre que la révolte des Gétules avait pris un développement tel, qu'on dut envoyer des renforts de troupes régulières à la III^e^ légion.

Pour nous, cette guerre fut une des invasions les plus sérieuses que les nomades firent dans le Tell.

Il fallut, cette fois, lutter, dit-on, pendant seize années pour les amener à demander la paix. D'après Pausanias, il y eut un refoulement; « on les contraignit à s'enfuir aux « extrémités de la Libye, vers la chaîne du mont Atlas et « les peuples qui y habitent. »

Si le mot Atlas employé par Pausanias est vague, le mot Libye est significatif. La Libye romaine existait déjà au temps d'Auguste; elle comprenait la Pentapole et la Marmarique : c'est donc vers le sud-est, au delà de la région Syrtique, que les indigènes furent refoulés. Nous pensons que cette insurrection amena l'occupation de l'Aurès par les Romains et décida Antonin à porter la frontière jusqu'à l'Oued-Djedi (1).

(1) Dans l'itinéraire d'Antonin, la route la plus méridionale de la Numidie est celle de Tébessa à Setif par Lambèse. Si ce document, fait par ordre de l'empereur et qui décrit un immense réseau d'itinéraires dans la partie sud de la Tunisie, ne signale pas une seule route au sud de la limite nord de l'Aurès, c'est qu'il n'en existait pas aux débuts du règne d'Antonin.

L'inscription de Tighanimine nous prouve qu'en l'an 145, sous les consulats d'Antonin et de Marc-Aurèle, un détachement de la VI^e^ légion faisait une route de Lambèse aux Ziban. Cette route traversait l'Aurès en suivant l'Oued-el-Abiod : au débouché de cette rivière, se trouvent les ruines de Thouda, le Thabudéos de Ptolémée, ville que ce géographe place au sud de Lambèse. Il est probable que les difficultés qu'elle présentait la firent remplacer, peu de temps après, par celle de Lambèse à Biskra, qui passe par le défilé d'El-Kantara. Une dédicace faite à Antonin, en 158, par

A partir de cette époque, les détails donnés par les historiens sur l'Afrique deviennent de plus en plus concis; il n'en résulte pas moins que les révoltes ne cessèrent de se succéder.

D'après un passage de Capitolin, « les garnisons ro-« maines se trouvèrent impuissantes à empêcher les hor-« des de l'Atlas de prendre l'offensive, et Rome, loin d'en-« vahir, s'estima heureuse de préserver ses frontières. »

Sous Marc-Aurèle, un soulèvement qui éclata en Mauritanie gagna l'Afrique proprement dite; une inscription prouve que la nécessité de maintenir l'ordre dans cette province parût assez grande pour qu'on l'enlevât au Sénat,

la IIIe légion, semble indiquer qu'à cette époque, un détachement de la IIIe légion occupait cette position.

Les inscriptions et les restes de deux petits forts placés un peu au sud d'El-Kantara, et occupés successivement par les *speculatores* de la IIIe légion sous Commode (an 188) et sous Caracalla (an 212), la présence de la VIe cohorte commagénienne (auxiliaires de la IIIe légion) sous Marc-Aurèle (an 176), nous montrent que cette route stratégique fut faite après la défaite des Maures par Antonin, et qu'on dut la protéger d'une façon toute spéciale pour assurer les communications avec le Sud.

Une inscription trouvée à Thouda, et consacrée au dieu Mithra par le préfet d'une cohorte de la IIIe légion, témoigne qu'il y avait sur ce point une garnison de troupes régulières.

Les ruines de fortifications à Bades (Badias), à la station d'Ad-Medias, de la Table de Peutinger; enfin, l'établissement militaire créé à Ad-Majores, sous Trajan, nous montrent comment, sous les successeurs d'Antonin, tous les débouchés au nord et au sud du massif de l'Atlas, qui limitait la Numidie, étaient solidement occupés.

Les traces nombreuses de l'occupation des Romains dans l'Aurès attestent qu'ils s'y étaient fortement installés. On y trouve une quantité de ruines éparses, et plusieurs emplacements présentent des vestiges assez considérables et assez étendus pour qu'on les regarde comme des restes de villes et de villages.

Il est notoire qu'une population nombreuse et adonnée à l'agriculture se fixa de suite dans ce pays sauvage. On signale, sous Marc-Aurèle et Verus (161-169), une colonie à Menah, sur l'Oued-Abdi.

et pour qu'on mît à sa tête un chef chargé à la fois des pouvoirs civil et militaire.

Au commencement de l'année 188, il y eut de nouveaux troubles dans la province d'Afrique. Commode manifesta le projet de s'y rendre lui-même, et perçut des impôts dans ce but; mais il resta inactif.

« Il laissa les Maures insulter les frontières de l'empire » (1). Il en fut ainsi jusqu'à sa mort. Dans les dernières années de son règne, il envoya, comme proconsul en Afrique, en 190, Pertinax, qui suivant le dire des historiens, « eût beaucoup à souffrir des séditions du peuple. »

Peu de temps après sa rentrée à Rome, Pertinax fut nommé empereur. Comme le fait justement observer M. D'Avezac, « il semblait alors que l'Afrique eût le privilége de donner la pourpre. »

Indépendamment des empereurs que nous avons eu occasion de citer comme ayant occupé de hautes positions en Afrique avant leur avènement, il y eut, ensuite, Balbin (237), Valérien (253), Probus (276), Carus (282) (2). A la fin du IIIe siècle, ce sont des Romains nés en Afrique, et même des indigènes de basse extraction qui arrivent à être les maîtres du monde.

Septime Sévère, Albin, Caracalla, Macrin, Elagabale, se succèdent. Un peu plus tard, la IIIe légion proclame les Gordiens qui étaient proconsuls; enfin, en 253, on trouve encore comme empereur Emilien, originaire de Mauritanie.

(1) Lefranc, *Histoire romaine.*

(2) Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain.*

Septime Sévère est un des souverains dont l'Afrique ait eu le plus à se louer. Il était né à Leptis, et avait rempli les fonctions de propréteur d'Afrique. Il commandait l'armée de Pannonie, lorsque Pertinax fut assassiné par ses prétoriens, qui mirent l'empire aux enchères. De son côté, Sévère acheta ses légions et se fit proclamer empereur. Des inscriptions trouvées à Lambèse témoignent des largesses qu'il eut pour la IIIe légion; lorsqu'il forma une nouvelle milice prétorienne pour la garde de sa personne, il la composa en grande partie d'Africains.

Deux autres commandants militaires avaient suivi cet exemple : l'un était Albin, né à Adrumète et élevé en Afrique; l'autre Pescennius Niger.

Ce dernier gouvernait la Syrie. Sévère craignit qu'il ne coupât les vivres destinés à l'Italie en s'emparant de l'Afrique; aussi y envoya-t-il plusieurs légions.

Quelque temps après, Sévère rétablit la paix dans la Tripolitaine, et la débarrassa des tribus belliqueuses qui avaient coutume de la dévaster. Il est à remarquer que, de nos jours, la Tripolitaine est encore pillée par les nomades du Nefzaoua, du Souf, par les Chamba et les Touareg.

Évidemment, ce fut contre quelques-unes des populations qui habitaient alors les mêmes pays que les tribus dont nous venons de parler, qu'eurent lieu les expéditions ordonnées par Sévère : les troupes de la Numidie durent fournir des contingents pour ces expéditions.

Sévère fut très regretté par les Africains qui, d'après Hérodien, en firent un Dieu. Il avait une affection particulière pour la langue punique, et sa famille était si peu romanisée, que sa propre sœur, lorsqu'elle vint à Rome

pour lui rendre visite, s'exprimait à peine en latin. Son fils, Caracalla, suivant l'expression d'Hérodien, avait conservé l'esprit aigre des Africains.

L'édit par lequel Caracalla fit citoyens romains tous les habitants libres des provinces, eut, comme mesure fiscale en Afrique, des conséquences qui se firent sentir jusque sous le règne d'Alexandre Sévère.

Macrin, qui fit assassiner Caracalla, était Maure; il était né à Cherchel : c'était un de ces avocats si nombreux et si remarquables dont l'Afrique semble avoir eu la spécialité, si on en croit Juvénal qui l'appelle « la nourrice des avocats » *(nutricia causidicorum)*. Jurisconsulte habile, il était arrivé aux plus hautes fonctions. Un devin d'Afrique avait publiquement prédit que lui et son fils parviendraient à l'empire. Une lettre annonçant cette prédiction fut adressée à Caracalla : le hasard la fit tomber entre les mains de Macrin, qui savait combien l'empereur était superstitieux.

Il comprit le danger qui le menaçait et, persuadé que son maître, qui souvent l'outrageait et le menaçait du dernier supplice, saisirait ce motif pour se débarrasser de sa personne, il résolut de le prévenir et le fit mettre à mort par un centurion dont Caracalla venait de faire tuer le frère.

Comme préfet du prétoire, Macrin était le vrai commandant militaire de l'Italie; aussi les légions le reconnurent-ils sans difficultés et le sénat sanctionna-t-il le choix des soldats.

Son règne dura peu : la belle-sœur de Septime Sévère, Julia Mœsa, exilée à Emèse, souleva les légions en leur présentant comme fils naturel de Caracalla, un enfant de

quatorze ans, Elagabale, fils de sa fille, Julia Soæmis, et de Sextus Marius Marcellus qui avait été chef de la IIIe légion et proconsul d'Afrique.

Macrin adjoignit aux troupes régulières qu'il envoya contre les légions révoltées de nombreux corps maures auxiliaires : grâce au dévouement qu'ils avaient pour lui, sans doute à cause de leur communauté d'origine, il faillit triompher ; mais les troupes régulières massacrèrent leur propre chef et passèrent du côté des rebelles. Macrin et son fils Diadumène qu'il avait associé à l'empire, furent battus et tués.

Parmi les légions qui se déclarèrent en faveur d'Elagabale, se trouvaient des détachements de la IIIe légion Auguste. Sa présence en Syrie, en l'an 218, époque de l'avènement de cet empereur, nous est indiquée par une dédicace trouvée à Lambèse (1) et faite à Elagabale, à Julia Mœsa et à Mammœa par les *duplarii* de la IIIe légion Auguste, de retour d'une expédition très heureuse en Orient. On doit supposer que Macrin l'avait appelée, en partie, à son aide contre les troupes qui s'étaient déclarées en faveur d'Elagabale.

Il est à remarquer que Macrin, ce Maure de basse naissance, accusé, après sa mort, de tous les vices par divers historiens (2), est signalé par Dion Cassius comme un des empereurs les plus remarquables pour son esprit de justice et son désir de réforme. Il avait diminué sensiblement les impôts et réduit la solde des soldats.

(1) L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie.*

(2) Aurélius Victor, Capitolin, Lampride.

Après un règne de cinq ans, Elagabale est tué à son tour par ses soldats. Son parent, Alexandre Sévère, fils de Julia Mammœa, lui succéda, et fut un véritable réformateur pour l'empire. Il rétablit la discipline, l'administration, les finances, et laissa partout, notamment en Afrique, les plus grands souvenirs. Ce fut sous son règne que ce pays arriva au plus haut degré de civilisation. Il créa des routes, et on croit que ce fut lui qui porta les limites de la Mauritanie césarienne au-delà de Laghouat. Il fut le dernier empereur qui entretint des relations sérieuses avec ce pays. Du reste, son assassinat par le Goth Maximin (235), commença pour l'empire une longue période de bouleversements et surtout de soulèvements militaires.

CHAPITRE VI.

Les Gordiens. — Révolte de la IIIe légion. — Période des usurpations militaires. — Plusieurs indigènes se font nommer empereurs. — Troubles partiels de 253 à 297 : les persécutions contre les chrétiens en sont en grande partie la cause. — Soulèvement général sous Dioclétien. — Guerre des Quinquegentiens, connue sous le nom de la grande révolte berbère de 297. — Observations au sujet des noms et de l'emplacement des populations belligérantes. — Nouvelle division de l'Afrique par Maximien Hercule.

Les cruautés de Maximin, qui n'épargna pas même ses soldats, son avarice, les nombreuses exactions qui se commirent partout à partir de son avènement, poussèrent à un haut degré la haine générale dans les provinces. Dans tout l'empire, on attendait le signal de la révolte. Ce signal partit de l'Afrique, et ce fut la IIIe légion qui, suivant l'exemple de tant d'autres, voulut à la fois déposséder un empereur et en désigner un nouveau.

L'Afrique était alors gouvernée par Gordien, vieillard de quatre-vingts ans, descendant des Gracques et de Trajan, très riche et très estimé, grand ami d'Alexandre Sévère. Il avait été nommé proconsul d'Afrique par le sénat (1) et, contrairement à l'habitude qui était de remplacer tous les ans ce haut fonctionnaire, on l'y avait laissé à poste fixe, et Maximin l'avait conservé.

(1) Le sénat qui voulait faire estimer dans la province d'Afrique, aussi bien que dans les autres, le gouvernement d'Alexandre Sévère, y nomma comme proconsul Gordien. Alexandre écrivit au sénat pour le remercier de ce choix. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, III.

Il avait su se faire aimer par toutes les populations de l'Afrique.

Sur ces entrefaites, à la fin de l'année 237 (1), les habitants de Thysdrus (2), exaspérés par les exactions d'un agent du fisc, le massacrèrent, se soulevèrent, et, malgré la résistance de Gordien, le proclamèrent empereur. Ils lui associèrent son fils qui était déjà son légat.

Les plus importantes villes de l'Afrique embrassèrent leur parti. Des soldats de la IIIe légion, qui gardaient la Byzacène, reconnurent de suite le nouvel empereur (3), et divers témoignages tendent à prouver que le reste de la légion ne tarda pas à suivre cet exemple. Elle était, du reste, fort attachée à la famille des Sévères, ainsi que le prouvent les nombreuses inscriptions faites en l'honneur de cette famille, divers monuments, notamment le bel arc de triomphe élevé à Lambèse, à Septime Sévère et relié au Prétorium par la voie Septimassienne. Elle devait avoir une grande affection pour Alexandre Sévère, puisqu'elle avait ajouté le nom de cet empereur au sien. On trouve en effet plusieurs inscriptions de cette époque avec les épithètes : *Legio tertia, Augusta Severiana Alexandriana.*

(1) Presque tous les historiens adoptent cette date; mais, d'après les supputations de quelques-uns, l'avènement des Gordiens n'aurait eu lieu qu'au commencement de l'année 238.

(2) Thysdrus, ville coloniale importante, dont on a retrouvé les ruines superbes à El-Djem, en Tunisie, au sud de Hammamet.

(3) D'après Aurélius Victor, Gordien fut nommé empereur par l'armée près de Thysdrus. Tillemont dit : « Les gens de Thysdrus gagnèrent la « plupart des soldats qui restaient de la IIIe légion commis pour garder la province. » Voir, pour tout ce qui concerne les Gordiens, L. Renier, *Rapports au Ministre* et les *Inscriptions*. Voir également le *Rapport de l'Académie des sciences morales et politiques*, séance du 25 juillet 1873.

Aussi, l'assassinat de ce prince avait-il dû provoquer un grand mécontentement dans ses rangs.

Au nombre des députés envoyés par Gordien au sénat, pour lui annoncer les événements qui se passaient en Afrique, on cite Valérien qui, plus tard, arriva à l'empire. C'était un sénateur qui avait beaucoup d'influence dans l'assemblée ; on sait qu'il eut le commandement de la IIIe légion.

Le sénat confirma l'élection des Gordiens et déclara Maximin ennemi public. En Italie comme en Afrique, on tua ses officiers, on renversa ses statues et on détruisit les monuments élevés en son honneur.

Pendant que tout se préparait de la manière la plus avantageuse en faveur des nouveaux empereurs, ceux-ci étaient renversés par un chef militaire.

Dès son arrivée au pouvoir, Gordien, qui avait eu précédemment à se plaindre d'un chef nommé Capellien, s'empressa de le destituer.

On est resté longtemps fort indécis sur la position militaire qu'occupait Capellien. Hérodien (1) lui donna le commandement des Maures soumis aux Romains et appelés Nomades. L'opinion générale, qui avait prévalu chez tous les auteurs qui s'étaient occupés de l'histoire de l'Afrique, en avait fait un procurateur ou un gouverneur de la Mauritanie, sans qu'on ait indiqué s'il s'agissait de la Mauritanie Césarienne ou de la Mauritanie Tingitane.

M. Berbrugger (2) donne l'explication suivante :

« Capellien était gouverneur de cette partie de la Mau-

(1) Hérodien, VII, 9.

(2) Berbrugger, *Époques militaires de la grande Kabilie*, p. 205.

« ritanie qu'on avait appelée Numidie. Ce dernier nom « était alors appliqué à toute la contrée comprise entre « la Tusca (frontière de Tunis) et la Malva (frontière du « Maroc). »

Cette interprétation nous paraît bien large et ne pas être justifiée par l'organisation politique créée par Claude, ni par les divisions territoriales indiquées par les géographes anciens (Pline, Ptolémée, etc.). Nous nous rangerions plutôt à l'opinion de M. L. Renier qui, par le rapprochement des récits des historiens et des inscriptions, conclut que Capellien, sénateur, ne pouvait gouverner que la Numidie.

A la tête de troupes nombreuses et aguerries par des expéditions continuelles contre les Maures, il marcha sur Carthage. Le fils de Gordien réunit ce qu'il put en fait de soldats, et leur adjoignit une foule d'habitants mal armés et inexpérimentés. Ils comptaient sur leur nombre et sortirent en désordre pour combattre. Le jeune Gordien fut tué; son père, en apprenant sa mort, s'étrangla de désespoir.

Hérodien donne des détails sur les cruautés de Capellien, qui fit mettre à mort les principaux habitants survivants. Il pilla la ville, et parcourut l'Afrique en autorisant ses soldats à brûler les champs et les villages.

D'après le même auteur, le but de Capellien fut de se concilier les troupes, afin d'être en mesure de se faire proclamer empereur si Maximin ne réussissait pas à reprendre le pouvoir.

On a conservé le souvenir des fureurs de Maximin, qui avait promis à ses soldats les biens des sénateurs et ceux des Africains. Il est probable que, dans sa colère, il or-

donna contre la IIIe légion une mesure de rigueur dont on n'avait pas d'exemple.

Depuis la fondation de l'empire, César et Septime Sévère avaient licencié des légions; mais la punition exécutée et la soumission obtenue, ils les avaient rétablies immédiatement.

Maximin supprima totalement la IIIe légion, il ordonna que son nom fut rayé sur tous les monuments où il figurait.

Quoique ce fait ne soit pas constaté par les historiens, il est prouvé par deux inscriptions trouvées l'une à Lambèse et l'autre à Gemellæ (Mlili) lesquelles, en parlant de la IIIe légion, l'appellent *Renovata Restituta,* qualifications qui ne peuvent s'appliquer qu'à une troupe dissoute.

Quant à la date à laquelle ce licenciement eut lieu, il est nécessairement limité au règne des Gordiens, puisque toutes les inscriptions grattées sont antérieures à cette époque (1). Cette légion, ainsi que le pense L. Renier, démoralisée par la défaite et la mort des Gordiens, n'était pas en mesure de résister aux forces de Capellien. Elle dut promptement se soumettre; on ignore la date précise de sa reconstitution. L'inscription trouvée à Gemellæ prouve qu'elle était rétablie en l'an 253 (2).

Le sénat connaissait la haine que lui portait Maximin et s'était trop avancé pour reculer. Dès le début, cette assemblée avait désigné vingt de ses membres pour maintenir et défendre les provinces. A la mort de Gordien, elle nomma comme empereurs deux d'entre eux, Maxime et

(1) Léon Renier, *Rapports au Ministre.*

(2) Voir la première partie, chap. VI.

Balbin (ce dernier Maure et ancien gouverneur d'Afrique), auxquels, sur la demande du peuple, on adjoignit comme César, Gordien III, enfant de treize ans, petit-fils de Gordien Ier.

Deux mois après, Maximin, dont les rigueurs avaient exaspéré tous les esprits, fut assassiné par ses soldats; et les prétoriens, voulant avoir un empereur élu par eux et n'émanant pas du sénat, massacrèrent Maxime et Balbin et proclamèrent Gordien III (année 238).

Cet événement dut avoir un grand retentissement en Afrique, et y faire prédominer le parti des Gordiens.

Il y régna une grande agitation. L'histoire ne parle plus de Capellien; on voit à sa place Sabinien, proconsul d'Afrique qui, en 240, se fait proclamer empereur. Sabinien attaqua d'abord le gouverneur de la Mauritanie césarienne, et le tenait assiégé dans sa province, lorsque ce gouverneur fut secouru par les troupes que lui envoya Gordien; Sabinien, trahi, fut livré à Carthage à ses adversaires.

Cette intervention de l'armée mauritanienne restée fidèle, est constatée par une curieuse inscription de Lambèse (1). On y voit qu'un détachement de Maures *(Mauri Gordiani)* de la Mauritanie césarienne se déclarent prêts à mourir pour sa grandeur et sa puissance. Il n'est pas douteux que Capellien, Sabinien et leurs principaux officiers n'aient été sévèrement punis.

A partir de cette époque, l'histoire de l'empire ne nous présente plus que des usurpations militaires. Nous citerons celle de l'arabe Philippe qui, ancien voleur et arrivé à la position de préfet du prétoire, est la cause d'une insur-

(1) L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 99.

rection dans l'armée, fait tuer Gordien III (1) (244) et se fait proclamer empereur.

Sous Décius (249) commença une grande persécution contre les chrétiens, dans laquelle la Numidie eut beaucoup à souffrir.

Gallus (251) est tué par ses soldats, et c'est un indigène nommé Émilien, né en Mauritanie (2), alors gouverneur de la Pannonie, qui s'empare (253) de la pourpre impériale : son règne ne dura que quelques mois.

Il fut encore remplacé sur le trône par un africain, Valérien, ancien commandant de la IIIe légion d'Afrique, et qui, nous l'avons dit, fut chargé d'une mission auprès du sénat par Gordien Ier. Il avait été, en outre, envoyé par Gallus contre Émilien. Ce fut lorsqu'on apprit l'assassinat de Gallus, que ses soldats le proclamèrent empereur ; et les autres légions qui avaient nommé Émilien, massacrèrent ce dernier et reconnurent également Valérien.

Le silence à peu près absolu que gardent les historiens sur le soulèvement de l'Afrique dans les temps qui suivent, ferait croire à la cessation des hostilités ; mais divers documents nous signalent, au contraire, une succession de troubles partiels, plus ou moins considérables, qui se prolongent jusqu'à la grande insurrection de 297.

Nous croyons que c'est au règne de Décius et de Valérien (253) qu'il faut faire remonter les débuts de cette crise permanente, qui y dura plus d'un demi-siècle. Aurélius Victor compare « le débordement général des Barba-

(1) Tillemont (t. III) dit : « Il est impossible de douter que ce prince ne fût un chrétien ; tous les termes de Saint-Chrysostome le marquent. » Constantin n'aurait pas été, dès lors, le premier empereur chrétien.

(2) D'après Victor, cité par Tillemont, il était d'une très basse naissance.

res à une tempête qui brise tout. » Orose rapporte que toutes les nations barbares ont fait irruption dans les provinces, parmi lesquelles il signale l'Afrique.

La principale raison de ces soulèvements doit certainement être attribuée, en grande partie, aux persécutions dirigées à cette époque contre les chrétiens.

L'édit de l'empereur Décius qui obligeait les fidèles à renoncer à leur religion et à sacrifier aux dieux, fut publié en Afrique, au mois d'avril de l'an 250; mais, avant la fin de la même année, on en suspendit les effets dans cette province, tandis qu'il continuait à être exécuté dans le restant de l'empire. Cette exception a fait penser à l'annaliste Baronius (1) que quelques invasions des Barbares de l'Afrique en étaient le motif.

Cette agitation est signalée dans une lettre de saint Cyprien. Cet évêque de Carthage y fait appel à la charité des fidèles, pour racheter de nombreux captifs enlevés par les Barbares, qui avaient, en grand nombre, fait irruption dans la Numidie.

Dans la période qui suit, ce sont des inscriptions qui nous montrent le soulèvement de plusieurs tribus barbares (2).

Un des curieux documents épigraphiques trouvés à Lambèse, nous montre l'extension de cette insurrection. Il mentionne l'envahissement de la région de Mila *(regio Milevitana)* et des confins de la Mauritanie et de la Numidie par les *Bavares,* auxquels s'étaient joints quatre

(1) *Baronii annales*, cité par Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. III.

(2) Léon Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 101. Voir, pour les guerres de cette époque, Berbrugger, *Époques militaires de la grande Kabilie. — Fouilles à travers la Mauritanie césarienne.*

rois ; puis, il signale le ravage de la province par les *Quinquégentiens,* tribus de la Mauritanie césarienne, et par les *Fraxinensiennes,* dont le chef très fameux fut fait prisonnier.

Lorsque cette révolte eut lieu, la Numidie était commandée par Caïus Macrinius Décianus, légat des Augustes, propréteur des provinces de Numidie et de Norique.

D'après M. Berbrugger, les deux Augustes dont il est question, étaient Gallien et son fils Salonin. Dans ce cas, ce soulèvement n'aurait pas eu lieu après l'an 260, puisque Salonin est mort dans les Gaules à la fin de cette dernière année (1).

Une seconde inscription découverte à Aumale par Shaw, en 1727, nous montre que les succès signalés plus haut n'avaient pas amené la pacification du pays, car elle rapporte qu'en l'année 200 de la province (260 à 261 de J.-C.) (2), un chevalier romain, nommé Quintus Gargilius, ayant sous ses ordres trois cohortes et un détachement de cavaliers Maures, campé près d'Aumale, avait pris et tué le rebelle Faraxen et ses compagnons *(Faraxen rebellis cum satellibus suis fuerit captus et interfectus)*, et avait lui-même péri dans une embûche des Bavares.

Les mots *babares* et *bavares* sont les noms d'une même tribu. Ainsi que l'indique M. Berbrugger, la mention « *chef des tribus Fraxinensiennes pris* » dans l'inscription de Lambèse, et celle « *rebelle Faraxen également pris* » dans celle d'Auzia, établissent une liaison évidente.

Il faut observer que l'inscription d'Aumale est la preuve

(1) Tillemont, III.

(2) Shaw, *Voyages en Barbarie*, I. — L. Renier, *Inscriptions.*

que la révolte avait bien diminué et n'était plus qu'une guerre de partisans; car le mot *satellites,* employé pour désigner les compagnons de Faraxen, pris et tués avec lui, ne peut s'appliquer qu'à une petite bande et non à des masses.

Nous remarquerons également que les *Babures* ou *Bavares* n'osent attaquer les forces rassemblées à Aumale, et que c'est dans une embuscade que Gargilius est tué.

Enfin, il est à noter que la date indiquée pour ces soulèvements (259 à 260), coïncide avec celle de la persécution ordonnée en Afrique par l'empereur Valérien, et qui dura de 257 à 260.

On sait combien la Numidie eut à souffrir de cette persécution, et on cite l'année 259 comme celle où il y eut de nombreux martyrs à Lambèse. Le mécontentement des tribus catholiques dut se traduire par des désordres qui se propagèrent chez les populations indépendantes.

Avec le règne de Gallien, commence la période des trente tyrans. On voit, dans chaque province, le gouverneur ou le chef militaire se faire proclamer empereur par les légions. L'Afrique eut le sien : c'était un simple tribun nommé Cornélius Celsus, remarquable par sa beauté physique, sa richesse et sa bonté. Il vivait retiré à la campagne, et il semble avoir été porté au trône, à Carthage, par le proconsul d'Afrique et par un chef militaire que Tillemont qualifie de général de la frontière. D'après le même auteur, Celsus aurait été secondé dans son entreprise par une cousine germaine de Gallien, nommée Gallienne; mais d'autres historiens (1) pensent, au contraire,

(1) Trebellius-Pollio, *Histoire des Augustes.*

que ce fut elle qui contribua par ses démarches au renversement de l'usurpateur, dont le règne ne dura que sept jours. Elle se serait fait aider par les gens de Sicca Veneria. Cette supposition semble confirmée par une médaille de Gallien portant la légende *Gallienæ Augustæ*. Gibbon (1) pense que c'est sa conduite dans cette circonstance qui lui valut le titre d'Augusta.

D'après Zosime, un nommé Cecrops, Maure de nation, parvenu au commandement de la cavalerie de Dalmatie, aurait en 268, ambitionné l'empire et, dans ce but, assassiné Gallien; mais le vote des soldats ratifia celui du peuple qui désigna Claude II.

Il dut y avoir une grande insurrection en Afrique, sous Aurélien, de 270 à 275. Julius Saturninus, gouverneur de l'Afrique en 273, et qui, sous Probus, fut nommé malgré lui empereur par ses soldats, se plaint, dans le discours qu'on lui prête avant son avènement, de la condition qui le condamne à une vie de fatigue et à une mort prématurée, et fait perdre à la République un citoyen utile. Rappelant ses services : « J'ai, dit-il, rétabli les « Gaules, pacifié l'Espagne, *rendu à l'empire l'Afrique « possédée par les Maures.* » Ces expressions témoignent qu'il y avait eu plus qu'une simple agitation dans ce pays (2).

A une suite d'empereurs peu connus, succéda l'empereur Probus (276), un des plus remarquables de son époque. Pour le récompenser d'avoir sauvé la vie à un de ses parents, Valérien l'avait nommé chef de la IIIe lé-

(1) Gibbon, 1.

(2) Vopiscus, *Histoire Auguste*.

gion. Il fut appelé aux plus hautes fonctions. Comme commandant militaire de l'Afrique, il subjugua les Marmariques, population nomade qui se trouvait entre l'Égypte et la Pentapole. Vers l'année 270, il quitta la Libye et vint à Carthage qu'il délivra des rebelles. L'historien Vopiscus (1) raconte qu'ensuite il tua en combat singulier un chef de tribu, nommé Aradion, et que, pour honorer le courage de ce chef il lui fit construire par ses soldats un tombeau magnifique de deux cents pieds de large.

Beaucoup de savants ont recherché ce mausolée gigantesque; on a émis l'opinion que c'était le monument connu sous le nom de Madracen (2). Elle s'appuie sur les suppositions suivantes : Aradion est désigné comme un chef de tribus africaines; or, celles qui entretenaient, à cette époque, la résistance, étaient dans la partie méridionale de la Numidie, c'est-à-dire de la région dans laquelle se trouve le Madracen, dont le diamètre, qui est de soixante mètres, représente assez bien les dimensions données par Vopiscus.

Comme l'a fait observer fort judicieusement M. Cahen (3), toutes les études faites ont démontré l'inanité de cette supposition. — Si Probus a donné à Aradion une sépulture digne de son courage, il n'a pu y consacrer les années de travail, ni les sommes extraordinaires qu'a dû nécessiter la construction du Madracen.

Cette appréciation résulte du texte de Vopiscus, qui fait parfaitement voir que le but de Probus était d'occuper ses soldats; car, après avoir parlé de l'édification de ce

(1) Vopiscus. *Vie de Probus*, ch. IX.
(2) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1854-1855.
(3) Cahen, *Rapport sur le Madracen*.

tombeau, il ajoute : « Probus ne souffrait pas que ses « soldats restassent jamais oisifs. » D'après ce texte, il ne s'agissait pas évidemment d'un monument, mais seulement d'une construction, telle que peuvent en faire des soldats travaillant à la hâte. Cette mention de l'auteur : « *ce monument existe encore,* » est significative. D'ailleurs, le tombeau fut bâti probablement de 270 à 275, sous Aurélius, et Vopiscus écrivait sous Dioclétien, c'est-à-dire quelques années après. Cette dernière observation n'aurait pas eu de raison d'être, s'il se fût agi d'une masse comme le Madracen.

De plus, on croit qu'Aradion, qui avait soulevé plusieurs tribus de l'Est, fut battu près de Sicca Veneria.

Malgré les souvenirs qui rattachaient Probus à l'Afrique, cette province (1) fut au nombre de celles qui, à l'avénement de cet empereur, avaient reconnu son compétiteur, Florien, frère de l'empereur Tacite.

Au règne précédent se rattache un fait saillant, qui montre ce qu'étaient les immigrations des peuples à cette époque. Plusieurs auteurs, Aurélius Victor, Orose, racontent que, sous Gallien, les Francs ayant passé le Rhin, traversé les Gaules, ravagé l'Espagne, s'étaient procuré des vaisseaux, et étaient débarqués en Afrique... On n'a malheureusement aucun renseignement sur les suites de cette entreprise.

Plus tard, Probus ayant vaincu les Francs dans les Gaules, en avait fait transporter un nombre assez considérable sur les côtes de l'Asie-Mineure. En 280 (2), ils

(1) Zosime.

(2) Zosime, *Histoire romaine*, livre I.

s'emparèrent de quelques vaisseaux, pillèrent les côtes de l'Asie et de la Grèce, abordèrent sur plusieurs points de l'Afrique, et on dut envoyer des troupes à Carthage pour les en chasser. Après avoir traversé le détroit de Gibraltar, ils vinrent débarquer aux embouchures du Rhin.

Nous avons parlé plus haut de Julius Saturninus, qui apaisa une grande révolte en Afrique sous Valérien. Zosime dit qu'il était Maure d'origine, et Vopiscus, un gaulois; mais ce dernier ajoute qu'il fit sa rhétorique à Carthage, ce qui rend la première version plus plausible (1). En l'an 282, il était gouverneur d'Orient, quand son entourage lui imposa la pourpre : qu'il fut indigène ou non, c'était encore un ancien commandant militaire d'Afrique, qui arrivait à l'empire. Il fut tué peu de temps après par les soldats qui l'avaient nommé. On trouve des médailles qui portent la légende *S. Julius Saturninus Augustus.*

Gibbon (2) regarde également comme Africain ou fils d'Africain, Carus successeur de Probus (282). Cet empereur fut le premier qui sépara l'empire en deux grandes fractions. Il rattacha l'Afrique à l'empire d'occident, et, depuis cette époque, elle en fit partie.

Pendant que, sur divers points, de grands soulèvements signalaient l'arrivée de Dioclétien au trône (284), l'Afrique semble s'être tenue dans un calme relatif; ce calme aurait duré quatre années. Cependant, il est à supposer que l'agitation habituelle, et que nous avons signalée précédemment, continua à y régner en permanence. Eusèbe nous apprend qu'en 288, les Quinquégentiens commettaient

(1) C'est, du reste, l'avis de Gibbon. Il a été également adopté par M. Poulle.

(2) Gibbon, I.

des désordres en Afrique. Mammertin, le panégyriste de Maximin, parle de ces terribles guerres civiles au milieu desquelles « cette nation des Maures, dans sa fureur, se déchirait les entrailles (291). »

L'insurrection commença généralement par des querelles intestines. En 292, la situation de l'empire s'était partout singulièrement aggravée; il y avait des attaques sur toutes les frontières. Ces désordres généraux, la nécessité de se défendre dans toutes les directions, la crainte de voir des légions isolées proclamer des empereurs, furent les principales raisons qui engagèrent Dioclétien à partager l'empire. Déjà, il s'était associé Maximien Hercule; en présence de la perturbation universelle, il s'adjoignit, de plus, Maximin Galère et Constance Chlore. Le monde romain forma donc quatre royaumes. Ce fut à Maximien Hercule qu'échurent l'Italie et l'Afrique.

Les bouleversements qu'il y avait à combattre partout ne contribuèrent pas peu à faire prendre à Dioclétien cette mesure. Eutrope et Orose nous signalent une conflagration universelle, mais, surtout, en Afrique où le pays était en feu du Nil à l'Océan. En Egypte, un usurpateur nommé Achillée, s'était emparé du pouvoir; dans la partie méridionale de cette région, les Blemmyes se battaient avec d'autres Éthiopiens; à Carthage, un nommé Julien s'était fait proclamer empereur, et se maintenait dans cette condition; enfin, dans le restant de l'Afrique, au nord comme au sud, une foule de tribus diverses, bien qu'on ne cite uniquement que les Quinquégentiens, avaient envahi le territoire romain et le dévastaient sur de nombreux points.

Si on s'en rapportait aux récits plus qu'incomplets des

nombreux auteurs grecs et latins qui ont fait mention de cette guerre, on croirait à un soulèvement partiel, et il serait difficile d'y voir la gravité de l'insurrection de 291 à 297, qui bouleversa l'Afrique et modifia singulièrement l'occupation romaine. Ce fut le commencement réel de la décadence de cette occupation dans ce pays.

Faute de détails circonstanciés sur cette guerre, nous citons les seuls matériaux qu'on a pu recueillir (1). Aurélius Victor (2), se borne à dire que « *Julien et les Quin-* « *quégentiens agitaient violemment l'Afrique,* » et Orose (3) témoigne que « *Maximin subjugua les Quinquégentiens.* » D'après Eutrope (4), « Maximin décida de la victoire en « Afrique, en réduisant les Quinquégentiens domptés à « faire la paix. » Saint Jérôme fixe cette rébellion des Quinquégentiens à l'an 191, et il en parle en ces termes : « *Quinquegentiani Africana infestarunt.* » Mammertin est plus complet dans son panégyrique (5) ; il félicite l'empereur « d'avoir soumis et déporté les peuples féroces de « Mauritanie, qui comptaient sur leurs montagnes inac- « cessibles et sur les remparts naturels qui les proté- « geaient. »

Dans toutes ces relations, on ne rencontre que le mot *Quinquégentiens* pour désigner la totalité des tribus insurgées. S'il est positif que ce nom s'applique à une con-

(1) Voir : *Recherches sur l'histoire de l'Algérie sous la domination romaine.* Lacroix, *Numidie et Mauritanie.*

Poulle, *Recueil de la Société archéologique de Constantine,* 1862-1863.

De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine,* nos 19 et 20.

(2) Aurélius Victor, *De Cæsaribus.*

(3) Orose, *Dioclétien et Maximin,* liv. IX, 14.

(4) Eutrope, liv. VIII, 5.

(5) Mammertin, III, 17.

fédération de cinq tribus de la grande Kabilie, il est également certain qu'une foule d'autres populations également confédérées prirent part à la révolte.

Un appendice à la liste, dite de Vérone, des provinces en 297, nous signale, après la soumission du pays, comme nations indépendantes de la Mauritanie « *Mauri Gensani, Mauri Mazazezes, Mauri Baueres, Mauri Bacautes.* »

Les *Mauri Gensani* sont évidemment les Gentianos, mentionnés plus haut par Pomponius Lœtus, et une tribu à part des Quinquégentiens. Dans les Mauri Mazazezes, on voit les Mazices, placés près de Césarie. Les Mauri Baueres, dont le nom est reproduit sous la forme Baouares, Bavares et Babares, habitaient en partie les Babors, en partie au sud des chott, ainsi que nous l'a montré l'inscription de Gargilius. Enfin, les Mauri Bacautes seraient les Baucates, que l'on place dans la Tingitane.

Il serait étonnant qu'au nombre de ces tribus, qui se sont insurgées, depuis l'Ampsaga jusqu'à l'Océan, ne se trouvassent pas les nations Fraxinentiennes, placées, suppose-t-on, dans le Djurdjura.

La presque totalité des populations du nord de l'Afrique, depuis Carthage jusqu'à l'Océan, semblent en réalité avoir pris part à la révolte. L'insurrection s'étendait aussi du côté du sud. Scaliger considère, très à tort, les Quinquégentiens comme habitant la Pentapole. Gibbon, tout en critiquant cette opinion, parle de « cinq nations maures sorties de leur désert pour envahir les provinces tranquilles de l'Afrique. » Cette indication est vague, parce qu'elle n'indique pas la source de ce renseignement, répété par plusieurs auteurs modernes, mais la *Johan-*

nide (1) nous donne, par divers passages, la certitude de la participation à la lutte des tribus voisines des Syrtes, et de l'impossibilité de les soumettre dans laquelle se trouva Maximien.

Nous avons cité plus haut le texte de deux inscriptions indiquant qu'en 259, les Babares de la Kabilie (qui, à en juger par l'analogie des noms, devaient habiter les Babors) auraient ravagé une partie de la Numidie; et qu'en 261, ils surprenaient et tuaient dans une embuscade, aux environs d'Aumale, Gargilius, commandant de troupes assez considérables qui y étaient campées.

Une troisième inscription, recueillie à Cherchel (2), nous apprend que, vers l'an 291, un gouverneur de la Mauritanie césarienne, nommé Aurélius Litua, battit, avec l'aide des troupes de Dioclétien et de Maximien, les Babares transtagnants (BABARI TRANSTAGNENSES), c'est-à-dire placés au-delà des chott, et habitant probablement les montagnes qui s'étendent du Djebel-Amour à l'Aurès.

Divers auteurs, notamment M. Berbrugger, ont supposé que ces Babares avaient été transplantés de la Kabilie dans le Sud. Aucun déplacement des populations n'est signalé avant celui que Maximien opéra un peu plus tard, c'est-à-dire vers l'année 297. L'idée émise par M. Tauxier (3) nous semble mériter devoir être prise en considération.

« Les Babares qui, dit-il, depuis longtemps, habitaient « l'Ouest de la Byzacène, pénétrèrent dans le pays par « l'Est, et se répandirent jusqu'aux plateaux de la Césa-

(1) Corippe, *Johannis*, I, 478; IV, 822; VI, 530.
(2) Berbrugger, *Époques militaires de la grande Kabilie.*
(3) Tauxier, *Revue africaine.*

« rienne. Sous Gallien et ses successeurs, ils commencè-
« rent à attaquer la province de Setif, mirent tout à feu
« et à sang autour d'Auzia et de Mileu, et, de moitié avec
« les Quinquégentiens, de race gétule comme eux, com-
« mencèrent contre l'empire une guerre de courses et
« d'invasions. »

Nous savons par une inscription trouvée à Bougie (1) que, vers l'an 291 ou 292, il y eut, dans la Kabilie, une autre insurrection des Quinquégentiens ; et qu'Aurélius Litua, le gouverneur dont nous venons de parler, ayant rassemblé les troupes de la Mauritanie césarienne et de la Mauritanie setifienne, remporta sur eux une victoire, en tua un grand nombre, fit des prisonniers et ramassa un butin considérable.

Tillemont signale, dans cette année 292, une insurrection de ces Quinquégentiens, qui auraient été vaincus par Maximien Hercule ; mais il suppose, en même temps, qu'il y a peut-être confusion avec le soulèvement de 297. Cependant, d'après lui, ce serait à cette époque que Maximien aurait été nommé *Imperator* pour la huitième fois. Morcelli, qui parle d'une révolte des Quinquégentiens en 293, dit qu'ils furent battus par le lieutenant de Maximien, et que ce serait à la suite de ces succès, qu'il aurait de nouveau pris le titre d'*Imperator*.

Il n'y a probablement dans ces diverses versions que le récit d'un même soulèvement. Bien que les historiens ne citent plus un seul fait, il paraît très probable que les troubles durèrent de 292 à 297, et que devant l'impuissance des généraux et en présence d'une conflagration

(1) Berbrugger, *Revue africaine*.

s'étendant de plus en plus, l'empereur Maximien Hercule dut quitter rapidement les Gaules avec des troupes, pour venir en Afrique rétablir la paix dans ce pays, dont le gouvernement lui avait été attribué.

Nous avons montré avec quelle concision les historiens anciens ont parlé de cette expédition et de ses résultats. On peut la résumer ainsi qu'il suit : Maximien Hercule ayant vaincu les Quinquégentiens, les poursuivit dans leurs retranchements, sur leurs montagnes inaccessibles dont nous avons pu apprécier les difficultés dans nos expéditions en Kabilie. Il les obligea à se soumettre, et en transporta une partie dans d'autres pays; mais ce refoulement ne dût être que partiel, au moins en ce qui concerne la réunion des tribus formant le groupe kabile des Qüinquégentiens, puisque, quatre-vingts ans plus tard, avec Firmus, nous les trouvons groupées aux mêmes endroits.

La participation de Maximien Hercule au grand triomphe de Dioclétien à Rome, à l'occasion de ses opérations contre les Maures, indique assez la gravité que l'on prêtait à cette guerre.

Les superbes trophées qu'il rapporta d'Afrique, et dont l'exhibition fut donnée au peuple de Rome, sont cités parmi les plus remarquables qui figurèrent au triomphe.

La pacification eut lieu également dans l'Est par la mort de ce Julien, qui s'était fait donner la pourpre et qui fut obligé de se tuer. On n'est nullement fixé sur la durée de son règne; mais il paraît être resté en Afrique plusieurs années, et n'avoir été renversé qu'à la fin de la guerre, si on s'en rapporte à Aurélius Victor, qui écrit : « *Julien périt aussi enfin.* »

Si on en croit quelques passages de Corippe, l'empereur aurait poursuivi lui-même la guerre dans la province consulaire et la Byzacène, et contre les tribus du Sud-Est. D'après lui, Maximien, qu'il nomme à trois reprises différentes, n'aurait pu vaincre les populations des Syrtes, alors qu'il venait de livrer des guerres cruelles à toutes les nations de Carthage.

Ce qui vient encore confirmer l'importance de cette révolte, ce sont les modifications qui en furent la suite dans l'organisation du pays.

La consulaire fut divisée en trois provinces : l'Afrique propre (capitale Carthage), la Byzacène (capitale Adrumète qui prit le nom de Valéria, en l'honneur du prénom Valérius qu'avait Dioclétien), enfin la Tripolitaine (capitale Leptis la Grande qui fut appelée *Sulventane)* (1).

La Mauritanie césarienne fut également partagée. On forma, de la portion Est, une nouvelle province s'étendant depuis Saldæ (Bougie) jusqu'à l'Ampsaga, c'est-à-dire comprenant l'ancien pays donné à Juba II, et qui lui fut enlevé à cause des tendances à la civilisation qu'on rencontra chez les habitants. Suivant une expression très juste (2), en opérant ce partage, « Maximien sépara l'oc-« cupation stérile de la possession productive. »

Jusqu'à présent, on croyait que la Numidie n'avait pas été modifiée lors de cette réorganisation; mais la découverte récente, faite à Vérone par M. Mommsen (3), de la liste des provinces romaines vers l'an 297, partage cette

(1) Orose, I.
(2) *Précis analytique de l'histoire ancienne de l'Afrique.*
(3) Mommsen, *Mémoires sur la province romaine.*

province en deux : « une *Numidia Cirtensis*, une *Numidia* « *Miliciana (Militiana).* »

D'après une étude fort intéressante de M. Desjardins (1), qui s'est occupé spécialement de l'organisation des provinces romaines, cette subdivision ne serait autre que celle faite par Ptolémée, qui indique : 1° Une *Numidia Cirtensis* avec Cirta pour capitale, s'étendant sur toute la région maritime comprise entre l'Ampsaga et Thabraca; 2° une *Numidia nova* avec Lambèse pour capitale, et ayant pour villes principales : Tebessa, Madaure et Timegad (2). La présence de la IIIe légion à Lambèse est un témoignage du caractère militaire que cette Numidie avait au IIe siècle.

Le rétablissement de cette situation était la conséquence du dédoublement de la Numidie par Maximien Hercule, puisque nous voyons, sous Dioclétien, une *Numidia Cirtensis* et une *Numidia Militiana*.

Ce qui ne peut laisser aucun doute sur cette interprétation, c'est-à-dire sur l'existence d'une Numidie militaire, ce sont trois inscriptions de Timegad (3), faites en 304, en l'honneur des empereurs Dioclétien et Maximien, par VALERIVS FLORVS VPPPNM.

M. Léon Renier, avant la publication de la liste de Vérone, avait lu les titres de ce personnage : *Vir Perfectissimus, Præses Provinciæ Numidiæ Mauritianæ;* mais

(1) E. Desjardins, *Revue archéologique*, août-septembre 1873.

(2) Ainsi que nous l'avons admis dans notre étude sur la *Géographie ancienne du sud de la Numidie*, il y a, entre le mot Thamutada, donné par Ptolémée à côté de ceux de Lambèse et de Theveste, et le mot Thamugada, une corrélation suffisante pour que nous supposions que Ptolémée veut parler de Thamugas.

(3) L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie* : 1513, 1514, 1515.

lorsque la publication de ce document eut fait connaître la création de la *Numidiæ Militianæ,* il adopta la version suivante : *Vir Perfectissimus, Præses Provinciæ Numidiæ Militianæ.*

M. Léon Renier a pu, au moyen d'une autre inscription trouvée à la Casbah de Constantine, et célébrant la victoire de Constantin sous Maxence, limiter à l'année 313, la durée de cette province militaire car, sur ce document épigraphique, on ne voit plus figurer qu'un *Præses Provinciæ Numidiæ* (1).

C'est généralement à l'année 297, que, d'après Morcelli, on attribue la date de la nouvelle reconstitution par provinces de l'empire romain indiquée par Lactance. Nous croyons que cette division générale n'a pas dû avoir lieu en bloc, mais être faite successivement, au fur et à mesure de la pacification des pays insurgés. La liste de 297 serait le résultat de l'ensemble de ces mutations.

Nous sommes ainsi amené à adopter d'autant mieux l'opinion émise par M. Poulle (2), qui fixe à l'année 292 la formation de la Mauritanie setifienne. Pour lui, cette fixation ressort de l'inscription de Bougie, dans laquelle Aurélius Litua, désigné seulement sous le titre de gouverneur de la Mauritanie césarienne, remporta la victoire sur les Quinquégentiens à l'aide des troupes de la Mauritanie césarienne et aussi de celles de Setif. Les succès d'Aurélius Litua semblent se rapporter à la révolte des Maures, mentionnée par Mammertin en l'année 291.

(1) *Recueil de la Société archéologique de Constantine,* 1869, p. 653.

(2) Poulle, *Recueil de la Société archéologique,* 1862.

A ce moment, la Mauritanie setifienne n'existait pas, mais elle fut créée à cette époque.

« La Mauritanie césarienne, écrit M. Poulle, venait « d'être démembrée : un *præses* était à la tête de la « Mauritanie setifienne, et la population de Bougie, tout « en donnant un témoignage de reconnaissance à son an- « cien gouverneur, saisissait l'occasion de constater que « la division de la province était un fait accompli. »

L'érection d'un monument à Litua ne pouvait avoir lieu sous son commandement; ce ne fut donc que vers l'année 92, après son départ, que cette inscription en son honneur aurait été faite.

Les succès de Maximien, la division nouvelle du pays, les précautions militaires qu'il prit, ne purent rétablir la situation. La décadence commence pour les Romains; la frontière recule vers le Nord; tout le Sud de la Mauritanie n'est plus occupé; le nombre des tribus indépendantes augmente, et les Romains en reconnaissent un certain nombre jusque dans le Tell. Aux révoltes locales, aux agitations politiques, s'ajoute une guerre religieuse qui achève de rendre la perturbation générale. A partir de Maximien, l'édifice est sapé dans sa base.

Dans ce chapitre, nous avons cherché surtout à réagir contre cette opinion, trop répandue encore de nos jours, qui consiste à considérer l'Afrique comme romanisée et complétement calme. Jamais les Romains ne sont arrivés à être les maîtres absolus de l'Afrique, et à y avoir une assiette réelle dans la population indigène. Il y a eu une certaine assimilation; mais elle a été très limitée.

CHAPITRE VII.

Les prédécesseurs de Constantin en Afrique. — Débuts du christianisme. — Le donatisme. — Comment ce schisme menace à la fois la religion et l'État.

Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien Hercule (305), de nombreux compétiteurs se partagèrent le monde. Il y eut, à un moment, six empereurs à pouvoirs égaux, parmi lesquels Constantin le Grand (306). A l'un d'eux, Sévère, échut le pouvoir sur l'Italie et l'Afrique; mais il le garda peu, car, l'année suivante, Maxence, fils de Maximilien Hercule, s'empara de Rome et de l'Italie, et se fit déclarer empereur, à la suite de la défection d'une grande quantité de Maures qui composaient l'armée de son rival. Ceux-ci avaient été amenés d'Afrique par Maximien Hercule, après sa campagne de 297, et avaient été gardés par lui à Rome. Leur attachement pour le père influa sur leur conduite envers le fils. Cependant, Maxence n'avait pas les sympathies de l'Afrique qui continuait à obéir à l'empereur Galère. Ce n'est que lorsque ce dernier fut mort, que Maxence essaya de s'y faire reconnaître, mais il y trouva de l'opposition : on refusa même de recevoir ses images.

D'après Zosime (1), « les gens de guerre qui étaient « en Afrique, empêchèrent que Maxence n'y fut reconnu; « mais, ayant jugé qu'il ne manquerait pas de se venger

(1) Zosime, *Histoire romaine*.

« de leur désobéissance, ils se retirèrent à Alexandrie, « où ils trouvèrent des troupes auxquelles ils ne pou- « vaient résister : ils retournèrent alors par mer jusqu'à « Carthage. »

Ce départ d'une partie des légions qui, mécontentes, se seraient rendues, sans ordres, d'Afrique en Égypte, probablement pour y provoquer uu soulèvement, est un fait qui montre dans quelle indépendance vivait l'armée à cette époque de troubles. Nous n'avons à ce sujet que le témoignage de Zosime.

Il y avait alors à Carthage, en qualité de vicaire d'Afrique, Alexandre, qui avait été quelques années auparavant comte d'Afrique. Les troupes se déclarèrent en sa faveur et le revêtirent de la pourpre.

Dans cette circonstance, Alexandre semble avoir cédé à la pression générale. On se montre très sévère pour cet empereur qui était, dit-on, le fils d'un paysan pannonien ; et la majeure partie des historiens anciens et modernes le considèrent comme un homme de peu de génie et manquant de vigueur. Ces appréciations nous paraissent exagérées, en raison des hautes positions auxquelles il était arrivé et de la tranquillité qu'il sut maintenir en Afrique pendant plus de trois années.

Ce ne fut, en effet, qu'en l'an 311 que Maxence, qui se préparait à faire la guerre à Constantin, songea, avant de l'entreprendre, à se rendre maître de l'Afrique.

Il attachait tant d'importance à un succès, qu'il fit de fortes levées de troupes et qu'il les plaça sous les ordres du préfet du prétoire, Rufius Volusianus, auquel il adjoignit un excellent général, nommé Zénas (1).

(1) Zosime.

Ceux-ci s'emparèrent sans difficulté de Carthage, qu'ils pillèrent et brûlèrent.

Il y a beaucoup de confusion dans les rares détails que nous ont laissé les historiens sur cette lutte.

D'après Zosime, il y eut une rencontre entre les deux armées; celle d'Alexandre faiblit au premier choc; lui-même prit la fuite et fut étranglé.

Un passage d'Aurélius Victor (1) témoigne que cet usurpateur put se réfugier à Cirta, ce qui prouverait que la Numidie l'avait reconnu en même temps que les légions. La ville fut assiégée, prise et détruite par les généraux romains.

Jamais révolte n'avait été, pour ainsi dire, aussi pacifique; aucune ne fut réprimée aussi sévèrement.

On saccagea la Numidie, que Maxence voulait ruiner. Tous les individus riches furent compromis; on les accusa d'avoir été les partisans d'Alexandre et on s'empara de leurs biens. La population romaine et la colonisation furent particulièrement atteintes dans ce désastre. Maxence se fit donner les honneurs du triomphe pour ses victoires en Afrique, où il n'avait pas mis les pieds; ce furent des dépouilles romaines qu'il exposa à Rome. Pendant longtemps, une grande misère régna en Afrique. La haine contre Maxence était si grande, que Constantin ne crut pas mieux faire, pour donner satisfaction aux populations, que de leur envoyer, après la bataille du pont Milvius, la tête de son rival.

La guerre entre les deux empereurs éclata en 313, l'un, étant maître des Gaules et de l'Espagne, l'autre, de l'Italie et de l'Afrique.

(1) Aurélius Victor, *De Cæsaribus*.

Maxence, dans son orgueil (1), n'hésita pas à provoquer la lutte, en ordonnant, après la mort de son père, en Italie et en Afrique, de détruire les statues de Constantin et d'effacer son nom sur les monuments.

Il avait fait des préparatifs formidables; il épuisa l'Afrique pour approvisionner Rome et y recruta quarante mille indigènes, Maures et Numides, qui formaient la majeure partie de sa cavalerie.

Les deux armées se rencontrèrent en Italie : celle de Maxence était de cent quatre-vingt-dix mille hommes, parmi lesquels il comptait les légions d'Italie, de Sicile et d'Afrique, et c'est à peine si Constantin avait pu réunir quatre-vingt mille hommes, dont vingt mille légionnaires. Néanmoins, victorieux dans plusieurs batailles, il arriva devant Rome, où il mit en déroute l'armée de Maxence : ce dernier se noya dans le Tibre.

Constantin, maître alors de l'Italie et de l'Afrique, s'empressa d'accorder une amnistie générale et de garantir les propriétés si menacées par Maxence.

Il vint en Afrique et il releva Cirta, qui, rétablie et embellie par ses soins, prit le nom de Constantine (325) (2) et devint la capitale de la Numidie.

Il para de suite à la misère en envoyant des aumônes dans les diverses provinces de l'Afrique, qu'il combla constamment de ses bienfaits.

Il diminua les impôts, empêcha les exactions, restaura plusieurs villes, construisit des monuments. Il affranchit

(1) Il fit frapper des monnaies sur lesquelles il était représenté ayant à ses pieds l'Afrique suppliante. Elles portaient la légende : *Victor omnium gentium.*

(2) Aurélius Victor, *De Cæsaribus.*

les provinces agricoles des redevances en blé et en huile, qui, offertes volontairement à Septime Sévère, avaient été converties en impôts réguliers. Sa bienveillance pour ce pays était si marquée, que l'on trouve des médailles à son effigie, sur lesquelles il est appelé « *le conservateur de son Afrique.* » On comprend l'enthousiasme des populations, qui le reconnurent comme un Dieu, lui élevèrent des statues, des temples où son culte était célébré.

Constantin voulut réunir tout l'empire sous sa main. Licinius était empereur d'Occident et, depuis longtemps, les deux rivaux étaient en guerre. Deux inscriptions trouvées près de Tunis et dédiées à Licinius, en 315 et 318, l'une par les décurions d'une ville, l'autre par les habitants d'une colonie, donneraient à penser que Licinius, sachant l'importance que pouvait avoir pour lui la possession de l'Afrique, s'y était, dès cette époque, créé un parti (1).

En 323, Constantin entreprit sa guerre contre Licinius. Il avait rassemblé cent cinquante mille fantassins et quinze mille cavaliers. Nous ignorons le chiffre des contingents que fournit l'Afrique à cette armée; mais ils devaient être considérables, si l'on en juge par les ressources maritimes que ce pays lui donna, c'est-à-dire, cent trente galères à trois rangs de rames.

Sous le règne de Constantin, l'Afrique aurait joui d'une tranquillité qui jusqu'alors lui était inconnue, si des

(1) D'Avezac, *Afrique ancienne*. Pour cet auteur, ces inscriptions n'étaient qu'un honneur rendu au deuxième empereur. Ce qui nous fait admettre l'hypothèse que nous avons faite, c'est que, comme nous l'avons reconnu déjà plusieurs fois, un empereur ne déclarait la guerre à son rival qu'après s'être assuré de la possession de l'Afrique ou au moins d'en avoir la garantie.

querelles religieuses n'étaient venues y apporter une agitation d'un nouvel ordre. Ses conséquences devaient être d'une gravité exceptionnelle et jeter de nouveau le pays dans des insurrections.

Avant d'aborder l'histoire du schisme des donatistes, qui commença en 311, nous avons à dire un mot de la situation du catholicisme depuis son introduction en Afrique.

L'Afrique fut la dernière des provinces romaines dans laquelle pénétra l'Évangile. On en aperçoit quelques traces à l'époque des Antonins; mais, tandis qu'en Europe les conversions ne s'étaient faites que lentement et petit-à-petit, un développement des plus rapides s'opéra en Afrique. Le caractère passionné et superstitieux des populations, leur misère, les poussèrent à embrasser avec une sorte d'enthousiasme la nouvelle religion. Le zèle et l'aptitude des évêques, qu'on multiplia autant que possible, favorisa puissamment le prosélytisme. On en envoya non-seulement dans les petites villes, mais dans d'infimes villages. L'Église d'Afrique fut peut-être la plus florissante du monde; ce qu'elle a fourni d'hommes de génie, d'écrivains de talent, est considérable.

Les persécutions ne firent qu'accroître la propagande de la nouvelle doctrine. Elles commencèrent sous Septime Sévère. Dès l'an 200, il y eut quelques martyrs à Carthage, et la persécution de 206 prit une grande extension, avec des degrés divers de cruauté suivant les gouverneurs. Dans certaines villes, on employa la torture et si, dans d'autres, comme nous venons de le dire, on en arriva au martyre, ce fut l'exception; dans plusieurs, on se contenta de prendre des mesures de rigueur contre les chrétiens.

Il ne paraît pas que l'Afrique eut beaucoup à souffrir de la persécution de Maximin (235) ; celle de Décius (250) fut bien plus cruelle et amena de nombreuses apostasies que saint Cyprien lui-même signale. Vint ensuite celle de l'empereur Valérien, l'ancien commandant de la IIIe légion. Après s'être montré sympathique à l'Église dans les premières années de son règne, il donna, en 257, des ordres très sévères au proconsul d'Afrique, pour obliger les chrétiens à abjurer ; on en condamna à la prison, aux mines, beaucoup d'évêques et de prêtres subirent cette fois le martyre ; une des victimes fut saint Cyprien. Nulle part, la persécution ne fut aussi forte qu'en Numidie, où de grandes quantités de victimes furent exécutées, notamment à Lambèse (1).

Gallien rendit la paix au christianisme, qui jouit, pendant quarante ans, d'une grande tranquillité. Cette paix fut violemment troublée par l'édit de Nicomédie, donné par Dioclétien : ce fut la dernière persécution, mais une des plus inhumaines ; on la nomme l'ère des martyrs.

Dioclétien n'était pas hostile aux chrétiens, et il jugeait qu'il était peu politique de les persécuter ; mais il céda aux instances de Galère et de Maximien Hercule.

On peut expliquer la haine implacable que Maximien leur portait par ses guerres d'Afrique. Ainsi que nous avons cherché à l'expliquer, les chrétiens persécutés ne furent pas étrangers aux soulèvements et aux insurrections qui se produisirent depuis l'an 250 jusqu'en 297.

Comme l'Afrique se trouva successivement sous la dépendance des deux empereurs, ce fut un pays des plus

(1) Voir l'étude sur la *Géographie ancienne du Sud de la Numidie.*

éprouvés. Cependant, l'édit ne fut signifié en Afrique que quatre mois après sa publication ; il fut promulgué à Cirta le 14 des calendes de juin 303. En dehors de l'expropriation, de la prison et même de la mort pour les chrétiens qui ne sacrifieraient pas à l'empereur et aux dieux, on ordonna, dans toutes les villes de la Numidie, la destruction des églises, l'enlèvement de leur mobilier et la remise des livres saints.

Florus, proconsul de la province, fit exécuter ces ordres avec rigueur. Beaucoup d'évêques et de prêtres résistèrent et subirent le martyre ; mais d'autres cédèrent devant les menaces.

L'évêque de Cirta fut un des premiers qui livra les ornements du culte et les livres saints. Un peu plus tard, douze de ses collègues de la Numidie s'étant réunis dans cette ville, imitèrent son exemple.

Cette conduite occasionna de grands scandales dans la majeure partie de la population chrétienne, qui qualifia du nom de *traditeurs* ceux qui avaient livré leur saint dépôt.

Maxence qui avait traité si cruellement la Numidie, laissa les chrétiens en repos ; c'était une question de bonne politique, en raison de la guerre qu'il allait faire à Constantin. Les persécutions cessèrent ; mais, depuis cent ans, elles avaient beaucoup contribué à augmenter le nombre des chrétiens et à raffermir leur zèle. Il y eut souvent beaucoup de relâchement et de grandes défaillances ; mais la classe élevée et l'Église se firent remarquer par la sévérité de leurs doctrines. La majorité des fidèles avait conservé les idées de rigorisme prêchées par

Tertullien. Dans leur rigidité, ils ne pouvaient avoir rien de commun avec les traditeurs qui, de plus, eurent contre eux la foule restée fervente dans sa foi.

Cette situation allait amener en Afrique, et spécialement dans la Numidie, un schisme qui, sous le nom de donatisme, devait révolutionner complétement le pays. Voici quelles furent les causes du conflit.

En l'an 311, l'évêque de Carthage étant mort, fut remplacé par un nommé Cécilien. Ce dernier avait des rivaux qui, mécontents de ne pas avoir été nommés, se déclarèrent contre lui : en outre, le nouvel évêque s'aliéna des personnes influentes en leur réclamant les trésors de l'église de Carthage, que son prédécesseur leur avait confiés à titre de dépôt, lors de la dernière persécution, et qu'elles refusaient de rendre; l'inimitié particulière d'une femme riche et puissante nommée Lucille, contribua à lui créer de nombreux ennemis; enfin, à ces faits, se joignaient des griefs plus sérieux au point de vue religieux, en ce qui concernait son investiture. Les évêques de Numidie, qui étaient au nombre de soixante-dix, et qui, par suite, comptaient pour une bonne part dans l'église d'Afrique, n'avaient pas été appelés à son élection, et l'évêque qui avait mis Cécilien en possession de son siége était un traditeur et, comme tel, avait, pour beaucoup de chrétiens, perdu tous ses droits religieux, notamment celui d'ordination.

Les évêques de Numidie se réunirent à Carthage, formèrent un deuxième concile, devant lequel Cécilien, convoqué, refusa de se présenter. Ils le déclarèrent alors déchu de ses pouvoirs épiscopaux et nommèrent à sa

place Majorin qui devenait, par ce seul fait, primat de l'église d'Afrique.

Majorin était un protégé de Lucille : il ressortit plus tard des discussions des conciles réunis au sujet de ce différend, qu'il y avait eu de grandes distributions d'argent, à l'occasion de sa nomination, et que la conduite d'un certain nombre d'évêques de Numidie n'était pas exempte de reproches.

A la tête du mouvement paraît s'être placé Donat, évêque de Cases Noires (1) (Numidie), bien qu'on ne soit pas d'accord sur la question de savoir si ce fut lui ou bien un évêque de Carthage, nommé après Majorin, et surnommé le grand Donat, qui ait donné à ses partisans la dénomination de donatistes.

Le donatisme ne fut pas d'abord une hérésie attaquant le dogme, mais un schisme local qui se concentra longtemps en Afrique, notamment en Numidie. Sur la question religieuse, se greffa une révolte contre l'empire et la société. Malgré les persécutions et les efforts faits pour ramener les dissidents, le schisme persista pendant trois siècles et ne disparut en Afrique qu'avec le christianisme.

Fatalité surprenante! c'est quand les persécutions cessèrent, à l'époque où Constantin reconnaissait le christia-

(1) *Episcopus casæ Nigræ*. Il y avait en Numidie plusieurs localités de ce nom, et l'emplacement de cet évêché est inconnu. M. Poulle a trouvé, il y a quelques années, à El-Madher, petit village au nord de Batna, une inscription portant les mots : ORDO MUNICIPI CASENTIUM. Ce qui peut faire admettre que cet endroit doit être le casæ nigræ de Donat, c'est que la région située au nord de l'Aurès, Timegad, Baghaï, furent de tout temps les foyers du donatisme et les points d'appui de leur résistance. — *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1868, p. 641.

nisme comme religion de l'État, lorsqu'il allait combler l'église d'Afrique de bienfaits, lorsque cette région, débarrassée d'agitations intérieures, arrivait à une tranquillité qu'elle n'avait jamais eue, qu'un incident religieux vint, sans répit, révolutionner complétement le pays.

Deux ans après la réunion du concile de Carthage qui nomma Majorin, Constantin arrivait en Afrique et trouva le pays jusqu'au Sahara déchiré par les dissensions religieuses : Cécilien occupait toujours son siége à Carthage ; Majorin était, en même temps, reconnu par les donatistes comme primat de l'Afrique.

L'un et l'autre nommaient des évêques et des prêtres. Presque partout, on en comptait deux pour un même poste. Les donatistes excommuniaient ceux qui suivaient le parti de Cécilien ; ils rebaptisaient leurs prosélytes, donnaient de nouveau l'ordination, etc.

Dans chaque ville, il existait une aversion profonde entre les orthodoxes et les schismatiques.

Cette situation parut assez grave à Constantin pour qu'il s'en occupa de suite. Un concile fut convoqué à Rome (313), et un second l'année suivante, à Arles. Tous deux rendirent un jugement dans lequel ils reconnaissaient l'autorité de Cécilien. Les donatistes, non abattus, en appelèrent à Constantin qui, ayant entendu les parties, confirma la décision des deux conciles et ordonna contre les donatistes des mesures sévères.

La répression qui fut la conséquence de leur refus d'obéir, l'application d'édits d'autant plus rigoureux que l'opposition grandissait, le bannissement de plusieurs chefs dont l'honorabilité était incontestable et qui appar-

tenaient aux hautes classes de la société, occasionnèrent une résistance qui devint rapidement très sérieuse. En plusieurs endroits, les donatistes se vengèrent, persécutèrent les catholiques, en mirent plusieurs à mort, détruisirent lés églises, notamment celle de Constantine. En peu de temps, ils purent lutter contre les troupes impériales.

Leur propagande fut des plus actives, et eut lieu principalement dans les classes inférieures et chez les indigènes des campagnes. On arriva facilement à soulever les masses. Les populations, chargées d'impôts très lourds, écrasées surtout par des exactions et opprimées de toutes les façons, se soulevèrent avec un enthousiasme qui tint du fanatisme.

Les nouveaux adeptes s'organisèrent bientôt par groupes, formant des bandes qui ne tardèrent pas à courir le pays, pillant et brûlant les habitations.

Cette conduite leur fit donner le nom de Circoncellions, déjà appliqué aux troupes de vagabonds qui, courant la campagne, dévastaient les fermes *(cellæ)*, etc.

Pour apaiser cette révolte, Constantin fut obligé d'employer les armes. On mit des détachements de troupes à la poursuite de ces sectaires, dont on tua un grand nombre. Les donatistes en firent des martyrs.

Une certaine tranquillité s'établit en 321 : mais les troubles ne furent complétement apaisés, sous Constantin, qu'en 326 : ils avaient duré près de dix ans.

Ils devaient reprendre sous son successeur avec une nouvelle intensité. A partir de ce moment, il n'y eut plus une insurrection, sans que les donatistes n'en soient les agents actifs.

Ces troubles ne furent pas étrangers au mouvement qui se produisit au commencement du IVe siècle, époque à laquelle des princes maures commencèrent à former des petits états tributaires. Sauf en Numidie, la civilisation disparut dès lors en dehors de la région tellienne.

CHAPITRE VIII.

Les fils de Constantin. — Constant et Constantin II se disputent le commandement de l'Afrique. — Révolte des donatistes sous Constant (348). — La possession de l'Afrique continue à être une occasion de luttes entre plusieurs empereurs (350-361). — Rétablissement du donatisme par Julien (362). — Troubles qui en résultent. — Romanus et ses exactions (372-375). — Firmus. — Succès de Théodose. — Révolte de Gildon (395-398). — Participation des donatistes à ce soulèvement. — Projet d'Alaric pour la conquête de l'Afrique (411). — Soulèvement du comte d'Afrique Héraclien (413).

Les modifications apportées à l'organisation de l'Empire par Dioclétien et complétées par Constantin, mirent fin aux révolutions militaires par lesquelles, depuis un siècle, les prétoriens et les légions disposaient du trône en faveur du plus offrant. On compte, dans cette période, plus de cent gouverneurs ou commandants militaires qui, dans les diverses provinces, cherchèrent à s'emparer du pouvoir souverain. Beaucoup y réussirent. Nous avons vu combien, dans ces désordres, l'Afrique s'était fait remarquer par sa turbulence.

A partir de Constantin, l'Empire entre dans une ère nouvelle. L'Afrique n'a plus à prendre sa part dans des révolutions journalières. Elle est, du reste, réduite à l'impuissance : la répression de l'insurrection par Maximien Hercule avait désagrégé les éléments de résistance et les provinces de l'Est ruinées par Maxence n'avaient pas pu encore retrouver leur état florissant d'autrefois.

Les indigènes n'en essayèrent pas moins de profiter de l'occasion que leur présentèrent les troubles fomentés par les donatistes, pour recouvrer leur indépendance; mais ils agirent sans union. Opérant par bandes isolées, ils furent dispersés partout où on les rencontra. Les agitations restèrent localisées. Ce fut en réalité une époque de paix, puisque, depuis Constantin jusqu'à l'invasion vandale, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle, on ne compte que deux soulèvements véritables.

L'histoire de l'Afrique dans cette période n'offre donc qu'un intérêt très restreint en dehors des querelles religieuses, et nous n'avons à rapporter qu'un petit nombre de faits sur la situation générale du pays.

Le partage de l'Empire, à la mort de Constantin, nous montre l'importance que les empereurs attachaient à la possession de l'Afrique.

Constantin s'était successivement associé ses trois fils : Constantin II, Constant, Constance, et deux de ses neveux; le monde romain se trouvait ainsi divisé en cinq parties, et Constant fut reconnu comme souverain de l'Illyrie, de l'Italie et de l'Afrique. A la mort de Constantin (337), le peuple et les soldats ne reconnurent que ses fils, et massacrèrent ses deux neveux, ce qui amena un nouveau partage de l'empire entre les trois frères. Constant ajouta à ses possessions la Grèce et la Macédoine; Constantin II trouvant qu'il était trop avantagé, lui réclama l'Afrique.

Les historiens ne sont pas d'accord sur ce que ce pays devint en cette occasion; les uns prétendent que Constant le céda d'abord et le reprit ensuite; d'autres pensent qu'il fut partagé entre les deux princes, Constantin II ayant la Consulaire et son frère le reste; mais il paraî-

trait que le premier prit ensuite possession du tout. Il en résulta une guerre dans laquelle Constantin II fut tué (340) et l'Afrique revint à Constant. Cet empereur, chrétien fanatique, persécuta d'abord les païens. En l'année 348, son attention dut se porter sur les donatistes, chez lesquels régnait une certaine agitation, provoquée, dit-on, par deux évêques du nom de Donat, l'un évêque de Carthage, l'autre évêque de Baghaï. Constant avait envoyé deux officiers avec la mission de distribuer des aumônes et de ramener le calme dans l'Église; les donatistes se révoltèrent : telle est la version catholique. Ce qui est certain, c'est que les délégués impériaux avaient l'ordre de faire disparaître le donatisme, et ils exécutèrent strictement leur mandat en usant de la corruption et de la force. On exila les évêques réfractaires, on renversa les églises. En certains endroits, il y eut une résistance à main armée. A Baghaï, l'évêque Donat appela à lui les Circoncellions, qui attaquèrent souvent et mirent quelquefois en fuite (1) les détachements envoyés contre eux. Il y eut notamment près de cette ville un combat sanglant, dans lequel les Circoncellions s'étant hasardés à attaquer en plaine des troupes de cavalerie de la IIIe légion, furent défaits; on tua tous ceux qui furent pris.

Cette révolte fut rapidement réprimée par les troupes mises à la disposition de Paul et de Macaire. Ce dernier, une fois la paix rétablie, continua à poursuivre les donatistes avec une extrême rigueur, aidé par le parti catholique, dont les plus ardents persécuteurs reçurent le nom de *Macariens*. L'œuvre commencée s'acheva, et en quelques années, le schisme parut à peu près éteint.

(1) Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*.

En 350, Magnence, comte d'une province des Gaules, fit mettre à mort Constant, et fut reconnu, sans difficulté, comme empereur par l'Italie et l'Afrique.

Il en resta le maître pendant deux ans. En 352, l'empereur Constance, à qui revenait tout l'empire, par suite de la mort de son frère, se mit en devoir de chasser l'usurpateur. Il s'empara d'abord de l'Italie : mais, avant de poursuivre Magnence qui était dans les Gaules, il voulut soumettre l'Afrique. Il y envoya une flotte chargée d'une armée considérable qui n'y rencontra aucune résistance (352).

La flotte, dit Gibbon, après avoir pris possession de l'Afrique, débarqua les troupes en Espagne. Elles franchirent les Pyrénées et s'approchèrent de Lyon, où elles livrèrent un combat dans lequel Magnence fut tué.

Nous manquons de détails sur cette marche extraordinaire, qui fait partir une armée d'Italie et lui fait traverser l'Afrique et l'Espagne pour arriver dans la partie Sud-Est des Gaules. Nous savons que l'armée débarqua à Carthage, et, ce qui nous fait supposer qu'elle entra en Espagne par le détroit de Gibraltar, c'est la difficulté de transporter par mer des troupes qualifiées de considérables. De plus, Zosime nous rapporte que « les princes « maures confédérés se déclarèrent en faveur de Cons- « tance. » Ces soumissions semblent montrer que l'armée ne s'est pas bornée à longer la côte, et qu'elle a dû traverser de l'Est à l'Ouest l'Afrique romaine.

En 360, quand Julien, dit l'Apostat, fut proclamé empereur à Lutèce, l'Italie le reconnut; mais il n'en fut pas de même de l'Afrique; elle demeura fidèle à Constance.

Gaudence, que Constance y avait envoyé pour la com-

mander, était, d'ailleurs, l'ennemi personnel de Julien ; il fut très bien secondé par le comte d'Afrique, Crétion, et par les divers chefs militaires.

Son premier soin fut de faire diriger sur Constantinople les blés destinés à Rome, « *ce qui y avait occasionné la « misère.* »

Ammien Marcellin nous apprend que Julien s'empressa alors d'envoyer des troupes en Sicile, pour tenter une descente en Afrique si l'occasion s'en présentait ; mais Crétion avait levé des troupes et installé sur le littoral des camps qui fermèrent l'entrée du pays. La mort de Constance, en 361, l'ayant rendu seul maitre de l'empire, l'Afrique fit sa soumission.

L'Afrique eut beaucoup à souffrir des mesures prises par Julien. Après son apostasie, il s'empressa de relever le parti des donatistes, et de leur rendre une liberté complète, au moment où ils étaient sur le point de disparaître complétement, grâce aux efforts continus des Macariens.

Trouvant une occasion de ruiner le catholicisme en Afrique, il y renvoya les évêques exilés par Constant, et rendit un édit qui les remettait dans tous leurs droits.

Il y eut de la part des donatistes une réaction terrible ; pillages, incendies, prises de force des églises, persécutions contre leurs ennemis, etc....

Dix ans après, ils avaient repris toute leur ancienne importance, et nous allons les retrouver dans la guerre de Firmus.

En 363, sous Jovien, des barbares, appelés les Austuriens, firent des incursions dans la Tripolitaine, notamment dans les environs de Leptis. Les gens de cette ville appelèrent à leur secours le commandant des troupes ro-

maines, Romanus, homme capable et intelligent, mais d'une avarice et d'une rapacité sans égales. Il arriva avec des forces considérables; malheureusement, les gens de Leptis n'ayant pu satisfaire à ses exigences, qui dépassaient leurs ressources (il faisait des réquisitions de tout genre et exigeait notamment 4,000 chameaux), il partit abandonnant le pays à la merci des barbares.

L'année suivante, les Austuriens recommencèrent leurs dévastations et faillirent même s'emparer de Leptis.

Ces agressions semblent avoir eu plus d'importance qu'on ne le croit généralement. On ne dit pas comment elles finirent ni à quelle époque. Un passage d'Ammien Marcellin donne à penser qu'elles se sont prolongées jusqu'en 367. Le même auteur parle d'autres nations maures qui commirent, vers le même temps, divers ravages. Ce serait, toujours d'après Ammien, cette agitation dans le Sud de l'Afrique qui, concordant avec des troubles analogues en Europe, aurait amené Valentinien à prendre pour collègue son frère Valens, en se réservant tout l'Occident y compris l'Afrique.

Ce qui contribuait à rendre dangereux ces troubles dans le Sud, c'est que pendant qu'ils avaient lieu, en 364, le comte Procope se déclarait empereur et menaçait de s'emparer de l'Afrique.

En 373, les mêmes Austuriens, à deux reprises, firent des incursions dans la Tripolitaine, ravagèrent les territoires de Leptis et d'Œa, massacrèrent un grand nombre d'habitants et emportèrent un riche butin.

Ces agitations du Sud allaient se reproduire dans toutes les Mauritanies et la Numidie par suite de la conduite de Romanus.

Les gens de Leptis se voyant sans secours, envoyèrent des députés pour peindre leur situation à Valentinien I. « *Il est à remarquer que cet empereur était le fils d'un « comte d'Afrique, Gratien, destitué pour malversation.* »

L'empereur envoya un haut fonctionnaire, Palladius, réputé un homme incorruptible, pour payer les troupes d'Afrique et se rendre compte de la situation de la Tripolitaine, et on lui adjoignit le vicaire d'Afrique. Tous deux se laissèrent gagner par Romanus et déclarèrent que la plainte faite était fausse. Valentinien, trompé, agit avec une grande rigueur : le gouverneur de la Tripolitaine fut exécuté, ainsi que d'autres magistrats qui s'étaient faits les interprètes des populations.

« La justice elle-même, dit Ammien (1), pleura les « maux que l'Afrique souffrait en cette année. » Quant à Romanus, il fut maintenu dans la position de comte d'Afrique (2).

Par des prévarications de tout genre, il écrasa les provinces qu'il devait défendre. Il régnait un mécontentement général, lorsque sa conduite à l'égard d'un chef indigène amena un grand soulèvement.

Nous avons parlé plusieurs fois de ces nations maures, en confédération avec l'empire, qui obéissaient à des princes ou à des rois indigènes. Un des plus puissants, Nubel, qui commandait le pays des Zouaoua, était mort laissant sept fils, parmi lesquels on remarque Firmus, qui lui succéda, Zamma, Gildon, Mascizel. Ils ont joué un

(1) Ammien, I, 28.

(2) Tillemont signale Romanus comme comte d'Afrique en 363, et en fait mention en cette qualité en 372.

rôle dans les diverses insurrections qui éclatèrent en Afrique à cette époque.

Romanus était en mauvaises relations avec Firmus et s'était lié avec Zamma, qui cherchait, dit-on, à déposséder son frère. Firmus, redoutant cette alliance au point de vue de ses intérêts, fit assassiner Zamma. Romanus voulut venger cette mort, et agit avec insistance contre lui près de Valentinien. L'inquiétude de Firmus, en présence de ces démarches, augmenta chaque jour; il crut sa chute prochaine, et se révolta (372).

C'était le signal qu'on attendait depuis près d'un siècle; les populations mauritaniennes, maîtrisées par Dioclétien et maintenues dans le devoir, étaient restées dans un calme qui leur pesait. C'était une occasion des plus favorables pour tenter, avec chance de succès, de secouer le joug. Les populations expulsées voulaient rentrer sur leur territoire : une foule de tribus se déclarèrent en faveur de Firmus.

Les donatistes, qui considéraient l'empire comme le soutien de leurs persécuteurs, les catholiques, et qui haïssaient Romanus comme un de leurs oppresseurs, se déclarèrent en faveur de Firmus, et leur attachement à sa cause fut si complet, qu'on leur donna le nom de Firmaniens. Ils apportèrent au roi maure, avec le concours de l'élément romain, dans toutes les classes de la société, celui d'un nombreux et excellent recrutement d'indigènes, parce que ces derniers s'étaient, en général, jetés dans le schisme pour protester contre la religion de leurs dominateurs, et que, chez eux, le désir de l'indépendance se joignait naturellement à la haine religieuse.

Un grand nombre de soldats des légions, principale-

ment une cohorte entière, se rangèrent sous les drapeaux de Firmus; beaucoup étaient donatistes; mais d'autres avaient été poussés à faire défection par les agissements de Romanus qui, souvent, avait fait des retenues sur leur solde.

Enfin, Firmus avait fait appel aux brigands, auxquels il promit le pillage de la province. Tels furent les éléments dont il disposa et qui expliquent comment, dans les combats qu'il livra, il put mettre vingt mille hommes en ligne.

Lorsqu'il commença sa révolte, dans le milieu de l'année 372, les Quinquégentiens, dont nous avons signalé la résistance sous Dioclétien, se soulevèrent les premiers. L'insurrection se propagea avec une grande rapidité.

« Romanus marcha contre les rebelles. Firmus le défit. (1) » Sans perdre de temps, il s'empara de Césarée (Cherchel), la capitale du pays, la pilla et la brûla; puis, il se mit à parcourir les Mauritanies en y faisant de grands ravages.

Son ambition s'accroissait avec ses succès : les soldats déserteurs des légions le nommèrent roi; un tribun lui posa le diadème. On dit même (2) que les Africains, ne pouvant souffrir les exactions des Romains, l'avaient nommé empereur.

Il fallait arrêter cette insurrection réellement menaçante. Valentinien choisit son meilleur général, Théodose, et l'envoya en 373 en Afrique, avec quelques troupes des

(1) Nous rapportons ce fait d'après un article sur la Mauritanie césarienne publié dans la *Revue africaine* par MM. de Vergneuil et Bagnot. Nous ignorons à quelle source a été puisé ce renseignement, ou s'il n'y a là qu'une supposition, du reste, admissible.

(2) Zosime, livre IV.

Gaules et des cohortes de la Pannonie et de la Mésie. Avec Théodose, était Gildon, frère de Firmus.

Le général romain débarqua à Djidjeli, où il trouva Romanus, qu'il envoya inspecter les postes sur les frontières, mais qu'il fit arrêter un peu plus tard. Il se rendit à Setif, où il étudia la possibilité de faire campagne dans des pays de difficiles accès, par les chaleurs, avec des troupes trop peu nombreuses, choisies, il est vrai, dans l'élite de l'armée romaine, mais non habituées à la guerre spéciale qu'il fallait faire en Afrique, ni au climat du pays.

De son côté, Firmus, effrayé par sa réputation, chercha à gagner du temps et demanda la paix; Théodose promit de la lui accorder s'il envoyait des otages. En attendant, il poursuivit ses préparatifs. Il passa une revue des légions d'Afrique qu'il avait réunies dans une station appelée *Panchariana* (1), et, probablement, il en prit une partie pour grossir son corps expéditionnaire, bien qu'Ammien Marcellin ne le dise pas.

Théodose revint à Setif, où il recruta des troupes indigènes; et les otages de Firmus n'étant pas arrivés, il se porta à *Tubusubtus* (Tiklat) (2), battit les *Tindenses* et les *Massissenses* (les Msisna ou Imsissen) (3) sous les ordres

(1) Panchariana est indiqué, dans la Table de Peutinger, entre Igilgili (Djidjeli) et Collops (Collo). M. Berbrugger pense que c'est l'endroit appelé Kanuas, près de l'Oued-el-Kebir; MM. d'Avezac et Poulle font observer qu'il serait étonnant qu'on eût fait venir sur le bord de la mer les troupes de Lambèse et des places frontières de la Numidie, pour les ramener ensuite à Setif, et ils voient dans Panchariana la station de la Table appelée Baccarus, à l'est de Setif, sur la route de Setif à Constantine et à Lambèse.

(2) et (3) Berbrugger, *Grande Kabilie*.

de Mascizel, frère de Firmus. On ravagea le pays; on détruisit, notamment, une superbe villa, sorte de petite ville, le *Fundus Petrensis,* propriété d'un autre frère de Firmus.

Il marcha ensuite vers l'Ouest, et s'empara d'une ville, « *Oppidum lamfactensis,* » située au centre des deux tribus citées plus haut, et à deux jours d'Alger; il y avait installé des magasins de vivres. Mascizel, qui avait recruté des auxiliaires et qui vint livrer un nouveau combat, fut complétement battu.

A la suite de ces échecs successifs, Firmus fit demander la paix par l'intermédiaire de « *prêtres du rite chrétien,* » que Lebeau (1) suppose, avec raison, être des évêques donatistes. Théodose l'accorda; Firmus vint faire sa soumission, livra des ôtages et rendit la ville d'Icosium (Alger) dont il s'était emparé.

De là, Théodose se rendit à Tipasa (2) puis à Césarée : il employa la Ire et la IIe légion à relever les ruines de cette dernière ville et à la fortifier. Pendant son séjour, il parvint à s'emparer d'une cohorte de soldats qui était passée du côté de Firmus. Tous furent mis à mort; les uns périrent sous les verges et les autres furent décapités.

Pendant qu'il était encore à Césarée, il fut avisé que Firmus s'agitait et avait l'intention de tomber sur lui à l'improviste avec de grandes forces. Il ne lui en laissa pas le temps. Poursuivant les révoltés, il battit successivement les Maziques et les Muzones.

(1) Lebeau, *Histoire du Bas-Empire,* liv. XVIII, p. 58.

(2) A Tefsedt, entre Alger et Cherchel, d'après une inscription de M. Léon Renier, n° 4041, dédicace faite par les *Decuriones coloniæ Tipasensium.*

Arrivé au nord d'Aumale, au Castellum Audiense (1), il apprit que de nombreuses tribus du Sud, de mœurs et de langages différents, s'étaient liguées contre lui, et qu'il allait se trouver en face de masses considérables. Sa situation était fort critique; il s'était laissé entraîner à la poursuite et il n'avait plus avec lui que trois mille cinq cents hommes. Il commença sa retraite; mais l'ennemi l'attaqua et sa colonne était dans une position si périlleuse, qu'Ammien, en parlant de ce fait, dit que « Théodose se dévouait à la mort avec toute son armée. »

Au moment où les Romains étaient entourés, on aperçut un corps de troupes important qui approchait. C'étaient des Maziques qui venaient renforcer les Barbares; mais ceux-ci, voyant à leur tête des déserteurs romains, crurent que c'étaient des secours qui arrivaient à Théodose et ils prirent la fuite.

Le général romain put alors se replier sur Tipasa, où il arriva au mois de février 374. Il y fit un long séjour, s'occupant de gagner les nations alliées de Firmus, et il parvint à en détacher plusieurs par des menaces, des promesses, et surtout par des largesses.

En présence de ces défections, Firmus se crut trahi. Dès qu'il apprit que Théodose recommençait ses expéditions, il se sauva, bien qu'il eût des troupes nombreuses et qu'il fût installé dans un camp fortifié. Théodose s'empara du camp, ravagea le pays, amena les tribus rebelles à composition et marcha sur celles qui étaient restées hostiles. Les difficultés du pays l'arrêtèrent, et il dut rétrograder. Pendant ce temps, les ennemis s'étaient sérieusement

(1) D'après M. Berbrugger, il ne s'agit pas ici d'Auzia (Aumale), mais d'un fort hexagonal placé à 23 kilom. au nord, à l'Enchir-Aïoun-Bessem.

renforcés par le secours des Éthiopiens (1), qui étaient dans leur voisinage. Ils attaquèrent les Romains qui, épouvantés par leur figure, leurs cris et leur multitude, se débandèrent. Théodose les rallia et les ramena au combat; mais n'osant continuer l'action avec le peu de troupes qu'il avait, il les forma en bataillons carrés et se replia sur une ville voisine.

Firmus s'était retiré chez les Isaflenses les Flissa d'aujourd'hui), qui refusèrent de le livrer à Théodose. Il y eut une bataille sanglante, dans laquelle les barbares montrèrent un grand acharnement. Le roi Maure essaya en vain de s'y faire tuer.

Théodose s'avança alors jusque chez les Jubalènes, c'est-à-dire jusqu'aux montagnes des Zouaoua; les difficultés du pays l'arrêtèrent encore, et il se décida à rentrer dans le Castellum Audiense.

Il s'arrêta ensuite à une forteresse nommée Medianum, et que l'on croit être sur l'emplacement du Bordj-Medjana. Apprenant que Firmus était retourné chez les Isaflenses et que leur chef lui prêtait son appui, il marcha contre eux. L'armée indigène comptait vingt mille hommes en ligne, plus des réserves.

Une rencontre eut lieu : les Romains, bien que peu en force, soutinrent l'attaque de l'ennemi. De nombreux déserteurs des légions romaines avaient rejoint Firmus. Ce dernier, pendant l'engagement, fit un appel aux soldats du général romain; et telle était son influence, qu'un certain nombre d'entre eux abandonnèrent le combat,

(1) Ce sont les Éthiopiens qu'Éthicus et Orose placent au Sud de l'Atlas.

bien qu'ils connussent la sévérité des châtiments auxquels ils s'exposaient.

Théodose se reporta au Castellum Audiense et, après avoir puni une tribu rebelle, il vint à Setif où il fit mourir dans les tortures deux des chefs qui avaient le plus participé aux forfaits de Romanus.

L'année suivante, 375, il recommença la guerre contre les Isaflenses. Leur chef, qui désirait en finir, conseilla à Théodose de les épuiser par des combats multipliés, de les harceler jusqu'à ce qu'il les ait dispersés.

C'est ce que fit le général : Firmus, obligé de quitter successivement les retraites où il se cachait, prenait la fuite, quand il fut arrêté par des Isaflenses. Sachant qu'il devait être livré aux Romains, il se donna la mort.

Ainsi se termina cette longue insurrection qui avait embrassé tout le pays compris entre Setif et Cherchel. Ce fut surtout une guerre de petits combats et de surprises, dans lesquels les succès furent partagés.

En présence des masses qui opéraient contre lui, Théodose marcha le plus souvent avec de petits corps dont l'effectif excédait rarement le chiffre de trois mille cinq cents hommes. Il avait ainsi une grande légèreté, qui lui permettait d'attaquer sans relâche tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Nous ferons remarquer qu'il trouvait ou qu'il se créait toujours une base d'approvisionnement à proximité. Néanmoins, malgré sa tactique, il ne serait pas venu à bout de son entreprise, s'il n'eût profité de l'inconstance des indigènes et de la corruptibilité de leurs chefs pour détacher du parti de Firmus un grand nombre de tribus.

La guerre avait duré trois ans. Théodose resta en Afri-

que et y rétablit l'ordre. Les ennemis qu'il s'était fait par ses talents militaires excitèrent contre lui l'empereur Gratien, qui le fit décapiter à Carthage l'année suivante (376). Orose et saint Ambroise affirment que la jalousie qu'on lui portait fut la véritable cause de sa mort. L'impunité de Romanus et la mort ignominieuse de Théodose produisirent une grande sensation à Rome, où on éleva un peu plus tard des statues à ce dernier.

Valentinien I en mourant avait laissé deux fils : Gratien et Valentinien II.

L'Afrique était comprise dans les possessions de Valentinien II ; mais comme il n'était qu'un enfant, ce fut Gratien qui gouverna réellement le pays.

La conduite des donatistes dans la révolte de Firmus appela l'attention de l'empereur sur les dangers de leurs doctrines, et il renouvela, en 378, les édits qui les condamnaient.

Si l'Afrique était calme à l'intérieur, les Maures indépendants continuaient à piller [1], et, sur toutes les frontières de l'empire, il y avait des attaques. L'empereur d'Orient étant mort, Gratien ne se sentit pas la force de se charger du commandement de tout l'empire. Il lui fallait un homme vigoureux et sur lequel il put compter. Il choisit, pour l'associer à l'empire, celui qui devait être le grand Théodose. C'était le fils du vainqueur de l'Afrique, dont Gratien avait ordonné la mort quelques années auparavant. Ce choix est la preuve évidente que Théodose avait été victime d'une intrigue de cour.

En 383, Maxime s'étant fait proclamer empereur par ses soldats, passa dans les Gaules, et rencontra l'armée

(1) Pacatus, *Panégyrique de Théodose.*

de Gratien près de Lyon. La défection de la cavalerie de Gratien, qui était composée de Maures, fut suivie de celle des légions; Gratien fut tué et Maxime s'empara de la partie nord de l'empire d'Occident.

Théodose dissimula son mécontentement et, occupé à repousser les Ostrogoths, il dut reconnaître l'usurpateur. Il stipula cependant que Valentinien II conserverait la souveraineté de l'Italie et de l'Afrique.

Il en fut d'abord ainsi; mais, en 387, Maxime se rendit maître de l'Italie et Valentinien II ayant pris la fuite, son rival occupa l'Afrique. Pacatus nous apprend que, bien qu'il ne la gardât qu'un an, il l'épuisa. Théodose l'ayant battu et tué (388), sa mort fit rentrer Valentinien II en possession de l'Afrique.

Il paraît que sous son règne il y eut des désordres assez graves dans la Byzacène, car cette province sénatoriale devint, en 390, province impériale, c'est-à-dire fut placée sous les ordres d'un commandant militaire (1).

Valentinien II ayant été assassiné, l'Afrique revint à Théodose (392). C'était une possession à peu près illusoire, car, à ce moment, ce pays était sous la domination absolue de Gildon.

Nous avons vu que ce dernier était un fils du roi maure Nubel, et qu'il avait combattu dans les rangs des Romains contre son frère Firmus. En raison de sa fidélité, on lui laissa les immenses possessions de son père et, sans craindre le danger de trop élever les grandes familles indigènes, on lui donna en Afrique une position que nul n'avait eue avant lui.

(1) Voir les annotations de Bocking sur la *Notitia dignitatum*, t. II, citées par M. Berbrugger, *Revue africaine*, n° 24.

Depuis six ans, il était comte d'Afrique avec des pouvoirs exceptionnels, commandant à la fois l'infanterie et la cavalerie. Son autorité s'étendait sur toute l'Afrique romaine; il gouvernait ce pays depuis la Cyrénaïque jusques et y compris les Mauritanies; il administrait la justice et les finances; le proconsul romain ne siégeait à Carthage que pour la forme, et Théodose, pour s'attacher le prince indigène, avait fait épouser à un de ses neveux une fille de Gildon.

A l'époque où Théodose réunit l'Afrique à son empire, un nommé Eugène, secrétaire d'un comte militaire des Gaules, usurpa l'empire d'Occident, se rendit maître de l'Italie et fit des tentatives multipliées pour être reconnu en Afrique.

Gildon n'accepta pas ses propositions et resta fidèle à Théodose; mais, dès ce moment, il espéra profiter de la guerre civile qui devait forcément se déclarer entre les deux empereurs. En 394, la lutte qu'il avait prévue, s'engagea. Il garda une neutralité suspecte, et il n'envoya à Théodose ni les hommes, ni les chevaux, ni les navires qui lui avaient été demandés.

Théodose, vainqueur d'Eugène, s'empressa d'envoyer sa tête en Afrique. C'était ce qu'il avait déjà fait pour Maxence en 388. Il est probable qu'il aurait pris aussi contre Gildon des mesures sévères, si la mort ne l'en eût empêché.

Le partage de ses états entre ses deux fils amena la création définitive des empires d'Orient et d'Occident. L'Afrique avait toujours été rattachée à l'Occident; elle eut donc pour souverain Honorius, âgé de huit ans, mais sous la tutelle d'un homme énergique, Stilicon.

Comme nous l'avons vu, la possession de l'Afrique fut souvent un objet de convoitise pour les empereurs qui régnaient à Constantinople, notamment pour Constantin II.

Arcadius, ou plutôt son ministre Eutrope, sous la tutelle duquel il se trouvait, était l'ennemi de Stilicon et désireux de lui créer des difficultés. Il revendiqua l'Afrique, et éleva à son sujet des prétentions qui furent repoussées à Rome.

A son instigation, Gildon, qui craignait la vigueur de Stilicon, et préférait avoir un souverain éloigné, reconnut Arcadius. L'Afrique passa donc de l'empire d'Occident à l'empire d'Orient ou, plutôt, elle se donna au maure Gildon (1).

Honorius était dans l'impossibilité de s'opposer aux projets de ce dernier, qui, maître par ce fait de l'Afrique, garda cependant des ménagements en ne prenant pas le titre de roi, comme son frère Firmus l'avait fait.

L'empereur Honorius porta l'affaire de Gildon au sénat, qui le déclara ennemi personnel de la République. Mais on hésita avant d'envoyer des troupes en Afrique. On craignait une guerre avec l'Orient et, pour Rome, la famine qui pouvait amener de sérieux bouleversements.

Stilicon pourvut à tout et fit faire de grands approvisionnements dans la Gaule. L'expédition décidée, on choisit pour chef un frère de Gildon, Mascizel qui avait combattu avec Firmus et qui, depuis, s'était rallié aux Romains. Il portait une haine profonde à son frère qui, jaloux de sa bravoure et de ses qualités, l'avait obligé à fuir en Italie et avait fait massacrer ses deux fils.

(1) *Recherches sur l'histoire de l'Afrique septentrionale* par une Commission de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, page 35.

Les talents qu'il avait montrés dans divers combats contre Théodose, sa connaissance du pays et ses attaches à la population indigène, en faisaient un général très apte pour cette expédition. On lui donna un corps d'armée composé de vétérans des Gaules, de légions, d'auxiliaires, etc.; en tout, sept petits corps de troupes reconnus pour excellents; mais la désorganisation générale de l'armée était si grande, qu'ils ne comprenaient qu'un effectif de 5,000 hommes. C'était un chiffre bien minime en présence des forces considérables qu'avait rassemblées Gildon. Comme comte d'Afrique, il avait toujours sous ses ordres les légions romaines qui s'y trouvaient; toutefois, il avait peu à compter sur ces troupes; car un certain nombre de soldats avaient réclamé à Honorius, lors de la séparation de l'empire : aussi, chercha-t-il à s'assurer de leur fidélité en les comblant de dons et de promesses. Il fit appel aux Gétules et même aux Éthiopiens. Les populations du Sahara lui fournirent de nombreux contingents.

Enfin, il recourut à l'aide des donatistes. Il pouvait compter entièrement sur eux. Bien que Maure et païen, Gildon, dès son arrivée en Afrique, s'était appuyé sur ce parti, ouvertement hostile à l'empire. Il se lia intimement avec Optatus, évêque de Timegad, à qui les relations avec ce prince indigène firent donner le surnom de Gildonien.

Grâce à l'appui que cet évêque trouva chez le comte d'Afrique, il put persécuter cruellement les catholiques. Saint Augustin témoigne « que, pendant dix ans, Optatus fit gémir toute l'Afrique. » Les donatistes le regardaient comme leur chef. Il avait organisé les circoncellions, et on le reconnaissait comme leur général *(Dux circoncellio-*

num); il les amena à Gildon, et les conduisit lui-même au combat; car il était dans son escorte, lorsque la bataille eut lieu contre Mascizel.

Ce dernier, avec sa petite armée, s'embarqua à Pise, toucha à l'île de Caprée et fit halte en Sardaigne pour éviter une tempête. C'est à ce point que s'arrête le poète Claudien, dans son récit de la guerre de Gildon (1). On ignore le lieu du débarquement de l'armée en Afrique, ainsi que la route qu'elle suivit. Nous pensons qu'elle se dirigea sur Carthage, qu'elle longea la côte jusqu'à Adrumète, et que, de ce point, elle traversa la Byzacène de l'Est à l'Ouest.

Ce qui motive cette supposition, c'est que sa rencontre avec l'armée de Gildon eut lieu entre Theveste et Ad Medera, position sur laquelle ce dernier s'était porté lorsqu'il avait connu le lieu du débarquement. Si Mascizel avait jeté ses troupes à Carthage ou sur les côtes de la Numidie, il est peu probable que la bataille aurait eu lieu dans un endroit situé aussi au Sud que celui où elle fut livrée.

Les troupes de Gildon s'élevaient au chiffre formidable de soixante-dix mille combattants; mais la majeure partie était composée de Barbares demi-nus, à peine armés de traits et de javelots. Il comptait envelopper la poignée d'ennemis qu'il avait devant lui, et l'écraser sous les pieds de ses chevaux. De son côté, Mascizel qui connaissait le caractère de ses compatriotes et jugeait de l'insuffisance de leur armement, se montrait d'autant plus confiant que, pieux catholique, il avait vu en songe Saint-Ambroise qui lui assurait la victoire. Il campa trois jours en face de l'armée de Gildon; ce ne fut que le quatrième jour

(1) Claudien, *Guerre de Gildon.* — *Éloges de Stilicon.*

qu'il se décida à attaquer. Le combat allait commencer, lorsque Mascizel s'avança jusqu'à la première ligne, en faisant des propositions de paix. L'enseigne d'une cohorte excitant les soldats à combattre et l'ayant insulté, il le frappa d'un coup d'épée sur le bras et lui fit baisser son étendard. Cet incident ayant fait croire à la reddition des troupes qui étaient en avant, amena la défection des légions romaines peu sympathiques à Gildon, et qui avaient en face d'elles d'autres soldats romains, contre lesquels elles se souciaient peu de combattre. Les masses indigènes prirent alors la fuite dans le plus grand désordre; la déroute fut complète. D'après Zosime, il y aurait eu un combat opiniâtre : ce n'est pas l'opinion d'Orose, qui dit qu'il n'y eut pas grande effusion de sang.

Gildon, abandonné de tous, s'échappa et gagna le littoral; mais un vent contraire le rejeta sur la côte à Tabraca. Pris par les habitants et ne voulant pas tomber entre les mains de son frère, il se donna la mort.

Toute l'Afrique se soumit sans difficulté, et fut réunie à l'empire d'Occident (398), dont elle était détachée depuis seulement un an.

Les indigènes pensaient que Mascizel succèderait à Gildon, et Mascizel espérait obtenir cette récompense pour l'immense service qu'il avait rendu à Rome en lui assurant des vivres. Il en fut autrement : Stilicon, aux conseils et à la prudence duquel on attribuait, à Rome, la reprise de l'Afrique, prévoyant les dangers que ce prince indigène pouvait plus tard créer si facilement dans ce pays, s'en débarrassa, soit en le faisant jeter dans une rivière, soit en empêchant qu'on le secourût alors qu'il se noyait.

Gildon laissait des biens immenses, que l'on confisqua

en même temps que ceux de ses adhérents. Ils étaient si considérables que, pour les administrer, on nomma un haut fonctionnaire avec le titre de comte du « patrimoine de Gildon. »

L'occasion était trop favorable pour qu'on ne se mit pas en mesure d'en profiter afin de pressurer l'Afrique. Une foule de gens furent compromis à tort comme ayant pris part à la révolte de Gildon, et on les dépouilla de leurs biens. Ces saisies avaient pris une telle extension, qu'un édit d'Honorius prescrivit d'empêcher de poursuivre les innocents; mais, dix ans plus tard, on recherchait encore les complices de ce prince indigène pour confisquer ce qu'ils possédaient.

Gildon avait gouverné l'Afrique pendant douze ans. Claudien (1) le peint comme un vieillard obscène et comme un monstre atroce, qui se livrait à une affreuse tyrannie. M. Berbrugger fait observer avec raison que ce jugement est certainement très exagéré; car Saint-Augustin et les auteurs ecclésiastiques de l'Afrique, peu disposés en sa faveur puisqu'il était l'ami des donatistes, ne lui reprochent que le meurtre des fils de Mascizel et son attachement pour Optatus. Cet évêque fut mis en prison comme complice de Gildon, et il y mourut. Les donatistes en firent un martyr : on célébra longtemps à Timegad l'anniversaire du jour où il avait pris possession de son siége.

La défaite de Gildon marque la fin des guerres et des révoltes en Afrique jusqu'à l'invasion vandale; mais il y eut toujours de l'agitation.

(1) **Claudien**, *Éloges de Stilicon*.

En 403, des soldats nouvellement incorporés troublèrent l'ordre dans la Numidie (1).

Comme événement de guerre, en 405 les Austrusiens et les Mayes commirent de grands ravages dans la Tripolitaine, pillant et brûlant les campagnes. Ils assiégèrent ensuite Cyrène. Le commandant des troupes, qui avait congédié une partie de ses soldats, pour s'emparer de leur solde, abandonna ceux qui restaient, pour se mettre à l'abri sur un vaisseau. Ce furent des prêtres et des païens qui tombèrent sur les Barbares et les mirent en fuite.

Stilicon avait eu la tête tranchée en 408. D'après Lebeau (2), on aurait mis à mort Bathanaire, comte d'Afrique, parce qu'il était son beau-père, et on l'aurait remplacé par Héraclien, pour récompenser celui-ci de la part active qu'il avait prise au supplice de ce ministre.

La même année 408, les païens et les donatistes se soulevèrent, prétendant que, Stilicon étant mort, les lois qu'il avait faites contre eux n'existaient plus.

Le siècle se termina par l'abolition du paganisme. Le seul pays où il y eut une résistance réelle fut l'Afrique. Nous aurons plus loin l'occasion de traiter cette question.

Les Goths, à cette époque, envahirent deux fois l'Italie. En 409, leur roi Alaric obligea les habitants de Rome à reconnaître comme empereur leur préfet Attale, qu'il voulait opposer à Honorius et qui devait être un agent entre ses mains.

Honorius s'était retiré à Ravenne, résolu à abandonner l'empire d'Occident et à se retirer chez son neveu Théo-

(1) Tillemont, v. *D'après les conciles d'Afrique.*

(2) Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, liv. xxviii, 17.

dose II, qui venait de succéder à Arcadius sur le trône d'Orient. Le seul lien qui le rattachait encore au pouvoir était la possession de l'Afrique, qui lui était restée fidèle. Son gouverneur, Héraclien, maître de la mer, lui envoyait des secours en argent, des convois de blé et affamait Rome.

Alaric, qui se rendait compte de l'importance de l'Afrique pour Honorius, prescrivit à Attale de faire tous ses efforts pour s'en emparer. Ce dernier, comptant, d'après les promesses des devins, sur la reddition immédiate de ce pays, se borna à y envoyer quelques troupes qui furent battues et massacrées dès leur débarquement (409).

Ce succès rendit d'autant plus de confiance à Honorius, qu'il venait de recevoir un renfort de six cohortes (quatre mille hommes), envoyées par Théodose II.

Alaric, qui faisait avec Attale le siége de Ravenne depuis plusieurs mois, se décida à le lever.

Une nouvelle expédition sur l'Afrique ayant été tentée par Attale, encore avec des troupes insuffisantes, échoua complétement (1).

Alaric projeta alors de s'emparer lui-même de l'Afrique et de s'y fixer avec sa nation. C'était un pays riche et fertile, et, avec ses Goths, il craignait peu les troupes d'Héraclien. Il fit construire une flotte sur laquelle il avait dejà embarqué son armée, lorsqu'une affreuse tempête dispersa et détruisit la majeure partie de ses navires. Alaric dut renoncer à cette entreprise, qui, grâce aux éléments militaires dont il disposait, semblait se présenter avec des chances favorables de succès.

Pendant cette invasion des Goths en Italie, l'Afrique fut

(1) Lebeau, livre xxviii, 52.

le refuge d'un grand nombre de Romains, qui y transportèrent leurs richesses : celles-ci furent pillées en grande partie par Héraclien. Pour récompenser la fidélité que ce pays avait montrée en refusant de reconnaître Attale, Honorius accorda aux populations une remise assez importante sur des impôts arriérés.

En même temps qu'il détruisait le paganisme, Honorius se montrait très rigoureux contre les donatistes. En 405, il avait rappelé les anciens édits. Mais en 409, craignant que les donatistes ne livrassent l'Afrique à Attale, il leur rendit leurs églises, sur le conseil d'Héraclien et de Macrobe, proconsul de la province. Toutefois, ce ne fut là pour eux qu'un très court répit. En 411, sur la demande des catholiques, il prescrivit la réunion à Carthage de tous les évêques des deux Églises pour essayer, par une conférence, de ramener les donatistes. Cette réunion d'évêques fut une des plus nombreuses que l'on connaisse ; elle comptait cinq cent soixante-seize évêques, dont deux cent soixante-dix-neuf donatistes. Ceux-ci se montrèrent opposés à tout arrangement. Un édit d'Honorius les condamna : les évêques et les prêtres donatistes furent bannis, leurs églises remises aux catholiques, et toute personne, convaincue d'appartenir au schisme, dut payer des amendes considérables variant avec la position. La presque totalité des donatistes revint à l'orthodoxie, en attendant que l'arrivée des Vandales leur permit de relever la tête.

En 413, Héraclien, qui avait si bien défendu l'Afrique contre les tentatives d'Attale et qui, en récompense, avait été nommé consul, était encore comte d'Afrique. Il se révolta, d'abord en cessant d'envoyer des blés à Rome,

ensuite en prenant le titre d'empereur et en préparant une expédition contre l'Italie.

D'après Marcellin, il serait parti avec sept cents navires et trois mille deux cents hommes. D'après Orose (1), qui écrivait à cette époque, il avait réuni toutes les ressources maritimes de l'Afrique, et sa flotte se serait élevée au chiffre fabuleux de trois mille deux cents navires de toutes dimensions, c'est-à-dire à un chiffre plus fort que celle de Xerxès.

Un troisième historien ancien, Idace (2), rapporte que, dans le combat livré près d'Otricoli, sur le Tibre, et dans lequel Héraclien fut entièrement défait, cinquante mille hommes furent tués.

Évidemment, ces chiffres sont exagérés dans un sens et dans l'autre; mais Tillemont (3) et Gibbon (4) sont d'avis qu'il avait des forces considérables.

On sait qu'afin de se procurer les moyens d'entreprendre cette guerre, Héraclien avait pillé la majeure partie des biens des Italiens riches qui, fuyant devant Alaric, s'étaient réfugiés en Afrique.

Son but était de tenter une révolution en Italie, et une victoire lui eut certainement donné l'Empire.

Il avait sous ses ordres des troupes régulières qui atteignaient à peu près l'effectif de vingt mille hommes, mais qui suffisaient à peine à la défense des frontières. Cependant, il dut en prélever une bonne partie pour cette expé-

(1) Orose, liv. VII.
(2) Idace, *Chronique.*
(3) Tillemont, *Histoire des empereurs*, v. p. 613.
(4) Gibbon, *Décadence de l'empire romain.*

dition, si importante pour lui, et y adjoindre une assez grande quantité de Maures.

Héraclien se sauva à Carthage, où il fut tué. Les donatistes avaient profité de cette insurrection pour commettre de nombreux actes de vengeance contre les catholiques.

Les frontières de l'Afrique furent constamment agitées à cette époque, la Tripolitaine surtout. Pendant neuf ans, de 405 à 413, cette région continua à être ravagée par les barbares Austuriens, qui menaçaient toutes les villes de la Pentapole d'une ruine entière. Ce qui peut expliquer la situation déplorable de ce pays, c'est que, à la mort de Romanus, on l'avait enlevé au commandement d'un comte d'Afrique et placé sous les ordres d'un duc qui, probablement, ne disposait que de forces trop minimes pour arrêter les courses de ces nomades.

Il n'y a plus aucun fait à signaler dans les dernières années d'Honorius, qui mourut en 423. Nous arrivons à la période vandale.

CHAPITRE IX.

Période vandale (429-533). — Situation de l'empire à la mort d'Honorius. — Boniface, comte d'Afrique. — Intrigues d'Aétius. — Placidie. — Révolte de Boniface : il fait appel aux Vandales. — Genséric (429-477). — Boniface combat les Vandales : insuccès des armées romaine et byzantine : les Vandales occupent la Numidie occidentale et les Mauritanies (435). — Traité de 442. — Genséric en Italie (455). — Il prend possession de toute l'Afrique. — Majorien. — L'empereur Léon. — Basiliscus. — Hunéric (477-484). — Persécution contre les chrétiens : soulèvement des Maures : l'Aurès indépendant. — Gondamond (444-496). — Trasamond (496-523). — Succès contre les Vandales. — Hildéric (523-533). — Tendances favorables de ce roi pour les catholiques. — Les Maures occupent la Byzacène. — Gélimer. — Intervention de l'empereur Justinien.

L'héritier d'Honorius était un enfant de cinq ans, Valentinien, fils de sa sœur Placidie. A la nouvelle de la mort de son frère, Placidie, qu'il avait peu de temps auparavant envoyée en disgrâce à Constantinople, s'empressa de faire reconnaître par les troupes d'Orient, comme empereur d'Occident, le jeune Valentinien, sous le nom de Valentinien III. Mais, au même moment, à Rome, les soldats élevaient à la dignité impériale un des leurs, Jean, qui fut reconnu en Italie et dans les Gaules. L'usurpateur envoya aussitôt des troupes en Afrique pour s'emparer de ce pays. Boniface, un des capitaines les plus fameux de cette époque, y commandait au nom de Placidie, avec le titre de comte : les contingents venus d'Italie furent battus, et Boniface eut toute liberté pour fournir à Placidie des soldats et de l'argent. C'est grâce à son concours et

à celui d'une armée que leva Théodose II, empereur d'Orient, que Jean fut renversé du trône.

Placidie, qui avait su, en maintes circonstances, dominer Honorius, n'était pas femme à laisser son fils exercer la souveraine puissance. Elle prit, avec le titre d'Augusta, toute l'autorité.

Les deux hommes sur lesquels elle s'appuyait étaient le comte Boniface dont il est parlé plus haut, et un autre général célèbre, Aétius. Leurs rivalités devaient faire perdre à l'empire la riche province d'Afrique, dont la possession était si nécessaire à l'Italie.

Boniface s'était acquis une grande réputation en défendant Marseille contre le roi des Goths, Ataulphe. Mais la plus grande partie de sa carrière militaire s'était passée en Afrique. Simple tribun, il y avait commandé, vers l'année 417, le poste-frontière de Tobna *(Prepositus limitis Tubuniensis)* : il avait été ainsi chargé de surveiller le Hodna, qui était occupé, comme les pays environnants, par des populations gétules, toujours en état d'insurrection. Il sut repousser les excursions des nomades et rendre les assaillants tributaires de Rome. Dans plusieurs lettres, Saint-Augustin, qui vint le visiter à Tobna, rappelle les succès qu'il avait obtenus avec une poignée d'hommes; il parle également de sa piété, de son intégrité et de son inflexibilité pour les soldats.

Nommé comte d'Afrique, en 422 (1), il fut, en Occident, le seul commandant militaire qui resta fidèle à la mémoire d'Honorius. En récompense, Placidie lui donna le commandement de l'Afrique toute entière *(Comes universæ Africæ)*, et le nomma à un des plus hauts emplois

(1) Lenain de Tillemont, *Histoire des empereurs.*

de la cour, en le créant comte des domestiques *(Comes domestici)*, c'est-à-dire chef d'une sorte de garde impériale.

Tant d'honneurs accordés à Boniface, avaient éveillé au dernier degré la jalousie d'Aétius. Aétius circonvint Placidie, et ne tarda pas à lui rendre suspect Boniface, en lui inspirant la crainte que le comte d'Afrique ne se déclarât bientôt souverain du pays. D'après Procope (1), Aétius aurait ajouté que, pour avoir la preuve des intentions de Boniface, il suffirait de le rappeler, et que le comte n'obéirait certainement pas. La prescription de rentrer à Rome parvint à Boniface (on dit que cet ordre mentionnait sa destitution ou, au moins, son changement); mais, auparavant, il avait reçu une lettre d'Aétius, qui le prévenait de l'invitation qui allait lui être faite et l'avertissait que son rappel n'était qu'un piége, que l'impératrice voulait sa mort. Boniface, qui venait d'épouser une princesse vandale, parente de Genséric, et de la secte des Ariens, pensa qu'il était devenu suspect, et refusa d'obéir: Placidie considéra, dès lors, sa trahison comme certaine.

La guerre fut de suite et publiquement déclarée contre Boniface (2); il fut remplacé comme comte d'Afrique par Sigiswulde (427), et une armée commandée par trois généraux fut envoyée contre lui. Il allait succomber, lorsque la trahison de l'un de ces généraux changea leurs succès en revers.

Dès qu'on connut en Afrique la rébellion de Boniface, et qu'on sut qu'il avait à lutter contre l'empire, un soulèvement général se produisit chez les indigènes : ils

(1) Procope, *Histoire de la guerre des Vandales.*
(2) Tillemont, *D'après la chronique de Saint-Prosper.*

eurent une liberté d'action complète, Boniface n'osant éparpiller, et réservant pour sa défense personnelle, les forces, assez importantes du reste, dont il disposait comme comte d'Afrique.

Saint-Augustin signale les tristes résultats de cette conduite. « Qui aurait pu croire, s'écriait le pieux évêque, « que le comte d'Afrique Boniface, lui qui, simple tri- « bun, avait, à la tête de quelques alliés, soumis les « Africains par la force et par la terreur ; qui aurait pu « croire que ce comte, avec les troupes et la puis- « sance dont il disposait en Afrique, dut laisser les indi- « gènes tant oser, tant s'avancer, tant ravager, tant piller, « et que tant d'endroits qui regorgeaient de populations « fussent appelés à se changer en déserts ! » Un peu plus tard, Saint-Augustin, le voyant entouré de soldats turbulents recrutés chez les Maures et dans la basse population, s'écriait encore : « Quand même ces troupes ne « le trahiraient pas, à quels excès ne se livreront-elles « pas pour se procurer du butin, dans un pays déjà si « ravagé qu'il n'y reste rien à prendre ! » On peut juger d'après ces passages de la triste situation dans laquelle se trouvait l'Afrique.

En 428, Placidie envoya en Afrique une seconde armée composée, en grande partie, de Goths ariens, qui fut d'abord victorieuse, et s'empara de Carthage et d'Hippone. Mais Boniface avait déjà compris qu'il ne pouvait lutter seul contre l'empire, qu'il lui fallait un aide : il s'adressa aux Vandales, en offrant à leurs princes, Gontharic et Genséric, de partager l'Afrique avec eux, à charge d'un appui réciproque.

Les Vandales, barbares d'origine germaine, avaient

envahi les Gaules en 400 et l'Espagne en 407, promenant partout la dévastation. Avec de telles dispositions, ils ne pouvaient qu'accueillir les propositions qui leur étaient faites; et comme ils n'avaient pas de vaisseaux pour traverser le détroit de Gibraltar, les Espagnols, heureux de s'en débarrasser, se joignirent à Boniface pour leur fournir les bâtiments de transport nécessaires.

Ce fut au mois de mai 428 ou 429, que les Vandales débarquèrent en Afrique, au nombre de cinquante mille, d'après Victor de Vita (1), de quatre-vingt mille selon Procope; mais il paraît que, dans ce chiffre, on comptait les femmes, les enfants et les esclaves. Pour comprendre la facilité et la rapidité avec lesquelles les Vandales, malgré la faiblesse de leurs contingents, s'emparèrent de toute l'Afrique, depuis Tanger jusqu'à Carthage, il faut se rendre exactement compte de la situation dans laquelle se trouvait alors le pays.

Les Maures, auxquels le joug des Romains pesait lourdement, et qui étaient déjà en révolte contre Boniface, devaient se déclarer fatalement pour eux; et la part qu'ils avaient prise au pillage des colonies romaines devait encore contribuer à leur faire embrasser, sans hésitation, le parti des barbares. De plus, les Vandales étaient ariens et fanatiques; ils furent regardés comme des libérateurs par les donatistes, qui crurent trouver dans cette invasion l'occasion de se venger de leurs persécuteurs les catholiques, c'est-à-dire, de l'élément qui soutenait le régime impérial. Les donatistes s'étaient si bien préparés à cette alliance que, lorsque les Goths ariens avaient été envoyés

(1) *Historia persecutionis Vandalicæ sive Africanæ sub Genserico et Hunerico.*

par Placidie contre Boniface, ils les avaient mis dans leurs intérêts, en prétendant qu'il n'y avait pas de différence entre leurs propres dogmes et les dogmes ariens. C'était là, pour les Vandales, un concours des plus précieux, surtout au point de vue de l'influence morale.

Cependant, les antécédents de Boniface rendaient incompréhensible sa trahison : ses amis, en l'absence d'Aétius, demandèrent à Placidie de le faire interroger. Boniface remit les lettres qu'il avait reçues d'Aétius et on s'expliqua, dès ce moment, sa conduite. Placidie, tout en rendant son affection à Boniface, n'osa sévir contre son rival.

Le comte d'Afrique essaya immédiatement de réparer sa faute, en suppliant Genséric de retourner en Espagne; mais le roi vandale, loin de se rendre à ses instances, franchit les limites des provinces qui lui avaient été attribuées.

Au commencement de l'année 430, il passa l'Ampsaga, et livra, non loin de Calama (Guelma), un combat dans lequel Boniface fut battu.

La notice des dignités, antérieure de vingt ans à l'époque qui nous occupe, indique, comme étant à la disposition du comte d'Afrique, un nombre de corps de troupes suffisant pour résister énergiquement. Si les légions avaient eu leur effectif normal, les Vandales, qui ne pouvaient marcher en une seule masse et qui étaient affaiblis par l'occupation des Mauritanies, auraient certainement éprouvé un échec. Mais au moment du combat de Guelma, la désorganisation de l'armée romaine était à son comble, et nulle part les légions n'étaient au complet.

Boniface se réfugia à Hippone où il fut assiégé. Après

être restés quatorze mois devant la place, les Vandales furent réduits à se retirer par suite de la famine qu'ils avaient provoquée eux-mêmes en ravageant toute la région environnante. Les ressources de l'Afrique manquaient à l'Italie; les populations se plaignaient; il fallait tout entreprendre pour rentrer en possession de ce pays; aussi Placidie s'empressa-t-elle de faire de grandes levées de troupes, qui se joignirent à un puissant renfort envoyé par l'empereur d'Orient.

Dès que Boniface fut à la tête de ces forces réellement considérables, il attaqua les Vandales; mais, hélas! les anciens soldats romains n'existaient plus; les nouvelles recrues ne tinrent pas, et une défaite complète amena la perte définitive de l'Afrique.

Que devint alors le pays? On n'a que des renseignements très vagues à ce sujet.

L'armée d'Orient était arrivée vers le mois d'août 431; le combat eut lieu très peu de temps après, et on sait que les Byzantins, dont la moitié au plus avaient survécu au désastre, s'embarquèrent immédiatement, emmenant avec eux les habitants de la ville d'Hippone qui fut abandonnée et brûlée. Toutefois les troupes d'Afrique durent rester dans le pays, car Boniface ne rentra en Italie qu'en 432, et Cirta et Carthage furent occupées par les Romains.

Plusieurs auteurs ont écrit qu'à cette époque, les Vandales se trouvèrent en possession de toutes les provinces d'Afrique à l'exception de ces deux villes : nous admettons plutôt l'opinion qu'il y eut, entre Boniface et les Vandales, une convention provisoire que ratifia, en 435, un traité (traité d'Hippone) passé entre Valentinien et Genséric. Par ce traité, Valentinien cédait au roi vandale les Mau-

ritanies et la partie occidentale de la Numidie : Gensèric s'engageait, de son côté, à payer un tribut annuel et donnait son fils Hunéric en ôtage, ce qui prouve qu'il était loin, alors, d'être maître de toute l'Afrique. Ses troupes étaient, d'ailleurs, disséminées, et il pouvait craindre une attaque combinée des deux empereurs qui, exceptionnellement, n'avaient aucune guerre à soutenir.

Revenons au comte Boniface. Rentré en Italie, il fut parfaitement accueilli par Placidie, qui fit battre des médailles en son honneur, et l'élevà à la haute dignité de patrice, en lui donnant la position de maître des milices *(Magister militum),* situation à peu près équivalente à celle de général en chef des troupes de l'empire, dont Aétius était en possession. Lorsque ce dernier apprit la nouvelle de cette dépossession en faveur de son rival, il était dans les Gaules, où il réprimait les incursions des Francs : il se hâta de réunir son armée et marcha sur Rome.

Boniface réunit les troupes qui se trouvaient en Italie, et se porta au-devant de lui : il y eut une grande bataille, dans laquelle les deux chefs s'abordèrent. Boniface, blessé grièvement par Aétius, mourut peu de temps après; mais ce dernier, vaincu, dut prendre la fuite.

Bientôt Gensèric ne crut pas devoir se contenter du partage qu'il avait fait avec Valentinien; il sentait la nécessité de grouper et d'organiser la nation vandale, et il convoitait, pour atteindre son but, les riches et productives provinces de l'Est; du reste, les Mauritanies étaient ruinées. Aussi, en 439, sans déclaration de guerre, il s'empara de Carthage, de la Proconsulaire et de la Byzacène : en même temps, il commençait une série d'incur-

sions contre l'Italie, ravageant et pillant les régions du littoral. Valentinien envoya sur les côtes des garnisons de soldats romains et étrangers, autorisa tous les habitants à s'armer pour se défendre, et leur donna d'avance tout ce qu'ils prendraient aux Vandales. L'empereur d'Orient, Théodose, envoya à son secours, une flotte considérable qui n'eut aucun engagement contre les Vandales, et qui dut rentrer en 442, à cause d'une invasion des Huns.

Valentinien, ainsi abandonné et voyant, en outre, son empire envahi par une foule de barbares, se décida à conclure avec Genséric un nouveau traité (traité de Carthage) des plus désavantageux. Il y eut un échange de territoire : Genséric prit possession de la Consulaire, de la Byzacène, jusqu'aux Syrtes, et de la partie orientale de la Numidie. D'après M. Marcus, la limite passait à l'ouest des villes de *Theveste, Sicca-Veneria* et *Vacca*. Valentinien gardait donc la majeure partie de la Numidie et les Mauritanies.

Genséric se hâta de procéder à l'organisation des Vandales. Il partagea son territoire en cinq provinces, la Zeugitane ou Proconsulaire, la Byzacène, la Numidie, l'Abaritane et la Gétulie.

L'*Abaritane* était formée par un territoire situé sur les deux rives du Bagrada, et dans lequel était comprise la ville de Tebessa. La province tirait son nom de sa capitale, *Abbir-Majeur* ou *Abbir-Germaniciana*, l'*Ad-Germani* de la Table de Peutinger, dont la position est indiquée à trente-cinq milles à l'ouest de Tebessa (1).

(1) *Voir* Marcus, *Notes à la suite de la Géographie de Mannert*, et Moll, *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1860-1861.

La *Gétulie* comprenait toute la partie sud, depuis le parallèle de Gafsa, jusqu'aux Syrtes. L'Anonyme de Ravenne y place les villes de *Thusuros* (Touza), *Tiges* (Takious), *Speculum* (Chebikat), *Cerva* (Midan), toutes localités du Djerid. La Tripolitaine, dont il n'est plus fait mention, fit également partie du lot de Genséric; on sait, en effet, qu'une armée byzantine y livra aux troupes vandales de nombreux combats (468), et qu'elle s'empara des villes de cette région. La Cyrénaïque et la Libye restèrent rattachées à l'empire d'Occident.

Genséric se fixa à Carthage; il groupa les Vandales dans la Zeugitane, de manière à les avoir constamment sous la main, et il leur donna les terres les plus étendues et les plus fertiles, qui constituèrent des propriétés héréditaires, exemptes d'impôts, mais avec l'obligation, pour les habitants, du service militaire. Ce fut le régime féodal.

Les anciens propriétaires, dit, d'une manière générale, Procope, « furent réduits à la dernière misère; mais ils « conservèrent leur liberté, et purent se fixer où ils vou- « lurent..... Toutes les terres que Genséric jugea trop « peu productives, furent laissées par lui aux anciens « possesseurs; mais elles furent chargées d'impôts qui en « absorbaient le revenu. » La situation que peint Procope ne doit s'appliquer qu'à la Zeugitane, et encore elle nous semble exagérée.

Les autres historiens peignent au contraire avec les couleurs les plus favorables, sous la nouvelle domination, l'existence des populations conquises. Il semble acquis que dans la Byzacène, la Tripolitaine et la Numidie, les Romains et les indigènes conservèrent leurs biens, en payant un impôt moins lourd que celui qui était payé

sous les empereurs; que cet impôt était perçu de la même manière, par les mêmes fonctionnaires que par le passé; que les uns et les autres gardèrent leurs lois et leur hiérarchie administrative.

Genséric avait, au moment de l'invasion, divisé les Vandales en quatre-vingts cohortes, qui devaient être chacune de mille hommes, mais qui, d'après Procope, étaient loin d'atteindre ce chiffre. Il conserva cette organisation après le partage de l'Afrique, en s'attachant à grouper autour de lui la masse de la nation vandale, de manière à avoir toujours disponibles des forces très importantes : quelques corps permanents furent seulement placés sur les frontières de la Gétulie, pour les protéger contre les invasions des Maures.

Les difficultés de la longueur du siége d'Hippone, le peu d'aptitude des Vandales pour la défense des places, la crainte, en cas de révolte, de voir les habitants s'en emparer, et les Romains arriver à y mettre des garnisons, poussèrent Genséric à faire raser les fortifications de toutes les villes d'Afrique, excepté celles de la ville de Carthage, qu'il habitait et qu'il considérait comme devant être la meilleure garantie de sa sécurité et la base de ses opérations militaires. Procope blâme avec raison cette mesure, qui facilita beaucoup aux Byzantins la conquête de l'Afrique (1).

(1) Genséric tombait dans la faute qu'avait commise autrefois le gouvernement de Carthage : pour éviter que les places devinssent des points d'appui pour leurs ennemis, les Carthaginois les avaient aussi démantelées. De là, en partie, la facilité avec laquelle Agathocle (voir page 147) s'empara du pays, et le peu de défense que rencontrèrent les Romains quand ils marchèrent sur Carthage : un succès dans une bataille devait fatalement amener l'ennemi jusque sous les murs de cette ville.

Depuis l'entrée des Vandales en Afrique, les Maures avaient vécu en bonne intelligence avec eux; Genséric sut se les concilier. Il en fit des soldats et des marins qui, en sus de leur solde, avaient leur part dans les partages des immenses butins faits en Italie et sur les côtes de la Méditerranée.

Quant à la Numidie occidentale et aux Mauritanies, qui avaient considérablement souffert des ravages des Vandales, elles se remettaient aussi peu à peu de leur misère, grâce aux dispositions bienveillantes prises par Valentinien, qni réduisit leurs impôts à un huitième, distribua des secours, et attribua des terres aux malheureux habitants de la Byzacène dépossédés.

L'Afrique jouit donc à cette époque d'une paix intérieure qu'elle n'avait pas connue sous les empereurs romains. Genséric profita de ce calme momentané pour se créer une puissante marine. La Corse, dont il s'était emparé, et les forêts de l'Atlas, lui fournirent les bois pour ses constructions, et bientôt il eut une flotte assez importante pour lutter contre les forces maritimes des deux empires. L'occasion de l'utiliser ne tarda pas à se présenter.

En 455, Valentinien fut assassiné par le sénateur Pétrone Maxime, dont il avait violé la femme. Maxime s'empara du pouvoir, fut reconnu empereur, et, pour venger sa femme qui s'était tuée de désespoir, il épousa malgré elle celle de Valentinien, Eudoxie. Celle-ci réclama secrètement l'aide de Genséric et, trois mois après, le roi vandale entrait dans Rome sans coup férir. La ville fut pillée pendant quatorze jours et quatorze nuits : on enleva les trésors publics, les biens des particuliers, les orne-

ments des temples et des églises, et toutes les richesses qu'on rapporta furent partagées entre les soldats et les Maures auxiliaires : Genséric emmena Eudoxie à Carthage, et maria une des filles de l'impératrice à son fils Hunéric, sans doute pour justifier la prise de possession des Mauritanies, héritage de Valentinien III, dont il s'empara, et sa domination s'étendit dès-lors sur l'Afrique entière.

Maxime revendiqua vainement les Mauritanies, et ses successeurs essayèrent à diverses reprises de les reprendre, mais sans succès. Du reste, la seule tentative sérieuse qui fut faite, fut celle de l'empereur Majorien, homme des plus énergiques.

En 458, il avait repoussé une armée vandale débarquée en Italie, et lui avait repris les dépouilles dont elle venait de s'emparer dans la Campanie. Ce succès avait eu un grand retentissement, d'autant plus que le beau-frère de Genséric, qui commandait l'armée ennemie, avait été tué et Majorien crut le moment venu de reconquérir l'Afrique. Des soldats accoururent de tous côtés à son appel, et en deux ans, il eut une flotte de trois cents galères avec tous les bâtiments de transport nécessaires.

Genséric fut si effrayé, qu'il demanda à traiter : ses propositions n'ayant pas été acceptées, il se vengea sur la Numidie qu'il ruina en brûlant les villages et même, dit-on, en empoisonnant les eaux.

L'armée romaine franchit en nombre considérable les Alpes et les Pyrénées, et allait arriver à Carthagène, port d'embarquement pour l'Afrique, lorsque grâce à la trahison de quelques Romains, Genséric surprit la flotte : une partie des vaisseaux furent détruits, les autres furent emmenés par les Vandales.

Majorien fit la paix : mais sa mort, arrivée peu après, en 462, permit à Genséric de recommencer ses incursions en Italie. Tous les ans, au printemps, des bandes nombreuses de Vandales et de Maures y allaient commettre des dégâts épouvantables, et Genséric conduisit souvent lui-même sa flotte. L'empire d'Occident, réduit à l'Italie, n'était pas capable de se défendre, et une série de tempêtes arrêta une expédition que Ricimer voulut faire en Afrique, en 466, avec de nombreux contingents de Goths et autres barbares. Les inquiétudes, devaient pour Genséric, venir du côté de l'Est.

En 467, les flottes vandales n'ayant plus rien à piller en Italie, s'étaient jetées sur la Grèce et les îles voisines: l'empereur Léon, après s'être plaint vainement plusieurs fois à Genséric, résolut de ne rien épargner pour chasser les Vándales de l'Afrique. Concentrant toutes les ressources maritimes de son empire, il réunit une flotte et une armée considérables, et, si l'on en croit Procope, il dépensa à ces préparatifs une somme qu'on peut évaluer à cent trente millions de francs. Le commandement de toutes ces forces fut confié à son beau-frère, Basiliscus (468). La masse principale fut précédée de deux avant-gardes : la première s'empara de la Sardaigne; la seconde, sous les ordres d'un général nommé Héraclius, ramassa sur son passage toutes les troupes de l'Égypte, de la Libye et de la Cyrénaïque, tomba à l'improviste par mer sur la Tripolitaine, défit les Vandales, s'empara de Tripoli et de deux autres villes du pays, puis se dirigea par terre vers Carthage.

Au même moment, Basiliscus, avec l'armée principale, arrivait près de cette ville et obtenait quelques légers

succès dans des engagements partiels. Les historiens anciens s'accordent sur ce fait, que, par une attaque rapide, il aurait détruit facilement les troupes de Genséric, ce qui eût entraîné l'expulsion des Vandales de l'Afrique. Ils ajoutent que Basiliscus, qui aspirait à l'empire, ne voulut pas, en ruinant les Vandales, augmenter par trop la puissance de Léon; qu'il alla jusqu'à accorder à Genséric, moyennant une forte somme d'argent, une trève de cinq jours; que Genséric, profitant d'un vent favorable, se porta contre les Romains, en se faisant précéder de brûlots qui mirent le feu aux vaisseaux ennemis; que ceux-ci, serrés les uns contre les autres, furent presque tous incendiés ou coulés, et que Basiliscus, après avoir donné l'exemple de la fuite, se retira en Sicile avec les débris de sa flotte : il lui manquait alors plus de la moitié de ses soldats et de ses navires, et Héraclius n'eut plus qu'à se replier en traversant le désert.

Cette victoire laissa à Genséric le champ libre sur mer. Il reprit ses courses, s'empara de toutes les îles entre l'Italie et l'Espagne, et, pendant sept ans, continua à ravager les côtes de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie.

En 475 et en 476, il signa cependant des traités de paix perpétuelle avec l'empereur d'Orient et avec Odoacre, roi des Hérules, qui venait de prendre le pouvoir en Italie. Ces traités confirmaient à Genséric la possession de toutes les provinces d'Afrique et des îles entre l'Afrique et l'Italie : Corse, Sardaigne, Sicile, Majorque. La paix dura effectivement jusqu'à l'expulsion des Vandales. On pense qu'en la contractant, Genséric voulait assurer un règne tranquille à son fils : toutefois, ce qui dut contribuer le plus à lui faire conclure ces traités, ce fut la

situation toujours très tendue de l'Afrique, où toutes les populations catholiques, surexcitées par des persécutions, étaient disposées à se soulever, et appelaient de tous leurs vœux le retour, soit des Romains, soit des Byzantins.

Les Vandales s'étaient convertis au christianisme dans le IVe siècle; mais ils n'avaient pas tardé à embrasser la doctrine d'Arius, en apportant dans sa pratique un fanatisme barbare. Partout, en Espagne comme en Afrique, ils se montrèrent les ennemis acharnés des catholiques.

Il faut convenir que Genséric avait tout intérêt, au début, à chercher par la persuasion à convertir les Africains à l'arianisme, puisqu'il aurait ainsi fusionné les Vandales et les Romains. Mais les efforts qu'il fit dans ce sens n'aboutissant à aucun résultat, il prit le parti de briser la résistance, et, en 437, il promulgua une loi qui interdisait aux catholiques l'exercice de leur culte, chassait les évêques, et privait de leurs emplois les fonctionnaires orthodoxes.

Genséric mourut en 477, et eut pour successeur son fils *Hunéric*.

Ce dernier commença par ménager les catholiques; puis, suivant l'exemple de son père, il ordonna contre eux les plus grandes rigueurs. Les ariens contribuèrent à le pousser dans cette voie, en se plaignant qu'en Italie et à Byzance, on poursuivait leur secte, et qu'on n'y laissait pas aux ariens la latitude qu'ils avaient accordée en Afrique aux catholiques. Les persécutions devinrent en ce dernier pays, systématiques et permanentes. Elles dépassèrent en cruauté tout ce qu'on avait vu sous les empereurs. Victor de Vita rapporte des détails affreux sur les traitements ignominieux qu'on infligeait aux catholiques. Des femmes

de naissance illustre étaient suspendues toutes nues, flagellées de verges, et on leur faisait des brûlures avec un fer rouge. A une foule d'individus, on coupa tantôt les oreilles, tantôt la langue, le nez ou les mains. Les renseignements donnés par Procope (1) indiquent qu'il n'y a pas d'exagération dans le récit de l'évêque catholique : « Hunéric, dit-il, exerça des injustices et des violences horribles contre les chrétiens d'Afrique. Comme il voulait « les contraindre à embrasser la secte des ariens, il les « faisait périr par le feu et par d'autres supplices non « moins cruels. »

En 483, le roi vandale envoya près de cinq mille catholiques, évêques, prêtres ou laïques, dans le désert au milieu des populations gétules, renommées pour leur sauvagerie.

Nous avons vu qu'un grand nombre de soulèvements avaient été causés par les persécutions des empereurs, avant Constantin; il est encore pour nous incontestable que les rigueurs excessives exercées par Hunéric contre les catholiques, contribuèrent puissamment à faire révolter les Maures. C'est en 483, que les catholiques furent exilés en masse, et c'est en 484, que l'Aurès se détacha du royaume et se déclara indépendant.

Depuis la paix de 476, l'empereur Zénon avait cherché à plusieurs reprises, à intervenir en faveur des orthodoxes. Hunéric, cédant à ses instances parut vouloir arriver à un arrangement, et prescrivit, en 484, la réunion à Carthage de tous les évêques catholiques et ariens; mais l'accord ne put se faire, les catholiques étant con-

(1) Procope, liv. I, p. 8.

damnés à l'avance (1). Ce qu'on voulait d'eux, c'était leur abjuration. Peut-être, cependant, leur condamnation n'aurait pas eu lieu, si, accédant aux ordres d'Hunéric, ils eussent fait le serment de conserver le trône à son fils, ce qui était contraire à l'ordre de succession établi par Genséric qui appelait à la royauté, non le fils du roi, mais le membre le plus âgé de la famille royale. Leur refus entraîna l'exil de la presque totalité des évêques catholiques. On donna leurs églises aux ariens; enfin, Hunéric publia un édit (février 484) qui imposait des amendes considérables aux catholiques, et qui devait aboutir à faire disparaître de l'Afrique des sectaires hostiles à sa religion et à sa nationalité.

Une autre considération doit s'ajouter à celles que nous venons d'émettre, pour qu'on comprenne bien l'état d'insurrection dans lequel entrèrent alors les populations de l'Afrique.

Il faut reconnaître que la puissance des Vandales avait atteint un très haut degré sous Genséric. Dès qu'il avait été maître de la Numidie, il avait pris possession de l'Aurès et des pays gétules voisins : son autorité y était reconnue, l'ordre existait, et les impôts rentraient dans toute l'étendue de l'Afrique, depuis la Tingitane jusqu'à la Tripolitaine. Il avait su contenir les Maures, et, comme nous l'avons vu, il les avait utilisés dans son armée; ils y touchaient une solde régulière et avaient exactement leur part dans les prises si riches que faisaient les Vandales :

(1) En 411 (voir page 262), le concile avait été réuni, de parti pris, en faveur des catholiques contre les donatistes : en 484, au contraire, le catholicisme avait perdu toute prépondérance, et la décision du concile de cette année est la meilleure preuve du peu d'influence qu'il avait conservé.

en somme, pendant près de cinquante ans, la tranquillité du pays fut réellement remarquable.

Il ne pouvait en être de même sous Hunéric. On avait fait la paix avec l'empire; les Maures n'avaient plus devant eux l'appât du pillage, et leur turbulence n'était plus satisfaite par des entreprises de guerre. D'un autre côté, l'esprit militaire s'était affaibli chez les Vandales qui, enrichis par le butin, propriétaires de terres qu'ils faisaient cultiver, ne demandaient que le repos : ils ne formaient un groupe compacte qu'autour de Carthage; et, sur les frontières, on ne trouvait de garnisons solides que du côté de la Gétulie.

Les indigènes se rendirent bien vite compte de cet état de choses, dès les premières années du règne d'Hunéric. Il y eut aussitôt des incursions, des pillages, contre lesquels ne pouvaient résister les populations romaines, privées des moyens de défense personnelle par la politique craintive et ombrageuse du gouvernement, et ce soulèvement ne tarda pas, de proche en proche, à gagner toute la région gétule.

M. Marcus (1) nous paraît en avoir parfaitement saisi l'extension. « C'était, dit-il, une suite continuelle de petites guerres de partisans dont les côtes de la Tripolitaine, les parties basses de la Byzacène, les montagnes de l'Aurès et le haut plateau bordé au sud par ce dernier, au nord par le petit Atlas, à l'est par le Bagradas ou Medjerda et à l'ouest par le chott *(chott du Hodna)* et par le cours inférieur de l'Ajebbi, furent le principal théâtre. »

La tactique des indigènes épuisa les efforts des Vanda-

(1) **Marcus**, ***Histoire des Vandales***.

les : opérant par petites bandes, sous la conduite de chefs qui avaient servi avec les Vandales ou avec les Romains, ces indigènes avaient une certaine organisation et savaient admirablement faire la guerre de partisans. Lorsque les Vandales envoyaient une forte troupe, ils se repliaient dans les montagnes ou dans le Sahara, et, les forces des premiers étant limitées, on ne pouvait accumuler des contingents sur un point sans en dégarnir d'autres, qui, alors, étaient attaqués.

En parcourant la liste des évêques de la Numidie qui figurent au grand concile de Carthage de l'an 484 on a remarqué l'absence des évêques de *Lambèse, Diana, Nova Petra, Gemellæ,* villes qui s'échelonnaient sur la route de Lambèse à Setif, et on en a conclu, précisément parce qu'on y voit les noms de tous les autres évêchés placés au pied de l'Aurès et dans le Bellezma (1), qu'à cette époque ces villes étaient détruites, et que l'Aurès s'était déjà déclaré indépendant; mais on ne fait pas attention que la présence au concile de la totalité des évêques des localités qui entouraient immédiatement cette montagne, prouve qu'elle ne s'est réellement soulevée qu'après la fin des travaux du concile.

La destruction des localités situées sur la route de Setif, nous paraît antérieure. C'étaient de petites villes, incapables de se défendre, même Lambèse, qui n'avait plus de fortifications. Leur position en plaine, leur faiblesse, le voisinage des populations du Hodna et du Bou-Taleb, dont on signale l'agitation dans tous les siècles,

(1) Timegad, Baraï, Mascula, Lambiridi, au pied de l'Aurès, Lamasba et Zaraï, dans le Bellezma, Tobna et Zabi dans le Hodna, avaient envoyé leurs évêques.

durent en faire les premières victimes des incursions des Maures.

Comme le fait observer M. Poulle (1), les Quinquégentiens, les Babares et les autres peuplades qui habitaient au nord de Setif ou au pied du Djerdjera, durent donner la main aux tribus de l'Aurès par l'intermédiaire de celles du Bou-Taleb et du Bellezma, et intercepter toutes les communications des Vandales avec les provinces occidentales.

Hunéric étant mort la même année (484), son neveu Gondamond fut appelé à lui succéder. Il régna de 484 à 496. Pendant cette période, le sud de la Numidie (Hodna et Ziban) recouvrèrent et maintinrent leur indépendance: les trois Mauritanies secouèrent également le joug des Vandales.

Du côté du sud de la Byzacène, les Gétules s'avancèrent jusqu'à la ville de Prœsidium, entre Capsa (Gafsa) et Cerva (Midan) (2).

Gondamond, après avoir poursuivi les catholiques, fit cesser les violences dont ils étaient victimes; en 487, il autorisa des évêques à rentrer et à ouvrir leurs églises.

Sous son frère Trasamond, qui le remplaça, il n'y eut plus de persécutions proprement dites, et on n'essaya guère que par des tentatives de corruption et par des vexations, à amener des conversions à l'arianisme. Cependant, le roi exila en Sardaigne une grande partie des évêques rentrés, parce que, contrairement à ses ordres

(1) Poulle, *Mauritanie césarienne.*

(2) A l'extrémité du Djebel Beni-Younès. Tissot, *Revue africaine*, n° 4. Prœsidium devait se trouver à 30 kil. au sud de Capsa qui, elle-même (Gafsa), est à 180 kil. au sud-est de Tebessa.

formels, ils avaient fait des nominations pour pourvoir aux épiscopats vacants, et avaient ainsi essayé de déjouer ses projets qui étaient, en ne remplaçant aucun des évêques qui venaient à disparaître, d'arriver sans rigueur à l'anéantissement du catholicisme.

La Numidie et la Byzacène semblent, sous son règne, être restées dans le calme; car l'histoire ne signale aucun trouble dans ces provinces. Il n'en fut pas de même dans la Tripolitaine, où les Vandales subirent une véritable déroute : « Ce fut, dit Procope, le plus rude échec qu'ils « aient essuyé. »

Les Maures de ce pays avaient à leur tête un chef très expérimenté, nommé Gabaon. Dès qu'on apprit sa révolte, on envoya contre lui une puissante armée; Procope nous donne, à cet égard, des détails intéressants : « Gabaon, « dit-il, apprenant que l'ennemi est à peu de distance, se « prépare au combat. Il trace une ligne circulaire dans « la plaine où il avait dessein de se retrancher. Sur cette « ligne, il dispose obliquement ses chameaux et en forme « une sorte de palissade vivante qui, du côté opposé à « l'ennemi, était composée de douze chameaux d'épais- « seur. Au centre, il plaça les enfants, les femmes, les « vieillards et la caisse de l'armée. Quant aux hommes en « état de combattre, il les mit couverts de leurs bou- « cliers, sous le ventre des chameaux. L'armée des Mau- « res étant rangée dans cet ordre, les Vandales ne surent « comment s'y prendre pour l'attaquer; car ils n'étaient « accoutumés ni à combattre à pied, ni à tirer l'arc, ni « à lancer des javelots. Ils étaient tous cavaliers, et ne « se servaient guère que de la lance et de l'épée. Ils ne « pouvaient donc, de loin, causer aucun dommage à l'en-

« nemi, ni faire approcher des Maures leurs chevaux, que « l'aspect et l'odeur des chameaux remplissaient d'épou- « vante. Pendant ce temps, les Maures qui, à couvert « sous leur rempart vivant, lançaient une grêle de traits, « ajustaient à leur aise et abattaient chevaux et cavaliers ; « car ces derniers avaient le désavantage de combattre très « serrés. Les Vandales prirent la fuite et les Maures, « s'élançant hors de leur retranchement, en tuèrent un « grand nombre, firent beaucoup de prisonniers, et, de « cette nombreuse armée, il ne retourna dans leur pays « qu'un fort petit nombre de soldats (1). »

Cette affaire eut lieu dans les dernières années du règne de Trasamond, qui mourut en 523.

Sous son successeur Hildéric, une guerre semblable paraît avoir eu lieu dans l'intérieur de la Tunisie. « Les « Vandales furent défaits en bataille rangée par les Mau- « res de la Byzacène que commandait Antallas » (2), qui joua plus tard un grand rôle dans la guerre des Byzantins.

M. Moll (3) pense avec raison que cette bataille eut lieu aux environs du triangle compris entre Thelepte, Capsa et Thenæ.

Cette défaite, qui livra aux Maures toute la Byzacène, excita un grand mécontentement contre Hildéric, d'autant plus que Genséric avait formellement interdit aux habitants d'une ville de relever les fortifications. Les habitants des

(1) C'est encore de cette façon, que, de nos jours, se défendent les grandes caravanes attaquées. Nous en avons eu des exemples récents sur notre territoire, à peu de distance au sud de Biskra.

(2) Procope, liv. I, 9.

(3) Moll, *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1860-1861.

cités, ceux d'Adrumète notamment, se virent, dès lors, obligés de fermer les ouvertures extérieures de leurs maisons et de les relier les unes aux autres pour se défendre contre les Indigènes révoltés, ce qui atténuait leur situation mais ne l'empêchait pas d'être précaire. D'autre part, Hildéric se ressentait, au point de vue religieux, de l'éducation que lui avait donnée sa mère, Eudoxie, fille de Valentinien III, catholique si fervente qu'elle avait quitté son mari Hunéric, après seize ans de mariage, parce qu'il restait arien.

Il se montra à son avènement très favorable aux catholiques, leur rendit le libre exercice de leur culte, les fit rentrer en possession de leurs églises, et rappela ceux d'entre eux qui étaient exilés. Le catholicisme fut réellement rétabli par lui, et un concile catholique se tint à Carthage en 524. Cette conduite le fit regarder comme un apostat par beaucoup d'ariens; quant aux soldats, il n'avait pas leur sympathie à cause de son caractère doux et fort peu belliqueux; enfin, son amitié pour Justinien et des démarches maladroites qu'il fit auprès de cet empereur, donnèrent lieu à des interprétations fâcheuses, et ses ennemis firent prévaloir l'opinion qu'il allait placer l'Afrique sous sa vassalité : on dit, du reste, qu'il avait fait frapper des monnaies à l'effigie de l'empereur.

Tous ces motifs de haine furent habilement exploités par un arrière petit-fils de Genséric, Gélimer (1), homme

(1) Genzon, fils aîné de Genséric et frère d'Hunéric, avait eu pour fils Gondamond, successeur d'Hunéric, et Gélarid. Gélimer était fils de Gélarid. Comme Hildéric était fils d'Hunéric, Gélimer se trouvait être ce que nous appelons neveu à la mode de Bretagne d'Hildéric (fils d'un cousin germain d'Hildéric). L'ordre de succession établi par Genséric, en faisant passer le pouvoir d'une branche à l'autre puisqu'il revenait au plus âgé des princes du sang royal, devait fatalement soulever dans la famille des haines et des jalousies funestes.

énergique, qui avait une grande réputation guerrière et qui, grâce à la faiblesse d'Hildéric, s'était emparé peu à peu des prérogatives royales. Placé à la tête de l'armée, après qu'elle avait été défaite dans la Byzacène, il remporta des succès sur les Maures et se fit donner la royauté par ses soldats. Il marcha ensuite sur Carthage, s'en empara et jeta Hildéric en prison.

Justinien, qui avait une grande affection pour ce prince, invita d'abord Gélimer à le conserver sur le trône, tout en exerçant le pouvoir. Gélimer reçut fort mal les ambassadeurs de Justinien, et refusa plus tard également à l'empereur de laisser partir pour Constantinople Hildéric et ses deux frères. Justinien voulut se venger, et alors commença, entre l'empire et les Vandales, une guerre qui devait amener la perte de l'Afrique pour les Vandales, leur dispersion et l'établissement de la domination byzantine.

CHAPITRE X.

Période byzantine (533-698). — Bélisaire. — Prise de Carthage. — Bataille de Tricamara. — Soumission de Gélimer. — Salomon (534). — Ses succès dans la Byzacène : insuccès dans l'Aurès. — Soulèvement dans l'armée byzantine. — Stozas. — Germain. — Retour de Salomon (539). — Expulsion des Vandales. — Deuxième expédition dans l'Aurès (540). — Yabdas. — Conquête de l'Aurès, de la partie sud de la Mauritanie sitifienne et des Ziban. — Probabilité d'une expédition de Salomon dans l'ouest. — Troubles dans la Pentapole (544). — La Byzacène envahie : Antalas. — Mort de Salomon (545). — Gouverneurs : Sergius, Aérobinde. — Chefs militaires de la Numidie. — L'insurrection prend une grande extension dans le sud. — Jean Troglita (546). — Ses succès : les Maures restent en paix pendant quinze ans. — Soulèvement dans la Byzacène (562). — Gasmul. — Annexion des Mauritanies aux provinces byzantines. — Héraclius (603-641). — Reconstitution de la nation berbère. — Le fils d'Héraclius. — Le patrice Grégoire : il se déclare indépendant (646). — Première invasion des Arabes. — Combat près de Gabès. — Mort de Grégoire. — Diverses expéditions des Arabes en Afrique jusqu'à la prise et la destruction de Carthage (698).

Nous avons vu l'importance que les empereurs en général attachaient à la possession de l'Afrique, et les compétitions qui s'étaient élevées à ce sujet entre le gouvernement de Rome et celui de Byzance.

A l'époque où nous sommes arrivés, l'empire d'Occident n'existait plus, et Justinien regardait comme son héritage les provinces qui l'avaient composé : il espérait arriver à une reconstitution de l'ancien empire romain. Les Perses seuls luttaient encore contre lui en Orient : il leur

acheta une trêve moyennant une somme de onze millions de francs et ne songea plus, dès ce moment, qu'à l'Afrique, qui devait lui donner de l'argent, des vivres, des soldats, et lui faciliter la conquête de l'Italie. La déposition d'Hildéric lui offrit une occasion d'intervenir que, peut-être, il attendait.

A Constantinople, la population accueillit avec enthousiasme le bruit de cette nouvelle guerre; mais les conseillers de Justinien se montrèrent fort opposés à ses projets. On rappela le grand désastre de Basiliscus et ce qu'avait coûté cette tentative malheureuse; on exagéra les difficultés du transport. Mais un évêque d'Orient, Saint-Sabas, mettant à profit les idées orthodoxes de l'empereur, l'invita, à la suite d'une révélation divine, à poursuivre la délivrance de l'église d'Afrique, et Justinien n'hésita plus.

L'empereur ne voulut pas d'une armée considérable, comme celle de Léon. On se borna à rassembler dix mille fantassins et cinq mille cavaliers; seulement, ces troupes avaient été choisies avec le plus grand soin : on y trouvait des Goths, des Huns, des Suèves, des Alains, des Hérules, etc., armés de différentes manières suivant leurs aptitudes. Pour les transports, on réunit cinq cents vaisseaux, d'un tonnage variant de sept cent cinquante à cent vingt-six tonneaux, manœuvrés par vingt mille marins.

Ces forces étaient faibles si on les compare à celles des Vandales, qui auraient pu s'élever, en ce moment, à cent soixante mille combattants. Mais les Vandales avaient perdu, dans le luxe et la mollesse, leur vigueur d'autrefois: depuis la mort de Genséric, ils n'avaient eu à combattre que contre des Maures, et, encore, ils n'avaient pas

réussi à les vaincre; enfin, ils ne savaient combattre qu'à cheval, avec la lance et l'épée (1).

Pour général en chef, l'empereur prit Bélisaire, déjà illustre par de brillants succès militaires.

La situation se présentait favorablement. Dans la Tripolitaine, un nommé Pudentius fit révolter les habitants de Tripoli, et offrit à Justinien de le rendre maître du pays : effectivement, avec quelques troupes qu'on lui envoya, il s'empara de la province et la soumit à l'empire.

La Sardaigne, qui avait été rattachée à l'Afrique par le traité de 476, s'en sépara également. Un prince goth, Godas, qui y commandait, refusa les impôts, se fit nommer roi, et se sentit assez fort pour se passer de Justinien. Ce soulèvement fut d'autant plus avantageux aux Byzantins que Gélimer, pour reprendre la Sardaigne, y envoya son frère Tzazon avec cinq mille de ses meilleurs soldats et cent vingt vaisseaux de guerre.

L'embarquement des troupes byzantines eut lieu à Constantinople, en 533. La traversée fut difficile et dura trois mois; les troupes manquèrent à diverses reprises de pain et d'eau. Après s'être ravitaillé en Sicile, et avoir pris des renseignements sur la situation des Vandales,

(1) Les guerres que les conquérants du nord de l'Afrique ont eu à soutenir dans cette région contre les indigènes leur ont été presque toujours funestes, lorsqu'ils n'ont eu pour ennemis que ces indigènes. Cela tient à ce que les indigènes n'ayant que des connaissances militaires imparfaites et ne disposant que de moyens primitifs, les conquérants s'habituèrent à considérer comme des exploits, des expéditions dans lesquelles une certaine énergie et la santé sont les meilleures garanties de succès. Mais quand un adversaire sérieux entre en ligne, ils ne peuvent que regretter la sécurité dans laquelle ils se sont endormis, et le peu d'attention qu'ils ont porté aux progrès réalisés chez les nations étrangères.

Bélisaire, évitant Carthage, où se trouvaient l'armée et la flotte de Gélimer, vint débarquer à *Caput-Vada* (aujourd'hui *Capoudia),* au nord du golfe de Gabès; ses derrières étaient couverts par la Tripolitaine et sa retraite était assurée par la Cyrénaïque et l'Égypte, provinces de l'empire.

Il s'empara sans coup férir d'une petite ville voisine de son camp, *Syllectum;* puis, remontant vers le nord en suivant le littoral, il prit possession de deux grandes villes Leptis et Adrumète (1). Les populations le considérèrent comme un libérateur et se déclarèrent de suite pour lui; il avait, du reste, pris les mesures les plus sévères pour qu'on payât ce qui était consommé par les troupes, et pour maintenir la discipline chez ses soldats.

Gélimer, malgré la mauvaise volonté qu'il rencontra chez beaucoup des siens, était parvenu à rassembler une nombreuse armée; il l'avait partagée en trois parties, et avait pris d'habiles dispositions pour entourer celle de Bélisaire et tomber sur ses derrières; mais il n'y eut pas d'ensemble dans ses mouvements.

La première rencontre avec les Vandales eut lieu en un endroit appelé *Decimum,* parce qu'il se trouvait à 10 milles (15 kilom.) de Carthage : un des corps détachés des Vandales rencontra l'avant-garde romaine, fut à peu près détruit et poursuivi jusqu'à Carthage. Cependant une panique s'étant produite dans un détachement romain, Gélimer, au dire de Procope, « tenait la victoire entre ses « mains, s'il eut profité de suite de cette circonstance. »

(1) SYLLECTUM *(Selecta)*, au nord du golfe de Gabès.
LEPTIS, *Leptis minor* (Lemta), au sud du golfe de Hammamet.
ADRUMÈTE *(Sousa)*, au nord de ce golfe.

Les efforts de Bélisaire ramenèrent les soldats qui fuyaient; il tomba à l'improviste sur les Vandales, qui ne soutinrent pas le premier choc et prirent la fuite du côté de la Numidie.

Deux jours après, Bélisaire avait rassemblé toutes ses troupes et était rejoint par sa flotte; il entra dans Carthage, où il fut accueilli par des démonstrations de joie. Il sut constamment faire régner l'ordre le plus absolu dans son armée, et s'empressa de faire reconstruire les murs de la ville que les Vandales avaient laissé tomber en ruine.

Pendant ce temps, l'armée de Gélimer se reformait à *Bulla* (1), à quatre journées au Sud-Ouest de Carthage. Des Maures, attirés par l'espoir du pillage, vinrent grossir ses contingents, et les cinq mille hommes qu'il avait envoyés en Sardaigne, et qui s'étaient emparés de l'île, se trouvaient également avec lui ; il avait ainsi, en tout, dit-on, cent mille hommes. Il marcha sur Carthage. Bélisaire alla à sa rencontre et le trouva campé à *Tricamara* (2), à 32 kilom. de Carthage; un premier engagement fut à l'avantage des Romains et Bélisaire faisait ses préparatifs pour attaquer le camp des Vandales, lorsque Gélimer prit la fuite. Dès que ses soldats connurent sa conduite, il y eut une panique générale; les Byzantins entrèrent dans leur camp et y trouvèrent les immenses quantités d'or provenant des excursions faites en Italie. Le pillage fut affreux et le désordre fut tel, qu'un retour

(1) La position exacte de Bulla est encore incertaine : il est probable qu'elle n'est autre que le lieu appelé Bull aujourd'hui.

(2) La position de Tricamara est, aussi, incertaine; c'est le récit de Procope qui nous fait admettre qu'elle était à 8 lieues environ au Sud-Ouest de Carthage.

offensif de l'ennemi eût amené la perte complète des Byzantins. Dès que Bélisaire eut rassemblé ses troupes, il poursuivit Gélimer jusqu'à Bône, où il apprit qu'il s'était réfugié sur le mont Pappua (1), habité par des Maures, ses alliés.

L'attaque de cette montagne, en hiver, était une entreprise difficile; d'un autre côté, Bélisaire était rappelé à Carthage; il se contenta de laisser des troupes suffisantes pour établir un blocus rigoureux. Ces troupes essayèrent à deux reprises d'escalader la position; elles furent repoussées et elles éprouvèrent des pertes sensibles; aussi, se décida-t-on à chercher à réduire Gélimer par la famine et, au bout de trois mois, ses souffrances, le manque absolu de ressources, la promesse qu'on lui fit de le nommer patrice et de lui donner de grands domaines, le décidèrent à se rendre (2).

Le gouvernement vandale n'existait plus, et déjà Justinien avait donné des instructions pour qu'on occupât en son nom les provinces. Il en constitua sept : la Consulaire, la Byzacène, la Tripolitaine, la Tingitane,

(1) D'Anville et la commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont pensé que le Pappua devait être le mont Edough, près de Bône.

D'après Procope, « cette montagne se trouvait aux confins de la Numidie; elle avait des cimes escarpées et presque inaccessibles, hérissées « de toutes parts de roches très-hautes. » Ces renseignements fixent évidemment l'emplacement du Pappua, non au mont Edough, mais aux montagnes de la petite kabilie situées au-delà de l'Ampsaga (Oued-el-Kebir), rivière qui était la limite Ouest de la Numidie. — Le massif des Babor y présente des positions défensives, utilisées souvent depuis par les indigènes révoltés.

(2) Procope raconte, dans un récit des plus émouvants, les tourments que Gélimer eut à endurer pendant sa résistance, et l'énergie dont ce prince vandale fit preuve dans ces circonstances.

gouvernées par des consuls, la Numidie, la Mauritanie et la Sardaigne par des *præses*. Mais la conquête n'était pas faite; il fallait envoyer des troupes dans la Tripolitaine, qui, après s'être soumise la première, venait de se révolter; les populations du sud de la Numidie et de la Byzacène s'étaient tenues à l'écart; bien que plusieurs chefs maures eussent demandé et obtenu l'investiture et ses insignes, ils ne fournissaient pas de troupes à Bélisaire. Quant aux Mauritanies, on dut se borner à y prendre pied, en s'emparant de la capitale, Césarée (Cherchel) et de Septum (Ceuta) : en dehors de ces positions militaires, les Maures, qui s'étaient rendus complètement maîtres du pays, à partir du règne de Hunéric, en conservèrent la possession.

Les succès de Bélisaire avaient augmenté la jalousie dont il était depuis longtemps l'objet : il fut accusé auprès de l'empereur de vouloir se créer un état indépendant. Le général byzantin, qui connaissait les calomnies dont il était l'objet et le mobile de ses ennemis, demanda à rentrer à Constantinople, où il devait amener les prisonniers vandales et leur roi Gélimer, et être accueilli par un pompeux triomphe, honneur qui, depuis six cents ans, n'avait été accordé à aucun vainqueur, si ce n'est à des empereurs.

Justinien envoya en Afrique pour le remplacer Salomon, dont la réputation de valeur et d'habileté équivalait presque à celle de Bélisaire. Un accident en avait fait un eunuque : c'était l'homme sans barbe que les devineresses aures avaient annoncé comme le destructeur de la race rbère.

A peine les Maures de la Numidie et de la Byzacène,

qui s'étaient soumis, connurent-ils le départ de Bélisaire, qu'ils prirent les armes, portèrent de tous côtés la dévastation et détruisirent les postes-frontières, dont les garnisons étaient insuffisantes pour protéger le pays. Bélisaire, qui allait mettre à la voile, se hâta d'envoyer à Salomon tout ce qu'il put de son escorte, et Justinien ne tarda pas à expédier des renforts.

A ce moment, les possessions byzantines s'étendaient à peine, dans la Byzacène jusqu'au parallèle d'Adrumète, et dans la Numidie jusqu'à la limite du Tell. Procope nous indique les noms des principaux chefs des Maures : il y avait, entre autres, *Antalas* dans la Byzacène; *Cutzinas* qui commandait un groupe de tribus entre la Byzacène et l'Aurès; *Yabdas* qui était roi de la région aurasienne et était resté indépendant; *Orthaïas* qui avait sous ses ordres les populations à l'ouest de l'Aurès, c'est-à-dire le Hodna, enfin *Massinas* qui était le chef des tribus de la Mauritanie.

L'insurrection se déclara d'abord dans la Byzacène : deux officiers des plus distingués, Aigan et Ruffin, tous deux attachés à la personne de Bélisaire, et qui commandaient un corps de cavalerie, dans cette province, voulurent arrêter les ravages des Maures. Ils venaient d'en surprendre et d'en battre un grand nombre dans une embuscade, lorsque Cutzinas et d'autres chefs indigènes arrivèrent avec des forces considérables, et enveloppèrent la petite troupe romaine : après une résistance héroïque sur un rocher, ses flèches épuisées, elle succomba, et de ses deux chefs, l'un fut tué en combattant, l'autre fut décapité.

La nouvelle de cette défaite causa une véritable émo-

tion, et Salomon s'empressa de se porter avec ses troupes dans la Byzacène. Cutzinas était, avec de nombreux contingents, dans une plaine appelée *Mamma*, sur l'emplacement de laquelle on n'est pas complètement fixé, mais que plusieurs considérations sérieuses indiquent comme se trouvant aux confins de la Numidie et de la Byzacène.

Les Maures employèrent la tactique qui leur avait réussi dans plusieurs rencontres; ils formèrent autour d'eux un cercle de douze rangs de chameaux, et ainsi abrités, ils lançaient des traits sur les assaillants. L'épouvante se mit parmi les chevaux des Byzantins, et les premiers escadrons qui essayèrent d'attaquer, furent repoussés dans le plus grand désordre. Salomon n'hésita pas; il fit mettre pied à terre à sa cavalerie, et constitua plusieurs colonnes d'attaque, qu'il dirigea contre cette muraille vivante. Lui-même, à la tête de cinq cents hommes, tua deux cents chameaux et, la brèche faite, pénétra dans l'intérieur du camp. Les Maures se mirent à fuir dans tous les sens, et, paraît-il, on en tua dix mille.

Salomon retourna à Carthage avec un immense butin; mais son succès n'était pas aussi complet que pourrait le faire croire le nombre des ennemis qu'on dit avoir été tués : à peine était-il rentré, qu'il apprenait que, dans les tribus révoltées, tous les hommes en état de porter les armes s'étaient rassemblés et ravageaient encore la Byzacène, brûlant les maisons, massacrant les habitants. Il se remit en marche : à son approche, les Maures n'osant plus combattre en plaine, se retranchèrent sur le mont Burgaon, qu'on croit être le Djebel-Bourganim (1) du

(1) Colonel Lapie, *Carte comparée des régences d'Alger et de Tunis*, 1829. C'est le Djebel-Bou-Ghanem, placé sur la latitude de Tebessa et la longitude de Feriana

colonel Lapie, à l'est de Tebessa. Les Maures s'étaient placés à mi-côte : pendant la nuit, Salomon, tournant la position, fit occuper le sommet qu'on croyait inaccessible, et le matin, il lança ses troupes en avant. Les Maures, enveloppés, prirent la fuite; mais tous les passages étant gardés, ils furent forcés de se jeter dans un ravin, qui fut comblé par leurs corps et ceux de leurs chevaux.

D'après Procope (1), il périt dans cette affaire cinquante mille Maures et pas un seul Romain. Comme détail, il ajoute « que le nombre des femmes et des enfants pris « était si considérable, qu'on vendait un enfant maure le « même prix qu'un mouton. »

Salomon revint à Carthage. Les débris des Maures, craignant les vengeances des indigènes de la Byzacène, qui étaient restés fidèles sous les ordres d'Antalas, et dont ils avaient dévasté les propriétés, se réfugièrent près de Yabdas, roi des régions aurasiennes.

Yabdas avait profité du soulèvement de Cutzinas pour piller la Numidie; mais il avait été arrêté dans ses entreprises, par Althias, officier byzantin, chargé de la protection des forts de cette région. L'histoire que raconte Procope à ce sujet est peu vraisemblable. Le roi de l'Aurès, avec trente mille hommes, revenait, dit-il, chargé de butin et ramenant des prisonniers : Althias se porte avec soixante-dix cavaliers huns sur le passage de son armée, et occupe solidement le seul point où il y eut de l'eau

(1) Comme Procope a fait la guerre avec Bélisaire et Salomon, il inspire une grande confiance; mais certainement il y a beaucoup d'exagération dans les chiffres qu'il donne, et parfois ses récits sont peu croyables. (Voir un peu plus bas la rencontre de Yabdas et d'Althias.)

dans cette région (près de la ville de *Tigisis)* (1). Yabdas, pour obtenir l'accès de l'eau, lui offre le tiers de son butin, mais Althias refuse, et propose de trancher la question par un combat singulier. Le roi maure accepte, et, battu, il prend la fuite avec son armée, abandonnant son butin et ses prisonniers. Nous devons ajouter qu'Althias était petit et grêle et que Yabdas était le plus grand et le plus robuste de la nation. Il semble que cette histoire est la reproduction du combat de David contre le géant Goliath.

Après avoir laissé reposer ses troupes pendant quelque temps, Salomon entreprit une expédition dans l'Aurès pour y châtier Yabdas. Il y était, du reste, poussé par deux princes maures, Massinas, dont le roi de l'Aurès avait fait tuer le père, et Orthaïas, le chef du Hodna, que Yabdas avait essayé de dépouiller en s'alliant avec le roi des Maures de la Mauritanie.

Salomon arriva sur l'Abigas; les Maures s'étaient retirés dans le mont Aurès, « montagne, dit Procope, la plus « grande que nous connaissons et dont le circuit est de « trois jours de marche. » Remarquons que ce n'est certainement pas l'Aurès entier dont parle, en s'exprimant ainsi, l'historien grec; il distingue parfaitement bien au contraire, la région aurasienne du mont Aurès, qui se trouve à l'Ouest de Khenchela.

Salomon s'engagea dans les difficiles montagnes des Beni-Oudjana. Après un parcours de 350 stades (74 kil.)

(1) 'a pas encore été possible de fixer l'emplacement de cette loca- Il est souvent question dans l'histoire et dans les notices de . Ce qui ressort de beaucoup d'indices, c'est qu'elle se trouvait née de Lambèse et de Timegad.

fait en sept jours, il arriva au pied d'une montagne, le *Mons Aspidis,* « où s'élève une vieille forteresse baignée « par une rivière qui ne tarit jamais (1). »

Il n'avait emporté que peu de vivres dans l'espoir qu'il trouverait bien vite l'ennemi : il ne le rencontra nulle part. Craignant alors la famine, se méfiant des Maures qui, peut-être, l'avaient trompé par des renseignements inexacts, il descendit dans la plaine, s'y tint quelque temps sur la défensive, puis, l'hiver approchant, il se retira à Carthage. C'était un insuccès complet.

Au printemps suivant (536), au moment où Salomon se préparait à faire, avec des forces plus considérables, une nouvelle expédition contre l'Aurès, une révolte terrible éclata dans son armée. Beaucoup de soldats avaient épousé les femmes et les filles des Vandales, dont Salomon voulait, malgré leurs réclamations incessantes, réunir les biens au domaine de l'État. De plus, on comptait dans les troupes stationnées à Carthage, un millier de soldats ariens qui partageaient l'irritation de leurs coreligionnaires contre les édits d'intolérance rendus par l'empereur (on leur avait notamment interdit tout exercice de culte public). Une conspiration s'étant formée, ce fut le jour de Pâques qu'on choisit pour assassiner Salomon. A deux reprises, les conjurés reculent devant l'accomplissement de ce meurtre; mais ils se soulèvent et pillent Carthage. Leur chef, un simple garde nommé Stozas, homme très hardi, groupe rapidement autour de lui, en dehors de la

(1) Voir notre *Étude sur la géographie ancienne du Sud de la Numidie,* pages 121 et suivantes, et page 74, pour ce qui concerne l'Abigas et le Mons Aspidis. L'Abigas est la rivière de Khenchela et de Baghaï; le Mons Aspidis est le Djebel-Chelia, et la rivière *qui ne tarit jamais,* est une des sources de l'Oued-el-Abiodh.

ville, huit mille soldats, auxquels viennent bientôt s'ajouter un millier de Vandales et de nombreux esclaves, et, à la tête de ces troupes, il essaye d'assiéger Carthage.

Salomon avait pu difficilement s'échapper, et il avait rejoint Bélisaire à Syracuse. Tous deux, sur un seul vaisseau, avec cent hommes choisis, arrivèrent devant Carthage qui se préparait à capituler. La présence de Bélisaire ranima le courage des habitants et jeta l'épouvante parmi les rebelles, qui prirent la fuite. Le général ayant réuni deux mille hommes, les poursuivit et les attaqua sur l'Oued-Bagrada, près d'une ville nommée *Membressa* (1), à environ 75 kilom. de Carthage. Après un engagement peu sérieux, dans lequel les soldats de Stozas n'éprouvèrent que quelques pertes, ils s'éparpillèrent et prirent la route de la Numidie.

Bélisaire s'apprêtait à réorganiser l'Afrique, quand il dut repasser à la hâte en Sicile, où son armée s'était également mutinée. Il y eut alors une véritable période de troubles. Stozas et une partie de fuyards se réunirent dans la Numidie, près de la ville de Gazophyla, à deux jours de marche de Constantine. Le gouverneur de cette province s'empressa de réunir les troupes sous ses ordres et marcha contre lui ; il n'y eut pas même un engagement. Une allocution de Stozas entraîna les soldats romains, qui passèrent de son côté et massacrèrent leurs officiers (536) ; les deux tiers de l'armée s'étaient rangés sous ses ordres.

Il s'écoula plusieurs mois avant que Germain, neveu de l'empereur, général habile, fût envoyé pour remplacer Salomon. Germain amena avec lui le trésorier de l'armée,

(1) Membressa devait être à l'endroit appelé aujourd'hui Medjen-el-Bal.

certain que presque tous les soldats s'étaient révoltés à cause des arriérés de solde qui leur étaient dus.

Germain commença par rétablir la discipline dans les troupes restées fidèles. Il fit connaître aux soldats de Stozas les dispositions bienveillantes qu'il voulait prendre à leur égard ; à ceux qui revinrent, il fit payer l'arriéré de solde, même pour le temps de leur insoumission.

La défection s'étendit rapidement chez les rebelles ; Stozas, pour y mettre un terme, envoya des émissaires à Carthage, avec mission de corrompre les soldats de Germain, et lui-même se porta à proximité de cette ville afin de mieux les entraîner. Mais ses espérances furent déçues et les révoltés durent reprendre le chemin de la Numidie.

Germain, mettant à profit les bonnes dispositions de ses troupes, poursuivit les rebelles, les atteignit et les défit dans une plaine dite *Scales Veteres,* position qui doit se trouver au sud de Constantine, car les Maures de l'Aurès et du Hodna s'étaient joints à l'armée de Stozas, sous les ordres de Yabdas et d'Orthaïas. La présence simultanée de ces deux chefs, montre combien était fondée la supposition de Salomon, qui, lors de sa première expédition de l'Aurès, croyait à leur trahison. Il est vrai qu'à présent ils étaient tout disposés à trahir Stozas et en avaient prévenu Germain.

En effet, quand Stozas repoussé se replia de leur côté, comptant sur leur appui pour reprendre l'offensive et recommencer la bataille, les Maures tombèrent sur ses partisans et, après leur déroute, se réunirent aux soldats romains pour piller leur camp (1).

(1) Nous n'insisterons pas sur la facilité avec laquelle les chefs maures embrassaient tel ou tel parti, suivant leurs haines ou leurs intérêts. Il y

Stozas, abandonné des siens, se retira dans la Mauritanie, suivi seulement par un certain nombre de Vandales: tous les soldats romains rentrèrent dans le devoir (537). Peu de temps après, comme on continuait à ne pas payer régulièrement la solde de ces derniers, il y eut encore sédition à Carthage, mais elle fut rapidement apaisée.

En 539, Salomon vint reprendre le commandement de l'Afrique, qu'il trouva complètement pacifiée, et reprit aussitôt l'œuvre qu'il avait commencée; la reconstruction des villes et la défense des frontières.

Une de ses mesures principales fut l'expulsion complète des Vandales de l'Afrique. Bélisaire avait conduit à Constantinople les notables, les gens influents et riches, enfin tous ceux qui étaient capables de porter les armes. Cinq cents d'entre eux environ étaient parvenus à regagner l'Afrique et à se réfugier dans l'Aurès (1), et Justinien avait formé avec les autres cinq légions qui se distinguèrent dans plusieurs expéditions contre les Perses; mais la masse de la nation était restée, femmes, enfants et esclaves, sans parler d'un grand nombre d'hommes aptes à combattre, qui prirent part à la lutte de Stozas contre les Byzantins.

Il est à supposer que, lorsque Salomon chassa définitivement ces derniers des territoires romains, ils se réfu-

aurait, à ce sujet, à faire bien des rapprochements entre eux et les chefs indigènes que les Français ont trouvés en Algérie.

(1) Ils participèrent à la révolte de Stozas, et ils le suivirent en Mauritanie. On voit combien est peu fondée la supposition faite par Bruce *(Voyage en Nubie)* et par Shaw *(Voyages et observations relatives à plusieurs parties de la Barbarie et du Levant)*, lorsqu'ils disent que la population blanche de l'Aurès qu'ils nomment *Néardi*, a pour origine des Vandales. (Voir *Étude sur la Géographie ancienne du Sud de la Numidie*, p. 79.)

gièrent dans la Mauritanie; beaucoup adoptèrent les mœurs et la religion des habitants, et il y eut par la suite fusion entre eux et les indigènes. Il n'est pas admissible qu'un peuple comme les Vandales, qui s'était beaucoup accru depuis son arrivée en Afrique, ait pu disparaître sans laisser beaucoup d'éléments dans le pays ou dans les pays voisins : d'ailleurs, une grande quantité de Vandales se fixèrent sur les côtes d'Espagne, aux environs de Cadix *(Gades),* puisque l'anonyme de Ravenne parle d'une *Mauritanie Gaditane,* où la nation vandale *(gens vandalorum)* s'enfuit pour jamais ne reparaître.

Cinq ans après son insuccès dans l'Aurès, Salomon voulut prendre sa revanche et punir Yabdas de sa participation à divers soulèvements. Une forte avant-garde, sous les ordres d'un de ses lieutenants, Gontharis, alla prendre position sur les bords de l'Oued-Abigas (1), près d'une ville déserte nommée Baghaï, eut avec les Maures plusieurs engagements malheureux, fut réduite à s'enfermer dans ses retranchements, et y fut étroitement bloquée. Salomon vint à ce moment camper à soixante stades de Gontharis (2), et envoya à son secours des renforts importants qui devaient lui permettre de repousser les Maures. Ceux-ci, qui étaient maîtres, par un système de canaux, de la totalité des cours d'eau dépendant de l'Oued-Abigas, dirigèrent la masse des eaux sur le camp retranché de Gontharis et le transformèrent en un lac. « Les troupes étaient

(1) Voir *Étude sur la géographie ancienne de la Numidie,* ch. III et IV, Itinéraire de Lambèse à Khenchela.

(2) Nous pensons que Salomon s'installa en amont sur la même rivière, et sur l'emplacement de Khenchela, en face du mont Aurès, qui eut été son objectif, si les circonstances ne l'eussent forcé à modifier ses projets. (Voir la *Géographie comparée,* ch. IV, article *Khenchela).*

à la dernière extrémité » lorsque Salomon arriva et les dégagea.

Les Maures, qui n'avaient pas osé soutenir une attaque en plaine, se retirèrent dans un endroit appelé Babosis, situé au pied de l'Aurès, où ils se retranchèrent à leur tour. Salomon les y attaqua avec toutes ses forces réunies, et les mit complètement en déroute. L'armée de Yabdas devait être considérable, car nous voyons qu'après cette défaite, une grande partie de ses Maures se retirèrent dans l'Aurès méridional et la Mauritanie, et que, malgré cela, il lui resta vingt mille hommes avec lesquels il entreprit de défendre le pays. Pendant qu'il s'enfonçait dans la montagne et s'enfermait dans la place forte de Zerbulé, les Romains ravagèrent les campagnes du côté de Timegad, et Salomon, après s'être ravitaillé avec les grains de la plaine, revint pour attaquer la ville. Le roi maure, craignant la famine en cas de siége, se borna à y laisser un détachement, et se porta dans une position plus avantageuse. Après trois jours d'investissement, Salomon se disposait à renoncer à s'emparer de la place pour poursuivre l'armée des indigènes, lorsque la garnison quitta *Zerbulé* qui fut occupée et pillée.

Yabdas s'était réfugié à Tumar, « position défendue de « tous côtés par des précipices et des rochers taillés à « pic. »

Salomon bloqua ce poste; mais le siége se prolongea et le manque d'eau et de vivres se firent vivement sentir. « L'eau était si rare, que Salomon la distribuait lui-même « et n'en donnait à chaque soldat qu'un verre par jour. » Un discours du général à ses troupes, qui murmuraient et demandaient à partir, montre combien la situation de

l'armée était critique, et prouve que peu s'en fallut que Salomon ne fut obligé de quitter sans succès une seconde fois l'Aurès. Il s'était décidé à une attaque contre Tumar, lorsqu'un homme hardi gravit la montagne, tua successivement trois Maures, qui gardaient une avenue du fort (sentier étroit qui ne donnait passage qu'à deux hommes de front), et fut immédiatement suivi par plusieurs de ses compagnons, sans que le général donnât un seul ordre. Tous les corps de l'armée, témoins de ce résultat inespéré, s'élancèrent sur le camp ennemi (1). Les Maures prirent la fuite, beaucoup périrent dans les précipices, et Yabdas blessé, se réfugia en Mauritanie. La lutte était terminée et la victoire était d'autant plus importante, que la résistance avait été réellement sérieuse, et qu'à l'élément aborigène s'étaient joints les Gétules du Hodna, des Ziban, etc., tous les mécontents et les révoltés de la Numidie.

Des soldats romains, en fouillant les montagnes, découvrirent, au sommet d'un rocher « inaccessible, » une tour, dite *Tour géminienne,* où Yabdas avait déposé ses trésors. Ce fut encore la hardiesse d'un légionnaire qui permit de s'en rendre maître. Salomon y trouva d'énormes sommes d'argent, qu'il employa pour la reconstruction des fortifications de plusieurs villes.

Afin de s'assurer sa nouvelle conquête, il y créa « deux « forteresses avec des garnisons suffisantes pour ôter aux « Babares du voisinage, tout espoir de reprendre jamais

(1) Les positions de Babosis, de Zerbulé, de Tumar et de la roche géminienne, dont nous allons parler, ne sont pas connues, et ne seront probablement jamais exactement déterminées. D'après le texte de Procope, on voit que Tumar n'était pas une ville, mais un petit fort, qui gardait un défilé étroit par lequel on arrivait sur le camp de Yabdas.

« l'Aurès. » Comme il fallait aussi protéger les populations de l'Aurès, il fortifia les villes voisines.

Après s'être emparé de l'Aurès, Salomon occupa la Mauritanie sitifienne. Ce que raconte Procope de la prise de possession de cette province est bien succinct : « Lors- « que les Maures, dit-il, eurent abandonné la Numidie, « Salomon rendit tributaire la province de Zaba, située « au-delà de l'Aurès. Cette province se nomme aussi la « première Mauritanie et a Setif pour capitale. »

Une inscription trouvée à Béchilga (1) ne laisse aucun doute sur la reconstruction par Justinien de la ville de Zabi ; et il paraît également très probable que Setif fut aussi réédifiée par ses soins. Procope nous apprend que Justinien, après sa conquête, s'empressa de réunir l'Aurès à l'empire : il en fut de même de la Mauritanie sitifienne et des Ziban. « Salomon, dit la Commission de l'Acadé- « mie des Inscriptions et Belles-Lettres, reprit aux Maures « le pays des montagnes, la province du Zab, porta la « frontière de l'empire aux limites du désert, et s'avança « vers le Sud jusqu'à quarante lieues au-delà du Grand- « Atlas. » Cette distance est évidemment trop forte; mais il résulte de ce passage que les Byzantins occupèrent à cette époque le Zab, et probablement le Djerid, puisqu'ils s'étendirent jusqu'aux frontières Sud de l'empire romain. C'était là un beau succès, car, il ne faut pas le perdre de vue, depuis la mort d'Hunéric, toute la région de l'Aurès, du Hodna, des Ziban, du pays des Nememcha, et probablement toute la Mauritanie sitifienne, avaient vécu dans une complète indépendance.

Les nouvelles possessions acquises par Salomon se

(1) Voir M. Poulle, *Revue africaine*, 1861.

rattachaient à la partie occupée par Justinien (Nord de la Numidie), à toute la Tunisie, où l'ensemble des Maures de la Byzacène restaient sous le commandement d'Antalas, et à la Pentapole et à la Tripolitaine, où de nouveaux désordres allaient surgir. Dans le restant de l'Afrique, Césarée et Ceuta, étaient seules occupées : le reste de la Mauritanie césarienne, était en entier sous le pouvoir de Mastigas, roi des Maures, et lui payait tribut. Néanmoins, cette province continua à figurer nominativement dans les possessions de l'empire, car Césarée resta à la fois la capitale des Mauritanies césarienne et sitifienne. Il y avait là une grande anomalie, qui devait amener bien des inconvénients au point de vue de l'administration de cette dernière province; d'autant plus que Salomon, après avoir conquis le Zab, ne dépassa pas cette région. Procope se tait à ce sujet; mais un curieux passage d'Ibn-Khaldoun (1) semble prouver que le général byzantin se serait avancé jusqu'à la Mina et Tagdemt.

L'auteur arabe écrit qu'en l'année 947, le troisième sultan fatimite, El-Mansour, faisant une expédition dans la vallée de la Mina, rencontra des monuments en pierres de taille, dont l'un portait une inscription qui lui fut ainsi traduite : « Je suis Soleïman, le Serdegos (le Stro-« tegos); les habitants de cette ville s'étant révoltés, le « roi m'envoya contre eux, et Dieu m'ayant permis de « les vaincre, j'ai fait ce monument pour éterniser mon « souvenir. »

Ces monuments ont, paraît-il, été retrouvés en 1856, à quelques lieues de Frenda, où les indigènes les connais-

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, traduction de M. de Slane, I, p. 234; II, p. 540;

sent sous le nom de Djedar. Sur une copie prise sur un de ces djedar par le capitaine Dastugue, M. de Slane a pu lire les mots *Solomo* et *Strategos,* rapportés dans l'inscription d'Ibn-Khaldoun. Ceci démontrerait une grande excursion entreprise dans l'ouest par Salomon.

Ce serait probablement pendant la période de quatre ans de paix, qui suivit la prise de possession de l'Aurès et du Zab, que Salomon aurait fait cette expédition lointaine à travers les Mauritanies. En 544, Justinien appela au commandement de la Tripolitaine Sergius, neveu de Salomon, et à celui de la Pentapole, un autre de ses neveux, Cyrus.

Un grand nombre de chefs et de notables des Maures, que Procope appelle *Levathes* et qui nous semblent être les *Louata* (1) vinrent à *Leptis Magna* (Lebda) porter plainte des déprédations des Romains sur leurs terres. Un incident malheureux ayant fait croire à un complot de leur part, quatre-vingts d'entre eux furent massacrés par ordre de Sergius. Toute la nation prit les armes : battue d'abord par les Romains, elle groupa autour d'elle les tribus voisines, et une masse de Berbères envahirent la Byzacène. De plus, Antalas leur prêta son appui parce que son frère, accusé de rébellion, avait été mis à mort par Salomon, et qu'il se plaignait d'être privé d'une partie des indemnités dont Justinien lui avait accordé la jouissance.

Le danger devint très grand, car les insoumis mar-

(1) Ibn-Khaldoun nous indique que les Louata habitaient la Pentapole et la Cyrénaïque; ce fut probablement après ces guerres, commencées en 544, et à la suite de leurs excursions dans le Sud de l'Afrique, qu'une grande partie d'entre eux se fixa dans l'Aurès, où on les trouva à l'époque de l'invasion arabe.

chaient sur Carthage. Salomon les prévint, et les trouva près de Tebessa. Effrayé par leur nombre, il proposa un arrangement qui ne fut pas accepté : une grande bataille fut livrée. Abandonné par une partie de ses soldats, il dut prendre la fuite, et une chute de cheval le livra aux Berbères qui le massacrèrent (545).

Sergius, son neveu, le promoteur de cette grande insurrection, fut appelé au commandement de l'Afrique par Justinien, et la guerre continua. Antalas, rejoint par Stozas, qui reparut alors avec quelques soldats romains et vandales, s'empara par surprise d'Adrumète, la pilla, puis la perdit peu de temps après également par suite d'un stratagème. Il offrit alors à Justinien de faire et d'assurer la paix si Sergius était rappelé. L'empereur ne voulut pas y consentir à cause du souvenir de Salomon.

Mais, tout en chargeant Sergius de réprimer ces soulèvements, qui avaient gagné jusqu'à la Numidie, il envoya avec quelques renforts, pour défendre spécialement la Byzacène, un sénateur, Aérobinde, homme incapable et sans valeur militaire.

Stozas avait augmenté le nombre de ses soldats : les uns étaient des prisonniers qu'il avait fait dans les derniers combats et étaient, pour ainsi dire, forcés de suivre sa fortune ; les autres étaient venus volontairement se mettre sous ses drapeaux. Il se porta sur Sicca-Veneria. Un des militaires les plus renommés de cette époque, nommé Jean, son ennemi personnel, se porta à sa rencontre et le blessa dans un combat singulier ; mais, accablé par le nombre des ennemis, il perdit lui-même la vie avant que Stozas eût rendu le dernier soupir (545).

La mort de Stozas n'amena pas la désorganisation chez

ses partisans; ils se nommèrent un autre chef et continuèrent à prendre part à toutes les révoltes.

Sergius, parti pour la Numidie, s'était abstenu, malgré l'invitation d'Aérobinde, d'appuyer l'attaque contre Stozas. Ce nouveau grief amena son renvoi, et Aérobinde resta seul gouverneur de l'Afrique.

Les troupes de Numidie étaient alors sous les ordres de Gontharis, qui n'était, sans doute, autre que le commandant de l'avant-garde de Salomon dans la deuxième expédition de l'Aurès.

Ce général conçut l'espoir de devenir souverain de l'Afrique. Par suite d'intrigues secrètes, il décida Yabdas, Cutzinas et Antalas à marcher sur Carthage avec les Maures de la Numidie et de la Byzacène. En présence de ce mouvement formidable, Aérobinde rappela toutes les troupes détachées, et notamment Gontharis, qu'il chargea de repousser les Berbères. Gontharis, tout en lui faisant de belles promesses, offrit à Antalas de se partager à eux deux l'Afrique; il lui laissait la Byzacène avec quinze cents soldats romains, et il gardait pour lui Carthage et la Numidie. Dès ce moment, il médita le meurtre d'Aérobinde. Ce gouverneur n'avait aucun soupçon, et avait engagé des relations avec Cutzinas, qui lui promit que, pendant le combat, il se tournerait contre Antalas. Les Maures s'approchaient déjà de Carthage, lorsque Gontharis provoqua une rébellion chez ses soldats. Aérobinde se sauva, mais pour tomber aussitôt entre les mains de son rival, qui le fit massacrer.

Gontharis manquant à ses promesses vis-à-vis d'Antalas, celui-ci se déclara contre l'usurpateur. Cutzinas, par haine pour Antalas, prit parti pour Gontharis; il en fut

de même des anciens soldats de Stozas, parmi lesquels on remarquait surtout, en dehors des Vandales, cinq cents Romains et quatre-vingts Massagètes.

Un Arménien, Artabane, qui avait soutenu jusqu'au dernier moment Aérobinde, mais qui, ensuite, tout en ayant l'intention de faire périr Gontharis, s'était soumis à lui, marcha contre Antalas, le battit et le força à prendre la fuite.

Pour en finir avec les rebelles, Gontharis avait réuni toutes les forces dont il pouvait disposer et se préparait à entrer en campagne, lorsqu'il fut tué dans un festin.

Artabane, qui avait préparé et dirigé le complot, prit le gouvernement et fut confirmé dans cette possession par Justinien; il fut remplacé peu de temps après (546), par un général renommé, Jean Troglita, qui devait marcher sur les traces de Bélisaire et de Salomon.

Le soulèvement était devenu général. Jean connaissait heureusement le pays où il devait opérer. Dès son arrivée, il rassembla le plus possible de troupes et fit alliance, moyennant des subsides, avec Cutzinas, pour s'assurer la tranquillité du pays situé entre l'Aurès et la Byzacène.

Antalas, redevenu l'adversaire des Byzantins, avait groupé autour de lui, non-seulement les Maures de la Byzacène et ceux de l'Aurès, mais de nombreuses tribus du désert, parmi lesquelles Corripe signale, comme les plus nombreuses et les plus guerrières, les Islagas.

Déjà, une grande partie de la Byzacène était ravagée, quand Jean Troglita aborda l'ennemi, le défit complètement et le repoussa jusqu'à la frontière. Il y eut un grand nombre de tués du côté des rebelles. Les Islagas, notamment, avaient essayé de se défendre derrière un

double rempart de chameaux et de bœufs qui fut enfoncé, et beaucoup d'entre eux périrent.

Après avoir pris possession de la Byzacène, et y avoir laissé des garnisons, Jean espérait que la paix ne serait plus troublée, et il rentra à Carthage. Mais les populations ne tardèrent pas à se reformer et à se réunir à des contingents considérables de Nasamons, de Garamantes, de Levathès, ces derniers venus du fond de la Tripolitaine.

Jean partit de nouveau au devant d'Antalas. On était alors au milieu de l'été, ses soldats manquèrent d'eau et de vivres; la marche les fatigua outre mesure : aussi, lorsqu'il fut attaqué par les Maures, il éprouva des pertes très sérieuses et fut obligé de battre en retraite. Il se replia en Numidie où il s'installa à *Laribe*, « ville forte « entourée de vastes forêts, et dont les remparts avaient « été réparés par les Byzantins. » Des convois et quelques renforts lui furent envoyés de Carthage; cependant les troupes régulières dont il disposait ne lui permettaient pas de faire face au danger; il fit appel aux chefs indigènes : l'un d'eux, Cutzinas, le rejoignit de suite avec des forces importantes, mais son voisin, Ifisdias, qui commandait une partie de l'Aurès, était en guerre avec lui et refusait de marcher sous le même drapeau. Jean Troglita parvint à apaiser ces divisions, et à s'allier même avec Yabdas, « le plus puissant des princes de « cette contrée. »

Pendant que Jean se réorganisait, les Maures dévastaient tout le pays, et poussaient leurs excursions jusqu'auprès de Carthage. Lorsque son armée fut prête, il se dirigea vers le bord de la mer, suivi et harcelé par

Antalas. Il s'arrêta à un endroit appelé *le Champ de Caton :* là, s'engagea une bataille décisive, suivie d'une victoire complète des Byzantins. La majeure partie des Maures fut massacrée, les autres repoussés au-delà des extrêmes limites de l'Afrique romaine, et Antalas ne tarda pas à faire sa soumission. Cette guerre, qui avait duré près de trois ans, amena une pacification réelle de tout le pays.

Ici se termine le récit de Procope, consacré à l'histoire de la conquête par les Byzantins. Cette conquête avait duré quinze années, pendant lesquelles les révoltes des troupes, bien plus que les insurrections des Berbères, empêchèrent l'occupation de s'asseoir et de se développer. C'était à peine, après ces quinze ans, si on pouvait compter sur une possession stable, et l'Afrique romaine était ruinée et détruite. « Les victoires et les défaites de Justi-« nien, dit Gibbon (1), étaient également désastreuses pour « le genre humain; et telle était la dévastation de l'Afrique, « qu'en plusieurs cantons un voyageur passait des jours « entiers sans rencontrer ni amis, ni ennemis. La nation « des Vandales, qui compta un moment cent soixante « mille guerriers, outre les femmes, les enfants et les « esclaves, avait disparu; une guerre impitoyable avait « anéanti un nombre de Maures encore plus grand; et le « climat, les divisions intestines et la rage des barbares, « n'enlevèrent pas moins de monde aux Romains et à « leurs alliés. Lorsque Procope débarqua en Afrique « pour la première fois, il admira la population des vil-« les et des campagnes, et l'activité du commerce et de « l'agriculture. En moins de vingt ans, ce pays n'offrit « plus qu'une immense solitude; les citoyens opulents se

(1) Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. II, ch. XLIII.

« réfugièrent en Sicile et à Constantinople; et Procope « assure que les guerres et le gouvernement de Justinien « coûtèrent cinq millions d'hommes à l'Afrique (1). »

Après les succès de Jean Troglita, dit Procope (2), « les Maures furent entièrement soumis; ils semblaient « de véritables esclaves. » Le fait est que nous voyons la presque totalité d'entre eux, redevenue païenne, se convertir au christianisme.

Cette paix fut cependant troublée en 562, par suite d'un acte de barbarie commis par le préfet du prétoire d'Afrique, Jean Boghatus, à l'égard de Cutzinas, ce grand chef indigène des tribus de l'est de l'Aurès, que nous venons de voir rester presque constamment fidèle à l'empire depuis le jour de sa soumission à Salomon, en 535, et aider si puissamment Jean Troglita dans sa lutte contre les Maures.

Venu à Carthage pour réclamer au sujet d'allocations qu'on venait de lui retirer, il fut mis à mort par ordre du préfet du prétoire.

A cette nouvelle, toutes les tribus se soulevèrent : Justinien envoya des renforts et la paix fut de nouveau rétablie, mais cette fois encore pour peu de temps.

L'empire trouva, en effet, un ennemi puissant dans le roi maure Gasmul, sur la révolte duquel nous n'avons que des renseignements assez précis, mais par trop concis (3).

(1) Procope, *Anecdotes*, ch. XVIII.

(2) Procope, *Guerre des Goths*, IV.

(3) Nous extrayons ce qui suit de la savante *Histoire de l'Afrique ancienne* de M. d'Avezac, qui a puisé lui-même ces renseignements dans la chronique de Jean de Valcara ou Biclara.

« En 568, Théodore, préfet d'Afrique, est tué par les « Maures. »

« En 569, Théoctiste, maître de la milice des provin- « ces africaines, est défait et tué par les Maures. »

« En 570, Amabilis, maître de la milice d'Afrique, est « tué par les Maures. »

Ces trois chefs sont tués par le roi Gasmul.

Dans les recherches sur l'Afrique par l'Académie des Inscriptions, on trouve un passage ainsi conçu : « Devenu « tout puissant par ses victoires, Gasmul, en 574, donne « à ses tribus errantes des établissements fixes, et s'em- « pare peut-être de Césarée. L'année suivante (575), il « marche contre les Francs et tente l'invasion des Gaules, « mais il échoue dans cette entreprise (1). »

En 579, l'empereur Tibère II nomma vicaire d'Afrique. Gennadius, qui, à l'habileté, joignait une rare intrépidité. « Il tua Gasmul de sa propre main, remporta une victoire « complète sur les Maures, extermina leur race et *leur « reprit toutes les conquêtes qu'ils avaient faites sur « l'Afrique* (2). »

Nous soulignons ce passage, rapporté par Morcelli d'après la chronique de Jean Biclara, parce qu'il nous paraît le seul qui fasse une allusion à l'annexion des Mauritanies aux provinces byzantines.

Nous savons, en effet, qu'en 621, Héraclius possédait toute l'Afrique septentrionale, depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'Égypte, et qu'il y puisa de nombreux contingents, avec lesquels il battit les Perses et reconquit

(1) Voir Morcelli, *Années* 574 *et* 575, et Académie des Inscriptions, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, p. 44.

(2) Morcelli, *Année* 579.

l'Asie-Mineure jusqu'au Tigre. Mais aucun historien ne donne de renseignements sur l'époque de l'occupation des Mauritanies Césarienne et Tingitane, ni sur les conditions dans lesquelles s'est opérée cette importante conquête.

Nous croyons donc qu'il faut déduire des passages précédents que Gasmul s'était rendu maître de ce pays, c'est de là seulement qu'il a pu organiser son expédition sur les Gaules, et que ces provinces sont celles que Gennadius reprit aux Maures.

Ce même Gennadius fut nommé préfet du prétoire d'Afrique, et il commandait le pays en 597. Une nouvelle tentative d'insurrection générale se produisit, et des quantités de Berbères marchèrent sur Carthage. Le général, qui n'avait pas les forces suffisantes pour lutter, les combla de promesses et les gorgea de vivres et de boissons; puis, il profita de leur sécurité pour les surprendre et les défaire si bien, que cette victoire mit fin à l'insurrection (1).

A partir de cette époque, il n'est plus question de soulèvements en Afrique jusqu'à l'invasion arabe.

On considère ce silence des historiens comme une preuve du calme et de la tranquillité dont jouissait alors ce pays. Cette supposition nous paraît peu fondée. Dans la décadence où était tombé l'empire d'Orient, l'Afrique fut oubliée : on n'en parle plus. Quand on voit la lutte contre le roi Gasmul, trois défaites successives de l'armée romaine, la mort de trois commandants militaires tués à la tête de leurs troupes, la tentative que fait un chef indigène pour conquérir les Gaules, l'annexion des Mau-

(1) D'Avezac, *Afrique ancienne*. Nous n'avons pas trouvé la source où cet auteur a puisé ce détail intéressant.

ritanies à l'empire, à peine indiqués par les notes d'un chroniqueur, comment admettre que les insurrections qui ont pu éclater aient été l'objet de mentions particulières?

Dans ces conditions, le silence de l'histoire est loin de nous paraître péremptoire comme signe de paix. Nous croyons, au contraire, que la situation de l'Afrique s'aggrava de plus en plus, et bien des indices nous montrent combien dut décroître rapidement dans ce pays la puissance byzantine.

Les Maures étaient soumis, dit-on, et avaient embrassé le christianisme; mais un auteur de l'époque nous apprend « que ceux qui s'étaient convertis, n'en con-« tinuaient pas moins leurs attaques contre les colonies « romaines. Les incessantes incursions des Maures « avaient dépeuplé le pays, détruit la richesse et laissé « l'Afrique sans force contre tout nouvel ennemi qui « pourrait arriver (1). »

Partout, les villes de l'intérieur, autour desquelles s'étaient groupés les restants de la colonisation romaine, avaient dû se fermer par des enceintes et se protéger par des fortifications.

Une curieuse inscription, trouvée non loin de Batna (2), donne une triste idée de la situation du pays. Ce sont les habitants d'une petite localité (*pagus*), qu'on suppose être Tadutti (3) de l'*Itinéraire* d'Antonin, y racontant que, sous le règne de Tibère II (578 à 582), « ré-

(1) Berbrugger, *Julia Cesarea. Revue africaine*, t. I, p. 117.

(2) A Aïn-Ksar, à 24 kil. de Batna. Voir un article de M. Cherbonneau, *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1862, p. 131.

(3) Voir *Étude sur la géographie ancienne du Sud de la Numidie*, p. 144.

« duits à leurs propres efforts, ils ont construit une « fortification; mais qu'ils n'ont plus d'espoir que dans « le secours de l'Afrique et la protection du Christ. »

Devant le peu de sécurité qu'elles avaient en général, en présence du ravage incessant de leurs propriétés, du pillage de leurs récoltes, et de l'enlèvement de leurs troupeaux, les populations numides que, depuis Massinissa, on s'était efforcé d'attacher au sol, revinrent naturellement à la vie nomade.

Dans le pays encore subordonné aux Byzantins et occupé par eux, il ne s'agit plus d'insurrections de tribus. On y voit la nation berbère se reformer, se grouper sous ses chefs naturels, avec ses lois et sa religion. C'était une situation forcée (1). Ibn-Khaldoun nous fait connaître que les indigènes continuèrent à payer leurs impôts jusqu'à la fin du règne d'Héraclius, c'est-à-dire jusqu'en l'an 641.

C'est en 603 qu'Héraclius, le père de l'empereur dont nous venons de parler, arriva en Afrique avec le titre d'exarque : il réunissait les pouvoirs civil et militaire, et était accompagné de son frère Grégoire, à titre de collègue ou de lieutenant.

De grands troubles régnèrent en ce moment à Constantinople; les provinces qui avaient reconnu pour empereur le centurion Phocas, après l'assassinat de Maurice, se révoltèrent contre lui et, pendant deux ans, Héraclius lui refusa l'obéissance et l'impôt. Son opposition fit jeter les yeux sur lui; des députés du sénat, l'engagèrent à venir s'emparer de l'autorité souveraine; mais son grand âge l'arrêta, et il chargea de cette entreprise son fils

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*.

Héraclius, et le fils de Grégoire. L'un fut mis à la tête d'une flotte, et l'autre dut se rendre à Constantinople par la Libye, l'Egypte et la Syrie; l'empire devait appartenir à celui qui en prendrait le premier possession. Héraclius arriva avant son concurrent à Constantinople ; c'est à peine, s'il rencontra une faible résistance ; la population se souleva en sa faveur et le plaça sur le trône. (C'est encore un empereur à ajouter à ceux qui étaient nés ou avaient servi en Afrique.)

Son règne dura plus de trente ans, et se partagea en trois périodes bien distinctes : dix ans de désastres; dix ans de grands succès (surtout la défaite des Perses, à laquelle les contingents africains concoururent largement), et dix ans (632-641) consacrés inutilement à lutter contre l'invasion des Arabes, qui, maîtres de la Syrie, de la Palestine, etc., prirent possession de l'Égypte et pénétrèrent même en Afrique.

A la mort d'Héraclius, (641), commence l'agonie de l'Afrique romaine : la perte de cette province devait être d'autant plus sensible, qu'elle constituait, avec Constantinople et une partie de la Grèce et de l'Italie, tout l'empire d'Orient.

Le patrice Grégoire, avait remplacé l'exarque Héraclius dans son commandement, et se déclara indépendant (646). Nous n'avons pas de détails sur sa trahison; il s'appuya sur les Maures. Carthage resta fidèle à l'empereur, et Grégoire fit sa capitale de *Suffetula* (Sbaïtla), située au centre de la Tunisie.

Il alla même peut-être plus loin : car il paraît à peu près certain qu'il se fit nommer empereur; du moins, Théophane, dans sa chronographie, lui donne l'appella-

tion de tyran, et l'écrivain arabe Ibn-abd-el-Hakem (1) : dit que « l'Afrique obéissait à un roi nommé Djoredjir « *(Grégoire)*, qui avait d'abord administré le pays comme « lieutenant de Héracl *(Héraclius)*, mais qui, ensuite, « s'était révolté contre son maître et avait fait frapper « des dinars à sa propre effigie. Son autorité s'étendait « depuis Tripoli jusqu'à Tanger. »

On a effectivement découvert des monnaies à son effigie (2).

Cette révolte contre l'empire dut singulièrement faciliter les opérations des Arabes, qui arrivèrent l'année suivante (647).

A cette époque, une armée de vingt mille musulmans se dirigea sur l'Afrique byzantine : Abd-Allah-ibn-Sâd, gouverneur de l'Égypte, frère du khalife Othman-ibn-Affan, la commandait. Arrivé dans la Tripolitaine, il fit des tentatives de siége contre Tripoli et Gabès, puis, marcha en avant. Grégoire devait avoir très peu de troupes régulières; mais il avait rassemblé tous les Grecs et les Romains des villes sous sa dépendance et, avec le concours des indigènes, il était parvenu à réunir une armée de cent vingt mille combattants (chiffre donné par Ibn-Khaldoun, Nowaïri et le Kitab-el-Aghani).

La rencontre eut lieu dans une plaine, probablement entre Gabès et Suffetula : on entama des pourparlers : Abd-Allah-Ibn-Sâd demanda à Grégoire ou bien sa conversion à l'islamisme, ou bien un tribut. Sur son refus, la bataille commença et se renouvela pendant plusieurs jours.

(1) Appendice à l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun, t. I, p. 304.
(2) Berbrugger, *Revue africaine*, t. I, p. 75.

Après un combat qui avait cessé par suite de la fatigue des combattants, Abd-Allah, surprenant les Romains, jeta sur eux une forte réserve, qui n'avait pas pris part aux premières actions : l'armée de Grégoire fut mise en déroute, et lui-même périt avec un grand nombre de ses soldats.

Telle est la version historique. Une légende connue, qui s'appuie sur des récits arabes, mais qui est regardée comme apocryphe, rapporte que Grégoire avait promis sa fille, qui l'accompagnait à cheval dans les combats, à qui tuerait Abd-Allah-ibn-Sâd. De son côté, ce dernier proclama qu'il la donnerait à celui qui lui apporterait la tête de Grégoire. Quelques jours après, Abd-Allah-ibn-ez-Zobeïr, un des chefs musulmans, surprit Grégoire isolé derrière son armée, tomba sur lui avec quelques cavaliers, le tua et porta sa tête à Abd-Allah-ibn-Sâd (1). Ibn-Sâd s'empressa de lui donner la fille de Grégoire, dont il aurait fait sa concubine.

Suivant une autre légende, elle fut donnée à un Arabe, et quand elle apprit le sort qui l'attendait, elle se tua.

Quoi qu'il en soit, après cette défaite, l'armée de Grégoire prit la fuite. Les Musulmans s'emparèrent de la ville de Suffetula après un blocus rigoureux, se portèrent dans la direction de la Numidie, par Capsa, et arrivèrent à une journée et demie à l'Est de Tebessa, faisant des captifs et ramassant du butin. Les pillages durent surtout peser sur les populations romaines, car Ibn-Khaldoun nous apprend qu'on ménageait beaucoup les Indigènes. « Les Musulmans, écrit-il, prodiguèrent aux

(1) Récit d'Ibn-ez-Zobeïr rapporté dans le Kitab-el-Aghani. Voir Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, 1er appendice de Noweïri, p. 318, note 2.

« chefs berbères des honneurs qu'ils n'accordaient ni « aux Francs, ni aux autres nations; et ayant remporté « sur les Francs une suite de victoires, ils les forcèrent « à implorer la paix (1). »

La masse de l'armée de Grégoire s'était groupée près de la forteresse d'El-Djem. Effrayés par tant de désastres, les chefs offrirent trois cents talents d'or (plus de trois millions) à Abd-Allah, pour le décider à quitter le pays. Suivant certains auteurs, ce furent les populations qui passèrent un traité par lequel elles s'engageaient à payer tribut. Les Arabes rentrèrent ainsi en Égypte, après quinze mois d'expédition, sans prendre même un point d'appui en Afrique.

Les luttes qui divisaient l'islamisme (partisans d'Ali et ceux de Moaouïa), empêchèrent, pendant dix-huit ans, le retour des Arabes. Ils ne revinrent qu'après la fin de la guerre civile, à la suite de l'établissement de la dynastie des Ommiades.

La situation des populations de l'Afrique orientale fut bien précaire pendant cette période. Après la trahison de Grégoire, Constant III avait envoyé à Carthage, avec les pouvoirs civils et militaires, un patrice dont les extorsions mirent le comble à la misère générale : les populations comptaient sur l'appui de l'empereur; mais celui-ci ayant appris qu'elles avaient payé, pour racheter leur vie et amener le départ des Arabes, un tribut énorme, exigea, suivant les uns, la remise d'une somme égale, suivant les autres, un impôt aussi considérable que le tribut.

Cette conduite acheva de désorganiser le pays. Les partisans de Grégoire, qui avaient pris un chef, chassèrent le

(1) Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, I, p. 210.

patrice : on regretta les Arabes; beaucoup de gens, même des catholiques, embrassèrent l'islamisme, et la population elle-même envoya au successeur de Mahomet, le khalife Moaouïa, un ambassadeur pour implorer son secours. Une seconde expédition ne tarda pas à être faite en Afrique (665), sous les ordres de Moaouïa-ibn-Hodeïdj.

« Dans l'espoir de repousser cette invasion, rapporte « Ibn-Khaldoun (1), le roi des Roums fit partir de Cons- « tantinople une flotte chargée de troupes. Cette tenta- « tive fut inutile : son armée essuya une défaite totale « dans la province maritime d'Edjem (El-Djem), en se « mesurant avec les Arabes, et la ville de Djezoula fut « assiégée et prise par le vainqueur (2). » D'après Gibbon (3), « le premier lieutenant de Moaouïa se couvrit « de gloire, subjugua une ville importante, bâtit une ar- « mée de trente mille Grecs, fit quatre-vingt mille captifs, « et enrichit de leurs dépouilles les aventuriers de la « Syrie et de l'Égypte qu'il commandait. » Ibn-Noweïri nous dit que, dans le partage du butin, chaque cavalier reçut trois cents dinars (trois mille francs).

Après un séjour de cinq ans en Afrique, Moaouïa prit le commandement de l'Égypte. L'Afrique en fut séparée et forma un gouvernement distinct dépendant du khalife : on mit à sa tête Okba-ben-Nafé, qui voulut donner un établissement fixe aux Arabes et éleva les murs de la ville de Kaïrouan.

Abou-el-Mohadjer le remplaça momentanément. Quand

(1) Ibn-Khaldoun, I, p. 211.

(2) Djezoula était près de l'emplacement où devait s'élever plus tard la ville de Kaïrouan (le mot Kaïrouan signifie entrepôt, place d'armes).

(3) Gibbon, *Décadence de l'Empire romain*, ch. LI, t. II, p. 478.

il eut repris le commandement, il marcha jusqu'à l'Océan atlantique, et fut tué, à son retour, près de Thouda. Nous renvoyons pour les détails de ces excursions à l'histoire du Zab.

Vers l'année 697 ou 698, Carthage et le pays environnant étaient encore sous la dépendance de l'empire d'Orient. Le khalife Abd-el-Melek chargea Hassan-ibn-en-Noman-el-Ghassani, nommé au gouvernement de l'Afrique, de terminer la conquête, et mit sous ses ordres quarante mille hommes, c'est-à-dire la plus grande armée musulmane qu'on eût jusqu'alors envoyé dans ce pays.

Hassan se dirigea sur Carthage, où le nombre des défenseurs s'était augmenté de tous les Romains et Grecs chassés des territoires occupés par les Musulmans. Il ne s'en empara pas moins de la ville, qu'il pilla.

Toutefois, à Constantinople, commandait effectivement, sous le nom de Tibère III, un homme énergique, le patrice Jean : il réunit toutes les forces de l'empire, obtint du roi des Goths, qui occupait l'Espagne, des renforts importants, et rentra dans Carthage. Les Musulmans se retirèrent, mais pour revenir bientôt plus forts qu'auparavant. Le patrice Jean dut évacuer à son tour Carthage, et, battu à Utique, il fut obligé de s'embarquer rapidement.

Carthage tomba une seconde fois entre les mains des Arabes, et la ville fut, cette fois, brûlée et complètement détruite.

A partir de ce moment, la domination byzantine disparaît, et le nom de Grec et de Romain est effacé de l'histoire de l'Afrique.

INSCRIPTIONS

RELEVÉES

AUX ENVIRONS DE KHENCHELA ET DE SETIF

PAR

M. A. GOYT, Géomètre.

I

Inscriptions découvertes dans le cercle de Khenchela en automne 1873

TAMAGRA. — Le Djebel-Noughis et le Djebel-Djâafa, qui terminent à l'Est le massif de l'Aurès, sont séparés l'un de l'autre par un col assez large, d'un accès facile, donnant passage au chemin qui, des hautes plaines d'Aïn-Beïda et de Khenchela, conduit au Sahara par la vallée de l'Oued-el-Arab, Zeribet-el-Oued et El-Faïd.

Longeant le versant oriental du Djebel-Noughis, le chemin franchit le col à une distance de quinze ou dix-huit kilomètres de Khenchela. De ce point du col, situé sur leur ligne de partage, les eaux suivent deux directions opposées : au Nord, elles s'écoulent par la vallée de l'Oued-bou-Regal dans le bassin fermé des Haracta, et au Sud, par l'Oued-el-Arab, dans le bassin également fermé du Melrir.

Les montagnes du Noughis se prolongent au loin dans la direction du Sud, bordant régulièrement, du côté de l'Ouest, la plaine de Tamagra, qui s'étend à l'Est et au Sud, et dans laquelle on débouche pleinement après avoir dépassé les pentes abruptes qui terminent le Djebel-Djâafa.

Cette plaine, qui est par sa situation et par ses ressources en eau, en bois, etc., la clef du désert pour toute la région orientale de la province, présente une légère déclivité du côté de l'Est vers lequel elle s'étend, sur une longueur de vingt kilomètres, jusqu'à l'Oued-Moughard, affluent supérieur de l'Oued-el-Arab. Sa largeur moyenne, du pied du Djebel-Djâafa aux escarpements qui la limitent au Sud, n'est que de cinq ou six kilomètres. Au delà, un bas-fond immense, tout raviné et couvert d'alfa, s'étend jusqu'aux montagnes du Chechar. Au point de vue géologique, cet endroit présente un véritable intérêt : de ce sol bas et ondulé, surgissent çà et là de grandes pyramides ou de grands cônes tronqués à une hauteur uniforme par un plan horizontal, qui semble être le prolongement de celui de la plaine de Tamagra.

Le Djebel-Noughis donne à la physionomie du pays ses traits les plus saillants. A ce titre, il mérite de nous arrêter un instant.

Cette montagne, que les Arabes désignent spécialement sous le nom d'Aurès, dresse sa plus haute croupe à une altitude de près de 2,000 mètres. Sa direction prédominante est orientée du Nord-Est au Sud-Ouest; de puissants contreforts partent de l'arête principale et se dirigent à l'Ouest et au Nord. Toutes ses pentes sont boisées; les cèdres y atteignent de très grandes dimensions. Les

eaux, provenant de sources nombreuses et abondantes, se réunissent dans ses vallées et vont porter au loin dans les campagnes la fraîcheur et la fertilité.

Une gorge étroite, pénétrant très avant dans l'intérieur du massif, s'ouvre vis-à-vis le milieu de la plaine de Tamagra. Le torrent qui s'en échappe s'est frayé un passage au milieu des champs, où la faible inclinaison de son lit et les nombreux barrages que les habitants du pays ont construits pour alimenter leurs canaux, ont bientôt régularisé son cours. Le torrent se transforme en un gracieux ruisseau qui, serpentant dans la plaine sous le nom d'Oued-Tamagra, va porter à l'Oued-el-Arab le tribut de ses eaux.

La surface de la plaine est tout parsemée de monticules tantôt arrondis, tantôt assez allongés pour former de véritables bandes; les uns et les autres élèvent à quelques mètres au-dessus du sol environnant les amas de ruines dont ils sont en partie composés. Ceux qui semblent être les plus intéressants sont situés à mille mètres de la rivière, sur sa rive droite, dans le voisinage de deux grosses sources ombragées par une centaine de vieux mûriers. Là, des excavations creusées par quelques chercheurs de trésor ont mis à découvert, en plusieurs endroits, les parties inférieures des anciennes constructions; les décombres provenant des parties supérieures, complétement ruinées, ont recouvert et protégé ce qui reste de leurs bases. On ne voit sur le sol que quelques grandes pierres qui y sont plus ou moins enfoncées. C'est sur l'une d'elles, plantée verticalement sur la pente d'un monticule, que j'ai relevé l'inscription suivante :

HIC MANET MEMORIA.....
TAE PIISSIMAE QVIQVOD.....
MERENTI PRESTARI NON ....
CIVNIVS VICTOR ≻ LEG III AVG.....
SEVIVOCVM LIBERIS EX IS LXIII N.....

La pierre est en calcaire blanc d'un grain assez fin; elle a deux mètres de longueur sur cinquante centimètres de hauteur; elle ne s'élevait hors du sol que du tiers de sa longueur, et cette partie ne présentait pas la moindre trace des caractères qui y furent gravés; avec le temps, les intempéries de l'air en ont eu raison. La partie enfouie était, au contraire, complètement intacte; les lettres de l'inscription, aussi bien que le filet dont elle était encadrée, étaient parfaites de forme et de netteté.

M. le docteur Reboud m'a communiqué une autre inscription relevée à Tamagra sur une pierre tumulaire, en mai 1872, par M. Séjourné, officier d'administration des subsistances militaires. Je reproduis ici cette inscription. Il y avait au même endroit une église dont M. Séjourné a reconnu les traces. Elles offrent cette particularité que des dés de pierre sont engagés dans le mur de l'abside, et semblent avoir été disposés pour servir de bancs.

D M
Q. CALPVRNII
IANVARII
VIX AN XXXX
IVL. MAIOR
MARIT DVLCISS
FECIT

Par les détails descriptifs qui précèdent, j'ai voulu attirer l'attention des savants sur un point important par sa situation, riche en éléments d'études, et qui reste néanmoins l'un des plus ignorés de la province.

KHENCHELA. — Je décrirai plus rapidement les inscriptions que j'ai relevées à la même époque, soit à Khenchela même, soit dans ses environs.

Je me dispense de parler de celles qui ont été, avant mon arrivée, copiées et dessinées par M. le capitaine Lalanne de Camps; cet officier, si je suis bien informé, les a communiquées à la Société archéologique, par l'intermédiaire d'un de ses membres.

Les deux inscriptions que je donne ci-dessous ont été relevées à Khenchela, sur des pierres provenant des ruines de l'ancienne Mascula.

N° 1 (1)	N° 2
SATVRNO AVG	KAVTO PATI
SACRVM ADI	EVTY CES FE
ECTVS VILICVS DE	LICISSIM
PECORIBVS V·S·L·A·	AVG G N VER
(2)	NAE EXACVIT
	SPP ET DEDIC

(1) Le bas-relief a été brisé.

(2) M. le docteur Reboud nous communique une inscription inédite qui a les plus grands rapports avec notre n° 1.

SATURNO·AVG·SAC·P·POM
PONIVS IANVARIVS SACER DEPECORIB·V·S·L·A·

Elle se trouve sur le bord inférieur d'une grande dalle en pierre dure, blanchâtre et sonore, apportée récemment de Khenchela à Constantine. Les bas-reliefs qui couvrent toute la surface du monument offrent un grand intérêt, et nous rendent plus facile l'intelligence de nos deux inscriptions.

A la partie supérieure de la pierre, on voit la tête de Saturne, voilée,

Les lettres de l'inscription nº 1 sont bien formées et profondément gravées; celles de l'inscription nº 2, minces de corps, irrégulières et d'inégale grandeur, accusent la négligence ou l'inhabileté du *lapicide* qui en fut l'auteur. Les I, notamment, sont toujours plus petits que les autres caractères.

Sur la seconde, le KAVTO PATI de la première ligne est à remarquer : c'est la première fois que l'on rencontre en Algérie ces noms d'un dieu qui pourrait bien être le même que Mithra.

M. le capitaine Lalanne des Camps a copié, le 13 juin 1873, l'inscription suivante qui est encore inédite :

PLVTONI
AVG·AELI
VS·CIRRVS
LIBENSA
NIMO VO
TVM EXOL
VIT ·

de face et de grandeur naturelle, avec la serpe à droite et une tête de lion à gauche. Plus bas, au-dessous d'une coquille, se trouvent deux personnages; le plus grand (0,60 cent.), sans doute le sacrificateur, se prépare à répandre des grains de parfum qu'il prend avec le pouce, l'index et le médius de la main droite, dans un vase porté par un esclave. Ce dernier est debout derrière une table d'autel qui supporte une tête de bélier.

Ces deux pierres votives ont été érigées à Khenchela en l'honneur de Saturne, dieu de l'agriculture, par le *Villicus Adjectus* et le *Sacerdos Pomponius Januarius*, pour le remercier de la protection qu'il a accordée à leurs troupeaux, menacés ou attaqués par des lions. La pierre mesure 1ᵐ20 de hauteur, sur 0ᵐ50 de largeur. *(Voir* planche XIX.)

Comp : *Revue africaine*, vol. 3, pages 128 et 129, le dessin d'une pierre votive dédiée à Saturne, où l'on voit un lion dévorant une gazelle, publié par M. Mercier, d'Aumale.

Roumila. — En parcourant le douar de Roumila, qui est situé entre l'Oued-el-Gueis et l'Oued-bou-el-Freïs, dans la vaste plaine des Amamra, j'ai fait quelques découvertes épigraphiques.

La première a été trouvée à l'Enchir-ben-Nour, voisin de l'Enchir-Hamsa, où serait, d'après M. Payen, l'emplacement de l'ancienne station romaine de Claudii, sur une très belle pierre, mesurant un mètre quatre-vingt centimètres de longueur sur soixante centimètres de largeur.

D M S
SALLVS
TIA FABI
VIXIT ANN
IS XXXIII

Les lettres, bien gravées, sont de trois grandeurs différentes; D M S de la première ligne ont six centimètres de hauteur; celles du nom, un peu plus petites, sont moyennes entre les premières et celles des deux dernières lignes, qui n'ont que quatre centimètres. Toute la face de la pierre est encadrée de plusieurs filets formant moulures.

Au même endroit, sur une pierre en forme de caisson beaucoup moins grande que la précédente, j'ai copié ce qui suit :

D M S
SALLVSTIA
VRBANA VI
XIT ANNIS
XIIII

A l'Enchir-Tagount situé dans la même plaine, à envi-

ron quinze kilomètres au nord de Foum-el-Gueis, j'ai relevé l'inscription suivante, sur un cippe de colonne ayant deux mètres de longueur sur trente-cinq centimètres de diamètre :

PFICLAV..
OCON..
ANTINO..
NIoRENoB..
CAES

Les lettres ont *dix centimètres* de hauteur; elles sont très mal gravées et leur forme accuse une basse époque.

Au même lieu, j'ai copié sur une pierre en forme de caisson ce que j'ai pu lire d'une inscription très fruste, surtout dans sa partie supérieure qui est complètement effacée.

MɛNV VIXANI
XIVPIVS MRMI
COMRNTI N
DONFICvIMFFC

Les caractères ne sont pas plus corrects que ceux de l'inscription précédente; ils n'en diffèrent que par leur moindre grandeur.

II

Inscriptions découvertes dans les environs de Setif

Je terminerai cette communication en faisant connaître à la Société les quelques découvertes épigraphiques que j'ai faites, l'hiver dernier, dans les environs de Setif.

A Kherbet-el-Lalla, actuellement village de Faucigny,

existent deux pierres encastrées l'une à côté de l'autre dans le mur d'une maison, portant, l'une l'inscription suivante dont les lettres, peu marquées aujourd'hui, paraissent n'avoir jamais été bien profondément gravées.

POMPEIA
VICTORIA
ANCILIA
SEPVL.V.
A LXXX
B Q

L'autre pierre est couverte de caractères libyques à peine visibles; ils sont reproduits dans le travail de M. le docteur Reboud, planche IX, nº 247 du présent *Recueil.*

C'est en vain que j'ai essayé de prendre un estampage de cette pierre, les traces des caractères sont trop superficielles pour que le papier puisse les rendre.

Sur une pierre formant le seuil de la porte principale de la maison de M. Freyne à Aïn-Rouah, j'ai relevé les lignes suivantes :

D M S
M IVLIVS
DONATVS
VIXIT ANNIS
LXXV
CAECILIA BOROC
VIROSVO FECIT
ET D D

CECILIA BA
RAG VIXI
T ANIS

La première épitaphe est inscrite sur une surface polie rentrée; la deuxième est grossièrement tracée au bas de la première sur la pierre brute. Les lettres semblent néanmoins être de la même main.

A 1,500 mètres au nord-est de Setif, sur la direction que suivait l'ancienne voie romaine de Setif à Constantine, par le col de Mons, un colon, M. Pradeille, a déterré en défonçant son sol, une borne milliaire dont l'inscription est parfaitement conservée.

IMP CAES
L SEPTIMVS SE
VERVS PERTINAX
AVG·P P·PONT·MAX TRIB
POT·III·IMPIIII COS II
PROCOS MILIARIA
RESTITVIT PER CN
NVNNIVM MAR
TIALEM PROC SV
VM A SITIFI M·P·
D D N N
I L VALENTI
NIANO E F F L
VALENTINO

Les lettres composant les quatre dernières lignes, ajoutées bien postérieurement, sont plus grandes que les autres et leur forme, à défaut de texte, suffirait à accuser l'époque des Valentiniens.

En parlant du deuxième milliaire de la route de Setif à Mons, dans le dernier volume du *Recueil des Notices et Mémoires*, pages 383-384, M. Poulle dit que le premier et

le quatrième sont déjà connus, qu'ils sont semblables au deuxième et que les noms de Géta ont été grattés sur ces trois monuments.

Ces détails ne s'appliquent évidemment pas à l'inscription ci-dessus dans laquelle aucun nom n'a été gratté et dont le texte diffère essentiellement de celui donné par M. Poulle et relevé sur une borne située à 1,500 mètres plus loin sur une autre propriété de M. Pradeille; la pierre qui la porte n'en est pas moins, on le voit clairement par la place qu'elle occupait et par l'absence du chiffre indiquant la distance, le premier milliaire sur la route de Mons.

Je remarque que la formule de cette inscription est de point en point semblable à celle d'une autre borne milliaire trouvée à Bouhira et décrite par M. Poulle, à la page 371 du dernier volume du *Recueil des Notices et Mémoires,* t. XVI.

M. Schoen, employé de la Compagnie génevoise de Setif, m'a communiqué les copies qu'il a faites, il y a plusieurs années, de quatre inscriptions que je crois inédites :

N° 1.

CAELESTI AVG
SAC·
VMBRIA DOMITIA
ET POMPEIVS FLOR
DV···VSEIVS
A···

N° 2.

HIC IAC..
ANDISVOVE.
VIXIT AN.
OS V IIII....
PACON...
COMITIS...

N° 3.

DD SS ET
IOVI OPTIMO
MAXIMO CAPITOLINO
C IVLIVS HOSPES
V·S·L A CIXXXXV

N° 4.

EXALTA
TE DoNE
QVIA-SVS
CEPISTIME

Les inscriptions nos 1, 2 et 3, ont été relevées sur des pierres provenant d'une ruine située dans la propriété Tresnau à 1,200 mètres au sud-est de Setif. La quatrième était sur un bloc cubique qui fut déterré en 1865 dans la rue du 61e de Ligne, à Setif même.

IMP CAESAR M....
.....NVICTVS
AVRELIVS SEVERVS
PIVSFELIX AVG·MVROS
KASTELLI DIANESIS EX
TRVXIT PER COLONOS EIVSDE
M KASTELLI

Cette dernière inscription provient de la ferme de M. Chapotou, à Guellel, à vingt kilomètres au sud de Setif; elle est gravée dans un cadre à queues d'aronde. A la quatrième ligne, les lettres V et R sont liées.

INSCRIPTIONS

RECUEILLIES DANS LA PROVINCE

PAR

MM. COSTA, JAUZE, NICOLAS, DUFOUR ET WALTER

En 1874 et 1875

Et communiquées par M. COSTA

A M. le Secrétaire de la Société archéologique de Constantine,

MON CHER CONFRÈRE,

J'ai l'honneur de vous prier de soumettre à l'examen de la Société les diverses séries ci-jointes d'inscriptions recueillies à Constantine, Milah, Tiklat, Bougie, Aïn-Tinn, Aïn-Beïda et Philippeville.

La série la plus considérable ne renferme que des épitaphes relevées à Constantine en 1874 et 1875, pendant les travaux que la municipalité a fait entreprendre sur la route qui conduit au faubourg Saint-Jean et sur la route Bienfait.

Ces inscriptions tumulaires proviennent toutes de l'ancienne nécropole de Cirta, qui couvrait le Coudiat-Aty et descendait au nord de ce mamelon, jusques au-delà de la route de Philippeville; on y remarque des noms assez

variés, ceux de deux centenaires et celui d'un *scenicus viarum*.

Les tombes que l'on a découvertes sur la route Bienfait, sur l'emplacement des nouveaux docks, m'ont donné quelques objets intéressants : briques, tuiles, lampes, verres de grandeur peu commune, et enfin une coupe en terre rouge très fine à fond plat, de quinze centimètres de diamètre, à rebord d'un centimètre. Dans le fond du vase, on voit, au milieu d'un petit cercle, l'empreinte d'un pied du côté droit, gravée au trait; c'est dans l'empreinte de ce pied que se trouve la marque du fabricant : VALLI.

Je possède plusieurs vases de la même forme et de la même pâte, semblables à ceux que renferment notre musée; chacun d'eux porte une marque différente.

Les lampes découvertes, pendant ces deux dernières années, offrent presque toutes des marques de fabrique; je me contente de reproduire les plus remarquables.

La deuxième série d'inscriptions comprend des textes découverts à Tiklat, Bougie, Philippeville, Milah; vous remarquerez comme moi, mon cher confrère, la dédicace: NVMINI MAVRETANIAE trouvée à Bougie et que M. Jauze a reproduite avec talent ainsi que le dé de 0m75 sur 0m46, sur lequel elle est gravée.

Cette inscription me semble appartenir à un type peu commun; c'est le témoignage de gratitude d'un malade rétabli par l'action bienfaisante d'une source thermale des environs de Saldæ, peut-être celle de Sava municipium (Guergour), très abondante, très chaude et alcaline, située à quarante-quatre kilomètres de Setif, sur la route de Sitifis à Saldæ.

La collection se termine par deux textes intéressants, malheureusement incomplets, provenant l'un d'Aïn-Tinn et l'autre d'Aïn-Beïda. Ce dernier n'a pu être copié d'une manière satisfaisante à cause du mauvais état de la pierre.

COSTA.

Inscriptions tumulaires

(Constantine)

1

D.M.
SITTIANINA
V·A· CI
H·S·E·

2

D·M·
Q·CECILIVS
FAVSTVS
VIX·ANNIS
XCI H·S·E

3

D·M·
HILARIA
V·A·XXXXV

4

IVLIA
MATRONA
V·A·XXXX

5

DIS·MAN
SITIA MVST
IA·V·A·LV
O·T·B·Q·

6

PVBLICIA
MONNA·V·
A·XV·

7

D M
Q·VETTIVS
QVADRAT
VS IVNIOR
VIXIT ANN
IS VIII

8

D M
Q·TRESI
VS NAM
PAMO·V·
A·XXII

9

D M
ATTIA MA
TRONICA
VIX·AN·
LXXXII

10

D M
IVLIVS
VICTORI
NVS
V·A·C·

11

D M
M·SITT
IVS·EXTRI
CATVS V·
A·LXVII

12

IVLIA MAR
CELIA
V·A XXX·H·S.E

13

D M
P.CLAVDIVS
MARTIALIS
PIVS V·A· LI

14

CAECILLIA
MARCELIA
V·A·XXX·H·S·E

15

C·CLODIVS
PRIMVS
V·ALXX·
H·S·

16

D M
CARISIVS
CONDVC
TOR VIX·A·
XII·O·B·Q·

17

D M
IVLIA NI
CROSA V·A
XXXIII·H·S·E

18

D M
IVLIVS
OSPITALIS
V·A·XLX

19

D M
SERGIA
SODALA
V.A.XXXI H S E

20

SITIA P.FILIA
MARSELINA
V·A·XXXIII

21

D M
CALIDIAE
LVCIOSAE
V·AN·LX
H·S·E

22

VOLVSIV
S FELIX
V·A·LXXI

23

D M
M·EBVTIVS
MAVRVS
V·A·LXXV
H·S·E

24

D M
EBVTIA
MAVRA
V·A·XXV

25

D M
M·EBVTIVS
SEVERVS
V·A·XXXV
H·E·B Q.

26

D M
M·EBVTI
VS·PVBLIA
NVS V·A X
H·S·E

27

D M
M·EBV
TIVS CRES
CENTIANVS
V·A LX

28

D M
M·L·GE
MEL-LVS
V·A·LXX

29

D M
AELIA MA
RCELLA·V·A
XXX H·S·E

30

D M
PIVS SITTI
ANVS
V·A·LXXI

31

D M
CLAVDIVS
MVDIVS
VIRILIO·V·A
LXV

32

D M
VALERI
A.VRBA
NICA·V·A
XXXXI

33

D M
IVL·IAN
VARIA
V·A·LXXV

34

D M
PINARIVS
FELIX V·A
XXXX
H·S·E

35

D M
C.IVLIVS
CRESCENS·V·
A·XII

36

IVLIVS FOR
TVNATVS
V·A.XL
O·T·B·Q·

37

D M
A·SEXTIVS
VRBANVS
V·A·C

38

IVLIVS
QVIR·PACA
TVS V·A
XXXII
H·S·E

39

C·CLAVDIVS
CAVDINVS
V·A XXXV
H·S·E

40

D M
·LIBELA SC
ENICUS VIA
RVM·V·
A·L H·S

41

M
PVBLICI NAM
PHAMONIS PATRIS
DVLCISSIMI V.A.LXV.
.....AP....AR
...SET.....
.....VRAET..
.....ET.....
VRBANICAE FELICI
SSIMAE.....IA
NEPOTES AVo DVLCIS
SIMO FECERVNT

Lettres d'un peu plus de deux centimètres.

Les travaux de déblai que l'on exécute au moulin Lavie, près du bâtiment qui vient d'être brûlé, ont fait découvrir des substructions anciennes et plusieurs inscriptions latines :

42

D M
SITTIAE
VALERIL
LAE.V.A.XX
H·S·E.

Lettres de près de sept centimètres, bien gravées sur une belle pierre jaunâtre ornée de filets.

43

D.M.	D.M.
IVVENTIA	IVM....
ROGATA	.....
MATER	RESTITV
VNIVIRIA	TVS.P
V.A.LXXV	V.A.L.
H.S.E.	H.S.E.

Marques de potiers

1° Vases en terre rouge fine à fond plat, de quinze à dix-huit centimètres de hauteur; rebord de sept milimètres :

1. ER—SPI
2. CN-ÆAR
3. RASINI
4. VILLI

2° Lampes :

1. CLOSVA
2. ....RVRS
3. X
4. EFACH
   S
5. ALEXAN.
6. IVSTI
7. B
8. HIIFIR

MILAH (autour de la ville).

1

D M
M. IVLIV
S. VRBAN
US·V·ALV

2

D. M. S.
Q. CAECILIVS
FELICIO
V. A XXXI
H.S E.B.Q.

3

D M
CLODIA
CRESPINA
V.A.XXV

4

D M S
O...M ..V
CRESCE
NS.V.A
L XXV

5

D M
IVLIAE
SATULLAE
V.A.XXII
H.S. O.T.B.Q

6

D. M
M. CAE
M. F Q SA
TVRNINVS
OVIETEVS EBI
VS.V.A.L.V
H.S.E.O.T.B.O

7

D M S
MAEMORIAE AETERN
AE.C.VALERI.SA·
TVRNINI. QVI VIX.
ANNIS NOVIENS DE
NIS PROPE CONVENIEN
TIBVS ANNIS
H.S.E.O.T.B.Q.

8

PIA MATRO
NA. V.XLX
H.S o.T.B.Q

(Estampages de M. le lieutenant Walter.)

PHILIPPEVILLE (Jardin Suire)

D. M. S.
IVLIA
MACIA
V. ALXXXXIII
H. S. E

TIKLAT (près Bougie)

1

D. M. S
MINVCIA
C. FIL FAV
STINA
VIXIT AN
NIS LXVI
H. S.

2

D. M. S.
Q. IVLIVS
Q. FIL. FA
BIA. FE
LIX VIXIT
ANNIS
LXXIII
H. S.

3

D. M. S.
AEMILIA
L. F DO
NATA VI
XIT ANNIS
XXXX. H
S. E.

4

D. M. S.
TADIA SEX. FIL.
HONORATA
V. A. XXV
H. S. E.

(Découvertes par M. Jauze).

BOUGIE

NVMINI MAV
RETANIAE ET
GENIO THER
MARVM GRA
TIAS AGO

(Découverte par M. Jauze).

AIN-TINN

IN HIS PRAEDIIS
CIRILLAE MAXIMAE C. F
TVRRES S...M SALTVS
EIVSDEM DOMINAE MEAE
CONSTITVIT
NVMIDIVS SER ACT.

AIN-BEIDA

FAV.DIGN.D.M..... X. C. ANILA
DOMITIA.GEMINA.ATALIS
ER SACERDOS DIV ER CVL. PRIMITEM
CONSTITVIT
D.S.

(Lieutenant Dufour.)

NOTICE

SUR UNE INSCRIPTION

DÉCOUVERTE A LA ROBERTSAU (à 12 kil. de Jemmapes)

Par M. VASSEUR.

Le 4 juin courant, j'ai copié l'inscription suivante à La Robertsau, à 12 kil. de Jemmapes.

VICTORIA V A XXX
ZONISIVS FILIA

Elle se trouve sur la base d'un petit monument funéraire ayant la forme d'un piédestal dont la corniche manque. Sur le dé, on voit sculpté un buste de femme dont la figure seule est fruste. C'est probablement celui de *Victoria*. La pierre, écornée par les ouvriers à l'angle inférieur de droite, ne laisse que difficilement voir la dernière lettre du dernier mot, même en rapprochant le morceau enlevé. Je n'ai vu que *filia;* mais le sens indique qu'il doit y avoir *filiæ*. Toutes les autres lettres sont très nettes. La sculpture m'a paru jolie et la pierre est en marbre blanc. La hauteur est de soixante centimètres sur cinquante de large. Extrait du sol, au centre du village, par des ouvriers creusant des fondations, le monu-

ment est accompagné de beaucoup de pierres de taille qui me font croire qu'en creusant dans les environs on ferait d'autres découvertes, peut-être plus importantes. En fait de monnaies, on n'a trouvé qu'un *Constantinus junior nobilis Cæsar.*

Constantine, le 18 juin 1875.

INSCRIPTIONS

DE

LA NUMIDIE

ET

DE LA MAURITANIE SÉTIFIENNE

Par A. POULLE

Je réunis ici un certain nombre de copies d'inscriptions de provenances diverses, que la Société doit au zèle de ses correspondants ou que j'ai recueillies moi-même. Les lecteurs de notre *Recueil*, qui les rapprocheront de celles publiées dans le présent volume par MM. Reboud, Goyt et Costa, reconnaîtront peut-être que si nous sommes loin d'avoir épuisé les ressources épigraphiques que recèle le sol de notre département, la Société continue, du moins, à faire des efforts pour les restituer au monde savant, auquel elles appartiennent, et qui parviendra un jour à nous retracer le tableau des organisations successives que l'empire romain avait données à ce pays, que tant de révolutions ont agité.

Pour éviter les longues recherches sur les cartes, je grouperai les inscriptions par zones ou régions.

§ 1er. — CONSTANTINE ET SES ENVIRONS

1° CONSTANTINE

Les abords de la place Nemours, à l'entrée de la ville, ont reçu les constructions qu'ils attendaient : la halle aux légumes est livrée au public, et il ne nous reste plus qu'à attendre les résultats des déblais qu'on effectuera un jour sur l'emplacement réservé pour le théâtre. Mais la place Nemours elle-même n'a pas été fouillée et, si nous en jugeons par le nombre et l'importance des inscriptions qu'a fournies le quartier, nous pouvons supposer qu'elle en contient d'autres qui seront perdues pour nous, si quelques travaux imprévus ne nous offrent l'occasion de les exhumer.

La tranchée qu'on y ouvrit en 1870 pour la pose des tuyaux qui amènent les eaux de Fesguia mit à nu, à environ cinquante centimètres du sol, un superbe bloc sur l'une des faces duquel est gravée l'inscription suivante, que je copiai le 6 juin, au moment où on la découvrait.

I

VERATIAE FRON
TONILLAE VXO
RI PROBATISSI
MAE FLAMINI
CAE $\overline{\text{IIII}}$ COL·CIR
TENSIVM
P.IVLIVS...ODORVS
NVPER EX CENTV

RIONE LEGIONARIO
HONESTA MISSIO
NE MISSVS MARITVS
D D.

Sur un dé d'autel de un mètre quinze centimètres de hauteur et soixante-treize centimètres de largeur, avec un encadrement dans lequel est gravée l'inscription. Les lettres ont six centimètres aux trois premières lignes, cinq centimètres et quarante-cinq millimètres aux suivantes. A la première ligne, A et E sont liés. Un trou fait au ciseau a enlevé, à la septième, la place de trois lettres. Je ne vois pas de nom autre que celui de Théodorus, qui ne s'est peut-être pas encore rencontré dans l'épigraphie africaine, qui remplisse mieux cette lacune.

Veratiæ Frontonillæ, uxori probatissimæ, flaminicæ quatuor coloniarum cirtensium,

Publius Julius Theodorus, nuper ex centurione legionario honesta missione missus, marilus. Decreto decurionum.

« A Veratia Frontonilla, épouse très estimée, flamine des quatre colonies cirtésiennes; Publius Julius Théodorus, son mari, ex-centurion de légion, congédié après avoir fait son temps de service. Avec l'autorisation des décurions. »

L'inscription ne dit pas quel est le monument que Julius Théodorus, après avoir été admis à la retraite avec le grade de centurion de légion, éleva en l'honneur de sa femme, qui remplissait la principale fonction dans les quatre colonies cirtésiennes.

En creusant les fondations de la halle aux légumes, du côté de la caserne des Janissaires, on rencontra, à environ

un mètre cinquante centimètres de profondeur, une large pierre brute que l'on crut être le rocher. Une mine la fit sauter en quatre morceaux : c'était une table d'un mètre de hauteur sur un mètre huit centimètres de largeur et quarante centimètres d'épaisseur, et dont la partie de dessous contenait une inscription. J'en pris copie le 10 juin 1874, peu de temps après qu'elle eut été découverte.

2

IMP CAES M AVRELI ANTO.....
AVG PARTHICI MAXIMI BRITA.....
PONTIF.MAXIMI FORTISS... ..
..LICISSIMIQUE ET SVPERC.....
CIPES INDVLGENTISSIMI DIVISEVERIPIF...
M.SEIVS CN FILQVIR.MAXIMVS.EQ.....
ORNATVS OB HONOREM III VIRATV.....
TETRASTYLO ET LVDIS SCAENICIS CVMI.....
IN HONORECVM DEDICARETEDIDITPRAE.....
OB HONOREM III VIRATVS REIPINTVLIT DEDIT..
L. D. D.

Pro salute Imperatoris Cæsaris Marci Aurelii Antonini Pii, Felicis, Augusti, Parthici Maximi, Britannici Maximi, Pontificis Maximi, fortissimi felicissimique et super omnes principes indulgentissimi, divi Severi Pii, Felicis, Augusti filii;

Marcus Seius, Cneii filius, quirina (tribu), *Maximus, equo publico exornatus, ob honorem triumviratus statuam*

cum tetrastylo et ludis scænicis cum missilibus in honore cum dedicaret edidit præter sestertium vicena millia nummum quæ ob honorem triumviratus reipublicæ intulit dedit.

Locus datus decreto decurionum.

« Pour le salut de l'empereur César Marcus Aurélius Antoninus, pieux, heureux, Auguste, grand parthique, grand britannique, grand pontife, très-courageux, très-heureux, et le plus bienveillant des princes, fils du divin Sévère, pieux, heureux, Auguste.

Marcus Seïus Maximus, fils de Cnéius, de la tribu Quirina, gratifié d'un cheval public, a érigé une statue avec un tétrastyle et donné des jeux scéniques et des cadeaux au peuple à l'occasion de la charge du triumvirat qu'il avait obtenue, indépendamment d'un versement de 20,000 sesterces qu'il a fait dans la caisse de la ville.

L'emplacement ayant été donné par décret des décurions. »

La pierre avait servi à une reconstruction et, à cet effet, elle avait été taillée à nouveau; dans cette opération, elle avait perdu une ligne supérieure, qui devait contenir les mots PRO SALVTE ou leurs équivalents. Une large bande manque sur le côté droit, et elle a emporté la fin des lignes. A la troisième, à la quatrième et à la cinquième ligne, les mots *fortissimi felicissimique et super omnes principes indulgentissimi* sont gravés dans un creux. Nous avons là un nouvel exemple de la substitution ordonnée par Caracalla après le meurtre de son frère.

Les lettres ont cinq centimètres aux trois premières

lignes, quatre centimètres et demi et quatre centimètres aux suivantes.

Le mot IMP étant écrit avec un seul P, l'inscription a dû être gravée avant que Septime-Sévère eût donné le titre d'Auguste à Géta, c'est-à-dire avant l'année 208, et après qu'il l'eût déclaré César, c'est-à-dire après l'année 198.

Nous avons publié dans le Recueil de 1869 (1) une inscription qui nous a fait connaître le nom de Marcus Seïus, père de Seïa Gœtula; il s'agit probablement du même personnage, car les caractères des deux monuments épigraphiques semblent contemporains. Marcus Seïus Maximus n'avait exercé que les charges municipales à Cirta, et Seïa Gœtula ne les jugea pas assez importantes, bien qu'elles fussent les premières de la cité, pour les mentionner; elle s'étendit plus complaisamment sur les titres des maris de l'une de ses filles et de sa petite-fille.

Elle avait épousé Nœvius Censitus, duquel elle avait eu trois enfants : Marcus Nœvius Seïanus, Marciana, sur le compte desquels les inscriptions ne nous apprennent rien, et Nœvilla, qualifiée du titre de *clarissima femina,* et qui avait épousé Fulvius Faustinus, ancien préteur.

Seïa Gœtula avait eu une petite-fille nommée Sabinia Celsina, devenue la femme de Geminius Modestus, également ancien préteur; elle était la nièce de Fulvius Faustinus; la femme de ce dernier, Nœvilla, devait donc être une sœur de la mère de Sabinia Celsina.

La famille des Seïa est ancienne, car Pline nous apprend qu'en l'an de Rome 680 (73 ans avant J.-C.), par les soins de l'édile curule Marcus Seïus, fils de Lucius, le

(1) Volume XIII, page 692.

peuple romain ne paya pendant toute l'année qu'un as dix livres d'huile (1).

Nous venons de parler d'une grande dame de Cirta, que des alliances avaient élevée au premier rang; l'inscription suivante va nous fournir l'occasion de parler d'une autre, dont le nom nous est connu depuis longtemps, et que nous avons à nous reprocher d'avoir négligée jusqu'à ce jour.

2° BENI-ZIAD

Les marchés des Beni-Ziad *(Castellum Mastarensium)* et d'Aïn-Mechira

Je dois à l'obligeance de M. Desclozeaux, Préfet du Département, la communication de l'estampage d'une inscription découverte l'année dernière sur l'azel des Beni-Ziad, où a été fondé récemment le village de Rouffach. J'y ai lu ce qui suit :

3

NVNDINA.....ITVR HIC IN
CASTELLO MA...ARENSI DIE
III KAL SEPTEMB PRIMARVM
ET DIE III IDVM SEPTEMBRIVM
.VBSEQVENTIV. ET DEINCEPS
SVO QVOQVE MENSE EX PER
MISSV
MAVRELI COMINI CAS
SIANI LEG AVGG PR PR
CV

(1) *Hist. nat.* Lib. xv, 1.

Nundina reficitur hic in Castello Mastarensium, die tertia kalendarum septembrium primarum et die tertia iduum septembrium subsequentium et deinceps suo quoque mense, ex permissu Marci Aurelii Cominii Cassiani, legati Augustorum duorum proprœtore, clarissimi viri.

« Le marché a été rétabli ici dans le château de Mastar pour être tenu pour la première fois le troisième jour des calendes de septembre, puis le troisième jour des ides de septembre suivantes, et pour ainsi continuer tous les mois.

Avec la permission de Marcus Aurelius Cominius Cassianus, légat propréteur des deux Augustes, homme clarissime. »

D'après l'estampage, cinq ou six lettres qui suivent le mot NVNDINA, à la première ligne, sont frustes ; I et T forment sigle, de même que V et M à la fin de la quatrième ligne ; à l'avant-dernière, le deuxième G porte des traces de grattage.

Les lettres ont deux centimètres et demi ; elles occupent une surface de trente-cinq centimètres de hauteur sur quarante-cinq de largeur ; — n'ayant pas vu la pierre, j'ignore si elle est intacte ; — mais l'inscription présente un sens complet.

Nous connaissons le nom ancien de la localité par les inscriptions qu'y avaient recueillies MM. Cherbonneau et Costa (1).

Marcus Aurelius Cominius Cassianus n'est pas un personnage nouveau pour nous ; nous lisons son nom sur

(1) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, vol. IV, p. 157 et 209; vol. IX, p. 142.

six inscriptions publiées par M. L. Renier (1). Sur une dédicace à Esculape et à Hygiée, sa fille, déesse de la santé, il figure avec le titre de consul désigné, outre celui de légat des deux Augustes, fonctions qu'il exerça de 211 à 213. L'inscription du château de Mastar a été gravée à cette époque. Elle offre une véritable importance, en ce sens qu'elle nous révèle l'établissement d'un marché public dans la localité.

Les monuments épigraphiques de cette nature sont très rares et je crois que l'Algérie n'en a encore fourni qu'un seul. Il fut publié par M. Cherbonneau dans le *Recueil* de notre Société de l'année 1858-1859, p. 121, sur une copie transmise par M. le capitaine Lucas, alors chef du bureau arabe de Constantine, et passa inaperçu. La pierre a été cassée dans l'ancien temps en deux morceaux, qui avaient été encastrés dans le mur du fort byzantin que l'on peut voir encore près de la fontaine d'Aïn-Mechira, dans la partie est du territoire des Abd-en-Nour, à environ quatre lieues au sud du nouveau village de Châteaudun.

L'inscription est ainsi conçue :

a	b
ANTONIALFSATVI	NINAVICV
ETNVNDINAVKALE	IVIDVSSVI
CVIVSQUE MENSI	CONSTITVIT

Les deux fragments rapprochés donnnent l'inscription complète :

Antonia, Lucii filia, Saturnina, vicum et nundina V kalendas et V idus sui cujusque mensis constituit.

(1) *Inscriptions romaines de l'Algérie*, nos 76 à 81.

« Antonia Saturnina, fille de Lucius, a construit le bourg et institué un marché qui se tient le 5 des calendes et le 5 des ides de chaque mois. »

Les jours de marché à Rome étaient fériés, et ces jours-là, il n'était pas permis de tenir les comices, afin de ne pas détourner les gens de la campagne de leurs affaires (1). Les marchés avaient lieu tous les neuf jours, de sorte qu'il restait sept jours à consacrer aux travaux des champs, dit Varon; ce qui indique qu'il y avait sept jours francs d'un marché à l'autre.

Dans les provinces, où les besoins des villes étaient moins nombreux et moins exigeants qu'à Rome, et où il importait bien plus de ne pas détourner les bras de l'agriculture, toujours fort honorée par les Romains, il n'était point nécessaire d'avoir quarante-six marchés par an et nous voyons qu'ici on les tenait deux fois par mois seulement, savoir :

A Mastar, les 11 et 30 janvier, août et décembre, les 11 et 27 février, les 11 et 29 avril, juin, septembre et novembre, et les 13 et 30 mars, mai, juillet et octobre.

A Aïn-Mechira, les 9 et 28 janvier, août et décembre, les 9 et 25 février, les 11 et 28 mars, mai, juillet et octobre, et les 9 et 27 avril, juin, septembre et novembre.

Mais il n'y avait pas de règle absolue à ce sujet, et nous voyons par une inscription de Warasdin, dans la Pannonie supérieure (2), que le Grand Constantin, pour indemniser les habitants de Iasos des pertes que leur avait fait éprouver un incendie, leur conféra le droit de

(1) Festus, *V° Nundinæ;* Macrobe, *Sat.* I, 16; Var, *R R 2 præf.*. § 1; Pline, *Hist. nat.* l. XVIII, 3.

(2) Orelli, n° 508.

tenir marché tous les dimanches pendant toute l'année.

Le marché de Mastar fut autorisé par le légat de la province; il ne paraît pas qu'Antonia Saturnina ait obtenu une autorisation semblable pour ouvrir celui d'Aïn-Mechira, et ce fait est digne d'attention.

Le *jus nundinarum,* ou droit de foire, était accordé par le sénat, ou par les consuls, ou par les empereurs ou leurs délégués; c'est ce que nous pouvons induire de quelques passages de Pline-le-Jeune (1), de Suétone (2) et de Modestinus (3), dans son troisième livre des règles; de l'inscription de Warasdin, de celle de Mastar, d'une autre, trouvée en Syrie et rapportée sous le nº 184 du *Corpus inscriptionum,* et, enfin, d'une dernière, découverte par M. Victor Guérin à Enchir-el-Begar *(Sallus Begua)*, entre le Djebel-Tiouach, au Nord, et le Djebel-Semmema-m'ta-el-Amran (Tunisie), à vingt lieues à l'est de Tébessa (4).

Il est même probable que les consuls ne concédaient pas eux-mêmes le droit de foire et qu'ils le demandaient au Sénat. Une fois accordé, il restait acquis à la famille de l'impétrant, et, si elle le laissait prescrire par un défaut d'usage pendant dix ans, elle pouvait en demander la restitution.

Les auteurs ne nous font pas connaître les conditions que l'on devait remplir pour être admis à jouir de ce droit. Pour les particuliers, il constituait un privilége dont ils retiraient des bénéfices. Quand il était accordé

(1) *Epist.* v, 4.
(2) Claude, 12.
(3) *Digeste*, l. 50, 11, 1.
(4) Cette inscription a fourni à un jeune savant, M. G. Wilmanns, l'occasion d'une intéressante notice en latin, imprimée à Strasbourg en 1874.

aux cités, c'était en vue d'accroître leurs ressources, et les droits d'octroi formaient l'un de leurs revenus ordinaires les plus importants; ce pouvait être aussi pour donner satisfaction aux intérêts des populations voisines.

On sait que l'empire, au moins jusqu'à Dioclétien, laissa aux villes leurs libertés municipales, leur sénat, leurs magistrats, leurs coutumes, se contentant de confisquer leurs libertés politiques. Elles administraient librement leurs affaires, réglaient leurs cérémonies religieuses, nommaient leurs magistrats et veillaient à la police et à la sûreté intérieures; des lois accrurent et assurèrent leurs propriétés; elles purent recueillir les héritages et accepter les legs; et comme elles n'avaient à faire face qu'à leurs propres dépenses, leurs revenus y suffisaient.

Tout cela changea sous Dioclétien, et la situation alla en s'aggravant sous ses successeurs; les impôts que percevait l'empire ne purent plus subvenir aux frais de la nourriture d'une multitude de malheureux auxquels il fallait donner journellement la subsistance, et à ceux de la guerre contre les barbares qui, de toutes parts, forçaient les frontières. On fut contraint d'abord de rejeter une partie des dépenses publiques sur les budgets des cités, puis de leur prendre une partie de leurs revenus, et, enfin, pour les indemniser, après les avoir ainsi appauvries, d'obliger les décurions à subvenir sur leurs propres biens aux dépenses de leurs villes.

On peut donc supposer que les droits d'octroi, qui paraissent n'avoir été établis d'abord qu'au profit de quelques villes, comme, par exemple, Dyrrachium et Ambracie, furent considérablement étendus par la suite, le gouver-

nement étant intéressé à généraliser cette mesure, puisqu'il s'attribuait les deux tiers des revenus (1). Une inscription de Zeraï, de l'an 202, sous le règne de Septime Sévère (2), nous fait connaître que les chevaux, les mulets, les bœufs, les porcs, les agneaux, les brebis, les vêtements, les cuirs et divers objets de consommation, étaient soumis à des taxes particulières.

Mais nous y voyons aussi que le tarif avait été fixé par une loi; à plus forte raison, un acte de l'autorité souveraine dut-il être nécessaire lorsque le privilége était accordé à un simple particulier, quelque haute que fût la position qu'il occupait dans l'empire. Sous ce rapport, si des règlements exceptionnels existaient, la propriétaire du bourg d'Aïn-Mechira aurait pu en invoquer le bénéfice.

Antonia Saturnina était la deuxième femme de Caïus Arrius Pacatus, le propriétaire des thermes qui occupaient, à Cirta, l'emplacement compris entre les rues de France, des Cigognes et Richepanse; la dédicace que lui avait consacrée son affranchi, Lucius Antonius Cassianus (3), nous apprend que ses beaux-fils, Arrius Antoninus, Arrius Maximus et Arrius Pacatus, avaient le titre de *clarissimi viri* et étaient, par conséquent, sénateurs.

Nous connaissons la carrière administrative d'Arrius Antoninus par une inscription trouvée en 1873, en démolissant les murs de la caserne des Janissaires, mais muti-

(1) *Cod. Just.* l. IV, tit. VI, l. 16.

(2) *Recueil des inscriptions de l'Algérie*, n° 4111.

(3) L. Renier, n° 1815. *Antoniæ, Lucii filiæ, Saturninæ, conjugi Caii Arrii Pacati, materteræ Arriorum Antonini, Maximi, Pacati, clarissimorum virorum. — Lucius Antonius Cassianus, libertus, patronæ merenti, libens animo sua pecunia posuit. Decreto decurionum.*

lée, et publiée dans le dernier volume de notre Société (1).

Curatoribus et tutoribus dandis primo constituto.
Curatori Nolanorum ;
Fratri Arvali ;
Auguri,
Sodali Marciano Antoniniano,
Juridico regionis Transpadanæ,
Curatori Ariminiensium,
Curatori civitatum per Aemiliam,
Aedili curuli ab actis senatus,
Seviro equitum Romanorum,
Quæstori urbano,
Tribuno legionis IV Scythicæ,
Quattuorviro viarum curandarum,
Patrono quattuor coloniarum.

Caïus Julius Libo, trierarchus classis novæ Lybiæ, patrono.

Un autre monument épigraphique, provenant de Concordia (Italie), nous fournit le nom et le surnom de notre personnage avec l'indication d'une dignité de plus; il présente, avec le précédent, quelques légères différences; je le reproduis ici, d'après Henzen (2), afin qu'on puisse comparer les deux textes :

Arrio, Quirina, Antonino,
Præfecto ærarii Saturni ;
Juridico per Italiam regionis Transpadanæ primo ;
Fratri Arvali ;

(1) Volume XVI, page 460.
(2. *Inscr lat.*, n° 6485.

Prætori cui primo jurisdictio pupillaris a sanctissimis imperatoribus mandata est;

Aedili curuli ab actis senatus;

Seviro equestrium turmarum;

Tribuno laticlavio legionis IV Scythicæ;

Quattuorviro viarum curandarum;

Qui Providentia maximorum imperatorum missus urgentis annonæ difficultates juvit et consuluit securitati fundatis Reipublicæ opibus.

Ordo Concordiensium patrono optimo, ob innocentiam et laborem.

Quelques faits sont à relever sur ces inscriptions :

Arrius Antoninus avait été édile curule *ab actis senatus;* or, nous savons par J. Capitolin (1) que Marc-Aurèle fit entrer dans le Sénat un certain nombre de ses amis avec la qualité d'édiles ou de préteurs; il fut le premier préteur chargé des affaires de tutelle, et c'est encore Marc-Aurèle qui créa cet emploi (2); il fut le premier chargé de rendre la justice en Italie dans la région transpadane, et cette magistrature est une autre création du même empereur (3). Enfin, dans un temps de disette, il reçut des empereurs la mission de hâter l'envoi des grains, mission qu'il remplit de manière à conjurer, par des mesures énergiques, les dangers que courait la tranquillité publique.

Ceci fait allusion à la famine qui désola l'Italie en 166 et 167, sous les règnes simultanés de Marc-Aurèle et de

(1) M. Aur, 10.
(2) Ibid.
(3) Ibid., 11.

Lucius Verus, et confirme ce que raconte l'historien du soin que Marc-Aurèle donna aux approvisionnements.

L'inscription de Concordia remonte certainement à l'époque où ces deux empereurs régnaient ensemble, ce qui résulte suffisamment de ce passage : « *cui primo jurisdictio pupillaris a sanctissimis Imperatoribus mandata est,* » et de cet autre : « *providentia maximorum Imperatorum missus.* » On peut même préciser davantage et dire qu'elle fut gravée en 167 ou 168, à l'occasion de la mission qui avait été confiée à Arrius Antoninus, et en témoignage de la reconnaissance des habitants de Concordia, qui avaient pu échapper aux horreurs de la famine, grâce aux promptes mesures qu'il avait prises. Dans tous les cas, elle n'est pas postérieure à la mort de Vérus, arrivée en 169.

La pierre de Constantine forme un bloc cubique de soixante-seize centimètres de largeur sur sa face antérieure, et de cinquante centimètres de hauteur. L'inscription est dans un tableau de soixante-deux centimètres de largeur. La bordure occupait sept centimètres sur chaque côté.

Mais, sur le haut de la face antérieure, on a pratiqué une entaille de cinq centimètres de hauteur qui s'étend sur une profondeur de vingt centimètres sur la face supérieure, en sorte que la hauteur, qui est de cinquante centimètres sur le devant, est de cinquante-cinq centimétres sur la face postérieure opposée.

Or, la bordure ayant dû exister sur les quatre côtés avec une largeur de sept centimètres, c'est-à-dire supérieure à celle de la section, il ressort de là que la section, si elle était restituée au monument, n'aurait pas une

hauteur suffisante pour contenir et la bordure et une ligne, au moins, d'écriture, celle qui nous donnerait les noms du personnage et le titre de Préfet du Trésor de Saturne, que nous lisons sur le monument de Concordia. Il faut donc conclure de là qu'un autre fragment de la pierre a également disparu.

On me pardonnera ces détails, qui sembleront puérils; ils sont nécessaires pour éviter d'assigner trop précipitamment la contemporanéité à l'inscription de Cirta et à celle de Concordia.

Nous retrouvons, en effet, sur la première, à l'exception du titre de « *præfectus ærarii Saturni,* » toutes les dignités mentionnées sur celle-ci, et, en plus, les titres de questeur urbain, de curateur des villes de l'Emilie, de curateur d'Ariminia, de membre du collége Marcianien Antoninien, d'augure et de curateur de Nole.

Ces titres ne sont pas d'un ordre supérieur à ceux qui sont communs aux deux inscriptions, et n'indiquent pas qu'Arrius Antoninus ait poussé sa carrière plus loin. Nous verrons cependant tout-à-l'heure qu'il fut proconsul d'Asie. Si les deux monuments concordaient ainsi pour nous retracer la carrière administrative d'un personnage qui, plus tard, a rempli des emplois plus élevés, il faudrait bien admettre leur contemporanéité.

Mais ici se présente un problème historique : l'auteur de la dédicace de Constantine, Caïus Julius Libon, était triérarque de la *nouvelle flotte* de Lybie : cette flotte existait donc sous Marc-Aurèle, et cependant Lampride rapporte (1) que « Commode équipa une flotte africaine, qui

(1) Com. Ant 17. *Classem Africanam instituit; quæ subsidio esset si forte Alexandrino frumento cessassent..... quum classem quoque Africanam Commodianam Herculeam appellasset.*

devait surtout servir dans le cas où les blés d'Alexandrie seraient venus à manquer, et lui fit prendre le nom de Commodienne Herculéenne. »

Il paraîtra assez étrange que ce surnom n'ait pas été donné à la nouvelle flotte, si l'inscription a été gravée sous Commode, juste au moment où il venait de l'équiper, et cette omission aurait pu coûter cher à son auteur.

Je ne connais aucun monument épigraphique sur lequel cette flotte soit mentionnée, et je ne sais pas, par conséquent, si on la qualifiait habituellement comme le rapporte Lampride; je crois qu'il aurait dû en être ainsi au moins sous le règne de Commode. Julius Libon s'est contenté de l'appeler *classis nova*, ce qui nous rapproche du moment de sa création; et je me demande s'il n'existerait pas quelque relation entre cette création et la mission confiée à Arrius Antoninus pendant l'année calamiteuse de 166-167.

La peste et la famine exercèrent d'affreux ravages en Italie, et les blés d'Égypte n'arrivaient pas à Rome en assez grande abondance pour empêcher les populations de mourir de faim et de se livrer à des actes qui compromettaient la tranquillité publique. Ceux d'Afrique y étaient apportés par des navires marchands, et leurs arrivages étaient irréguliers. Marc-Aurèle, qui étendit sa vigilance et sa sollicitude à tous les services publics, pensa, probablement sur la proposition de son envoyé, à régulariser ces transports et créa alors une flotte spéciale qui continua sous ses successeurs à transporter l'annone. La part qu'avait prise Arrius Antoninus à ce projet, lui avait sans doute valu une certaine influence sur le choix des officiers qui devaient composer l'état-major de la flotte,

influence dont il aurait usé auprès de l'empereur pour faire confier le commandement d'une galère à Julius Libon, son ami et probablement son compatriote. Ce serait là l'explication du titre de patron que lui donne ce dernier.

Le titre de membre du collége des prêtres Marcianiens Antoniniens ne me déciderait pas à reculer la date de l'inscription au-delà de la mort de Marc-Aurèle, à qui on éleva un temple desservi par les prêtres Antoniniens, parce qu'un honneur semblable avait été rendu à Antonin-le-Pieux (1), et que nous avons des inscriptions qui mentionnent des *Sodales Antoninianos Verianos Marcianos* (2), et parce qu'enfin ce titre, placé entre ceux de Frère Arvale et de juge dans la Transpadane, qui figurent sur les deux monuments, quoique dans un ordre inverse, pouvait appartenir à Arrius Antoninus au moment où était gravée l'inscription de Concordia, et que son absence sur cette dernière peut n'être que le simple résultat d'une omission.

Un fragment des *Actes des Frères Arvales* (3), daté du cinquième consulat de Commode, nous fait connaître son prénom de Caïus. Commode ayant géré son cinquième consulat en 186 et son sixième en 190, il faut placer entre ces deux dates celle du monument. Nous le trouvons aussi à Timgad (4) *(Tamugas)*, au sud-est de Lambèse, sur une dédicace des habitants de la localité en

(1) Jul. Capit.. *Anton. Pius*, 13.

(2) Henzen, n° 5488.

(3) L. Renier, n° 1495 *Calpurniæ Quadratillæ, conjugi Caii Arii Antonini, clarissimi viri. Decreto decurionum, pecunia publica*

(4) Ibid.

l'honneur de sa femme, Calpurnia Quadratilla; et enfin, sur une invocation à la déesse punique Céleste (1), à laquelle un certain Antonius Philetus (ce surnom est douteux) avait consacré les oratoires d'un temple pour le salut de Caïus Arrius Antoninus, sur les rochers de Kef-Tazerout, à l'ouest et à environ cinquante kilomètres de Constantine.

Comme fait curieux à noter, j'ajouterai qu'à quelques kilomètres seulement de Kef-Tazerout, à Aïn-bou-Tellis, dans la partie Nord du territoire des Ouled-Abd-en-Nour (2), on a trouvé deux inscriptions qui rappellent le culte des Frères Arvales, au collége desquels appartenait Caïus Arrius Antoninus.

On se demandera maintenant quelles charges remplit notre personnage, durant ce long espace de vingt ans qui s'écoula entre l'époque où ses clients de Concordia et Julius Libon lui consacraient leurs dédicaces, et celle où fut écrit à Rome l'acte des Frères Arvales sous le cinquième consulat de Commode.

Nous ne connaissons que la dernière, et ce sont les historiens qui la mentionnent en nous parlant de lui pour nous raconter sa mort.

Pendant son proconsulat d'Asie, ce qui suppose qu'il avait été consul au moins dix ans auparavant, Caïus Arrius Antoninus avait condamné un certain Attale, ami de Cléandre. Ce dernier, esclave phrygien, puis portefaix à Rome, devint valet de chambre de Commode, capitaine de ses

(1) *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, vol. VIII, p. 76. *Cœlesti Augustæ sacrum. Pro salute Cai Arii Antonini. Antonius Philetus (?) sacella templi de suo fecit idemque dedicavit.*

(2) *Ibid.* p. 86.

gardes, général de ses armées et enfin Préfet du Prétoire. Il profita du pouvoir absolu que lui laissait l'empereur pour venger Attale, et fit mettre à mort Arrius Antoninus sur de fausses imputations.

Mais son avidité et ses cruautés l'avaient rendu odieux, et ce dernier crime mit le comble à l'exaspération du peuple, qui lui reprochait d'accaparer les grains, afin de pouvoir lui en faire des distributions après l'avoir affamé, et de gagner ainsi sa faveur et celle des soldats. Une sédition s'ensuivit. Commode, effrayé, livra son favori; le peuple lui trancha la tête, qui fut promenée dans les rues au bout d'une lance, et jeta son corps dans les égouts.

Ces évènements se passèrent en 189, et c'est à cette date qu'il faut placer la mort d'Arrius Antoninus.

Son entrée au Sénat comme édile curule, à la faveur d'une mesure que l'empereur semble avoir prise dans l'intention de faire avancer plus rapidement quelques-uns de ses amis; les missions de remplir le premier des magistratures de récente création, et celle de pourvoir aux approvisionnements dans un moment de famine, nous disent assez qu'Arrius Antoninus jouissait de la confiance de Marc-Aurèle, qui l'éleva aux honneurs du consulat pendant les dernières années de son règne; elle lui fut continuée par Commode, qui lui confia l'administration de la province d'Asie, la plus importante de toutes. Sa carrière, commencée de bonne heure, dut être rapide.

Tous ces témoignages de distinction qu'il reçut de Marc-Aurèle s'expliqueront peut-être, en dehors de ses mérites personnels, si l'on se rappelle qu'Antonin-le-Pieux eut pour mère Arria Fadilla, fille d'Arrius Antoninus, ami de Nerva. Il ne serait donc pas impossible que

la famille Arria de Cirta appartint à celle de cet empereur.

Enfin, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler qu'il existait un lien entre Marc-Aurèle et Arrius Antoninus; c'était Marcus Cornelius Fronton, originaire de Cirta, avocat et rhéteur célèbre, et professeur d'éloquence latine de cet empereur, qui le tint en telle estime, qu'il demanda pour lui une statue au Sénat.

Parmi les lettres de Fronton, nous en avons quelques-unes, malheureusement très incomplètes, adressées à Arrius Antoninus, et dans lesquelles il l'appelle mon fils : de son côté, celui-ci le considérait comme un père. Cette amitié lui amenait une foule de gens qui sollicitaient de lui des recommandations pour Antoninus (1).

Quoiqu'il en soit, Antonia Saturnina, la femme de Caïus Arrius Pacatus, avait de justes motifs de s'enorgueillir des enfants de son mari, bien qu'à l'époque où son affranchi Antonius Cassianus lui adressait sa dédicace ils ne fussent pas encore parvenus à tous les honneurs. Sa propre famille devait jouir, au moins à Cirta, d'une certaine notoriété et posséder de grands biens dans la province; le domaine sur lequel elle instituait un marché lui appartenait, et elle était obligée de faire construire un hameau pour loger le personnel qui l'exploitait. Ce hameau, dont on voit encore les ruines, ne portait pas probablement d'autre nom que le sien.

Elle possédait, sans doute, d'autres domaines non moins

(1) *Front. ad Amicos*, Lib. II, 7. *Gratulor mihi plerosque. .... in hac opinione esse, me a te non secus quam parentem observari. Eo fit, ut ad me decurrant plurimi qui tuam gratiam cupiunt.*

importants, car s'il est vrai, ainsi que le dit Pline (1), que six propriétaires détenaient la moitié de l'Afrique lorsque Néron les fit mettre à mort, on peut supposer que les empiétements sur l'*ager publicus* s'étaient continués ici comme dans les autres provinces, et que les grandes familles y avaient conservé de vastes propriétés. Il a pu en être ainsi surtout à Aïn-Mechira, qui touche à l'immense région des Sbakh, inhabitée aujourd'hui, mais dans laquelle les ruines ne manquent pas (2); pays des larges parcours où les *latifundia* pouvaient s'étendre dans de grandes proportions.

Mais ni l'illustration de la famille à laquelle Antonia Saturnina s'était alliée, ni sa fortune, ni ses droits de propriété, ne semblent justifier la création, par sa seule autorité, d'un marché sur une de ses terres, lorsque nous apprenons par Pline qu'un ancien préteur demanda au Sénat l'autorisation d'établir des marchés sur ses propres domaines, à Vicence; par Suétone, que l'empereur Claude sollicita la même faveur des Consuls; par le code Justinien, que le droit de foire accordé par le prince se prescrit par dix ans; par un rescrit des empereurs Valentinien et Valens, que ceux qui avaient obtenu ce droit de leurs prédécesseurs ou d'eux-mêmes continueront à en jouir; enfin par l'inscription du château de Mastar, que l'institution de son marché a été autorisée par le délégué de l'empereur.

En supposant même que le marché existât avant qu'An-

(1) *Hist nat.* Lib. XVIII, 7, 35. *Verumque confitentibus latifundia perdidere Italiam, jam vero et provincias; sex Domini semissem Africæ possidebant, cum interfecit eos Nero princeps.*

(2) *Rec de la Soc. arch. de Constantine,* vol. XVI, p. 393 et 418.

tonia Saturnina fût devenue propriétaire du domaine, on pourrait encore dire, comme M. Wilmanns (1), que le privilége était attaché à la personne et non pas au sol, et que la substitution aurait dû être autorisée.

Mais peut-être avait-elle obtenu précédemment ce privilége, et ne s'agissait-il que d'un simple changement de l'emplacement du marché à l'occasion de la construction du bourg. C'est la seule explication à laquelle je puisse m'arrêter, tout en reconnaissant qu'elle ne résulte pas des termes de l'inscription.

Enfin, comme particularité, de laquelle je ne prétends, d'ailleurs, tirer aucune conséquence, j'ajouterai que la terre d'Aïn-Mechira, que celles qui entourent le Kef-Tazerout, où existe l'inscription rupestre à la déesse Céleste pour la santé de Caïus Arrius Antoninus, et que celle des Beni-Ziad *(Castellum Mastarense)* constituaient, sous les beys, des *azels*, c'est-à-dire des propriétés domaniales, caractère que leur a conservé le gouvernement français, substitué par la conquête aux droits du gouvernement turc.

3° EL-MILIA

Nous connaissons peu de monuments épigraphiques de la partie montagneuse située au sud de Djidjeli et de Collo, qu'on est convenu d'appeler Kabilie orientale; elle a été, du reste, imparfaitement explorée au point de vue archéologique, et si les ruines y sont plus rares et moins importantes que dans les autres régions de la province, elles ne méritent pas moins d'être connues, si l'on veut

(1) *Loc. cit. suprà.*

se rendre compte du plan de la colonisation et de l'occupation romaines.

Aussi, c'est avec empressement que la Société archéologique a accueilli deux estampages et un dessin que lui a adressés M. le capitaine du génie Crouzet, d'inscriptions trouvées à El-Milia, chef-lieu d'annexe, sur la rive droite du Roumel, tribu des Ouled-Aïdoun, au Nord, et à environ soixante-quinze kilomètres de Constantine.

N° 4.

SATV R NO
VS
AV C
SA C
T VS
A RT
I S
S

La partie supérieure de la pierre est arrondie; dans un cadre, est sculpté le dieu Saturne en pied, vêtu d'une sorte de *pœnula* étroite, sans manches et descendant jusqu'aux genoux; Saturne appuie sa main gauche sur une brebis ou un mouton; il tient un emblême de la main droite. L'inscription est gravée dans la partie comprise entre le bord de la pierre et le cadre. Je n'y puis déchiffrer que la formule dédicatoire : *Saturno Augusto sacrum.*

N° 5	N° 6
D M	D M
MATRO	QVINTVS
NAGRIAN	COſIDIVS
A.H.S.V.A.LX	VICToRINVS
XX	VIX ANIS XXII

N° 5. — Lettres de quatre centimètres et demi : *Diis Manibus. Matrona Griana hic sita. Vixit annis octoginta.*

N° 6. — Sur une pierre en forme de caisson. Lettres irrégulières, inégales et mal alignées; les S et *ſ* sont d'une basse époque.

Diis Manibus. Quintus Cosidius Victorinus vixit annis duobus et viginti.

§ 2. — ROUTE DE CONSTANTINE A GUELMA

1° AÏN-ABID

La route de Constantine à Guelma par la vallée de l'Oued-Zenati traverse, à quarante kilomètres de la première de ces villes, un vaste plateau fermé au Nord par les derniers chaînons du Djebel-Oum-Settas, qui décrivent une sorte de quart de cercle de l'Ouest à l'Est, et au Sud, par le Djebel-Hamra et le Djebel-Arrouba, dominés par le Fedj-Khorchef, qui s'élève à une altitude d'environ mille deux cents mètres. Sur ce plateau, et au cent trente-cinquième kilomètre de la route, la Société générale algérienne a fondé le village d'Aïn-Abid, qui doit son nom à la source qui lui fournit l'eau d'alimentation et qui prend naissance à près de quatre kilomètres au Sud, sur la rive

gauche de l'Oued-Touifza-el-Foukania, véritable tête de l'Oued-Zenati.

Pour augmenter le volume d'eau distribué aux habitants, et qui ne tarderait pas à devenir insuffisant si le village maintenait son premier essor, la Société a fait construire un barrage avec bassin de retenue des eaux de l'Oued-Touifza à environ cent mètres en amont de la source. Ce barrage s'appuie, sur la rive droite, à un rocher de grès noirâtre d'une dizaine de mètres d'élévation. Les ouvriers avaient adossé leur appentis à la paroi la plus lisse qui fait face au ravin et sur laquelle est gravée une inscription libyque qui est figurée sur la planche xx.

Les lettres ont été taillées peu profondément. Au-dessous de la deuxième lettre de la première ligne, en lisant de droite à gauche, il semble qu'il s'est détaché une lame du rocher qui aurait emporté le bas de la ligne; sur ce point, la partie inférieure du rocher est beaucoup plus inclinée que le reste de la paroi, qui est, d'ailleurs, presque perpendiculaire; il n'y a aucune trace de choc, et s'il y a eu brisure, elle doit remonter à une haute antiquité, la couleur du grès étant partout la même. Le mur de l'appentis porte juste sur la place qu'occuperait la quatrième ligne, qui est marquée en bas par trois traits verticaux; les ouvriers m'ont assuré qu'il ne cachait aucun caractère.

A huit ou dix mètres plus loin, et à droite, est taillée dans le rocher une niche arrondie dans sa partie supérieure, haute et large de cinquante centimètres. Dans cette niche, avait été sculpté en relief le buste d'un personnage dont les injures du temps ont rendu les traits

absolument méconnaissables. A chaque côté du plan de la niche, un trou a été creusé qui était probablement destiné à recevoir une lampe ou une cassolette à parfums. Au-dessous est gravée cette inscription :

N° 7

Q I C N.A.I.F
L A

Les lettres ont huit centimètres de hauteur; elles sont fouillées profondément et parfaitement conservées, à l'exception du C, dont la partie pleine intérieure a été un peu rongée par le temps.

C'est l'expression d'un vœu à un dieu quelconque et, sans doute, à un dieu du pays, par un individu qui a cru ne devoir marquer ses noms que par leurs initiales.

Le village d'Aïn-Abid a été bâti à quelques centaines de mètres d'une ruine que les indigènes appellent Henchir-el-Kebira, et dont les pierres ont été employées à l'empierrement et aux ponceaux de la route; elle occupe une superficie de six à huit hectares; les documents épigraphiques qu'on a pu y mettre à découvert n'ont pas été conservés.

2° AÏN-REGADA

En avançant vers Guelma, on rencontre, à quinze kilomètres plus loin, à Aïn-Regada, dans la vallée de l'Oued-Zenati, un autre village de la Société générale algérienne à l'état de création. A environ quatre cents mètres de ce village, placé sur le bord de la route, la Société a construit une maison pour son Agence et, à environ cent vingt

mètres plus haut, un beau bâtiment pour le Commissariat civil. Entre ces deux établissements on a déterré, entre autres objets, deux fûts de colonnes, quatre chapiteaux et trois pierres épigraphiques.

Voici les inscriptions que j'ai lues sur les deux premières :

N° 8.	N° 9.
NOMI	NoMINA
NAMAR	MARTV
TVRVM	RoV.NIVALIS
NIVALIS	MATRONe
MATRONc	SALVI
SALVI NA	ſORTVNATV
TALISNONVIdVS	VOT PROMISIT
NOVeMBReS	FeCIT

N° 8. — La pierre, en forme de caisson, a trente-huit centimètres de hauteur sur vingt-neuf de largeur; tout autour règne une bordure de deux centimètres, le long de laquelle courent des palmes séparées par des ronds. L'inscription est surmontée du monogramme du Christ: les lettres, qui ont quatre centimètres aux quatre premières lignes, n'en ont plus que la moitié aux dernières. La première lettre de la première et de la deuxième ligne est un *mu* grec, en sorte qu'il faudrait lire *momima;* les E ont la forme de l'*epsilon;* les S sont cursifs, les boucles n'en sont pas arrondies; à l'avant-dernière ligne, le D est également cursif, V et S forment sigle.

Sur le côté supérieur de la pierre sont figurés en

relief, mais très grossièrement, deux oiseaux et un poisson.

Nomina marturum : Nivalis, Matrone, Salvii. Natalis nonum idus novembres.

« Noms des martyrs : Nivalis, Matrona, Salvius. Nativité du neuf des Ides de novembre. »

Cette date correspondrait au 5 novembre, qui était le premier jour des Nones. Il faut supposer qu'à cette époque on comptait seulement par Ides et par Calendes.

N° 9. — Pierre semblable à la précédente, mais un peu plus petite et sans bordure; elle a vingt-cinq centimètres de hauteur et vingt-trois de largeur à la base; sur les faces latérales sont gravés quatre ronds se correspondant de deux en deux. Le monogramme du Christ est en tête de l'inscription.

Nomina marturum : Nivalis, Matrone, Salvii. Fortunatus votum promisit fecit.

« Noms des martyrs : Nivalis, Matrona, Salvius. Fortunatus a accompli le vœu qu'il avait promis. »

Les lettres n'ont que deux centimètres; le deuxième N de la première ligne, ceux de la troisième et de la sixième ont, comme sur l'autre inscription, la forme très correcte du *mu* grec, en sorte qu'on devrait lire : *Momima, Mivalis, Fortumatus.*

La première lettre de la septième ligne ressemble au chiffre 9 barré par une traverse légèrement inclinée.

Ces deux inscriptions ont été gravées simultanément, par le même ciseau et, je crois aussi, par Fortunatus ou par son ordre en honneur des martyrs à l'intervention desquels il devait d'avoir obtenu l'accomplissement de

quelque souhait. La forme des lettres indique la deuxième moitié du sixième siècle.

Il s'agit ici sans doute de martyrs africains, et il serait intéressant de connaître le lieu de leur origine, celui où ils subirent le supplice, les causes et les circonstances de leur martyre.

Monseigneur Robert, évêque de Constantine et d'Hippone, a bien voulu faire des recherches sur les martyrologes et sur les immenses volumes des *Acta sanctorum* des Bollandistes et mettre ces livres précieux à ma disposition. Je n'y ai trouvé aucune indication qui autorise à supposer que Nivalis, Matrona et Salvius aient vécu dans la région de l'Oued-Zenati.

L'Église fête le 11 janvier un Saint Salvien, qui fut inhumé dans la basilique de Carthage et dont il était question dans un sermon de Saint Augustin, adressé au peuple de cette ville et mentionné au chapitre III de la table que Saint Possidius nous donne des ouvrages de ce maître de l'éloquence chrétienne. Ce Saint Salvien est peut-être le même que celui à qui Saint Augustin avait consacré un traité particulier rappelé au chapitre x de la même table. Malheureusement, et par une sorte de fatalité, ce sermon et ce traité ne nous sont point parvenus; ils ont subi le sort de bien d'autres ouvrages de Saint Augustin; nous nous ferons une idée de l'importance de cette perte, si nous nous reportons à une lettre qu'il écrivait en 428 à Quodvultdeus, diacre de Carthage, dans laquelle, en outre de curieux détails qu'il donne sur la revue qu'il faisait de ses écrits, il ajoute : « J'avais fait deux volumes; j'avais relu tous mes livres, dont j'ignorais le nombre; j'ai su par là que ce nombre est de deux

cent trente-deux (1). » Le catalogue de Saint Possidius mentionne mille trente-deux traités, sermons ou livres.

Il y a aussi un autre Saint Salvien qui fut évêque; mais il ne peut pas être confondu avec celui de nos inscriptions, qui ne lui donnent pas le titre *d'episcopus*.

L'épigraphie africaine nous montre souvent le nom de Matrona; aussi le trouvons-nous plusieurs fois dans les *Actes des Saints*. Ils placent au 11 février la consécration de deux Matrona et de quarante-six autres martyrs, tous originaires d'*Abitinæ*, évêché de la Proconsulaire : parmi les noms de ces derniers, je remarque celui de *Guinalius* ou de *Givalius*, qui semble être le même que *Nivalis* de nos inscriptions. Ils furent les victimes des exécuteurs de l'édit de Nicomédie, par lequel Dioclétien ordonna la destruction des livres saints et des églises, et défendit aux chrétiens de se réunir et de célébrer les mystères de leur religion.

Cet édit fit couler en Afrique des torrents de sang et enfanta le schisme des donatistes, qui désola l'Église jusqu'à l'invasion des Vandales, provoqua la guerre civile et le brigandage et couvrit le pays de ruines. J'ai exposé brièvement ses origines et ses fureurs dans ma *Notice sur la Mauritanie sétifienne* (2); je n'y reviendrai pas ici.

Pendant que les chrétiens d'Abitinœ se livraient à l'exercice de leur culte, quarante-huit d'entre eux furent saisis par les magistrats et par les hommes de garde, chargés de fers et conduits à Carthage au proconsul Anulinus (3). A leur tête marchaient le prêtre Saturninus

(1) Lettre n° 224.

(2) *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, 1863, p. 125 et suivantes.

(3) Le proconsul Anulinus se fit auprès de Dioclétien, à l'instigation

avec ses quatre enfants et le sénateur Dativus; ils périrent dans les tourments les plus atroces avec ceux que leur naissance ou leur position plaçait au premier rang dans la cité; les autres furent jetés dans les cachots où ils moururent de faim. Nivalis et Matrona furent de ce nombre.

Quelque temps auparavant, la ville d'Abitinœ avait été témoin d'un fait miraculeux : son évêque, Fundanus, avait livré les livres saints pour être brûlés; les magistrats en approchaient le feu qui devait les consumer, lorsque tout-à-coup, et par un ciel serein, une pluie abondante éteint le feu, la grêle tombe avec violence et les éléments déchaînés ravagent toute la contrée.

La troisième pierre trouvée à Aïn-Regada porte cette inscription :

N° 10.

B F M
O F M
P E T R V S
F L O R V S
ETSVSANNA
...IO·NoRI

La pierre mesure quarante-six centimètres de hauteur sur trente-six de largeur; ses angles supérieurs sont légèrement arrondis; un éclat a emporté le commencement de la dernière ligne; les lettres ont cinq centimètres aux

des dissidents qui avaient proclamé Majorin évêque de Carthage à l'encontre de Cécilien, élu par les catholiques, l'accusateur de ce dernier; il poussa ainsi au schisme. (Lettre de Saint-Augustin à Festus, riche personnage qui possédait des domaines considérables aux environs d'Hippone, n° 89, an 406)

quatre premières lignes; elles sont mieux formées que celles des deux monuments précédents et sont d'une époque moins récente.

On peut présumer que nous avons encore ici une invocation à des martyrs ou à des saints; mais les noms de Petrus, de Florus et de Susanna ne sont précédés, ni suivis d'aucun qualificatif.

Les pierres épigraphiques, les fûts de colonnes et les chapiteaux présentent la même couleur et le même grain et proviennent de carrières qui avaient été exploitées près d'Aïn-Abid. Elles appartenaient à une petite église, car les ruines d'Aïn-Regada indiquent un simple petit bourg dont la population était peu nombreuse. La vallée de l'Oued-Zenati, quoique la terre y soit très fertile, renferme peu de vestiges de villages importants; les ruines y sont même rares, et l'église d'Aïn-Regada devait être le lieu de réunion de tous les chrétiens de la contrée. Le paganisme semble même s'être maintenu en nombre et en forces dans la région de Guelma, ce que nous pouvons induire des écrits de Saint Augustin lui-même.

Nous apprenons, en effet, par une lettre adressée en 408 à Nectarius, vieillard païen de *Calama* (Guelma, (1) qu'à l'occasion de la célébration d'une de leurs fêtes, le 1er juin 408, les païens de cette localité avaient lancé des pierres contre l'église, incendié les habitations ecclésiastiques, tué un homme et obligé les chrétiens à fuir devant l'émeute. Le paganisme était encore en honneur à Madaure (2), ville où Saint Augustin fit ses études.

La lenteur avec laquelle le christianisme a triomphé

(1) Lettre nº 91.

(2) Lettre nº 232 aux habitants de Madaure.

peu à peu de l'idolâtrie ne doit pas nous surprendre, car s'il a été protégé quelquefois, et encore timidement, et si, précisément à l'époque où se passaient les désordres de Calama, une loi récente d'Honorius du 24 novembre 407 défendait aux païens de professer leur culte en public et de célébrer leurs fêtes, nous ne pouvons pas oublier qu'il a eu souvent à lutter contre d'implacables persécuteurs. Et c'est peut-être à un sentiment de crainte dont ne pouvaient se défendre les néophytes qu'il faut attribuer la persistance de quelques pratiques païennes au milieu d'un peuple à peine converti à la religion nouvelle. Ainsi, à Calama même, illustrée par l'épiscopat de saint Possidius, les chrétiens sacrifiaient encore à Neptune, et il fallait la parole du grand évêque d'Hippone pour leur faire comprendre qu'ils devaient renoncer à ce culte (1).

Le peuple autochtone n'avait pas conservé seulement le polythéisme, il continuait même à parler sa langue et ne comprenait pas encore celle que les Romains parlaient à côté de lui depuis cinq cents ans. Saint Augustin proposait à Crispinus, évêque donatiste de Calama, qui avait rebaptisé les habitants des campagnes voisines, de conférer ensemble en leur présence, de faire écrire, de signer leurs paroles et de les faire traduire en langue punique, afin que, délivrés de toute contrainte, les nouveaux baptisés pussent librement faire leur choix (2).

A Fussala, ville située à quarante milles d'Hippone et

(1) Lettre n° 245 à Saint Possidius.

(2) Lettre n° 66, de 402.

sur les confins de son territoire, il ne pouvait envoyer qu'un évêque qui sût la langue punique (1).

Et si ces témoignages ne suffisaient pas, nous y ajouterions ceux des nombreuses inscriptions puniques et libyques trouvées à Guelma et dans la partie orientale du cercle de Bône.

Il est étrange qu'une langue qui avait traversé toute la période de l'occupation romaine soit complètement ignorée aujourd'hui des gens du pays. Ce fait montre une fois de plus combien était rapide et complète l'absorption des vaincus par les peuples musulmans de la période de la conquête.

On ne sera point surpris si, après ce que je viens de dire de la persistance du polythéisme, nous rencontrons à peu de distance de l'église d'Aïn-Regada l'expression d'un vœu à une divinité païenne.

A environ deux kilomètres au nord de l'établissement de la Société générale algérienne, et sur la rive gauche d'un ravin que les indigènes appellent Châbet-el-Hadjar-el-Merkeb, on aperçoit un rocher qui commande l'attention. A distance, il produit l'effet d'un immense fût de colonne surmonté de trois chapiteaux. Là, le ravin passe à travers une gorge resserrée, hérissée de rochers d'un aspect sombre qui contraste tristement avec celui de la vallée. C'est une autre nature qui commence. Une faille perpendiculaire, large d'environ trois mètres, a coupé la

(1) Lettre n° 219, de 423. — J'ai cherché inutilement dans tout le pâté montagneux et boisé compris entre Bône et le Cap de Fer une ruine qui correspondit à l'emplacement de Fussala. Je crois qu'on le retrouvera sur le territoire des Beni-Salah, et, plus spécialement, dans la région de la Cheffia, qui a fourni un si grand nombre d'inscriptions libyques à M. le docteur Reboud et à d'autres chercheurs.

roche à l'entrée de la gorge : la paroi du pan isolé, comme celles de la grande masse, est lisse; trois énormes blocs aux contours extérieurs arrondis et placés les uns au-dessus des autres le surmontent; le premier, jeté comme un pont, forme le ciel d'une grotte fermée au fond par une troisième face du rocher, également droite et lisse. Sur cette face, est sculpté Hercule barbu, tenant de la main droite levée la massue, et sur le bras gauche étendu la peau du lion de Némée. Au-dessous, est gravée l'inscription suivante, dont les incorrections feront assez deviner la forme des caractères :

N° 11.

V O T V M Q V E M
P R O M I S I T H E R C V
L I I R S I T I R O G A T V S
F E C I T D E D I C A I T
L I B E S A N I M O

Quoique la lecture présente quelques difficultés, je suis sûr de l'exactitude de ma copie, parce qu'elle concorde parfaitement avec celle qu'en a prise et que m'en a communiquée M. le conseiller Letourneux.

Comme remarque particulière, je dirai que les S ont la même forme cursive que sur les inscriptions des martyrs; ces trois monuments sont presque contemporains. La quatrième ligne semble avoir été intercalée entre la troisième et la cinquième.

Votum quem (sic) *promisit Herculi Irsiti* (sic) *Rogatus fecit dedicaït* (sic) *libes* (sic) *animo.*

« Le vœu qu'il avait promis à Hercule Velu, Rogatus l'a accompli et consacré avec empressement. »

Le païen Rogatus et le chrétien Fortunatus employaient la même formule : *votum promisit, votum fecit.*

Quand on considère ces lieux sauvages, on ne peut disconvenir que Rogatus avait bien choisi l'endroit pour consacrer un sanctuaire au fils de Jupiter et d'Alcmène, et pour se hisser jusqu'à la petite plate-forme d'où on peut lire l'inscription, s'il ne faut pas accomplir un des travaux d'Hercule, il faut, du moins, se livrer à de vigoureux efforts de gymnastique.

Je ne doute point que le qualificatif *Irsitus* ne soit une corruption d'*Hirsutus,* bien que parmi les nombreux surnoms d'Hercule je ne le retrouve pas sur les inscriptions. Mais Properce l'a employé : Hercule venait d'étouffer Cacus; parvenu devant l'asyle de la Bonne-Déesse, il supplie les jeunes filles dont il entend les voix de lui permettre d'étancher sa soif :

Sin aliquam vultusque meus setæque leonis
Terrent, et Libyco sole perusta coma;
Idem ego Sidonia feci servilia palla
Officia, et Lydo pensa diurno colo,
Mollis et hirsutum cepit mihi fascia pectus,
Et manibus duris apta puella feci (1).

« Que si mon visage, ma peau de lion hérissée, ma chevelure brûlée par le soleil de Libye, effraient quelques-unes d'entre vous, apprenez que je suis le même qui, sous une robe de Sidon, ai rempli des fonctions serviles

(1) Lib. IV, 9.

et filé ma tâche sur une quenouille libyenne. Une molle écharpe cachait ma poitrine velue, et, avec mes rudes mains, j'étais une jeune fille apte aux travaux de son sexe. »

Du côté du ravin, la fraction détachée de la roche s'élève, avec les chapiteaux qui la surmontent, à une hauteur d'environ quinze mètres ; près du sol, une section horizontale forme une cavité longitudinale dans laquelle les Arabes du pays ont déposé quelques centaines de tessons de lampes, de cruches et d'autres ustensiles en poterie ; la tradition a conservé la consécration de Rogatus ; l'église des chrétiens a disparu, mais le sanctuaire taillé par la nature a continué à s'imposer à la vénération des populations qui ont successivement habité la contrée. Peut-être donne-t-il lieu à quelque terrible légende ; je n'ai pas pu me la faire raconter ; les gens de la vallée de l'Oued-Zenati sont venus un peu de partout, et ceux que j'ai interrogés n'ont aucune connaissance des choses du passé. Le rocher a donné son nom au ravin, Châbet-el-Hadjar-el-Merkeb (le ravin de la pierre superposée), et ce nom ne rappelle aucun souvenir.

C'est à cent mètres du pied de ce rocher que la Société générale algérienne est allée capter la source qui alimente son village.

3° ANNOUNA *(Thibilis)*

A trente kilomètres à l'est d'Aïn-Regada nous avons, au sud de la route, les ruines de *Thibilis,* aujourd'hui Announa, sur un plateau élevé qui domine l'Oued-Announa et qui est très escarpé de tous les côtés, excepté du côté

sud-ouest. Ces ruines sont connues et ont été souvent explorées; mais les amas de pierres taillées qui jonchent le sol sont tellement considérables, que, même sans en retourner aucune et sans faire aucune fouille, il n'est pas impossible de rencontrer quelque inscription échappée aux précédents explorateurs. Elles sont les plus considérables de la partie nord de la subdivision de Bône et elles méritent une étude particulière. Des fouilles qu'on y pratiquerait, on pourrait se promettre des résultats utiles, parce que la pierre est très compacte et très dure, quand elle n'est pas un beau marbre blanc veiné de rouge, et que les caractères y sont en général parfaitement conservés. Il y en a qui sont depuis des siècles exposés aux intempéries du temps et aux ardeurs du soleil et qui sont complètement intacts; il est à remarquer aussi qu'ils sont bien gravés et qu'on en rencontre peu des basses époques.

Mais quels effroyables bouleversements a dû éprouver la ville antique, à en juger par l'amoncellement des blocs sur certains points! Et cependant, il est difficile d'y reconnaître les traces de reconstructions de l'époque byzantine; on dirait que, depuis l'invasion arabe, un nouveau peuple avait essayé de se fortifier sur le plateau, en entassant pêle-mêle sur les substructions anciennes des maisons les énormes blocs taillés qu'il avait à profusion sous la main.

Il reste encore debout quatre portes monumentales, dont deux ne manquent pas d'une certaine élégance, mais toutes menacent ruine; la façade, orientée à l'est, de l'église est presque intacte; sur la clef de voûte de la porte est gravée une belle croix latine que le temps a respectée.

L'église était bâtie sur les dernières pentes de la colline qui fait face à la ville et à l'extrémité sud-ouest de ses murs; elle était précédée d'un portique dont on voit encore les colonnes gisant à terre; un escalier donnait accès du portique à l'église. A l'intérieur, les trois nefs sont marquées par des fûts de colonnes encore en place; les deux piliers adossés au mur de face sont surmontés de beaux chapiteaux composites en marbre rouge, qui avaient appartenu antérieurement à un autre monument. La naissance des voûtes était peu élevée, et les dimensions de l'église auraient été bien loin d'être en rapport avec la population de la ville si celle-ci eût été entièrement chrétienne.

Quelques travaux peu importants de déblai suffiraient pour mettre à découvert le sol et le plan de l'édifice.

Voici quatre inscriptions que je crois encore inédites :

N° 12.

. . . . .	. . M . . .
A C R I	E R I A · M
P. F I L	F I L Q V I
Q V I R	P R I M A
V I T A L I S	
V. A. XVII	V A L

N° 13.

F V F I C I A M
F S E C V N D A
V A X V I I
H· S. E·

N° 14

. . . . . .
M A X I M A
V A L X V I I I
H· S· E·

N° 15

C V L C I V S
C F Q· M A R
C I A N V S V A
L X X V
H· S· E·

N° 12. — ....*Acri*....*Publii filius, Quirina* (tribu), *Vitalis, vixit annis decem et septem.*

Diis Manibus sacrum... Valeria, Marci filia, Quirina (tribu), *Prima, vixit annis quinquaginta.*

Dans *Vitalis* l et T sont liés. Parmi les décombres de l'église.

N° 13. — *Fuficia, Marci filia, Secunda, vixit annis decem et septem. Hic sita est.*

N° 14. — ....*Maxima vixit annis sexaginta. Hic sita est.*

N° 15. — *Caïus Ulcius, Caïi filius, Quirina* (tribu), *Marcianus, vixit annis septuaginta quinque. Hic situs est.*

Les deux suivantes ont été copiées le 16 mai 1872, par une personne qui n'a pas mis son nom sur la copie :

N° 16.	N° 17.
. . . . .	P . SITIVS
Q V I R	M . F I L . Q V
S E R V I	IR.SITTIENVS
LIANVS	CVRTVS . V .
V A L X X	A . L X X X
H · S · E	

N° 16. — Près du rempart. Nous n'avons que le nom de la tribu et le surnom du personnage.

.....*Quirina* (tribu), *Servilianus, vixit annis septuaginta. Hic situs est.*

N° 17. — *Publius Sitius, Marci filius, Quirina* (tribu), *Sittienus Curtus, vixit annis octoginta.*

J'ai relevé aussi un fragment d'inscription déjà publié par M. L. Renier sous le n° 2694 :

..... *Equo publico exornato, præfecto cohortis primæ Fidæ Cardulorum. Marcus Sittius Constans fratri carissimo ac dulcissimo. Vixit annis quinquaginta.*

Bien que je n'eusse pas hésité à la lecture du mot *Cardulorum*, pas plus que sur le reste de l'inscription, gravée sur un beau marbre respecté par le temps, j'avais eu des doutes sur l'exactitude de ma copie en voyant sous le nº 3403 du *Recueil d'Orelli* une *cohors secunda Vardulorum*, sous le nº 3404 du même *Recueil* et sous les nºs 5855 et 6700 de celui d'Henzen une *cohors prima Fida Vardulorum*. La concordance qui existe entre ma copie et celle de M. L. Renier fixe l'orthographe du mot.

Y a-t-il erreur sur le monument de Thibilis ou sur ceux d'Orelli et d'Henzen, ou bien s'agit-il de cohortes distinctes? Celles des Vardulorum étaient cantonnées dans la Grande-Bretagne sous Caracalla; il n'y aurait rien d'anormal à ce que le frère de Marcus Sittius Constans eût servi dans cette province.

J'ai le regret d'avoir négligé de copier, dans la partie nord-ouest des ruines, une inscription de vingt-cinq à trente lignes, en caractères très serrés, que je croyais publiée depuis longtemps. Elle est encore inédite. Malheureusement il ne reste plus que la première moitié environ des sept ou huit premières lignes; l'autre moitié a été emportée par une large entaille pratiquée sur la pierre.

4º AÏN-AMARA

De Thibilis partaient vers l'est plusieurs routes qui contournaient au nord le mamelon que couronnait la

ville et descendaient la pente raide que suit le sentier qui longe actuellement les jardins d'Announa. L'une de ces routes se dirigeait sur Aïn-Rhoul et remontait la vallée de l'Oued-Cherf pour aller rejoindre celle d'Hippo-Regius à Sicca Veneria (le Kef, en Tunisie).

Une autre traversait le ravin profond d'Announa et allait couper notre route actuelle au hameau d'Aïn-Amara à peu près au quatre-vingt-neuvième kilomètre. Là un colon de l'endroit, M. Bauer, a trouvé une borne milliaire dont l'extrémité inférieure, taillée carrément, était enchassée dans le trou d'une pierre qui servait d'assise. La borne était enterrée, mais encore adhérente à son support, en sorte qu'on n'aurait eu qu'à la replanter dans la terre pour lui assurer la solidité qu'on lui avait donnée dans le temps. M. Bauer a jugé plus avantageux de la placer telle qu'elle, mais de haut en bas, en guise de pilier dans la cour de sa maison.

L'inscription qui avait été gravée sur la borne est presque fruste :

N° 18.

.....

.....

NOBILISSIMO
CAESARI.....
FLAVIOVAL...
COSTANTI.....
.....CO.....
.....
AVGG..

Je n'ai pas besoin de dire que les caractères sont passablement mal taillés.

A Aïn-Amara la route se bifurquait : on en voit un tronçon qui se dirige vers Hammam-Meskoutine *(Aquæ Thibilitanæ)* à travers le territoire des Beni-Brahim, et un autre qui passe un peu au sud de notre route actuelle et va dans la direction de Medjez-Amar, au confluent de l'Oued-Cherf et du Bou-Hamdan; ce tronçon conduisait à Calama.

5° GUELMA *(Calama)*

Guelma a fourni un assez grand nombre d'inscriptions intéressantes qui ont été publiées : sur mes carnets j'en trouve quelques-unes qui sont peut-être encore inédites. En voici trois que j'avais copiées dans le courant du mois de décembre 1863, et d'abord, l'épitaphe d'un chrétien :

N° 19.

+ + +
H I C R E
Q V I E B I T
P E T R V S
I N N O C E N S
F I D E L I S
I N $\overline{\text{X P O}}$
V I X I T A N
N I S V I I I D
X I I I I I N P A C E
P A T F I L M E R E N

A la dernière ligne A et T, F, I et L, R et E forment des sigles; à la huitième, le D est représenté par un *delta*. Trois croix sont en tête de l'inscription.

Hic requiebit Petrus Innocens Fidelis in Christo. Vixit annis octo, diebus quatuordecim in pace. Pater filio merenti.

La suivante est sûr un dé d'autel.

N° 20.

L · SVANIO VICTORI
VITELLIANO OMNIBVS
HONORIBVS FVNCTO C.V
ET CONSVLARI VIRO
CVRATORI REIPVB ET PA
TRONO COLONIAE OBINSI
GNEM IVSTITIAM ET IN
TEGRITATEM EIVS ERGA
REMPVBLICAM PARI
TER ET CIVES SPLENDI
DISSIMVS ORDO KALA
MENSIVM PECVNIA
PVBLICA DECREVIT
ET POSVIT

Pas de ligatures et peu d'abréviations.

Lucio Suanio Victori Vitelliano, omnibus honoribus functo, clarissimo viro et consulari viro, curatori Reipublicæ et patrono coloniæ, ob insignem justitiam et integritatem ejus erga Rempublicam pariter et cives.

Splendidissimus ordo Kalamensium pecunia publica decrevit et posuit.

« A Lucius Suanius Victor Vitellianus, ayant passé par tous les honneurs, homme clarissime et consulaire, curateur de la République et patron de la colonie, à cause de son insigne bonté et de son désintéressement envers la République et envers les citoyens.

L'ordre illustre de Kalama a décrété et élevé ce monument aux frais du public. »

Vitellianus était un personnage considérable, puisqu'il était sénateur et qu'il avait été élevé au consulat. Son nom ne figurant pas sur les listes des consuls, il avait été seulement consul subrogé. La charge de curateur de la République l'investissait du droit de surveiller la gestion financière de la ville, d'empêcher toute vente du domaine municipal sans son autorisation, ainsi que les constructions considérables. Avant Marc-Aurèle elle n'était confiée qu'à des sénateurs, et les titres qu'on donne à Vitellianus me font supposer que l'inscription n'est pas postérieure à cet empereur.

Les habitants de Kalama avaient suivi le Conseil que Marcus Cornélius Fronton, ce citoyen de Cirta, ami de Marc-Aurèle, dont j'ai déjà parlé, donnait à ses compatriotes dans une lettre qui, malheureusement, ne nous est pas parvenue entière et intacte (1); ils avaient choisi un homme populaire et consulaire pour l'administration publique.

N° 21.

I A N V A R I . . . . .
S A L T V A R I V S
N E R O N I S C A . . .
AVG·SERV·VIX·AN
X X X I I . H . S . E .

(1) *Ep. ad amicos*, Lib. II, 10.

J'ai copié cette inscription le 17 décembre 1863 sur une table d'environ cinquante centimètres de largeur sur quarante de hauteur, qui gisait à terre près du château d'eau, dans le haut quartier de la ville. Je crois qu'après celle de Velleius Paterculus, elle est la plus ancienne qu'ait fournie l'Algérie. A la fin de la quatrième ligne, A et N sont liés.

Januarius, saltuarius, Neronis Cæsaris Augusti servus, vixit annis triginta duobus. Hic situs est.

« Januarius, garde-champêtre, esclave de Néron César Auguste, a vécu trente-deux ans. Il gît ici. »

Les esclaves n'ayant ordinairement qu'un seul nom, je ne puis traduire le mot *saltuarius* que par sa signification ordinaire de garde-forestier ou de garde de propriété.

Il s'agit sans doute de domaines que Néron possédait aux environs de Guelma. Où étaient-ils situés? Par quel moyen les avait-il acquis?

J'ai rappelé, à propos d'une inscription d'Aïn-Mechira, qu'il fit mettre à mort six personnages qui possédaient la moitié de l'Afrique ; on peut présumer, sans crainte de se tromper, que la confiscation des biens suivit le meurtre des personnes, et même que l'hécatombe fut plus considérable que ne le dit Pline. Bien que Juba II ait régné sur la Numidie jusqu'en 26 de notre ère, rien n'empêchait les Romains d'acquérir des terres dans son royaume, dont il n'était, en réalité, que le vice-roi.

Notre inscription, qui a sa date entre les années 54 et 68, ne manque donc pas d'un certain intérêt, et je me

reproche presque de l'avoir laissée douze ans dans l'oubli, comme tant d'autres que je n'ai pas le temps de mettre en ordre.

En voici un autre qui nous fait passer d'une extrémité à l'autre de la période romaine et nous ramène à cinq cents ans plus près de notre époque :

N° 22.

+ ABBENAVENIENS.....
VRBEMMELIORATAM....
DISCESoLoMoNISPATRICIESSE...
SNSNSSoPAVLVSCOHPERFECITCAI...

Sur une grande table dont le côté droit a disparu; telle qu'elle est, elle mesure encore un mètre dix-sept centimètres de largeur et cinquante centimètres de hauteur; elle a été trouvée, il y a environ deux ans, en creusant une tranchée dans une rue pour un égout. L'inscription est dans un cadre et précédée d'une croix latine. Les lettres ont dix centimètres aux deux premières lignes, neuf à la troisième et huit à la dernière. On ne voit que les amorces de N et de S à la fin de la première ligne, de M à la fin de la deuxième, de S au commencement et de L à la fin de la quatrième ligne; la lecture de tout le reste est certaine.

Il s'agit ici de la restauration de la ville de Kalama et, probablement aussi, de la construction de la forteresse byzantine, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par le quartier militaire. Cela eut lieu sous le patrice Solo-

mon et les travaux furent terminés par Paulus, dont je ne connais pas les titres. C'était vers 541 ou 542.

J'ai copié aussi à Guelma une inscription punique; elle est reproduite sur la planche xx.

§ III. — FRONTIÈRE TUNISIENNE

1° AÏN SIDI-YOUCEF

Cette localité est située au Sûd-Est de Souk-Ahras (*Thagaste*), sur la route du Kef, à environ trente-cinq kilomètres à vol d'oiseau de chacune de ces deux villes. M. J. Arnoux y a pris les estampages des inscriptions suivantes, qu'il a adressés à la Société :

N° 23.	N° 24.
D M S	D M S
COSSIDIAMAZZIC	FABIAVI
TIAVIXITXXXXVII	CTORIA
ANNIS OSSVATIBI	PIAVIXI
EQVESCNVTTERRATI	TANNIS
BILEVISSIT	XXI
	O· B· Q

N° 23. — *Diis Manibus sacrum. Cossidia Mazzictia vixit quadraginta septem annis. Ossua tibi equescunt* (sic); *terra tibi levis sit.*

Cossidia portait un surnom numide latinisé. Son épitaphe a été bien mal gravée.

N° 24. — *Diis Manibus sacrum. Fabia Victoria pia vixit annis viginti et uno. Ossa bene quiescant.*

N° 25.

AZRVBAL·AR....
TANVS·TEMPLVM
D·S·P·F·CVRAVITVOTVMQ

Au dessous viennent des caractères puniques dont on trouvera la reproduction à la planche XX.

MM. L. Renier et J. Derenbourg se sont occupés de cette inscription bilingue dans la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 3 septembre 1875; ces savants la restituent ainsi :

Azrubal, Arsimelek filius, Thibilitanus, templum dei, ... de sua pecunia faciendum curavit votumque solvit.

« Azrubal, fils d'Arsimelek, de Thibilis, a pris soin de faire construire de ses deniers le temple du dieu..... en exécution d'un vœu (de son père, selon M. Derenbourg). »

Nous connaissions le nom d'Azrubal, père de Boncar, par une inscription de l'an 742 de Rome, sur laquelle il figure parmi ceux d'Ammicar, de Milchato, de Muthunbal et de Sapho (1).

2° BESSERIANI *(Ad Majores)*

Puisque j'ai été amené sur la frontière tunisienne, je ne la quitterai pas sans pénétrer encore une fois dans le sud à l'oasis de Besseriani, où me rappelle une inscription dont j'avais dit quelques mots dans le *Recueil* de

(1) Orelli, n° 3,693.

1872 (1), et à laquelle M. Baudot, lieutenant d'état-major, vient d'ajouter quelques éléments que nous ne connaissions pas encore. On me pardonnera de la reproduire ici, bien qu'elle figure déjà dans la *Notice* de cet officier.

a	b	c	d
I M P · C A E	A R D I V I . . .	. . . . .	. . . . A I A N V S
A V G V S T	V S G E R M A	. . . . .	. . . S P O . . . .
M A X I M	V S T R I B P O T V.	. . . . . O S V̄ · P ·	. . . . .
L M I N I C ·	I O N A T A L E L . .	. . . . . G I T I A V	. . . . .

M. L. Renier avait publié les deux premiers fragments (2); le quatrième nous avait été adressé par M. le lieutenant-colonel Lucas; nous devons le troisième, *c*, à M. Baudot. Nous possédons ainsi les quatre pierres qui contenaient l'inscription. On voit, par la copie, qu'indépendamment des lettres qui ont pu être emportées par des éclats des pierres, un certain nombre d'autres sont frustes.

Adoptant la leçon de M. L. Renier, j'avais reproduit cette restitution :

Imperator Cæsar divi Nervæ filius, Nerva Trajanus Augustus, Germanicus, Dacicus, Pontifex Maximus, tribunitia potestate V... imperator.... consul.... pater patriæ. Dedicante Lucio Minicio Natale, legato Augusti proprætore.

Je faisais observer que le chiffre V qui suit le mot POT plaçait la date du monument de la cinquième à la

(1) Vol. XV, p. 424.
(2) N° 3242.

neuvième année du règne de Trajan, c'est-à-dire de l'an 102 à l'an 106. Cela est évident. Mais à l'époque où l'inscription était gravée, Minicius Natalis était légat commandant la troisième légion et non point légat propréteur. Je crois que M. Baudot a confondu sur le fragment *c* le chiffre médial I, qui dépasse les autres, avec la lettre T; et cette confusion s'explique par la longueur de ce chiffre et celle des T que contient l'inscription.

L'exactitude de cette conjecture ressortira de l'examen de la carrière administrative de notre personnage telle qu'elle nous est fournie par une inscription du *Recueil* d'Henzen (1), trouvée à Barcinone.

Lucius Minicius, ... filius. Galeria (tribu), *Natalis, consul, proconsul provinciæ Africæ, Sodalis Augustalis, legatus Augusti proprætore divi Trajani Parthici et Imperatoris Trajani Hadriani Augusti provinciæ Pannoniæ inferioris, Curator alvei Tiberis et riparum et cloacarum urbis, legatus divi Trajani Parthici legionis III Augustæ* DI. .....BIS, *donatus expeditione Dacica ab eodem donis militaribus corona vallari murali aurea, hastis puris tribus, vexillis duobus, legatus proprætore provinciæ Africæ, prætor, tribunus plebis, qualuorvir viarum curandarum;*

Et Lucius Minicius, Lucii filius, Galeria (tribu), *Natalis Quadronius Verus, augur, tribunus plebis designatus, quostor Augusti, et eodem tempore legatus proprætore patris provinciæ Africæ, tribunus militum legionis I Adju-*

(1) N° 5,450. — D'après les notes d'Henzen, cette inscription a fait l'objet d'une étude de l'illustre comte Borghesi (Saggiatore, 1846, VI p. 270) et figurerait dans divers autres Recueils. Nos bibliothèques algériennes, encore à l'état rudimentaire, ne possèdent aucun de ces ouvrages.

tricis, Piæ, Fidelis, legionis XI Claudiæ, Piæ, Fidelis, legionis XIIII *Geminæ, Martiæ, Victricis, triumvir monetalis auro, argento, aeri flando, feriundo,*

Balineum cum porticibus solo suo et pecunia sua fecerunt.

« Lucius Minicius Natalis, de la tribu Galeria,

Consul,

Proconsul de la province d'Afrique,

Confrère Augustal,

Légat d'Auguste propréteur du divin Trajan Parthique et de l'empereur Trajan Hadrien Auguste, dans la province de la Pannonie inférieure,

Curateur du lit et des rives du Tibre et des cloaques de la ville,

Légat du divin Trajan Parthique pour commander la troisième légion Auguste,

..... du divin Trajan..... pour la deuxième fois,

Gratifié par le même empereur, lors de l'expédition contre les Daces, de dons militaires, d'une couronne d'or vallaire et murale, de trois hastes pures et de deux enseignes,

Légat propréteur de la province d'Afrique,

Préteur,

Tribun du peuple,

Quatuorvir chargé de l'entretien des rues,

et

Lucius Minicius Natalis Quadronius Verus, fils de Lucius, de la tribu Galeria,

Augure,

Tribun du peuple désigné,

Questeur d'Auguste,

Et en même temps, légat propréteur de son père dans la province d'Afrique,

Tribun militaire de la première légion supplémentaire, Pieuse, Fidèle,

De la onzième légion Claudia, Pieuse, Fidèle,

De la quatorzième légion géminée, Martia, Victorieuse,

Triumvir monétaire chargé de faire frapper les pièces d'or, d'argent et de bronze,

Ont fait construire à leurs frais les bains avec les portiques. »

Les titres sont indiqués dans un ordre inverse, c'est-à-dire en commençant par les derniers obtenus, sauf celui de consul que l'on plaçait toujours avant les autres. Ils nous montrent que Minicius Natalis avait rempli trois hauts emplois en Afrique : d'abord celui de légat propréteur sous Trajan, puis celui de commandant de la troisième légion, encore sous Trajan, et enfin celui de proconsul sous Hadrien.

Écartons tout de suite ce dernier comme ne rentrant pas dans les conditions de règne exigées par l'inscription de Besseriani, puisqu'il fut exercé par Minicius après la mort de Trajan.

Le monument de Barcinone ne précise pas autrement l'époque de ce proconsulat, mais une inscription de Taoura (à vingt-quatre kilomètres au Sud de Souk-Ahras) nous fournit une dédicace de notre personnage à Hadrien de la deuxième année du règne de cet empereur, c'est-à-dire de l'an 118 (1). On verra plus loin que la connaissance de cette date a son importance.

(1) L. Renier, n° 4,250. — *Imperatori Cæsari Trajano Hadriano... Augusto, pio, tribunitia potestate II. Decreto decurionum pecunia publica Lucius Minicius Natalis proconsul dedicavit.*

Nous n'avons donc plus à choisir qu'entre le titre de légat propréteur et celui de commandant de la troisième légion.

L'inscription de Barcinone nous apprend que Minicius était légat propréteur en Afrique au moment où commença la guerre contre les Daces, à laquelle il fut appelé à prendre une part qui lui valut des honneurs militaires; il y commandait probablement une légion. Trajan reçut les honneurs du triomphe et prit le titre de Dacique, que lui donne l'inscription de Besseriani; ce titre seul suffirait pour nous prouver qu'elle est postérieure à l'expédition contre les Daces et, par conséquent, à l'époque à laquelle Minicius exerçait en Afrique les fonctions de légat propréteur; celui de consul pour la cinquième fois qu'elle attribue à Trajan et qui correspond aux années 103 à 111 inclusivement, complète la démonstration.

Or, si à l'époque où Minicius élevait son monument à Besseriani, il avait cessé ses fonctions de légat propréteur dans la province proconsulaire d'Afrique et n'y avait pas encore été investi de celles de proconsul, on est amené à conclure qu'il y remplissait celles de commandant de la troisième légion.

Nous allons voir toutefois qu'un passage de l'inscription de Barcinone pourrait faire naître des doutes sur l'exactitude de cette conclusion.

Le cinquième consulat de Trajan correspond à la sixième année de son règne ou à l'année 103; le chiffre V qui indique sa puissance tribunitienne, correspond à l'année 102; il devait donc être suivi d'une ou de plusieurs unités, pour être en concordance avec le premier; le nombre de ces unités nous donnerait la date exacte

du monument de Besseriani. Je vais essayer, sinon de le déterminer, du moins d'en fixer les limites.

Trajan a fait deux expéditions contre Décébale, roi des Daces : la première, entreprise dans le but d'affranchir Rome du tribut qu'elle payait à ce roi en vertu d'un traité par lequel Domitien avait acheté la paix, eut lieu en 101 et fut terminée la même année ou l'année suivante au plus tard, c'est-à-dire pendant la quatrième et la cinquième année de sa puissance tribunitienne et son quatrième consulat.

La seconde, commencée en 104, finit en 105, huitième année du règne de Trajan. Ce n'est pas à cette dernière qu'avait assisté Minicius, parce qu'il n'aurait pu venir prendre le commandement de la légion d'Afrique qu'en 106, et comme ce commandement durait trois ans, il l'aurait gardé jusqu'en 108; or, cette même année il dut être consul, s'il ne l'avait pas été l'année précédente, puisque nous avons vu par l'inscription de Taoura qu'il était en 118 en Afrique avec la charge de proconsul, charge qu'il ne pouvait exercer que dix ans après son consulat.

Son commandement ne put donc pas se prolonger au-delà de l'année 107, la dixième du règne de Trajan.

Cela est d'autant plus vrai que Minicius ne semble pas avoir passé directement de la Dace au commandement de la troisième légion.

Et ici se présente la complication à laquelle je viens de faire allusion.

Sur l'inscription de Barcinone, entre la mention du commandement de la troisième légion et celle de l'expédition contre les Daces, il manque la valeur d'une moitié

de ligne, dont nous n'avons que le commencement et la fin : DI.....BIS.

Quelle était cette magistrature, que le texte ne nous fait pas connaître? Parmi celles de quatuorvir, de tribun du peuple, de préteur et de légat propréteur en Afrique qu'il avait exercées auparavant, je ne vois que cette dernière qui ait pu lui être confiée une deuxième fois, et je m'explique le fait par cette raison qu'après la guerre contre les Daces il était revenu se mettre à la tête de la province, parce que le temps de son administration n'était pas expiré lorsqu'il fut appelé à faire partie de l'expédition.

Je ne sais pas et je ne recherche pas si l'on a d'autres exemples d'un fait semblable, j'admets celui-ci parce que, seul, il me semble permettre de compléter la moitié de ligne qui manque. On aurait ainsi : « *Divi Trajani legatus proprætore provinciæ Africæ bis.* »

Minicius Natalis serait donc revenu en Afrique en 103 ou en 104; il y aurait été nommé commandant de la troisième légion en 104 ou en 105; il aurait gardé cette charge pendant les années 104, 105 et 106, ou 105, 106 et 107, et aurait été nommé consul en 107 ou en 108, mais consul subrogé (1).

Nous le retrouvons légat propréteur de la Pannonie inférieure au moment de la mort de Trajan, en août 117, et enfin proconsul de la province d'Afrique, l'année suivante.

L'inscription de Barcinone fait gérer la charge de légat propréteur d'Afrique de Minicius Natalis par son fils;

(1) Il fut consul avec Quintus Licinius Granianus, d'après l'inscription n° 7081 du *Recueil* d'Henzen.

mais je crois que c'est là une erreur, car elle a été gravée sous Hadrien, et nous voyons par le *cursus honorum* de Natalis Quadronius Vérus qu'à cette époque il était à peine questeur candidat et tribun du peuple désigné ; il n'avait pu, par conséquent, substituer son père dans une fonction que ce dernier avait quittée depuis plusieurs années. Une inscription trouvée à Tibur (1) (Tivoli) dit expressément que pendant sa questure, sous Hadrien, il gérait à la place de son père le proconsulat de la province d'Afrique.

A la première vue de la copie de l'inscription de Besseriani prise par M. Baudot, j'avais supposé que la troisième lettre du mot ITI était un E dont les barres transversales étaient aujourd'hui frustes, et j'avais été tenté de lire : « *legato* ITERVM *Augusti proprætore.* » Il faut convenir que cette version concorderait singulièrement avec la restitution que je viens de proposer pour la moitié de ligne qui manque sur l'inscription de Barcinone, que je ne connaissais pas alors.

Mais je suis obligé de la repousser malgré cette concordance, parce que le mot *iterum*, ainsi placé, constituerait une irrégularité grave et qu'il devrait être ou au commencement ou à la fin du membre de phrase dont il complète le sens, et aussi parce que nous n'avons pas le commencement des lignes du fragment *c*. A la troisième ligne, avant le mot OS il manque le titre d'IMP (*erator*), et à la suivante, les lettres EG n'appartiennent pas, pour le même motif, à la lettre L qui termine la quatrième ligne du fragment *b*. Il y avait entre elles la fin d'un mot et le commencement d'un autre.

(1) Henzen, n° 6,498.

Je pense, en conséquence, que l'inscription de Besseriani doit être lue ainsi :

Imperator Cæsar divi Nervæ filius, Nerva Trajanus Augustus, Germanicus, Dacicus, Pontifex Maximus, tribunicia potestate VII *(aut* VIII, *aut* VIIII*)*, *Imperator* IV, *consul* V, *pater patriæ.*

Dedicante Lucio Minicio Natale, legato tertiæ legionis Augustæ.

Le fils de Minicius Natalis, qui au surnom de son père ajouta ceux de Quadronius et de Vérus, fut également consul et, après les charges que nous fait connaître l'inscription de Barcinone, remplit successivement celles de préteur, de commandant de la sixième légion en Bretagne, de préfet des aliments, de curateur de la voie flaminienne, des travaux et des édifices publics sacrés, de légat propréteur dans la Mésie inférieure et enfin de proconsul en Afrique.

Sa carrière fut donc aussi honorablement remplie que l'avait été celle de son père.

Les détails que nous fournit M. Baudot sur l'importance des ruines de Besseriani et des monuments qu'on y voit encore, montrent que les Romains s'y étaient installés solidement et même d'assez bonne heure, afin de repousser les incursions des Garamantes et des Gétules, qui les inquiétèrent, dans ces régions lointaines, pendant un espace de temps assez long. Peut-être leur installation remonte-t-elle à l'expédition de Cornélius Balbus, en 19 avant J.-C., qui la poussa jusqu'à Ghadamès *(Cydamus)*. Des ports de Tacape ou de Ad Palmam, de la petite Syrthe, une route conduisait à Besseriani en longeant les bords septentrionaux du lac Triton et du lac Pallas, et la

distance, en ligne droite, n'était guère que de quatre-vingts lieues. Cette route était la plus commode pour pénétrer dans le Fezzan.

Lorsque la Numidie fut constituée en province distincte, la ville de Ad Majores en fit partie; c'est ce que nous apprennent deux inscriptions copiées par M. Baudot, qui mentionnent un *Præses Numidiæ* sous le consulat de Paternus et d'Arcesilaüs, en 267, pendant le règne de Gallien et de son fils Salonin. Ces inscriptions, gravées par les soins de Coccéius Donatianus, curateur de la République, présentent cette particularité que les titres *vir perfectissimus* et *Præses Numidiæ* sont séparés par les noms du Gouverneur Flavius Flavianus.

§ 4. — DE BESSERIANI A LAMBÈSE

1° KHENCHELA *(Mascula)*

La Société a reçu de M. le capitaine Lalanne des Camps les copies de quelques inscriptions de cette localité, qui joua un rôle lors de l'expédition du général byzantin Salomon dans l'Aurès.

N° 26

PRO BEATITVDIN.....
TINVS MAXIMVS.....
RIOSISSIMI SEM.. .....
SVIS MELIORE CVL.....
SVNT QVAE LONG.....
CVRANTE IALL.....
PERINS.....
QVASSIMILISOLLERTIAFA..

Pro beatitudine temporum... Domini Nostri Flavius Valerius Constantinus Maximus..... victoriosissimi, semper Augusti... suis meliore cultu... sunt quæ longo...

Curante Iallo Antiocho, viro perfectissimo, præside provinciæ Numidiæ... per insidias... quas simili sollertia fa...

Il est à regretter que la partie droite de l'inscription n'ait pas été retrouvée, elle nous aurait fourni quelque fait intéressant pour l'histoire du pays.

Nous connaissions déjà le *præses Iallus* Antiochus par une dédicace qu'il adressait également au Grand Constantin et qui a été publiée dans le *Recueil* de la Société (1).

N° 27

.....NIANIET THEODOSI
.....ESIDANECLECTAM
.....EDICAVIT CVRANTE
F·F·L·L·P·P·CVR REIPVBLIC

Celle-ci est adressée aux empereurs Valentinien et Théodose-le-Grand, de 375 à 392, par un flamine perpétuel qui était, en même temps, curateur de la cité. Nous savions déjà qu'à cette époque ces deux charges étaient remplies par un même personnage.

(1) Volume I, page 44 et planche V.

N° 28

D M S
E V M V S V S
VIX·ANN·XXX
EPICTESIS CoN
SER·MER·FECiT

N° 29

D M
CAECILIA
BONA· VIX·
ANIS· XXI
VNICAE· FIL
MATER· M· F·

N° 28. — *Diis Manibus sacrum. Eumusus vixit annis triginta. Epictesis conservo merenti fecit.*

N° 29. — *Diis Manibus. Cœcilia Bona vixit anis uno et viginti. Unicæ filiæ mater merenti fecit.*

2° EL-BOUR

M. le conseiller Letourneux a trouvé les deux inscriptions qui suivent dans les ruines d'El-Bour, dans l'Aurès, sur la route de la forêt des Cèdres d'Aïn-Zekak, à environ 16 kilomètres sud-est de Lambèse :

N° 30.

D M S
P·CARTILI
VS OPTATV
SCAR.....
SECVNI
O FILIO
.ERENT....
XXX

AVRA — SI

N° 31.

D M S
IVLIAMAT
RONICA·P·C
ARTILIVSOP
..ATVSCONIV
GIMERENTIF
V·A XXV·H·S·E

N° 30. — Sur un dé d'autel avec base, chapiteau et encadrement. Le mot AVRASI est gravé dans le tore inférieur ; il n'a aucun rapport avec l'inscription, à moins qu'il soit une invocation à une divinité, au dieu du *mons Aurasius*. On ne peut s'empêcher, en effet, de remarquer que nous retrouvons là le nom que le mont Aurès portait à la fin de l'occupation romaine.

Diis Manibus sacrum. Publius Cartilius Optatus. Cartilio Secundo, filio merenti. Vixit annis triginta. Aurasi.

N° 31. — Sur une pierre en forme de caisson.

Diis Manibus sacrum. Julia Matronica. Publius Cartilius Optatus conjugi merenti fecit. Vixit annis quinque et viginti. Hic sita est.

Publius Cartilius avait eu la douleur de se voir précéder dans la tombe par sa femme d'abord et ensuite par son fils.

§ 5. — DE LAMBÈSE A SETIF

ZERAÏA *(Zeraï)*

Dans le dernier volume du *Recueil* de la Société, j'ai consacré un court chapitre aux ruines de *Zeraï* pendant que, de son côté, notre regretté confrère, le capitaine Ragot, en faisait une description sur des notes qui lui avaient été communiquées. De nombreuses inscriptions y ont été trouvées et la localité en fournira pendant longtemps encore aux chercheurs. Mais ici, comme partout ailleurs, il faut nous contenter de ce que le hasard ou des fouilles incomplètes mettent à découvert. Heureux encore si tous les monuments épigraphiques mis au jour

parvenaient à la Société et apportaient leur contingent au développement des études qu'elle poursuit.

M. Mangiavacchi, correspondant de la Société, nous a transmis de cette localité la copie, relevée par M. Raguet, conducteur des Ponts et Chaussées, d'une inscription gravée sur un dé d'autel de soixante-dix-huit centimètres de hauteur sur cinquante de largeur, avec soubassement, corniche et fronton :

N° 32.

I O M
PROSALIMPCAES
MAVRELIANTONINI
PIISEVERIFELICISAVG
BRIT MAXGASINIVS
FELIX CVREQALIFL
V S L A

Les lettres ont six centimètres. Ligatures : à la troisième ligne : L et I, N et T, N et I; à la quatrième : L et I, A et V; à la cinquième : M et A, N et I.

Le présent travail était à l'impression, lorsque M. Wilmanns, que j'ai cité à la note 4 de la page 361 et qui vient de parcourir le département de Constantine, m'a donné communication de la copie qu'il a prise de la même inscription. D'après cette copie, la sixième ligne serait ainsi :

FELIX CVREQALILI

les deux dernières lettres formant sigle. Sur la copie transmise par M. Mangiavacchi, les lettres FL ne présentent pas de ligature.

En admettant la lecture de M. Wilmanns, l'inscription pourrait être ainsi restituée :

Jovi Optimo Maximo.

Pro salute imperatoris Cæsaris Marci Aurelii Antonini Pii, Severi, Felicis, Augusti, Britannici maximi : Gasinius Felix, curante Equli (sic) *liberto, votum solvit libens animo.*

« A Jupiter très-bon, très-grand.

Pour la santé de l'empereur César Marcus Aurélius Antoninus Pieux, Sévère, Heureux, Auguste, Grand Britannique : Gasinius Félix, par les soins de l'affranchi Equalis, a accompli son vœu avec empressement. »

L'omission de l'U dans *Equli* doit être remarquée, parce que le reste de l'inscription est correct. On pourrait être tenté de séparer EQ de ALI, surtout en conservant la leçon de M. Raguet pour la fin de la ligne, et de lire : *curator equorum alimentariorum, flamen,* ce qui ferait connaître une charge du *Cursus publicus*, qui a fait l'objet de nombreuses réglementations et occasionné des abus plus nombreux encore.

§ 6. — ROUTE DE CONSTANTINE A SÉTIF

AÏN-AZIZ-BEN-TELLIS

Aïn-Aziz-ben-Tellis est situé dans la partie nord du territoire des Ouled-Abd-el-Nour, à environ huit kilomètres nord de Bordj-Mamra et soixante-dix kilomètres ouest de Constantine. Sur les deux rives d'un ravin qui reçoit les eaux de la source s'étendent les ruines d'une ville antique sur lesquelles s'élèvent aujourd'hui les misérables

gourbis de deux Mechta, que gardent, suivant l'usage, une multitude de chiens. Je visitai ces ruines dans le courant du mois d'octobre 1864, mais, par prudence, sans descendre de cheval ; je m'en rapportai à l'exploration qu'en avait faite quelques mois auparavant mon ami M. Féraud. Les inscriptions qu'il y recueillit ont été publiées dans le *Recueil* de la Société (1).

M. Wehckind, juge de paix à l'Oued-Atménia, nous a fait parvenir de la même localité la copie d'une inscription gravée sur une pierre qu'un indigène avait placée en guise de montant de porte de son gourbi. Un cheikh se chargea de lui apporter la pierre à l'Oued-Atménia; mais le propriétaire, en la détachant du gourbi, la cassa en douze morceaux. C'est en cet état qu'elle est parvenue à M. le juge de paix, qui avait eu le soin d'en prendre copie avant l'accident.

N° 33

D M S
M A V R H O N O
R A T I A N O C O N
C E S S I F I L I O S V B V R
B V R I C O L · DEC · COL
T V Y C E N S I V M · DEFEN
S O R I G E N T I S V I R O
F O R T I A C F I D E L I S S I
M O . A V R M A X I M V S
F R A T R I I N C O M
P A R A B I L I
V · A · LIII

(1) Volume VIII, pages 78 et suivantes.

Sur l'un des côtés de la pierre on lit, en caractères de dix centimètres de hauteur qui paraissent n'avoir rien de commun avec l'inscription de face, dont les lettres n'ont que trois ou quatre centimètres :

CLENEM
AFVNDA

A la sixième ligne, les deux branches de l'Y sont courtes et légèrement arrondies à leur intersection ; on pourrait lire T, si la barre transversale n'était pas parfaitement droite sur les autres T. La formule COL·DEC·COL· ne me paraît pas usitée. Je propose la restitution suivante, à laquelle de plus autorisés feront subir telles rectifications qu'ils jugeront rationnelles.

Diis Manibus sacrum. Marco Aurelio Honoratiano, Concessi filio, Suburburi, collegiali decuriæ colonorum Tuycensium, defensori gentis, viro forti ac fidelissimo.

Aurelius Maximus fratri incomparabili. Vixit annis quinquaginta tribus.

« Consacré aux dieux Mânes. A Marcus Aurélius Honoratianus, fils de Concessus, de Suburbur, membre de la décurie des colons Tuycensiens, défenseur de la tribu, homme infatigable et très loué.

Aurélius Maximus à son frère incomparable. Il a vécu cinquante-trois ans. »

Et d'abord, je hasarde le titre de membre de la décurie des colons Tuycensiens, plutôt que celui de membre de la curie de la colonie, non pas parce que ni les routiers ni les auteurs ne nous font connaître le nom d'une colonie de Tuyca ou de Tuycæ, mais parce que nous ne voyons figurer sur la liste des évêchés ni ce nom ni aucun avec

lequel on puisse le confondre, ce qui serait absolument inexplicable si la ville avait eu le rang de colonie; et les restes que nous en voyons n'indiquent pas qu'elle ait jamais eu assez d'importance pour cela.

Il s'agissait de simples colons installés sur l'*ager publicus*, ce que nous apprend une borne trouvée à Bordj-Mamra (1). C'est ce que j'induis aussi d'une dédicace trouvée à Aïn-Aziz-ben-Tellis même, et portant cette formule : *pro salute Imperatoris Domini nostri,* formule employée par les colons des environs de Sétif.

J'ai visité à peu près tous les gisements de ruines qui existent sur ce vaste territoire de 182,000 hectares des Ouled-Abd-el-Nour, et j'ai été frappé de ce fait, que j'avais remarqué sur les terres impériales de la Mauritanie sétifienne, c'est que les ruines n'y représentent guère que des bourgs, des villages agricoles; la plus étendue est celle d'Enchir-el-Ateuch, à l'est et près du Chott-el-Beïda, et elle est située au sud du territoire de la tribu, précisément dans cette région des Sbakh, aride et aujourd'hui inhabitée, qui contraste si péniblement avec la région nord, qui est fertile et passablement arrosée.

Je note encore, en passant, que le gouvernement des Beys possédait à Bordj-Mamra une terre de 3,500 hectares, qui est aujourd'hui une terre domaniale.

Ma restitution pourra provoquer des critiques; d'autres préféreront, par exemple : *Collegiali decuriæ collegii Tuycensium*. Diverses inscriptions nous apprennent, en effet, que les cérémonies religieuses étaient en honneur dans la localité, qu'il y en avait même qui se rapprochaient de celles des Frères Arvales, si elles n'étaient pas

(1) L. Renier, n° 3491.

les mêmes. On y sacrifiait à Saturne, à la déesse Nutrix, au dieu Sylvain champêtre et aux principales divinités de l'Olympe; mais cela ne nous dirait pas ce qu'était le collége des Tuycensiens. J'ai donc préféré le connu à l'inconnu.

Aurélius Honoratianus était originaire de Suburbur. Nous avons déjà vu le nom de cette localité sur une borne milliaire trouvée à Bordj-Mamra, par M. de La Mare, et constatant que la

RESPVB· CENT· SVBVRBVR·

fit restaurer les routes sous Caracalla, et que le point où était placée la borne était situé à vingt et un milles de Suburbur.

M. L. Renier restitue ainsi cette partie de l'inscription : *Respublica Centurionensium Suburburum* (1). Henzen dit qu'il lirait *Respublica gentis Suburburum* (2) si les *Soubourpores* (3) de Ptolémée ne paraissaient pas avoir habité l'intérieur de l'Afrique et des contrées trop éloignées de celle à laquelle appartient le monument.

Ce rapprochement est naturel, mais le monument d'Aïn-Aziz-ben-Tellis désigne une ville et non point une tribu du nom de Suburbur. Cela ne veut pas dire, du reste, qu'il n'y avait pas une tribu des Suburbures dans la région des Ouled-Abd-el-Nour ou dans les régions voisines, en outre de celle qui avait ses cantonnements dans la Proconsulaire, car il y eut des fractionnements de

(1) N° 3,490.
(2) 5,339.
(3) Des éditions de Ptolémée portent Saboubores.

peuplades pendant la période romaine comme il y en a eu depuis l'invasion arabe; les exemples ne manquent pas et c'est un fait acquis à la géographie du pays.

La situation de Suburbur à trente-deux kilomètres de Bordj-Mamra est encore inconnue.

Notre inscription nous apprend aussi qu'Aurélius Honoratianus était défenseur de la tribu, sans autre indication plus précise. Il s'agissait probablement de la tribu à laquelle appartenaient les colons de Tuycœ.

Dans le principe, le mot *defensor* désignait une charge temporaire donnée pour une affaire spéciale de la cité. Mais les abus qui s'introduisirent successivement dans l'administration et qui finirent par peser lourdement sur les citoyens, surtout sur les campagnards, et sur les villes, nécessitèrent la création d'une magistrature permanente qui prît la défense de ceux qui en étaient les victimes. Une loi de 365 de Valentinien et de Valens, adressée au défenseur Sénèque (1), nous la montre en fonctions, et il est à présumer qu'elle existait bien avant.

Les défenseurs furent donc chargés de protéger le peuple, et particulièrement les pauvres, contre les vexations des agents de l'administration, et de dénoncer les abus au Préfet du Prétoire. C'est un signe des temps. Ils eurent même une juridiction civile et criminelle : au civil, ils jugeaient dans les affaires de peu d'importance, *de tenuioribus ac minuscullariis rebus* (2), jusqu'à cinquante sous d'or (755 fr.). Justinien éleva leur juridiction jusqu'à trois cents sous d'or (4,530 fr.) (3), avec faculté d'appel

(1) C. Th. Lib. I, tit. XXIX, 2.
(2) C. Just. Lib. I.
(3) Nov. XV, cap. 3, § 1 et 2.

devant le légat impérial. Ils ne pouvaient, d'ailleurs, ni infliger des amendes ni interroger les prévenus (1). Mais plus tard, en matière criminelle, ils furent chargés de faire arrêter les individus accusés d'un crime grave, de les détenir en prison et de les envoyer aux Préfets des provinces (2).

Comme les duumvirs, les édiles et les curateurs, ils avaient rang de magistrat dans la cité et, comme eux, ils ne recevaient aucun traitement. Ils étaient nommés par le peuple en assemblée générale, mais leur élection devait être approuvée par le Préfet du Prétoire, qui avait seul le droit de les révoquer. Vers la fin de l'empire le défenseur était devenu, sinon le premier, du moins l'un des premiers magistrats de la cité. La durée de ses fonctions, qui était d'abord de cinq ans, fut réduite à deux ans par Justinien. Nous voyons par l'inscription d'Aïn-Aziz-ben-Tellis, que sa protection ne se bornait pas à la ville et aux gens de la campagne qui en dépendait, elle s'étendait à toute la tribu ; mais ici cette tribu n'était peut-être pas considérable et je crois qu'elle n'était composée que de colons dont le chef-lieu était Tuycœ. Néanmoins, il faut admettre que l'institution des défenseurs avait fini par prendre une très grande extension.

§ 7. — SÉTIF

Le sol de l'ancienne capitale de la Mauritanie sétifienne a été assez fouillé et il donne encore de temps à autre quelque monument curieux. Dans le courant du mois de

(1) C. Th. Lib. I, tit. XXIX, 7.
(2) Nov. XV, cap. 6, § 1.

septembre 1874, je remarquai autour de la vasque de la promenade d'Orléans quatre jolis cippes, avec base et chapiteau, d'environ deux mètres de hauteur. Chacun d'eux portait, gravé dans un tableau, le nom de l'une des quatre saisons.

N° 34	N° 35	N° 36
	VER	
HIEMS	TEMPO	AESTAS
	RAFE	
	LICIA	

Nous avons bien l'hiver, le printemps, *tempora felicia!* et l'été, mais le tableau sur lequel était écrit le nom de l'automne est fruste.

Je n'ai pas pu savoir de quel endroit proviennent ces monuments ; je suppose qu'ils décoraient quelque jardin public ou le parterre de quelque riche habitation.

Cette dernière supposition m'amène à les rapprocher d'un autre monument de même forme, mais moins haut, qui me semble avoir la même provenance et qui contient cette fin d'inscription :

N° 37

SAEDIORVM
VOLVSIET
FAONIANIFIL
EIVS

Est-ce que tout cela aurait été tiré d'un domaine de la famille des Saedius, restée inconnue jusqu'à ce jour à Sétif, et dont nous avons ici les noms de deux membres, Volusus et Faoninus ?

Sur une inscription de Guellal, que publie M. Goyt dans le présent volume du *Recueil* des mémoires de la Société, nous voyons apparaître de nouveau les colons sur ce vaste territoire qui constituait le domaine impérial. M. Mangiavacchi m'en a adressé une copie qui complète celle de M. Goyt par l'indication de l'année provinciale.

Imperator Cæsar Marcus Aurelius Severus Alexander invictus, pius, felix, Augustus, muros Kastelli Dianesis extausit (sic) *per colonos ejusdem Kastelli. Anno provinciæ (Mauretaniæ cæsariensis) centesimo nonagesimo quinto.*

« L'empereur César Marcus Aurélius Sévérus Alexander, invaincu, pieux, heureux, Auguste, a considérablement agrandi les murailles du Kastellum Dianensis par la main des colons du Kastellum. L'an 195 de la province de la Mauritanie césarienne. »

L'an 195 de la province correspondant à l'année 234 de notre ère, l'inscription a été gravée peu de temps avant la mort d'Alexandre Sévère, arrivée de mars en août 235.

Le nom ALEXANDER avait été gratté au ciseau, mais imparfaitement, et il est encore lisible.

Il n'y a qu'une ligature : M et V de *muros*.

La terre de Guellal est située à dix-huit kilomètres au sud de Sétif, et à quatre kilomètres de la ruine d'Aïn Melloul, d'où j'avais exhumé la dédicace à Commode par ses colons, publiée dans le dernier volume du *Recueil* (p. 388). J'y ai remarqué plusieurs gisements de ruines, mais j'ignore quelle est celle qui a fourni notre inscription.

Le *Kastellum Dianensis* est un nom de plus à placer sur la circonférence du cercle qui formait le territoire de

la colonie de *Sitifis* et à laquelle s'appuyait le domaine impérial, l'ancien *ager publicus*.

Je suis bien obligé de noter encore une fois cette particularité que j'ai signalée dans le cours de ce travail au sujet des terres des Beni-Ziad, de Kef-Tazerout, d'Aïn-Mechira et de Bordj Mamra : la terre de Guellal est une propriété domaniale qui nous vient du domaine turc.

§ 8. — BOUGIE *(Saldæ)*

Nous devons à M. Maurice Jauze la communication de la copie d'une belle inscription gravée sur un dé d'autel de quatre-vingt-sept centimètres de hauteur sur soixante de largeur, trouvé en faisant les déblais pour la construction d'un égout dans la rue de la Vigie, au-dessous du fort Barral, haut quartier de la ville. La pierre était à environ un mètre au-dessous du sol actuel, près d'une autre pierre de grand appareil portant une corniche; vers le milieu de la longueur de la rue on a rencontré un mur romain qui la traversait.

Voici l'inscription :

N° 38.

DIVAE SABI
NAE AVG·
COL·COL·
IVL·SALD
DD·PPP.

Si le dessin de M. Jauze a reproduit fidèlement la forme des caractères, ils sont fort beaux.

Divæ Sabinæ Augustæ. Coloni coloniæ Juliæ Saldantium. Decreto decurionum pecunia propria posuerunt.

« A la divine Sabine Auguste. Les colons de la colonie Julia de Saldæ ont élevé ce monument à leurs frais et avec l'autorisation des décurions. »

Cette inscription, quoique fort simple et fort courte, donne lieu à quelques observations.

Elle n'ajoute rien, en ce qui concerne les noms et l'origine de la localité, à ce que nous avaient appris d'autres inscriptions publiées depuis longtemps (1), et dans lesquelles la colonie y est appelée *Julia Augusta Saldantium Septimanorum immunis.*

Saldæ reçut d'Auguste le titre de colonie, d'après Pline, et il est probable que le nom de *Julia* lui vint, soit de la famille des Jules, soit de Julie, fille d'Auguste, épouse d'abord de Marcellus, puis de Marcus Agrippa et enfin de Tibère; soit de Livie Drusilla, troisième femme d'Auguste, que l'on appelait quelquefois Julie vers la fin de sa vie. La nouvelle colonie fut peuplée par des soldats de la septième légion et placée sous le patronage de la famille impériale.

Dans notre inscription, ce n'est pas la colonie ou la curie, ce ne sont pas les Salditains qui élèvent un monument, une statue peut-être, à la mémoire de Sabine, après sa mort, ce sont les colons, et ils avaient certainement quelque raison de manifester ainsi une individualité propre. Cette raison est qu'ils étaient les colons de l'empereur et peut-être de Sabine. Ce fait ressortira, j'espère, des explications qui suivent.

En 1853, on déterra à Bougie, à l'entrée de la rue

(1) L. Ren. Nos 3,511, 3.512.

Saint-Joseph, entre la maison Farairre et la Direction de l'artillerie, une brique carrée de la dimension des *tetradoron*, ayant environ quarante centimètres de chaque côté, et sur laquelle était imprimée en relief l'estampille du potier sur deux lignes circulaires disposées entre deux cercles concentriques.

Cette brique fut envoyée à M. Berbrugger, conservateur du Musée d'Alger, qui publia ainsi l'inscription :

C COTNANI SARINIANI
OPVSDOLIAREEXPRAEDISAVGN

Les lettres T, N et A de la première ligne étaient mal venues et difficiles à distinguer; la lecture des autres ne nous arrêtait pas.

M. L. Renier la commenta dans la *Revue* archéologique du mois d'août 1853, page 305, et en tira cette version, tout en faisant des réserves en ce qui concerne les trois premiers noms :

Caii Cottii Nani Sabiniani opus doliare ex prædiis Augusti nostri.

En substituant le mot *Sabinianus* à celui de *Sarinianus*, il établit que Caïus Cottius Nanus était un affranchi de Sabine; puis il montra que cette dernière avait possédé des biens en Afrique, dont avait hérité sa sœur Matidie, laquelle avait donné son nom à une localité des environs, la station de Pacciana. Les détails dans lesquels est entré M. L. Renier à ce sujet sont pleins d'intérêt et ils sont exacts en substance, bien qu'ils aient été provoqués par une erreur de fait que le savant épigraphiste ne

pouvait pas contrôler, puisqu'il n'avait pas sous les yeux le monument original : je veux parler de la substitution de B à R dans le mot *Sarinianus*, qu'il avait cru pouvoir se permettre d'office, en supposant que la lettre R avait été déformée au moment où l'ouvrier relevait son estampille.

La publication de M. Berbrugger nous était à peine parvenue, que les ouvriers nous apportaient deux nouvelles briques semblables à la première, et sur lesquelles l'estampille était restée imprimée avec une netteté parfaite, sauf une légère tâche à l'extrémité supérieure gauche de la haste de R. Nous en adressâmes une à M. Berbrugger; elle fut brisée à bord du bateau par un colis, et les morceaux ne furent pas remis au destinataire. L'autre resta en la possession de mon ami Pelletier, décédé depuis, et j'ignore ce qu'elle est devenue; mais sur l'une et sur l'autre nous lisions distinctement le mot COMINI au lieu de COTNANI, c'est-à-dire *Caii Cominii Suriniani*.

Peu importe, au reste, que le fabricant s'appelât d'un nom ou d'un autre ; le fait principal, c'est que les briques provenaient d'une fabrique établie sur une propriété de l'empereur, et peut-être de Sabine, *ex prædiis Augustæ nostræ.*

Julia Sabina, qui épousa Hadrien vers l'an 100 de notre ère, était fille de Matidie, fille elle-même de Marcienne, sœur de Trajan, louée par Pline-le-Jeune dans son panégyrique de cet empereur. Elle mourut empoisonnée au commencement de l'année 138, peu de temps avant Hadrien, laissant pour héritière une sœur qui s'appelait Matidie, comme sa mère, et qui vécut jusques sous Marc-Aurèle. L'une des deux Matidie avait donné son nom à la station de Pacciana, que l'*Itinéraire* d'Antonin et la *Table*

peutingérienne placent sur la route de Djidjeli à Collo, à vingt-quatre milles (trente-six kilomètres) de la première de ces localités, distance qui correspond à celle de Djidjeli à l'embouchure du Rhoumel *(Ampsaga)*.

Nous retrouvons son nom sur une borne découverte par M. le commandant Payen, à environ huit kilomètres à l'ouest de Bordj-bou-Arreridj, à El-Meheris, sur la rive gauche de l'Oued-Lechbour. L'inscription, gravée sous Alexandre Sévère, nous apprend que les terres des colons Kasturrensiens étaient limitées par celles du domaine de Matidie (1).

Les Kasturrensiens étaient, comme les Tuycensiens dont j'ai parlé plus haut, de simples colons installés sur les terres impériales, relevant du *procurator rerum* ou *rationum privatarum* et payant, outre les impôts ordinaires, une certaine redevance comme prix de location. Leur état semble suffisamment indiqué par le titre de *Dominus noster* placé en tête de l'inscription d'El-Meheris et donné à Alexandre Sévère à une époque où les empereurs ne le prenaient pas encore. Il ne sera pas moins évident si l'on se reporte à d'autres monuments épigraphiques publiés dans notre *Recueil*, sur lesquels les colons des domaines impériaux s'appellent tout simplement *Coloni domini nostri*.

Pour le moment, je n'insisterai pas davantage sur ce fait.

(1) *Rec.* de la Société, vol VIII, p. 101. La ville des Kasturrensiens doit être cherchée à Kherbet-el-Hachem, ruine située à environ quatre kilomètres nord-ouest du point où était la borne, ou à Achir, à six kilomètres de l'Oued-Lechbour, un peu au nord de la route actuelle de Bordj-bou-Arreridj à Alger, ou à Guerria, autre ruine située à quatre kilomètres à l'ouest de Bordj-Medjana, sur les bords de l'Oued-Lechbour, lieu où l'ex-caïd Lakdar-ben-El-Mokran avait fait bâtir une maison.

Enfin, à dix kilomètres au sud-est de Bordj-bou-Arreridj, un peu au-delà d'Aïn-el-Anasser et sur la rive droite de l'Oued-el-Ksab, il existe un quartier que les Arabes appellent encore Mtatidje, nom qui serait identique à celui de Matidie sans l'interpolation de la lettre *t*. C'est à une faible distance de là, à Kherbet-Zembia, que M. Payen a trouvé cette dédicace à la divinité des Augustes par les colons de *Lemelli :*

Numini Augustorum : Coloni Lemellefenses (1).

Tout ce vaste territoire appartenait naguère aux grands chefs de la Medjana, aux Ouled-Mokran, qui l'avaient reçu en apanage des Beys de Constantine.

Je ne saurais expliquer à la suite de quelles circonstances les domaines dont je viens de parler étaient devenus la propriété de Matidie et de Sabine ; je ne puis faire qu'une supposition à cet égard.

Un principe fondamental du droit public à Rome était que les terres des peuples vaincus passaient au peuple romain vainqueur, qui en disposait à son gré par lui-même ou par ses délégués. Les peuples vaincus pouvaient obtenir certains tempéraments à la rigueur de ce principe (2), ils pouvaient même conserver leurs territoires par voie de capitulation ou de traité, et c'est par un traité que le roi Hiempsal fut maintenu en possession de ses terres (3).

Mais si la conquête avait été faite de force et si le

(1) *Recueil* de la Société, vol. v, p. 228.

(2) *Sic. Flaccus, ed. Goes.* p. 1.

(3) *Cic. De lege agr. I, 4. Excipit (Rullus)... in vendendis agris, eos agros, de quibus cautum sit foedere : hi sunt in Africa, qui ab Hiempsale possidentur. Hic quæro, si Hiempsali satis est cautum foedere, quid attinuerit excipi?*

droit de la guerre était appliqué dans toute sa rigueur, les terres des peuples vaincus étaient confisquées et classées dans l'*ager publicus* ou vendues (1).

Lorsque les empereurs eurent usurpé le droit du peuple romain de disposer de l'*Ager publicus*, Trajan put bien en prélever une portion et l'attribuer à sa sœur Marcienne, qui a porté le titre d'Auguste et qui fut divinisée après sa mort.

Ainsi s'expliquerait l'origine des propriétés que Matidie avait possédées dans la Medjana et à Bougie.

J'ai dit plus haut que le nom du fabricant des briques de Saldæ importait peu : je suis allé peut-être un peu loin, car on a trouvé à Rome des briques portant la même marque, et l'on se demandera si la fabrique n'était pas située en Italie plutôt qu'à Bougie.

Et d'abord on ne sortirait pas de l'ordre des choses possibles si l'on supposait que Caïus Cominius Sarinianus possédait des fabriques de poterie en Italie et en Afrique sur les domaines impériaux. C'est un privilége qu'il pouvait acquérir à prix d'argent et par la faveur de quelque grand personnage ou d'un *procurator rerum privatarum*, car, selon toute vraisemblance, il était simplement fermier de l'empereur.

Mais, en supposant qu'il n'en gérât qu'une seule, je dis sans hésitation qu'elle était à Bougie.

Saldæ, comptoir carthaginois devenu de très-bonne heure colonie romaine, devait avoir une certaine importance due à sa position, à la bonté de son port et au ri-

(1) *Sic Flac. loc. cit.* p. 2. — *Ut vero Romani omnium gentium potiti sunt, agros alios in hoste captos in victorem populum partiti sunt, alios vero vendiderunt.*

che voisinage de la Kabilie. Cette importance, au lieu de décroître sous la domination romaine, dut augmenter ; les populations turbulentes des environs, celles de la Confédération des Quinquégentiens, que l'histoire et les inscriptions nous montrent plusieurs fois en état de révolte, exigeaient une surveillance presque constante et l'entretien d'une force armée en permanence à Saldæ ou à Tubusuctus.

Les produits de la Kabilie, devenus plus abondants à mesure que des colons italiens apportaient dans le pays leurs moyens de culture plus perfectionnés, développaient le commerce maritime de la localité et multipliaient ses relations avec l'Italie. De son port partaient des navires qui transportaient l'Annone déposée dans les magasins d'*Horrea Aninicensis* (Aïn-Roua) (1) et de *Muslubio* (2), ce qui suppose qu'il y avait à Saldæ un personnel administratif assez nombreux.

Là devaient se trouver, indépendamment de hauts fonctionnaires, des personnages enrichis par le commerce et l'industrie, et qui possédaient des maisons construites avec le luxe et la solidité que les Romains mettaient dans leurs constructions, sans compter les monuments publics que comportait une ville coloniale. Et cependant la pierre de taille est très-rare dans la localité.

Ce fait est de nature à frapper tous ceux qui ont vu se développer le Bougie de nos jours. J'ai visité dans le dé-

(1) A environ trente kilomètres nord de Sétif, au pied du Djebel-Anini.

(2) Ruine d'Andiach, sur la route de Bougie à Djidjeli, à environ trente kilomètres de la première de ces villes, sur la rive droite de l'Oued-Sidi-Réban et sur un plateau peu étendu ; je n'y ai vu aucune inscription.

partement des centaines de ruines de villes et de simples bourgades, et partout j'ai rencontré des amas considérables de blocs taillés ; dans les plus minces hameaux, dans les ferme isolées, ce sont toujours les pierres, et les pierres de grand appareil qui jonchent le sol; on reste confondu devant cet amoncellement de débris grandioses.

Ici rien de semblable : Bougie, bâti sur le rocher et entouré de rochers là où la mer ne le baigne pas; Bougie, qui avait à sa portée les belles carrières de Sidi-Yahia, était construit en briques, et si l'on y rencontre quelques pierres taillées, on peut presque affirmer qu'elles ont appartenu à un édifice public ou à un monument religieux.

Les Hammadites, lorsque quittant leur Kalaâ du Bou-Thaleb ils vinrent installer leur capitale à Bougie, employèrent en grand nombre les briques qu'ils trouvèrent sur le sol ; quatre siècles plus tard, les Espagnols les imitèrent; les maisons arabes contiennent autant de briques que de moellons, et enfin celles qui ont été bâties par nous jusques en 1856 présentent à peu près la même particularité. Le quartier des Cinq Fontaines ou du Vieux Bougie a été une carrière inépuisable de briques.

Ce fait ne s'est produit sur aucun autre point du littoral ; j'ai exploré à l'intérieur plusieurs ruines de villes où la fabrication de la poterie constituait la principale industrie des habitants et j'y ai remarqué les mêmes amas de pierres de taille que sur les autres. Il était donc spécial à Saldæ. Or, la marque du potier Sarinianus nous en fournit l'explication.

La famille impériale possédait aux environs des domaines sur lesquels existaient des fabriques de poterie, et

dont les habitants de Saldæ étaient obligés d'employer les produits; comme compensation à cette obligation, on les avait exemptés de certains impôts; on avait fait de Saldæ une colonie *immunis*.

Si les navires qui venaient charger l'annone à Bougie eussent apporté cette immense quantité de briques que nous y voyons aujourd'hui, ceux qui venaient à *Chullu* (Collo) et à *Rusicadis* (Philippeville), d'où l'annone était également exportée, y auraient apporté des matériaux semblables, et il n'y en a pas de traces.

Il ne me semble pas possible d'admettre que les briques de Bougie soient venues d'Italie, et je crois que celles de Rome qui portent l'estampille de Sarinianus sont parties de cette localité, si elles n'ont pas été confectionnées sur quelque propriété impériale des environs de la capitale, car cette marchandise n'avait pas assez de valeur pour que Rome en fît l'exportation jusque sur le littoral africain.

J'ajouterai que j'ai eu occasion de voir dans la basse vallée de l'Oued-Sahel et sur les bords de la rivière, surtout sur le territoire des Beni-bou-Messaoud, qui confine à celui de Bougie, des fours kabiles à cuire les tuiles. Je ne tirerai pas grande conséquence de ce fait, parce que les maisons kabiles sont généralement couvertes en tuiles ; il montre cependant que la tradition du pétrissage et de la cuisson de la terre s'est conservée dans le pays.

Enfin, pour en terminer avec l'inscription de M. Jauze, je dirai qu'elle a dû être gravée peu de temps après la mort de Sabine, c'est-à-dire vers la fin de 138, puisqu'on lui donne le titre de divine.

M. le colonel du génie Brunon a remis à la Société

l'estampage d'une belle inscription découverte également à Bougie, sur l'emplacement de la maison Dufour, rue Saint-Joseph, près de l'église :

N° 30

AVRELIALE LAI
DI AVG LIBERTAE
MAVRELIVS M· F·
PAL· AVRELIANVS
MATRI PIISSIMAE
..OCo AB ORD CONCESSO
.... S.....ICAVITQ
.....AM.EDIC· DEC
..||. QR.VI.TORIAT·TER
NOSSPOR.VLAS DIS
TRIBVIT ET LVDOS CIR
CENSES POPVLO
EXHIBVIT

Le champ dans lequel est gravée l'inscription a quatre-vingts centimètres de hauteur et quarante de largeur ; les lettres ont quatre centimètres et demi aux six premières lignes, quatre centimètres à la septième et trois et demi aux six dernières. Une éraflure de la pierre a emporté la première lettre de la sixième ligne et le commencement des trois suivantes. Toutes les autres lettres sont nettes sur l'estampage et d'un beau galbe.

Aureliæ Laïdi Augusti libertæ. Marcus Aurelius, Marci filius, Palatina (tribu), *Aurelianus, matri piissimæ loco ab ordine concesso posuit dedicavitque, ob quam dedicationem decurionibus et equitibus romanis victoriatos*

ternos sportulas distribuit et ludos circenses populo exhibuit.

« A Aurélia Laïs, affranchie de l'Auguste. Marcus Aurélius Aurélianus, fils de Marcus, de la tribu Palatine, a élevé et dédié ce monument à sa mère très-affectionnée, sur un emplacement concédé par les décurions, et, à l'occasion de cette dédicace, a distribué comme largesses de triples victoriats aux décurions et aux chevaliers romains, et donné au peuple des jeux dans le cirque. »

Ces distributions de pièces d'argent aux décurions et aux chevaliers romains étaient-elles une condition de la concession de l'emplacement par la curie ou l'application d'un réglement spécial à la localité, ou un trait des mœurs de l'époque ? C'est ce que je ne puis dire.

Marcus Aurélius Aurélianus ne nous fait pas connaître ses titres ; mais les jeux du cirque coûtaient cher, et puisqu'il se permettait le luxe d'en faire jouir les habitants de Saldæ, c'est qu'il possédait une grande fortune et qu'il appartenait à cette classe de gens riches de la localité dont je parlais il y a un instant.

Nous ne connaissons de sa mère que sa qualité d'affranchie d'un empereur qui n'est pas nommé ; peut-être est-ce d'Auguste. Dans tous les cas, je ne pense pas que l'inscription soit postérieure à la fin du deuxième siècle.

Je n'avais pas encore rencontré le nom de Laïs sur les monuments épigraphiques de l'Algérie. Une courtisane de Corinthe, la plus belle femme de son temps, l'a rendu célèbre.

Non ità complebant Ephyreae Laïdos aedes,
Adcujus jacuit Græcia tota fores ? (1)

(1) Properce, Lib. II, ch. VI, 1.

« Corinthe vit-elle jamais dans la maison de Laïs une telle affluence, lorsque toute la Grèce soupirait à sa porte? »

Quant au cirque où Marcus Aurélius Aurélianus donna les jeux, on croit en retrouver l'emplacement au quartier du Camp supérieur, à l'endroit où a été élevé le tombeau du commandant Salomon de Musis. L'espace compris entre ce tombeau, qui est adossé à un terrain surélevé et de forme demi-circulaire, et la rue Sidi-Kader, qui est à l'extrémité et en contre-bas de cet espace, me semble trop exigu pour le développement de longueur qu'exigeait un cirque. Il conviendrait mieux à un théâtre.

Sur l'emplacement de la maison Dufour, sous-préfecture actuelle, d'où provient l'inscription transcrite ci-dessus, j'ai copié la suivante, dans le courant du mois de mai 1872, sur un cippe d'un mètre de hauteur sur quarante centimètres de largeur, qu'on venait de mettre à découvert et qui a peut-être disparu depuis :

N° 40

D M S
VICELLI
A EXOR
ATA VI
XIT AN
XXX

Diis Manibus sacrum. Vicellia Exorata vixit annis triginta.

Les lettres étaient assez mal formées; M et S de la première ligne composaient un sigle représenté par les jam-

bages très-écartés d'un M et d'un S couchés. La barre transversale des L descendait au-dessous de la ligne.

§ 9. — MAURITANIE CÉSARIENNE

M. le docteur Reboud a reçu de M. Dechamel, jeune botaniste qui explore l'Algérie, la copie de l'inscription que porte une borne milliaire à moitié cylindrique, trouvée il y a quelques mois au barrage de Perrégaux (province d'Oran) et qui mesure un mètre cinquante centimètres de hauteur.

N° 41

DOMINO
IMP· CAES· M·
ANTONIO GOR
DIANO INVIC
TO· PIO· FELICI
AVG· PONT· MAXI
MO· TRIB· POT· BIS
P· P· COS· PRo CON
SVLI· NEPOTI DI
VORVM GORDIA
NORVM· M· P·

Domino Imperatori Cæsari Marco Antonio Gordiano inviclo, pio, felici, Augusto, Pontifici Maximo, tribunitia protestate bis, patri patriæ, consuli, proconsuli, nepoti divorum Gordianorum.

Millia passuum.

« Au Seigneur empereur César Marcus Antonius Gordianus, invaincu, pieux, heureux, Auguste, souverain Pontife, revêtu pour la deuxième fois de la puissance tribunitienne, père de la patrie, consul, proconsul, petit-fils et neveu des divins Gordien.

« Mille pas. »

Il n'y a que deux sigles : A et N à la quatrième ligne, T et R à la septième.

Cette inscription a été gravée du mois de juillet 239 au mois de juillet 240; elle ne nous fait pas connaître de quelle localité on commençait à compter les distances.

Je termine par une inscription de provenance inconnue que je relève sur un estampage qui a été adressé à la Société. A ce sujet, la Société prie ses correspondants d'indiquer leurs noms et ceux des lieux de provenance sur les estampages qu'ils veulent bien lui communiquer.

N° 42

D M
Q NONIO NV
NDINARIO VIXIT
AN XC FILI PIENTIS
SIMI NONIVS CRES
CES ET NONIVS IANVA
RIVS ET NONIVS QVIN
TVLVSETNONIVS HO··
VS PAT N O· T.....

Sur une pierre en forme de caisson :

Diis Manibus. Quinto Nonio Nundinario. Vixit annis nonaginta. Filii pientissimi Nonius Cresces (sic) *et Nonius Januarius et Nonius Quintulus et Nonius Hortatus patri nostro. Ossa tua bene quiescant!*

Une légère détérioration de la pierre a rendu fruste la fin des deux dernières lignes : à l'avant-dernière il ne manque que l'espace de quatre lettres; je crois pouvoir proposer la lecture d'Hortatus.

LETTRE DE M. MASQUERAY

SUR QUELQUES INSCRIPTIONS

TROUVÉES A THAMGAD

Monsieur le Président

Permettez-moi de vous communiquer, en prenant date de la découverte, deux inscriptions nouvelles que j'ai dégagées à Thamgad. Elles déterminent d'une façon rigoureuse l'emplacement de la curie, et nous donnent la liste complète des magistratures et des magistrats de la ville à la fin du quatrième siècle. Elles étaient complètement enterrées, et j'ai été pour ainsi dire conduit vers elles par l'étude raisonnée du terrain.

N° 1

ALBVS ORDINIS COL.
THAMG.VV.CC.

VVLCACIVS RVFINVS PTR.
MARIVS DECIANVS PTR.
INSTEIVS LAMPADIVS PTR.

POMPEVS DEVTERIVS PTR.
CORNELIVS VALENTINVS PTR.
VALERIVS SERENIANVS
SESSIVS PVLVERIVS
VALERIVS PORPHYRIVS
CESSIVS TRIGETIVS
CESSIVS ANDANIVS

PLOTIVSFLORENTINVSVIR P. FLP.
ELIVS AMPELIVS VIR P.
SACERDOTALES
IVL. PAVLVS TRIGETIVS PTR.
ANTONIVS VICTOR FLP
CVRATOR
OCTAVIVS SOSINIANVS FLP.
DVOVIRI
SESSIVS CRESCONIVS AVG.
PAPIRIVS VITALIS FLP.
CORFIDIVS VALENTINIANVS FLP.
GRASIDIVS VICTORINVS FLP.
ANTONIVS VINDICIANVS FLP.
GRASIDIVS SADVNTIVS FLP.
CLAVDIVS LICENTIVS FLP.
SENTIVS VICTOR FLP.
AVFIDIVS OPTATVS FLP.
SESSIVS IVLIANVS FLP.
EGNATIVS FLORENTIVS FLP.
(sic) PLOTIVS CRESCENTNIANVS FLP.
CLAVDIVS SATVRVS FLP. EXCT.
AVRELIVS MAXIMVS FLP. EXCT
CINCIVS PORPHYRIVS FLP.

ELIVS IVLIANVS FLP.
FLAVIVS PALMINVS FL.P.
FLAVIVS VINCENTIVS FL.P
SVLPICIVS INGENNVS FL.P.

N° 2

PLOTIVS PRETEXTATVS FLP.
ACRIVS PRETEXTATVS FLP.
CINCIVS INNOCENTIVS FLP.
IVLIVS GVBERNIVS FL.P.
VALLIVS CANDIDVS FLP.
FL. AQVILINVS FLP.
FL. FAVSTINIANVS FLP.
VIRIVS MANILIANVS FLP.
FL. DONATIANVS FLP.
OCTAVIVS FALACER FLP
ANTONIVS PETRONIANVS FLP
ANNIVS VERISSIMVS FLP.
ACILIVS CONCESSANVS FLP.
GARGILIVS CALVENTIANVS FLP.
SESSIVS IANVARIANVS FLP.

PONTIFICES

PLOTIVS ROMVLVS
VLPIVS PVRPVRIVS
HORATIVS MAXIMVS
ELIVS BIBIANVS

AVGVRES

IVLIVS VICTORINIANVS
FL. PVLLENTIVS
PLOTIVS PAVLINIANVS

EDILES

AVRELIVS RVFINVS
IVL·VALERINVS
QVAESTORES
VETILIVS SATVRNINVS
DVOVIRALICI
FLAVIDIVS SVDIANVS
VATERIVS SAPIDVS
FLAVIDIVS PROCILIANVS
POMPEVS RVFINIANVS
ACILIVS VALERIANVS
IVL.FAVSTVS
VATERIVS DONATVS
LETORIVS LAERTIVS
VALLIVS HOSPES
VLPIVS ISTHEFANVS
FAVSTINIANVS CITHERI
VARIVS VICTOR

Ces deux pierres, que nous avons trouvées séparées, étaient autrefois appliquées l'une contre l'autre, formant une sorte de livre sur les deux faces duquel étaient inscrites les deux listes précédentes. Au dos, on lit encore, en assez grands caractères :

1re liste.	2e liste.
FF	O
TFI	PIR
MO	MO
FLA	NI
PE	TVO
FLA	TFI
LIA	CIC
	DD

Il est facile de déterminer la date de ce monument par celle de la restauration du temple de Thamgad. En avant de ce temple gît une grande inscription monumentale, rompue en quatre fragments, et cette inscription nous apprend que le temple fut restauré sous le règne de Valentinien et de Valens. Comme Gratien n'y est pas mentionné, cette restauration se place nécessairement entre les années 364 et 367. Or on lit, à la fin de ladite dédicace, les noms de *Aelius Julianus, F. Aquilinus, Antonius Petronianus, Antonius Januarianus,* flamines perpétuels, et ces quatre personnages se retrouvent dans nos listes. Il est possible que la curie de Thamgad ait voulu, en érigeant ces deux pierres sur le Forum, perpétuer les noms de ses magistrats, qui avaient sans doute tous contribué à la restauration du temple, et nous pensons qu'elles furent gravées, au plus tard, en l'an 367.

Je crois aussi pouvoir rapporter à la décoration du même Forum le fragment suivant, qui mesure près de deux mètres de longueur, et que j'ai dégagé des ruines d'une maison byzantine à Enchir-Terfas, en face de Thamgad, du côté du Nord :

.....ANTONIN SARMATI.....

ODI FRATRIS DIVI ANTONINI NEPOTIS DIVI HADRIANI PRONEPOTIS DIVI TRAIAN
L SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS AVG ARABICI ADIABENICI PARTHICI MAXIM
ET IMP CAES IMP CAES SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS AVG ARABICI ADI
F FL...DIVI MANTONINI PII GERMANICI SARMATICI NEPOT DIVI ANTONINI PRO
EDI...N..RVAE ADNEPOT.....TRIBVNIC POTEST BIS PROCONS.....A...
IMP CAES L SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS ARABICI ADIABENICI PAR
IMP CAES M AVRELI ANTONINI AVG [PARTII MAX | BRIT MAX]
PATR COL ET SAEVINIO PROCVLO TRIBLATICLAVIO CVRATOR RP DD PP

j'ajouterai enfin que j'ai retiré de la muraille du fort byzantin de Thamgad, un fragment important parce qu'il

nous donne le nom de l'arc-de-triomphe, et nous apprend qu'il était entouré de statues de divinités, brisées plus tard par les Byzantins :

IMP CAES M·AVRELIO AN
TONINO PIO FELICE AVG
M POMPEIVS PVDENTINVS SVĒ
FL PP OBHONOREM FLAMONI
ŚVPER LEGITIMA ET STA
TVAM MARTIS AD AR
CVM PANTHEVM SVM
.....

Ces quatre inscriptions sont inédites. Elles sont les plus importantes de toutes celles que j'ai trouvées à Thamgad, et je suis trop heureux de les soumettre à la Société archéologique de Constantine, dont les travaux m'ont préparé et dont l'exemple me soutient dans mon travail.

Veuillez agréer, etc.

E. Masqueray.

NÉCROLOGIE

Note sur M. Ragot (Paul-William), *capitaine au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société archéologique de Constantine, né à Verdun le 22 février 1837, décédé à Bône le 23 janvier 1875.*

Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, la Société archéologique de Constantine a fait une perte douloureuse en la personne d'un de ses membres les plus zélés et les plus laborieux, M. Ragot, capitaine au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Ragot n'était encore qu'à ses débuts dans la science, et déjà il avait fait preuve d'un talent réel d'historien et d'archéologue.

C'était un chercheur infatigable.

En France, pendant les premières années de sa carrière militaire, tous les instants dont il pouvait disposer, après l'accomplissement de ses devoirs de profession, étaient consacrés à l'étude. Les bibliothèques, les archives des villes où il était en garnison étaient fouillées par lui avec les soins les plus minutieux, et bientôt il connaissait l'histoire de la contrée dans tous ses détails, souvent au grand étonnement des érudits de la localité.

A peine sorti de Saint-Cyr, en 1860, il publia un ouvrage fort estimé intitulé : *Notice historique et militaire sur la ville de Montmédy*. Voici l'appréciation qu'en

donne un des anciens camarades de Ragot à l'école militaire, M. Mourlan, chef d'escadron d'État-Major :

« Cet opuscule est très-bon à consulter pour l'histoire » de la région où Montmédy se trouve placée : les faits » les plus intéressants y sont relatés avec une rare pré- » cision; les erreurs que les chroniques locales avaient » propagées y sont attaquées de front et les critiques les » plus judicieuses y sont énoncées sans réticence. Il se- » rait à désirer que des travaux analogues fussent entre- » pris dans toutes les localités importantes, car leur en- » semble formerait une mine précieuse pour constituer » les annales du pays. »

En 1864, Ragot fut désigné pour être employé en Algérie et attaché au bureau arabe de Batna. Dès son arrivée, il fut appelé à faire des excursions nombreuses pour son service. Il visita successivement Zana, les Ouled-Solthan, Lambèse, Thamugas, Krenchela, les Aurès. La vue des ruines romaines dont le sol est littéralement jonché dans cette partie de notre colonie africaine fournit un nouvel aliment aux instincts archéologiques déjà si développés du jeune officier. Il recueillit des volumes de notes qui, toutes, montrent la subtilité de son intelligence, la sagacité de son esprit. Il aimait l'Algérie d'une ardeur sans pareille, concevait pour elle les plus beaux rêves, cherchait toujours quels étaient ses besoins et les meilleurs moyens pour mettre en œuvre ses immenses ressources. Il pensait que pour bien remplir ses devoirs il fallait non-seulement se mettre au courant de la situation du moment, mais encore connaître à fond le passé, et c'est poussé par cette idée qu'il accumulait, accumulait sans cesse des matériaux pour un ouvrage devant em-

brasser l'*Histoire du sud de la Numidie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Malheureusement les forces humaines ont des limites. Souvent même les santés les plus robustes sont ébranlées à jamais par des indispositions, bien légères en apparence; et c'est surtout dans la guerre d'Afrique, sous la tente, que de pareils effets se produisent. Ragot devait en faire la triste expérience. Au milieu des courses et, en même temps, des études incessantes auxquelles il se livrait, il contracta un rhume qui, négligé jusqu'à la fin des opérations militaires auxquelles il assistait, devint une bronchite, puis une maladie mortelle.

Ses souffrances ou mieux son agonie devait durer près de trois années : les changements de résidence, les soins les plus assidus ne purent arrêter les progrès du mal; à peine lui laissèrent-ils assez de loisir pour publier la première partie de son grand ouvrage, intitulée : *Étude sur la géographie ancienne du sud de la Numidie.*

Ce travail, que la Société archéologique de Constantine a accueilli dans son *Recueil des Notices et Mémoires* pour 1873-1874, a été apprécié à sa juste valeur par diverses sociétés savantes : les éloges qui lui ont été donnés justifient l'importance attachée à sa publication et ne font qu'augmenter les regrets que la mort de Ragot nous a fait éprouver à tous. Un pareil début faisait concevoir de belles espérances : quand on a parcouru et étudié le sud de la Numidie, on reconnaît qu'il est impossible de mieux approfondir tout ce qui se rapporte à l'histoire et à la géographie d'un pays.

Ragot était occupé à réunir les éléments nécessaires pour faire paraître le premier livre de la 2e partie de son

ouvrage *(Histoire ancienne de la Numidie jusqu'à la première invasion arabe),* lorsque les forces l'abandonnèrent complètement et il s'éteignit avec la douleur de n'avoir pas pu utiliser des investigations si laborieuses et si consciencieuses pour lesquelles il avait dépensé onze années de sa vie.

Quant aux qualités personnelles de notre collègue et ami, il n'existe qu'une seule voix sur son compte : il était aimé et estimé de tous ceux qui l'ont connu, il était adoré de ses camarades.

« Je ne puis que déplorer amèrement, écrit M. le géné-
» ral Barry, sous les ordres duquel il avait servi à Batna,
» je ne puis que déplorer amèrement la mort prématurée
» de ce digne et excellent officier que distinguaient non
» seulement les plus solides qualités professionnelles,
» celles du travailleur et du savant, mais encore l'éléva-
» tion de son caractère, la bonté de son âme, la douceur
« et le charme de ses relations..... »

Honneur à la mémoire de Ragot, c'était un noble cœur!

Constantine, le 15 janvier 1876.

Lt-Colonel MOLL.

D'après les renseignements fournis par M. MOURLAN, chef d'escadron d'État-Major.

ERRATA

Page 76, ligne 9, au lieu de : *Coltion*, lisez : *Cothon*.
Page 79, ligne 11, supprimez : *traduits*.
Page 80, ligne 7, au lieu de : *Coveletto*, lisez : *Condetto*.
Page 82, ligne 1, au lieu de : *her*, lisez : *its*.
Page 83, ligne 1, au lieu de : *Sbilla*, lisez : *Sbitla*.
Page 83, lignes 5 et 6, au lieu de : *Uximée et Sositus. Neque*, lisez : *Thimée et Sosilus. Heque*.
Page 84, ligne 23, au lieu de : *linea topographica*, lisez : *lineæ topographicae*.
Page 85, ligne 11, au lieu de : *mieux intentionné*, lisez : *plus intéressé*.
Page 85, ligne 12, au lieu de : *Blan*, lisez : *Blau*.
Page 87, ligne 13, aujoutez : *Id. Fastes sacrés de l'Afrique chrétienne. Bordeaux, 1850.* Cet ouvrage dans lequel le lecteur retrouvera l'histoire des nombreux martyrs de Carthage est à rapprocher de Morcelli. (V. ce nom).
Page 88, ligne 2, au lieu de : *Sicum Bure*, lisez : *Sicumbure*.
Page 89, ligne 22, au lieu de : *Tisnée*, lisez : *Timée*.
Page 91, ligne 1, au lieu de : *Senscy*, lisez : *Lenscy*.
Page 95, ligne 9, au lieu de : *linea topographica*, lisez : *lineæ topographicæ*.
Page 102, ligne 12, au lieu de : *Oudnor*, lisez : *Oudna*.
Page 104, ligne 19, au lieu de : *Septis*, lisez : *Leptis*.
Page 105, ligne 23, ajoutez : *Id. De diis Syriis*. Londres, 1726.
Page 106, ligne 20, au lieu de : *Laghouan*, lisez : *Zaghouan*.

Page 112, ligne 31, au lieu de : *Soukrès*, lisez : *Oued Soukiès*.

Page 118, ligne 1, lisez : *remarquables tant par leur grosseur que...*

Page 121, ligne 22, au lieu de : *N.-O. S.-O.*, lisez : *direction N.-O S.-E.*

Page 121, ligne 22, au lieu de : *Oued-Madjour*, lisez *Djebel Meddjour*.

Page 126, lignes 5 et 6, au lieu de : *cinq kilomètres*, lisez : *cinq cents mètres*.

Page 149, ligne 15, au lieu de : *compagnies*, lisez : *Campanie*.

Page 156, ligne 15, au lieu de : *Tulliamem*, lisez : *Tullianum*.

Page 176, ligne 2, après campagne ajoutez la note suivante: En 1871-72, une semblable tactique anéantit l'insurrection. Colonne du général Le Poitevin de Lacroix.

Page 310, ligne 16, au lieu de : *plainte des déprédations*, lisez : *plainte contre les déprédations*.

Page 326, ligne 26, au lieu de : *détruite*, lisez : *détruite* (698).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS V

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ . . . IX

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1876 . . . . . *id.*

COMMISSION DES MANUSCRITS . . . . . *id.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES . . . . . *id.*

MEMBRES HONORAIRES X

MEMBRES TITULAIRES XI

MEMBRES CORRESPONDANTS XII

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES. XVI

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE XXI

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE DANS LES CERCLES DE GUELMA, DE SOUK-AHRAS ET DE LA CALLE, par le docteur V. REBOUD 1

ORDRE DES INSCRIPTIONS NOUVELLES OU DÉJA CONNUES, REPRODUITES DANS LES PLANCHES, par le même 55

TABLEAU GÉNÉRAL DES LOCALITÉS OU L'ON A DÉCOUVERT DES INSCRIPTIONS LIBYQUES, par le même . 59

NOTE SUR LES VESTIGES D'UN MONUMENT DÉCOUVERT A CONSTANTINE, DANS LA RUE COMBES, AUPRÈS DE LA MOSQUÉE DE SI HAMOUDA, par M. le Colonel BRUNON, Directeur du Génie 61

VESTIGES D'UN MONUMENT DÉCOUVERT A CONSTANTINE DANS LA RUE COMBES, AUPRÈS DE LA MOSQUÉE DE SI HAMOUDA (pour faire suite à la note précédente), par M. MEISTER, Architecte. 66

BIBLIOGRAPHIE CARTHAGINOISE, par M. E. de SAINTE-MARIE, premier drogman du Consulat de France à Tunis. 69

Pages

ÉTUDE SUR L'OASIS DE NÉGRINE ET LES RUINES DE BESSERIANI *(ad Majores)*, par M. BAUDOT, capitaine d'État-Major au 3e chasseurs d'Afrique . . 111

RUINES ROMAINES DE BIR MOHAMMED BEN IOUNES, situées au sud-ouest de Négrine, par M. PARISOT, capitaine d'État-Major. 127

NOTICE SUR L'EMPLACEMENT D'UN ÉDIFICE ANCIEN A CARTHAGE, *(temple de Baal, Curie, Couvent de Salomon, Basilique « restituta » et divers thermes)*, par M. E. de SAINTE-MARIE, premier drogman du Consulat de France à Tunis 131

LE SAHARA DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE (deuxième partie), par W. RAGOT, capitaine au 3e bataillon d'Afrique 141

INSCRIPTIONS RELEVÉES AUX ENVIRONS DE KHENCHELA ET DE SÉTIF, par M. A. GOYT, géomètre . 327

INSCRIPTIONS RECUEILLIES DANS LA PROVINCE par MM. COSTA, JAUZE, NICOLAS, DUFOUR et WALTER, en 1874 et 1875, et communiquées par M. COSTA. 339

NOTICE SUR UNE INSCRIPTION DÉCOUVERTE A LA ROBERTSAU, par M. VASSEUR, Inspecteur d'Académie. 349

INSCRIPTIONS DE LA NUMIDIE ET DE LA MAURITANIE SÉTIFIENNE, par M. A. POULLE, inspecteur des Domaines 351

LETTRE DE M. E. MASQUERAY SUR QUELQUES INSCRIPTIONS TROUVÉES A THAMGAD. 441

NÉCROLOGIE 449

ERRATA. 453

PLANCHES . . . . . .

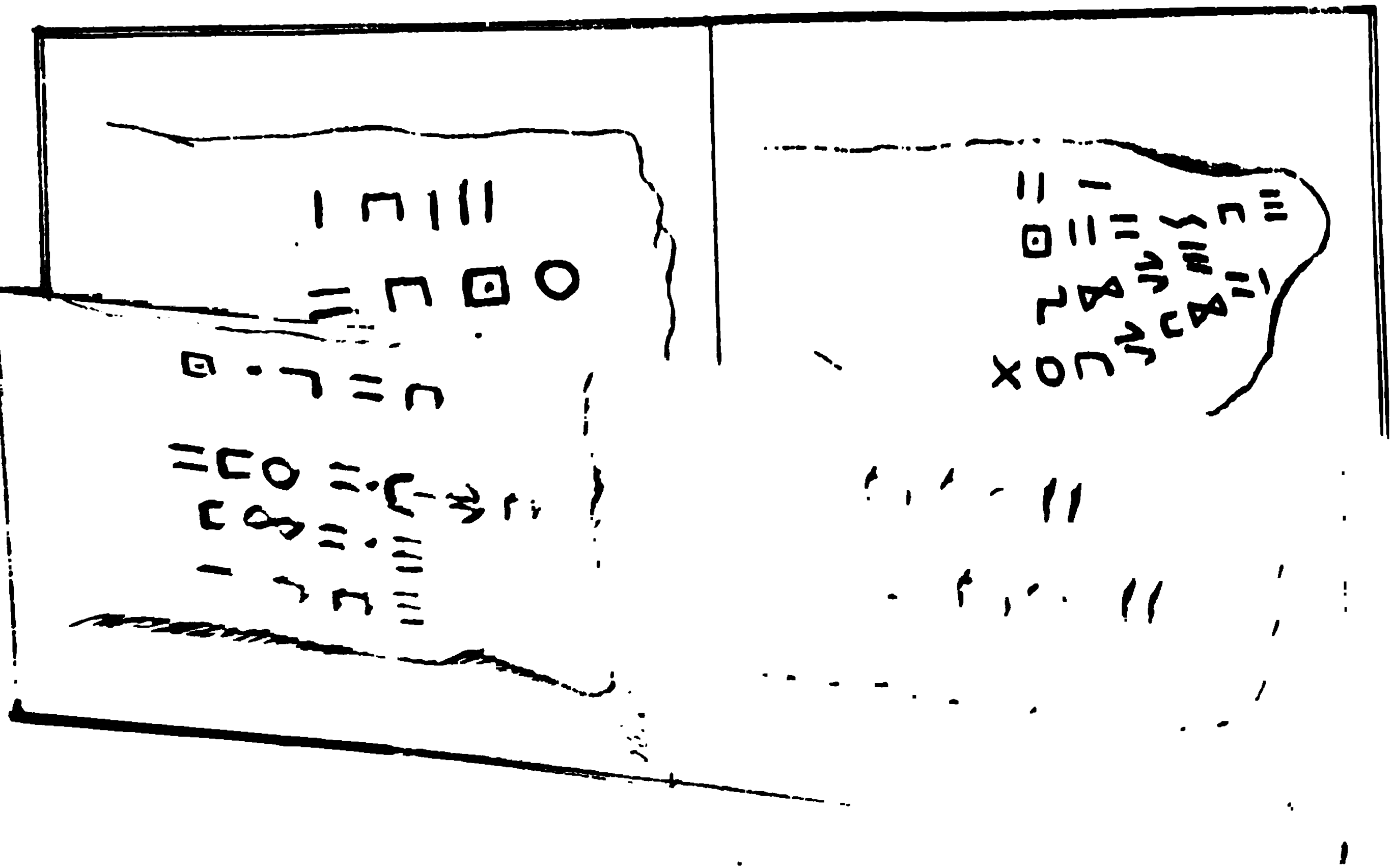

PL. II.

n°202

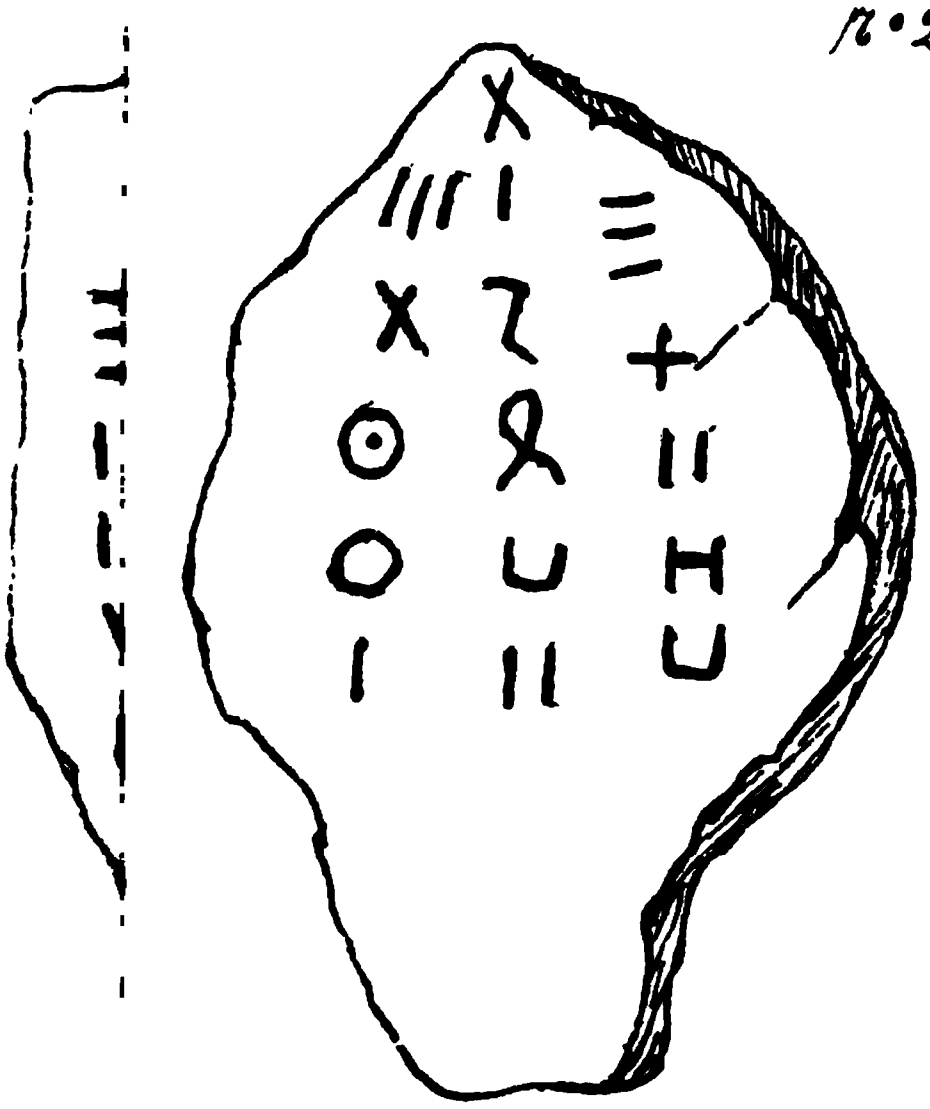

n°205

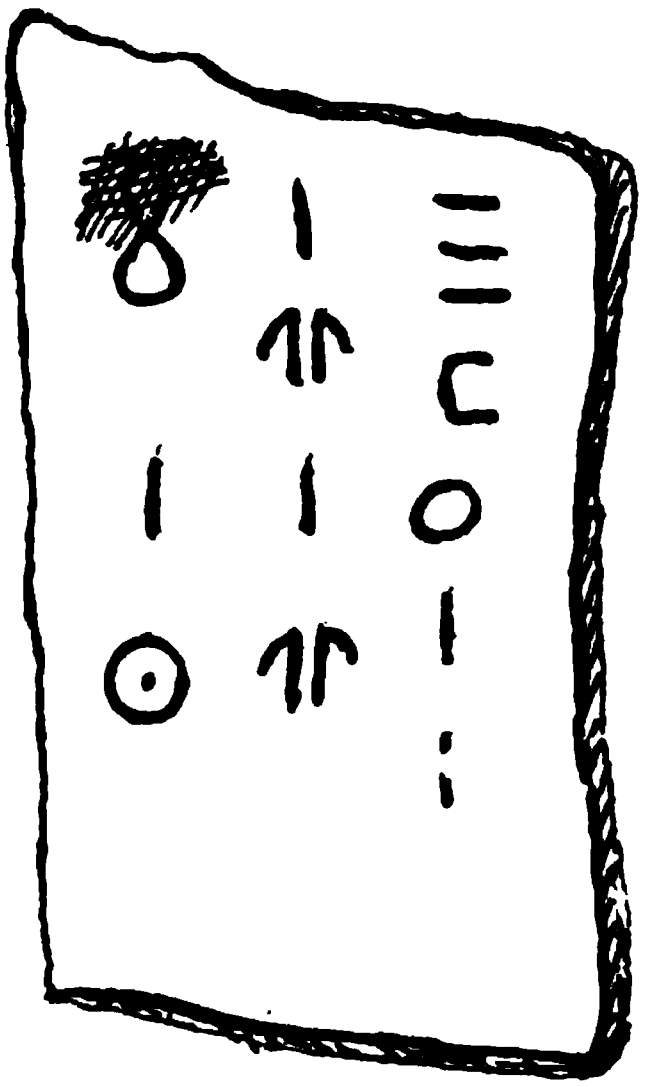

L. Arnoket. Constantine

Pl. III

207

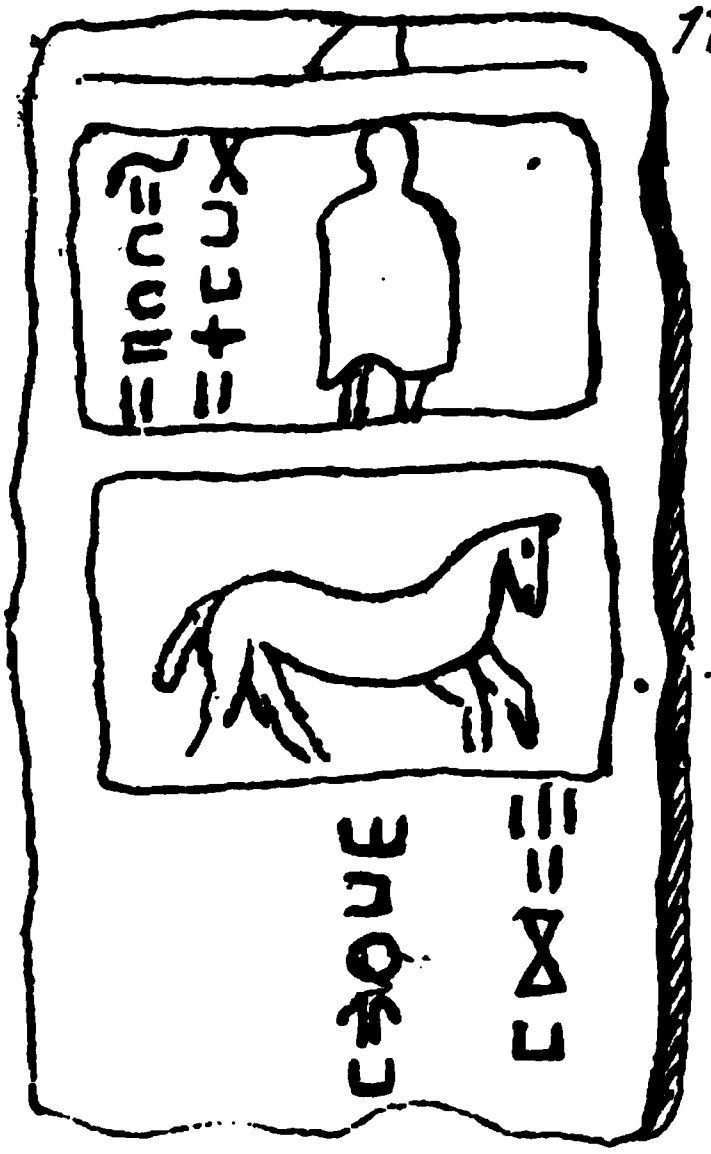

16·208

210

16·211

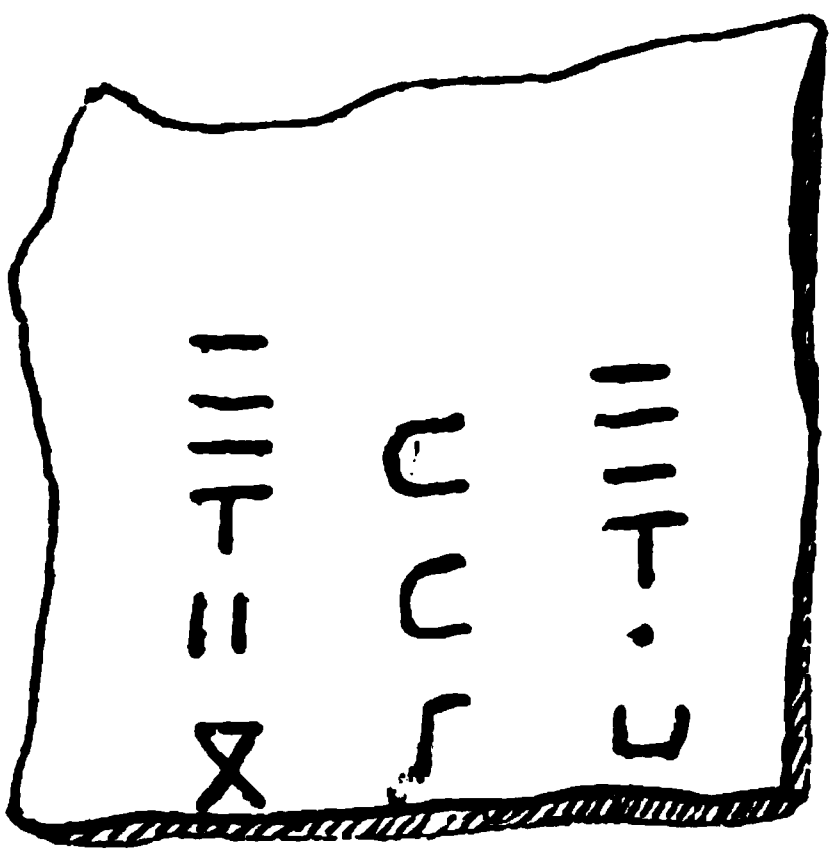

L. Arnolet. Constantine.

PL. IIII

N° 214.

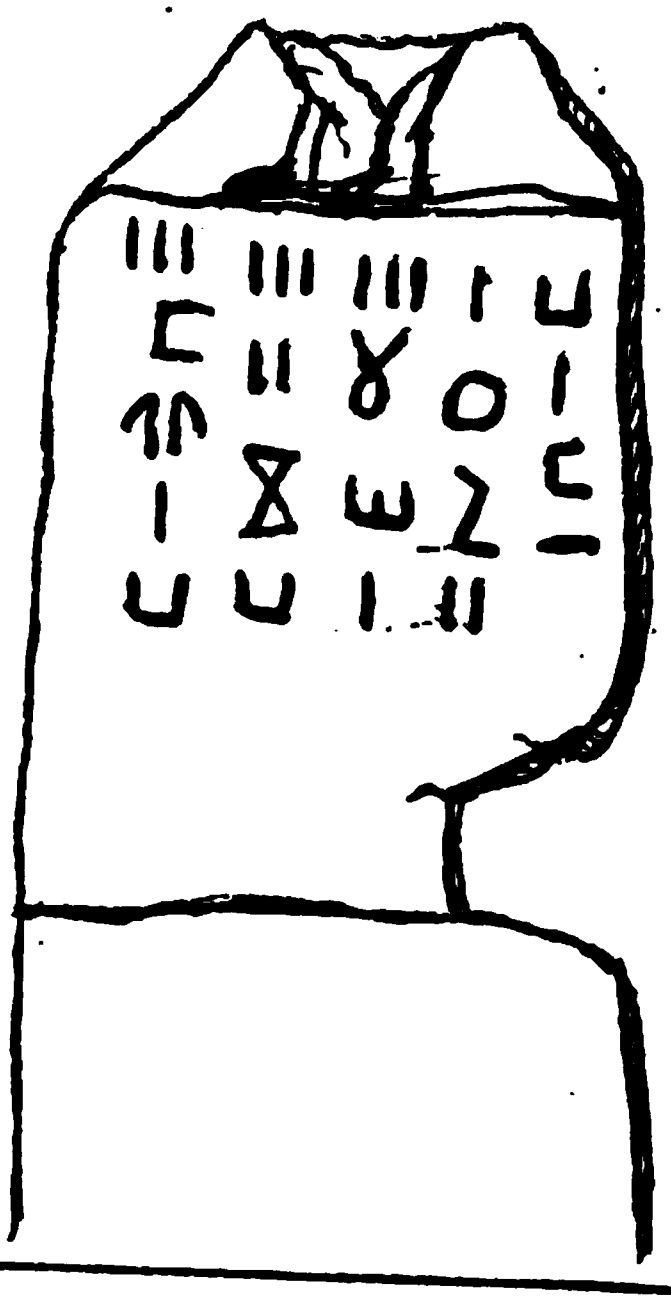

N° 217

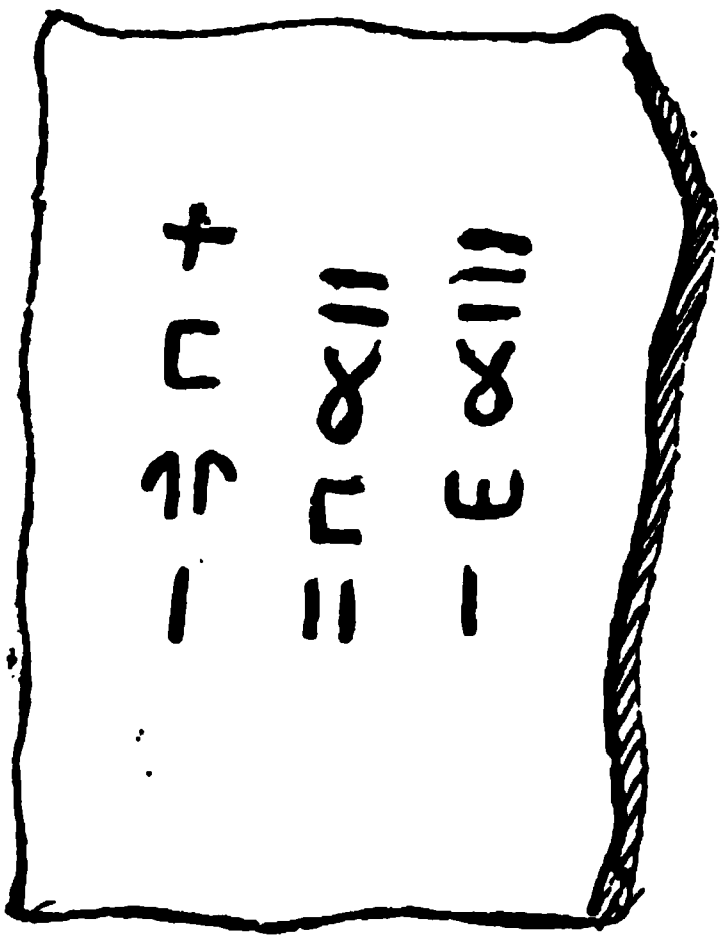

L. Arnolet. Constantine.

N°220

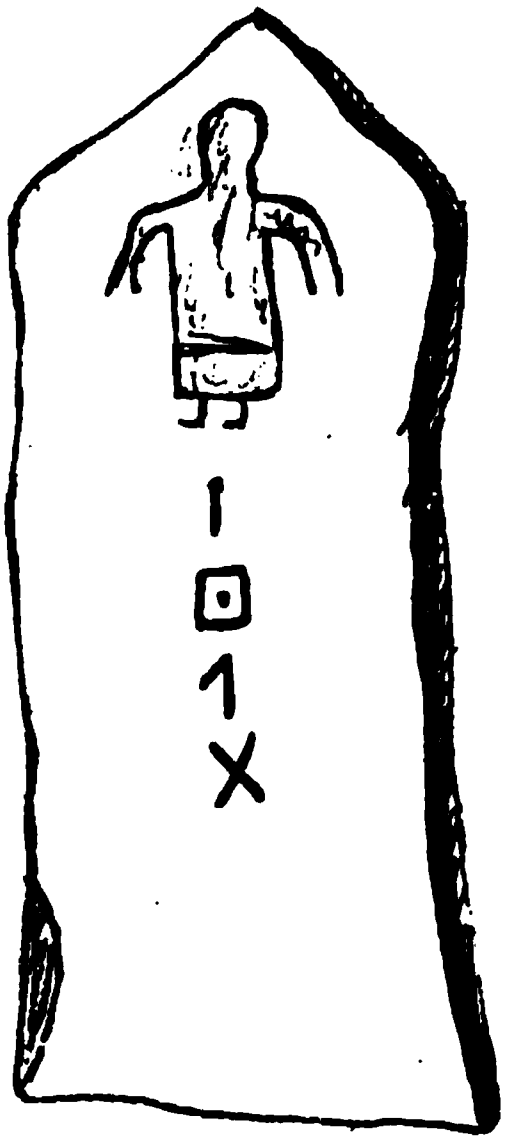

N°223

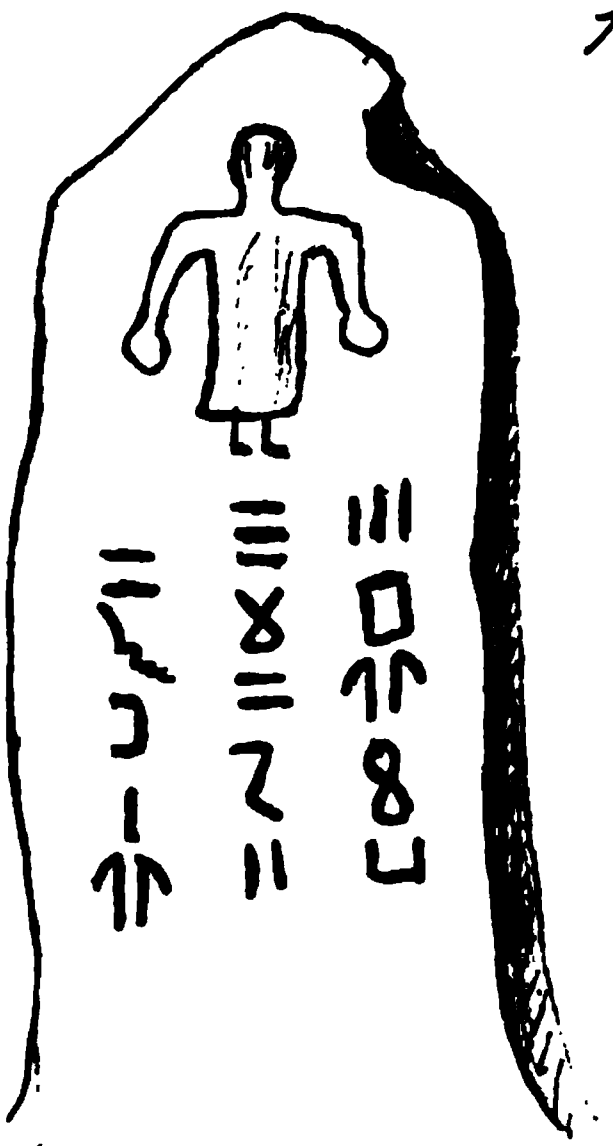

L. Arnolet. Constantine.

Pl. VI.

N.° 226

N.° 229

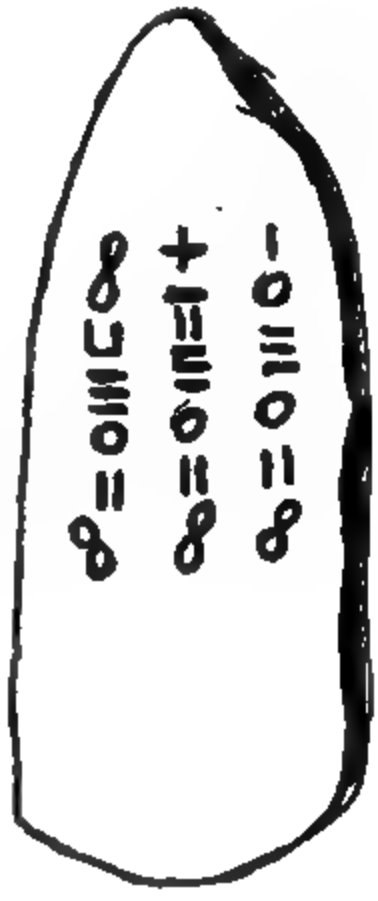

Arnolet Constantine.

PI. VII.

N°232

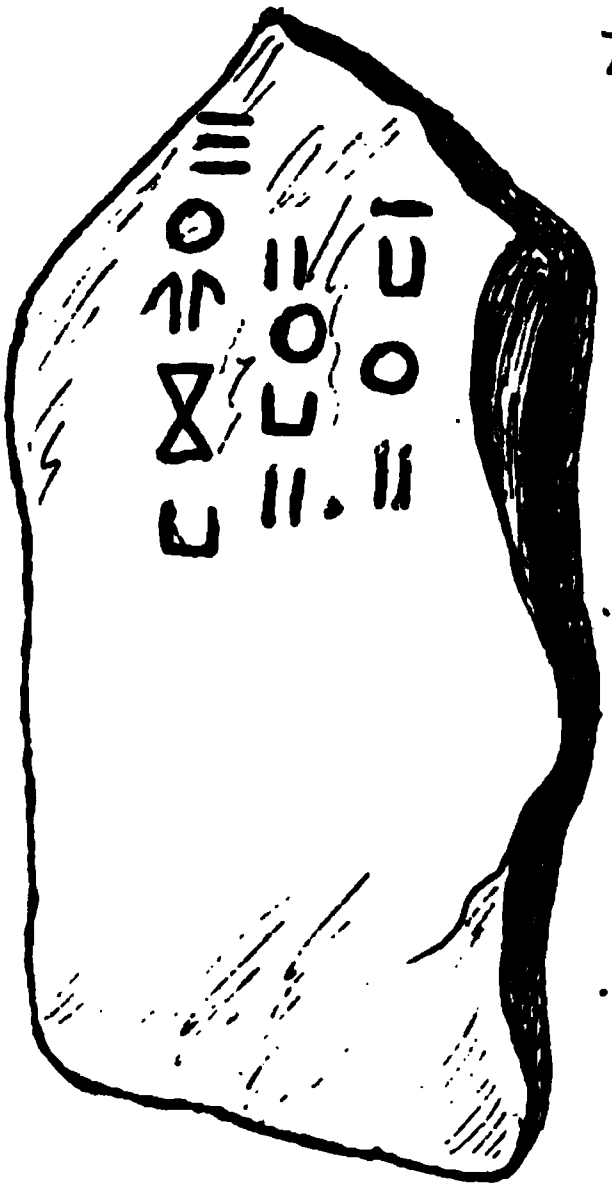

N°235.

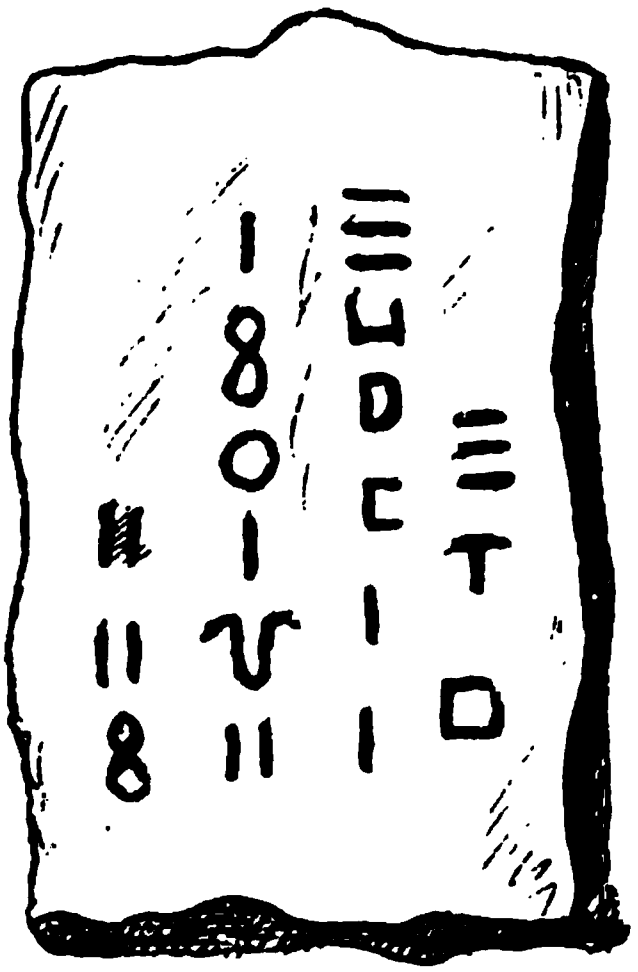

L. Arnolet. Constantine.

PI. VIII.

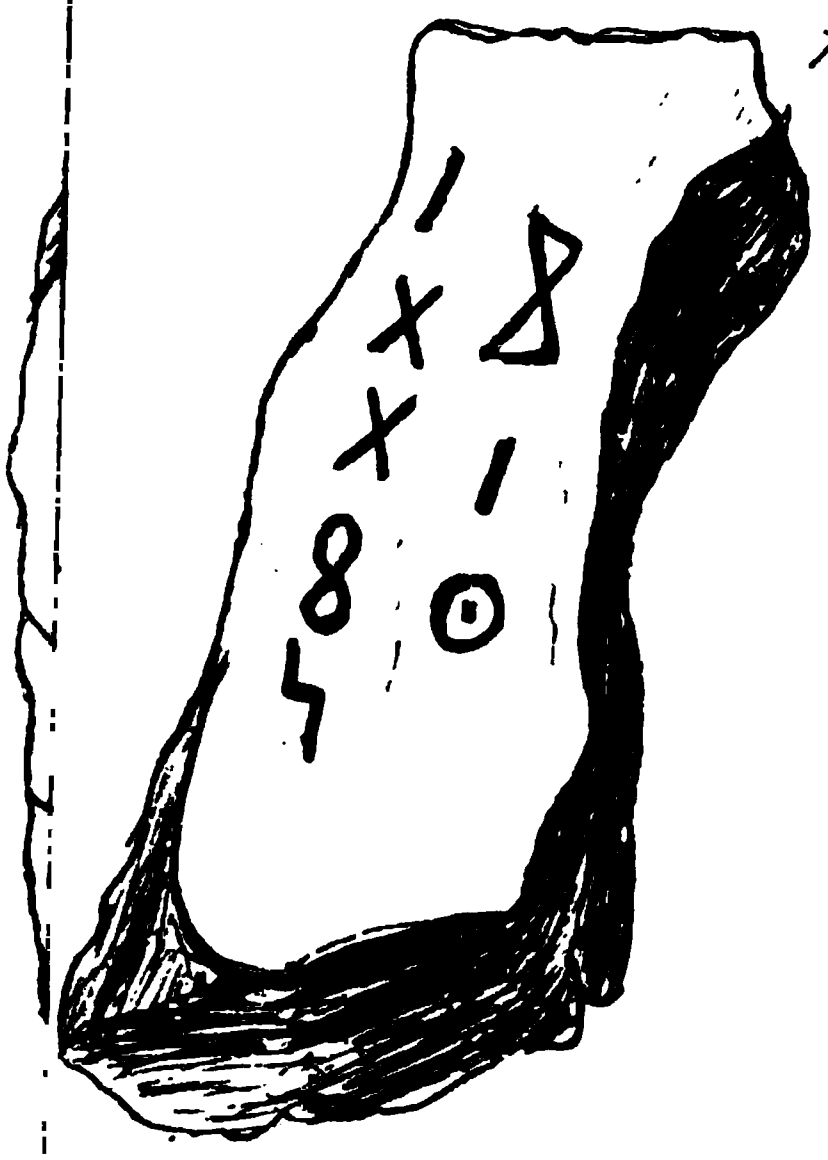

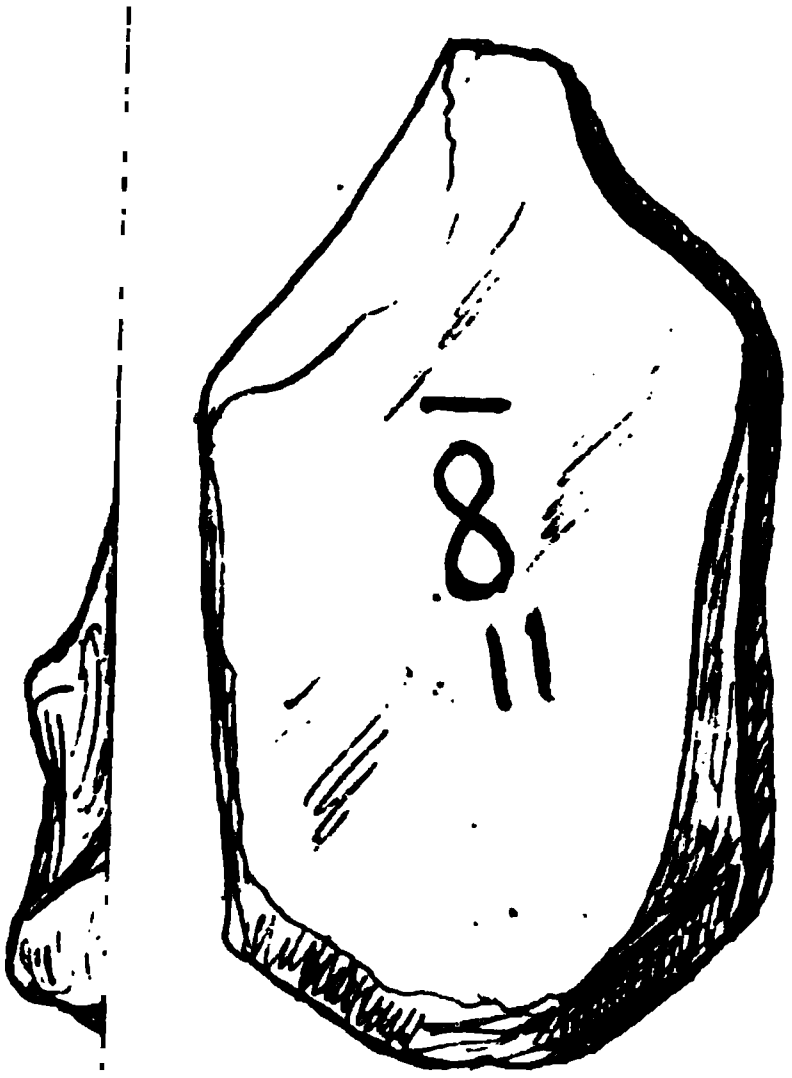

Arnolet. Constenline.

N°243

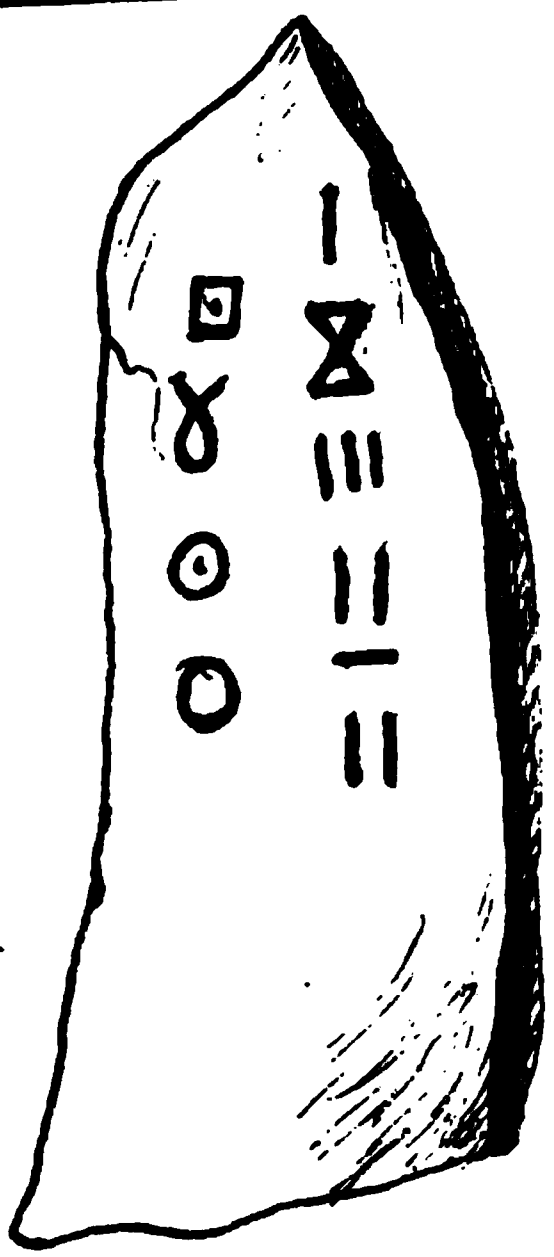

N°244

N°246

N°247

L. Arnolet Constantine.

72.250

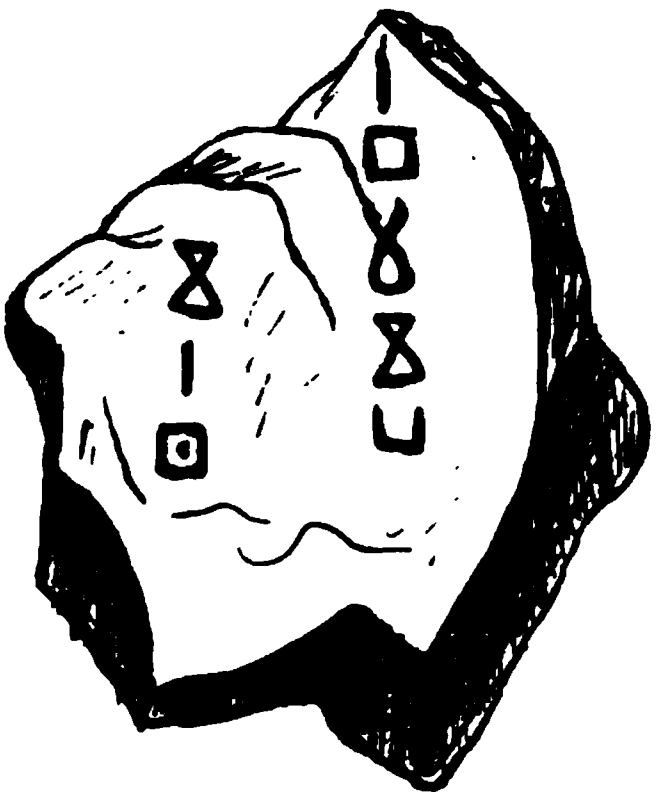

72.253

. Arnolet . Constantine.

N°262

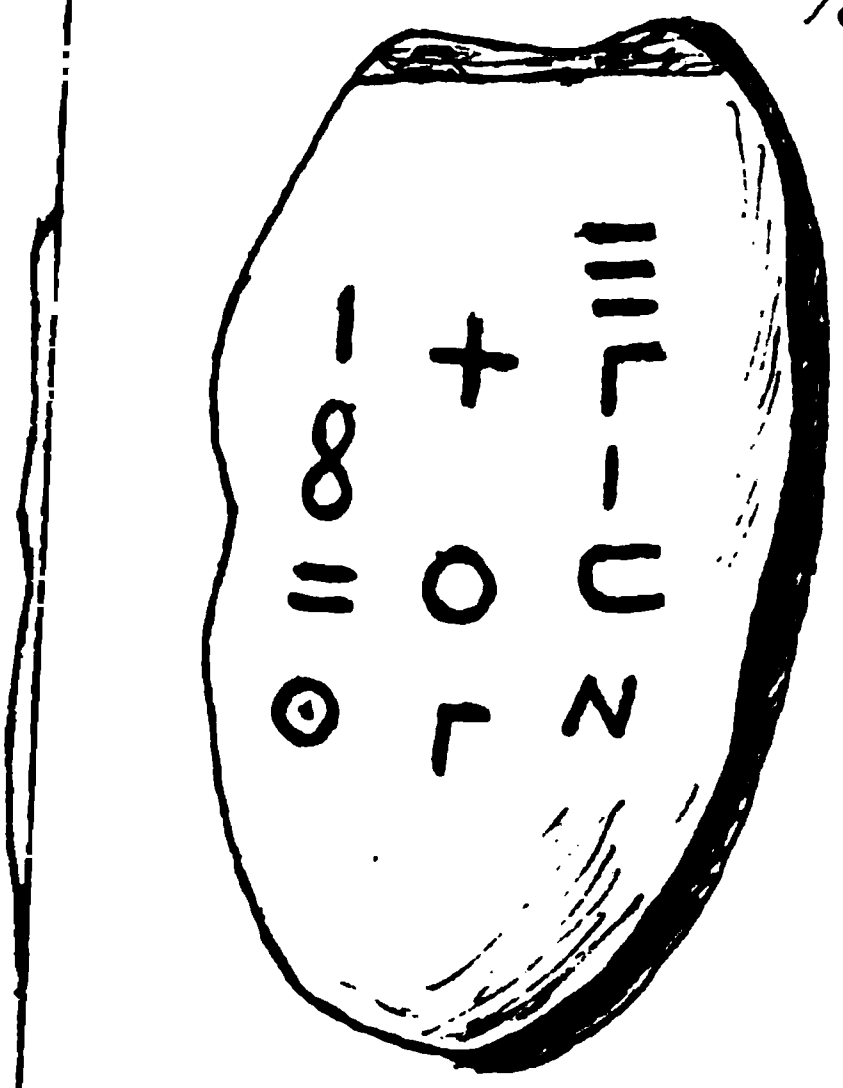

N°265

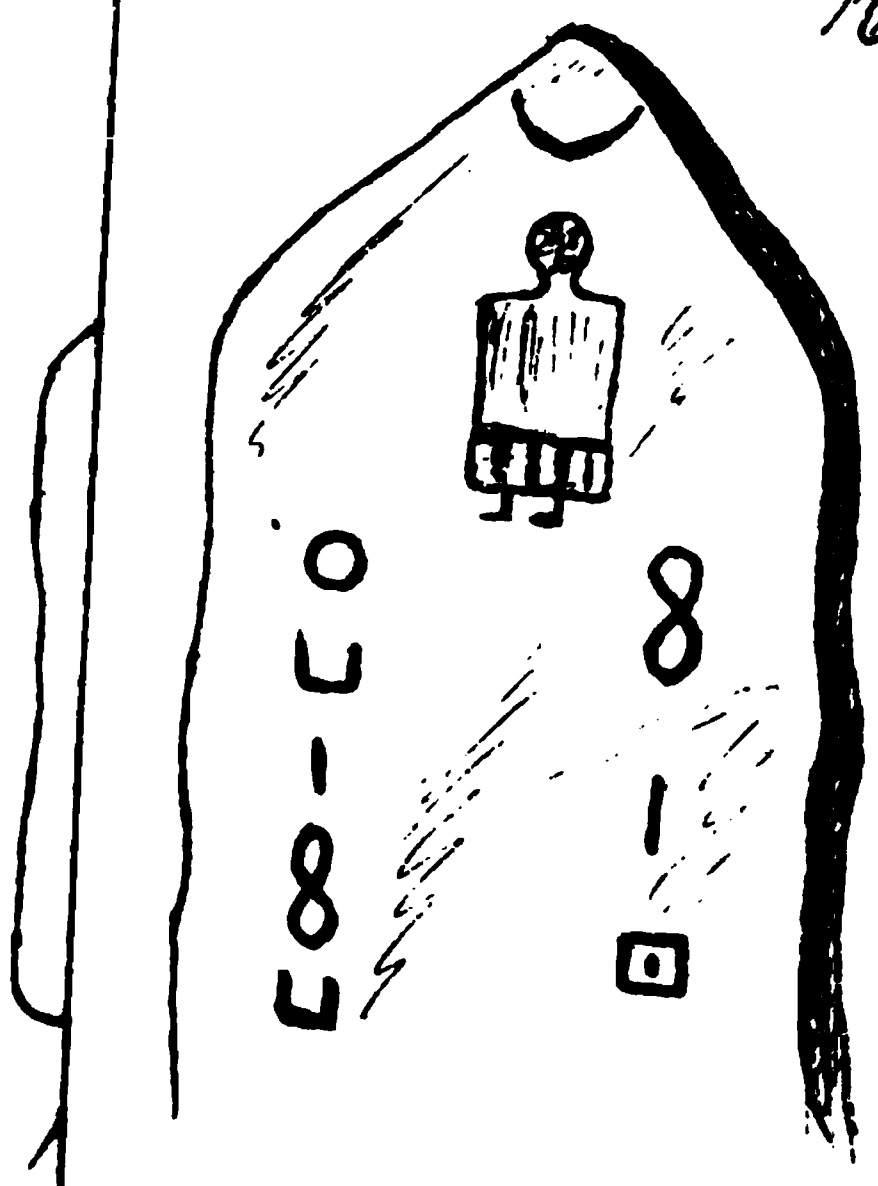

Arnolet. Constantine.

ÉLÉVATION SUIVANT A.B.

Fig. 3.

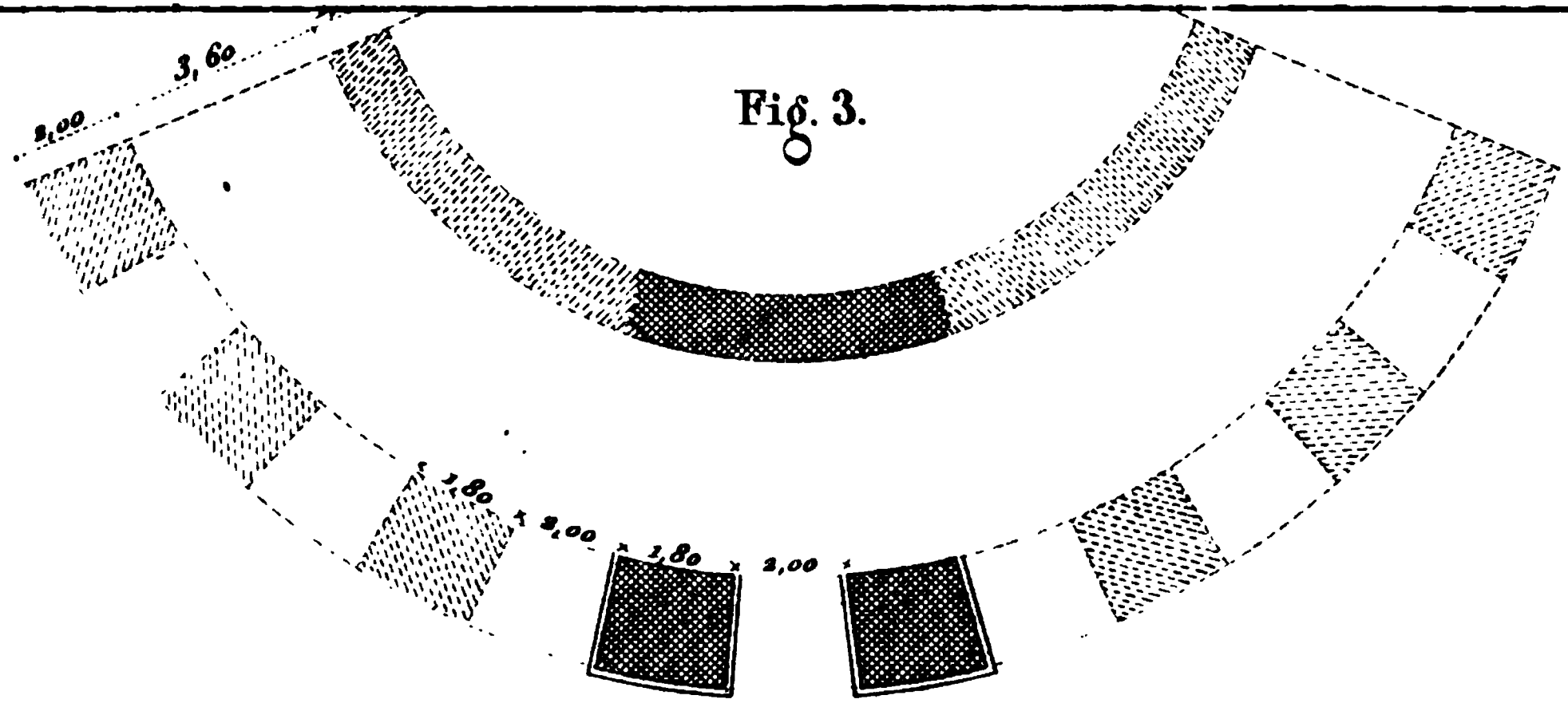

Echelle : 0, 005 p. mètre

Lith. Imulet, à Constantine

PLAN DE LA CITADELLE DE BESSERIANI

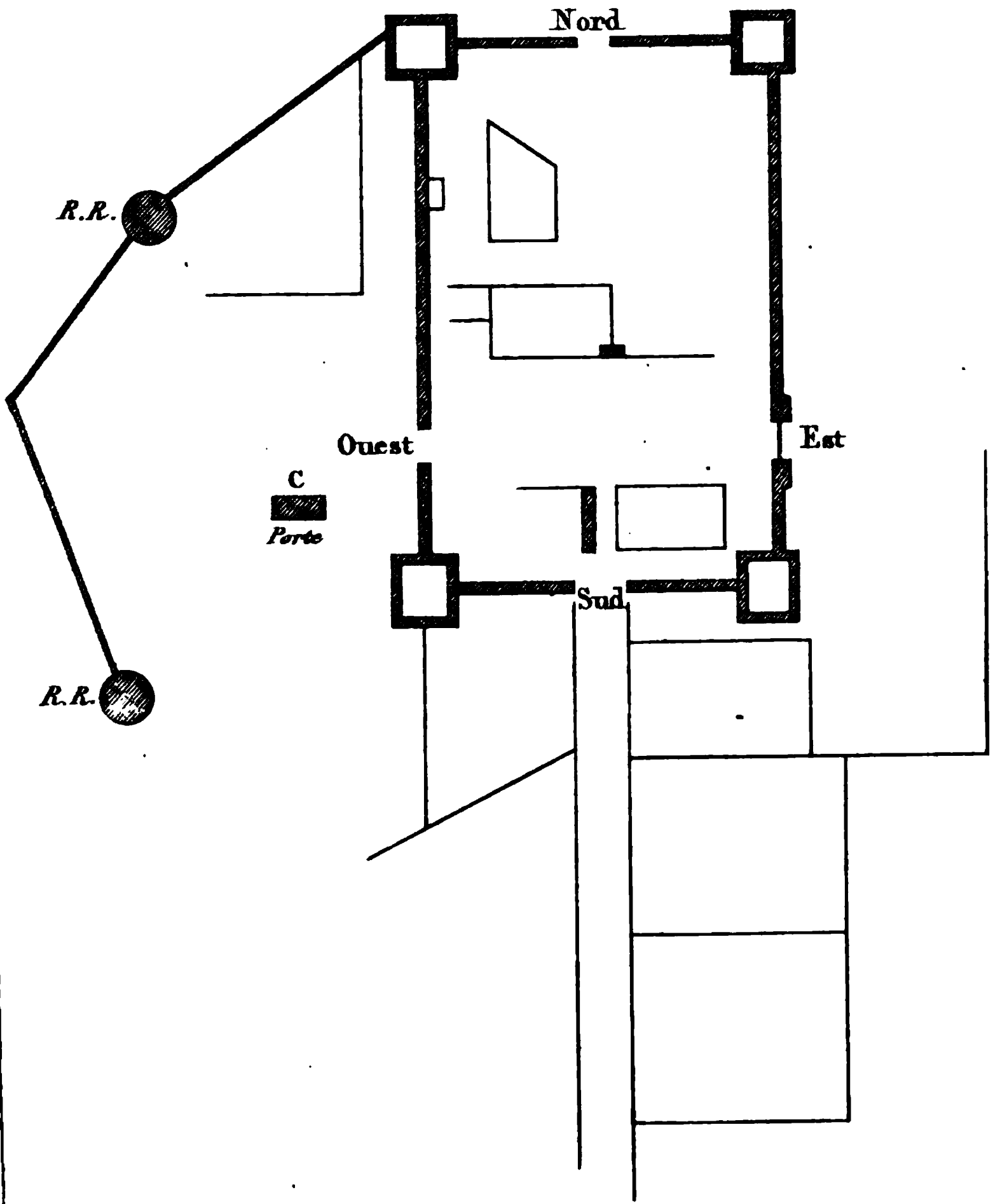

Echelle - $\frac{1}{2000}$

Lith. Arnolet, à Constantine

...UNÈS

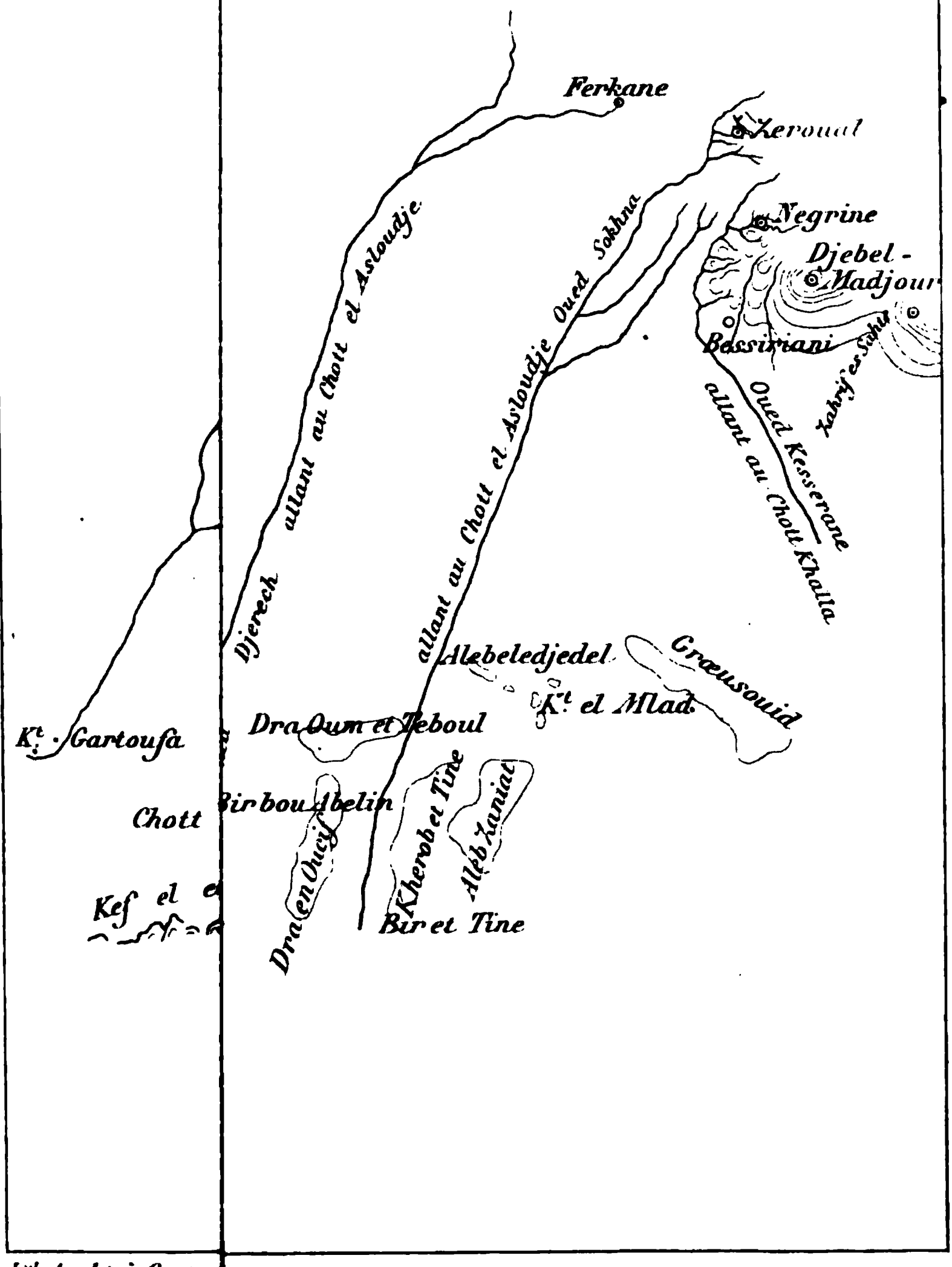

Lith. Arnalet, à Constan

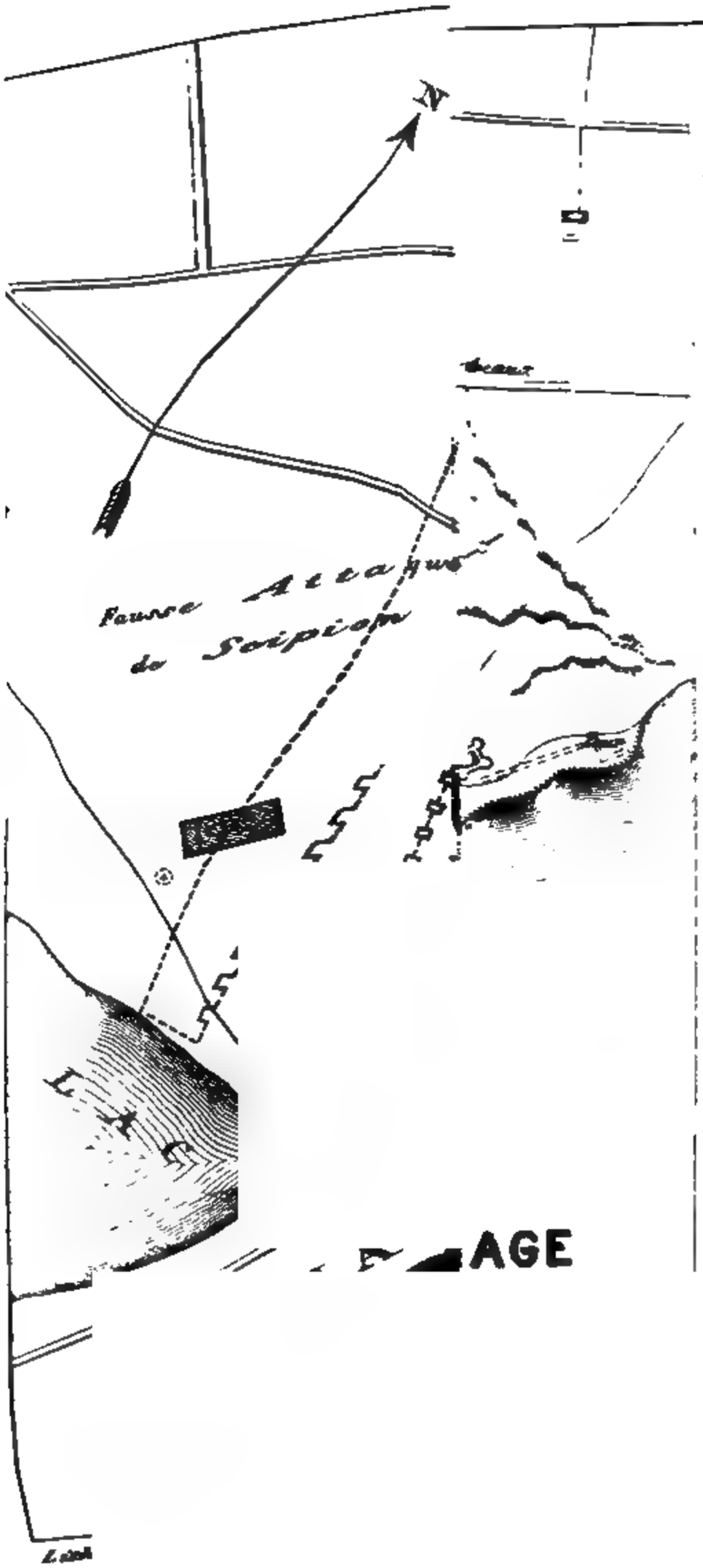

LÉGENDE

1 _ *Palais de Dulon*

2 _ *Lieu du martyr de St Cyprien*

3 _ *Temple de Neptune*

4.5.6. *Endroits fouillés par M. de Ste Marie*

7 _ *Emplacement de l'édif représenté sur la plan ci-contre*

8 _ *Maison de Macrobe*

9 _ *Piscine*

10 _ *Villa de Galérius*

11 _ *Amphithéâtre*

12 _ *Temple de Mémoire*

13 _ *Temple de Saturne*

14 _ *Temple de Junon*

15 _ *Piscine*

16 _ *Bourg Djedid (Fort Ne*

17 _ *Théâtre*

18 _ *Gymnase*

19 _ *Temple de Baal*

20 _ *Maison d'Annibal*

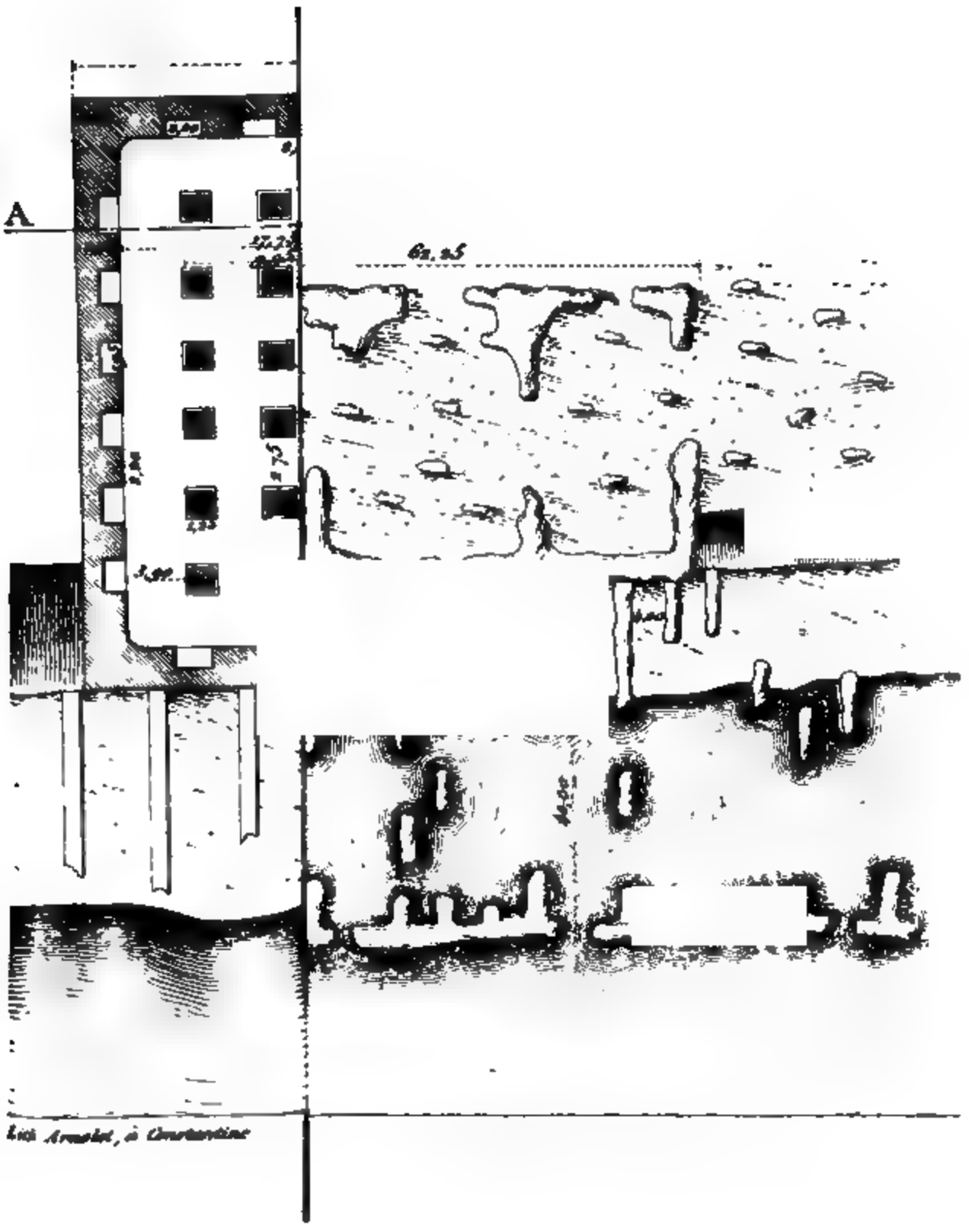
A

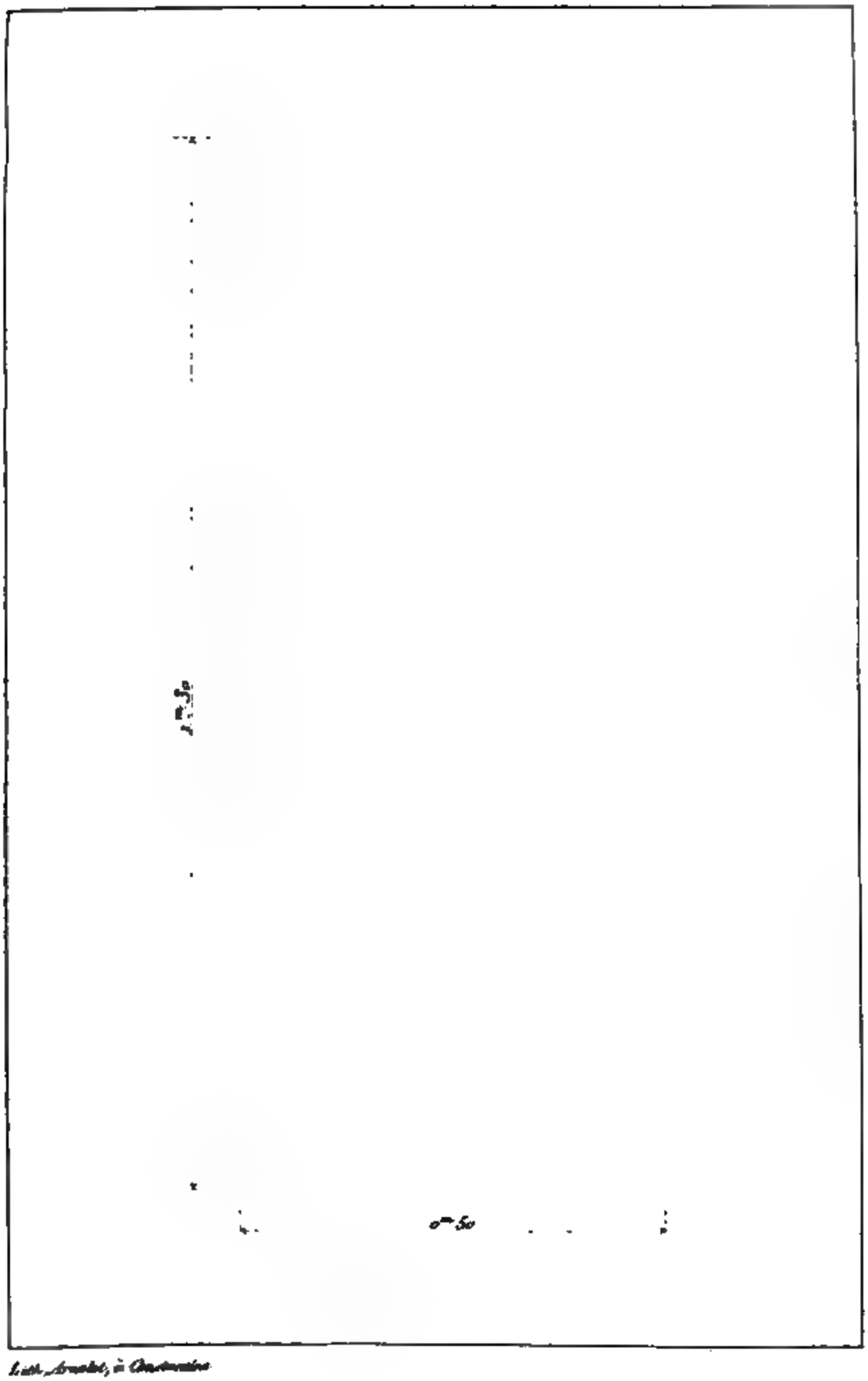

Lith. Arnoult, à Charenton

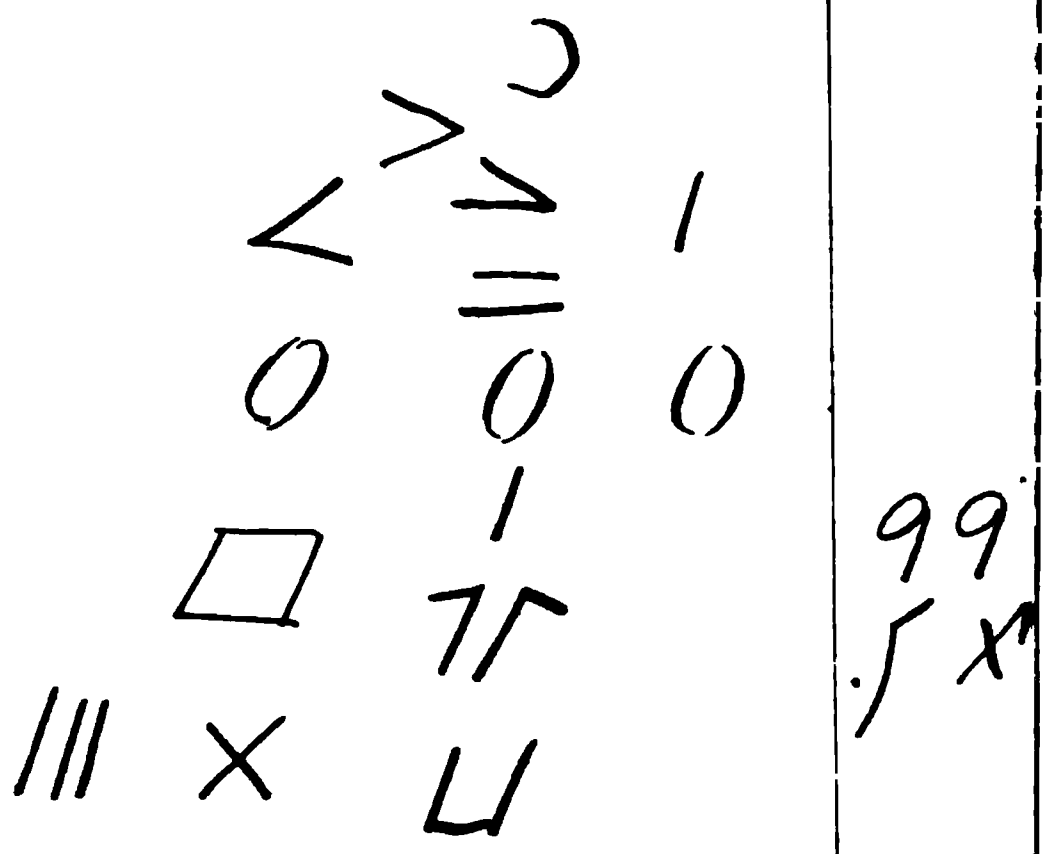

AÏN ABID

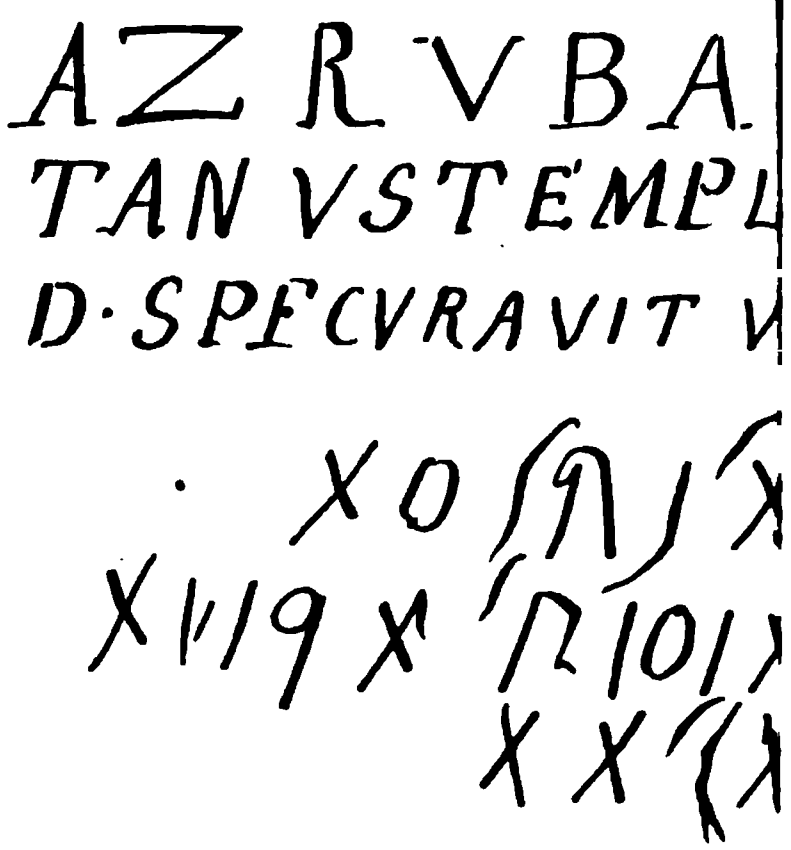

SIDI YOUSSEF (*Franti*

L. Arnolet, a Constantine